

LES CAHIERS DU CEDIMES

Vol. 15 - n° 1 - 2020

Dossier:

*Territoires : identités,
innovation, gouvernance et
stratégies*



Les Cahiers du CEDIMES

Publication Trimestrielle de l'Institut CEDIMES en collaboration avec
l'Université Valahia de Târgoviște

Volume 15, Numéro 1/2020

TERRITOIRES : IDENTITES, INNOVATION, GOUVERNANCE ET STRATEGIES

« Les Cahiers du CEDIMES » est publié par l'Institut CEDIMES

Campus de la Mondialisation et du Développement Durable
Site du Jardin Tropical de Paris
45bis, avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France
www.cedimes.com

En partenariat avec l'Université Valahia de Târgoviște Bd. Regele Carol I, nr. 2,
130024 Târgoviște, Roumanie www.valahia.ro

Directeur de publication : Ion CUCUI, Université Valahia de Târgoviste,
Roumanie

Rédacteur en chef : Marc RICHEVAUX

Rédacteur en chef invité : Denis DHYVERT, Président du CEDITER

Secrétariat de rédaction : Laura MARCU, Valentin RADU

Copyright © janvier 2020 – les cahiers du CEDIMES, France

Vol 15 n° 1 ISSN: 2110-6045

Conseil scientifique et Comité de lecture de ce numéro

- ABDERRAHMANE Djoher (Oran) ALGERIE
- ARIBOU Mohamed-Larbi (Tanger) MAROC
- Claude ALBAGLI, Université Paris Est, FRANCE, Président de l'institut CEDIMES
- BEN ABDENNEBI Hafedh (Carthage) TUNISIE
- Claude BROUDO : Secrétaire Général du CEDITER
- CAILLEAU Thierry (Angers) FRANCE
- CHRISOSTOME Elie (Plattsburgh) ETATS-UNIS
- CIUCA Valérius université de Iasi Roumanie ancien juge CJUE
- Sergio CONTI : Président du CEDITER
- Ion CUCUI, Université Valahia de Târgoviste, Roumanie
- José Artur DOS SANTOS FERREIRA, Professor, Instituto de Ciências Sociais Aplicadas, Brésil
- Ahmed EL MOUTAOUASSET, Institut Cedimes Marrakech, Maroc
- FAVIA Francesco (Vlore) ALBANIE
- Fiorenzo FERLAINO, Chercheur, Politiques territoriales, IRES Piemonte, ITALIE
- Eric Patrick FEUBI PAMEN, Université de Yaoundé II, Cameroun
- Kamel GHAZOUANI, Professeur de Sciences Économiques, IHEC, Université de Tunis (Tunisie)
- GUEHAIRIA Amel (Alger) ALGERIE
- GULSOY Tanses (Istanbul) TURQUIE
- LAFAY Gérard (Paris II) FRANCE
- M'HAMDI Mohamed (Fès) MAROC
- Laura MARCU université Targoviste, ROUMANIE
- NARCISSE Fièvre (Port-au-Prince) HAÏTI
- NASZALYI, Université d'Evry, FRANCE
- Maria NEGREPONTI DELIVANIS, Université Macédonienne, GRECE
- Désiré NZIBONERA BAYONGWA Professeur associé, Directeur Général de l'Institut Supérieur des Finances et de Commerce de Bagira-BUKAVU en RDC, Docteur en Développement socioéconomique et Gestion des PME.
- OLSZEWSKI Léon (Wroclaw) POLOGNE
- Petros PETSIMERIS, Professeur de Géographie, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, FRANCE
- Violeta PUSCASU, Professeur de Géographie, Université de Galati, ROUMANIE
- Fatima SOUAK, Université de Bejaia, ALGERIE
- Zhan SU, Université UQUAM Laval, CANADA
- TCHIKO Faouzi (Mascara), ALGERIE
- TUGEN Kamil (Izmir), TURQUIE

SOMMAIRE

Présentation du rédacteur en chef invité Marc RICHEVAUX , <i>Université du Littoral Côte d'Opale, France</i>	7
Editorial Rosalina GRUMO , <i>Prof. de Géographie, Université de Bari Aldo Moro (Italie)</i> François DURAND , <i>membre du CEDITER</i> Denis DHYVERT , <i>Président du CEDITER</i>	9
Le processus d'intégration européenne entre global et local : régions, systèmes territoriaux et modèles urbains Marianna BOVE , <i>Doctorat de recherche, Université Niccolò Cusano, Roma</i>	20
Tourisme durable au Maroc. Stratégies nationales et modèles solidaires locaux Niccolò INCHES , <i>Università degli Studi Niccolò Cusano Telematica Roma</i>	33
La question des montagnes italiennes. Repenser le rôle de l'Apennin à travers les spécificités de son territoire : les monastères bénédictins de Subiaco. Giulia VINCENTI <i>Università Niccolò Cusano, Via Don Carlo Gnocchi 3, Roma</i>	44
Processus du développement territorial par les Clusters en Algérie - Étude de cas : le Cluster Biotech de Sidi-Abdellah (Alger) Younes FERDJ Docteur ENSSEA, Maître de Recherche « Économie Spatiale et Dynamique Territoriale » (<i>CREAD, Alger</i>), Abdelkader HAMADI Docteur en économie et chercheur <i>Centre Lillois d'Etudes et Recherche en Sociologie et Économie Clersé, Université Lille1,</i>	53
Un nouveau modèle de développement territorial basé sur la culture dans les zones industrielles et à risque en Italie Rosalina GRUMO <i>Prof. de Géographie Département Lelia Université de Bari "Aldo Moro"</i>	78

Intégration de la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire et l'impact de la culture territoriale sur la concrétisation des projets de création d'entreprise- étude de cas de la wilaya de Guelma (Est Algérien) 89

Ouassila HAMDAOUI *Professeur en sciences de gestion, Université 8 Mai 1945, Guelma, Algérie*

Leila LERARI ep. BENSAADA *Maitre de conférences, Université 8 Mai 1945, Guelma- Algérie*

Innovation et territoire : d'une approche spatiale à l'approche cognitive de la proximité 105

Ahmed LAHLOU *Ingénieur d'état analyste, Responsable évaluation des projets de développement, Fonds d'Équipement Communal, Rabat, Maroc*

Hassan AZOUAOUI *Professeur habilité / Agrégé, CRMC, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc*

L'énergie, facteur territorial d'innovation ? 112

Livier VENNIN *Délégué EDF au Grand Paris*

Créativité, territoire créatif, créativité territoriale 114

Yvette LAZZERI *Enseignant-Chercheur, CNRS-AMU, Coordinatrice du livinglab T.créatif, Université Aix-Marseille, France*

Béatrice MESINI *Chercheur, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, CNRS / Université de Provence, France*

Incrémenter les démarches culturelles aux politiques sociales, une ambition pour renouveler les politiques territoriales ?

L'exemple d'une démarche d'innovation locale en territoire rural (Saint-Eloy-les-Mines, Puy-de-Dôme). 125

Laurent LELLI *Géographe, Directeur du centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand, Chercheur à l'UMR Territoires (Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAE, VetAgro Sup)*

Directeur de la Chaire partenariale Interactions (Innover dans les territoires et accompagner les transitions, Université de Montréal, Québec-Canada)

Le territoire de la ville de Mahdia, l'héritage et la création 144
Sonia MANSOUR *Maître assistant en technologie du Design Institut Supérieur d'Arts et Métiers de Mahdia, Université de Monastir, Monastir, Tunisie*

Tourismophobie en Espagne. Du *Barricidio* aux stratégies participatives de décroissance 172
Niccolò INCHES *Università degli Studi Niccolò Cusano Telematica Roma, Italie*

Territorialisation de la politique industrielle, facteur critique de la croissance économique à l'ère de l'innovation ouverte et du numérique 181
Nadia CHETTAB *Professeure d'économie Université Badji Mokhtar Annaba Algérie*

Emergence d'une métropole et pratique de la dérogation par rapport aux documents d'urbanisme : cas de Marrakech 209
Mohamed GHERIS *enseignant-chercheur à l'Université Caddi Ayyad, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Marrakech, Maroc.*

Des enjeux de gouvernance multiscale : Le rôle de l'ESS par et pour les territoires 218
Myriam MATRAY *Docteur en sciences économiques Chercheur associé CNRS - UMR 5600 EVS - Isthme Université de Lyon - Membre Comité scientifique ESS FI*
Jean-Philippe POULNOT *Responsable des partenaires politiques | Groupe Up Direction Communication, Affaires Publiques et Engagements Administrateur ESS FI*

Politiques de gouvernance (micro) régionale étude de cas : les « pays » et les « districts » roumains 240
Pompei COCEAN, Ana-Maria POP, Gheorghe-Gavrilă HOGNOGI, Lelia PAPP *Centre de Géographie Régionale, Faculté de Géographie, Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca, Roumanie*

Comment être publié dans les cahiers du CEDIMES ? 251

Présentation du rédacteur en chef invité

Marc RICHEVAUX

*Université du Littoral Côte d'Opale,
France*

marc.richevaux@yahoo.fr

Ingénieur de formation, Denis DHYVERT a travaillé pendant 11 ans dans le secteur privé avant d'intégrer un organisme consulaire basé en région Île-de-France. Au sein de cette structure, il a animé pendant 10 ans des équipes de conseil en stratégie, en innovation ou création d'entreprise, expertises qu'il a lui-même développées.

En 2001, au sein de la même entité, la responsabilité de créer et développer la Direction des études et de la prospective économique lui a été confiée. A ce titre, il a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques sectorielles au profit des filières industrielles régionales prioritaires et d'actions territorialisées multisectorielles, tant par des travaux d'analyse économique que par l'animation des groupes de travail prospectifs. Il a en particulier rédigé deux Livres Blancs (filière mécanique en Île-de-France et filière automobile dans l'Ouest francilien), plusieurs monographies sectorielles, une contribution à l'élaboration du schéma régional de développement économique de la région et a participé à la réflexion stratégique sur le développement économique de l'axe Paris-Seine-Normandie. L'ensemble de ces opérations a été conduit dans un cadre régional et européen.

Parallèlement, à partir de 1998, il a rejoint le corps enseignant de l'Université de Paris-Est Créteil au sein du DESS d'ingénierie technopolitaine puis du Master d'administration internationale de projets territoriaux. Dans ce cadre, il est également intervenu à plusieurs reprises dans les Rencontres Entreprises et Territoires, organisées par les étudiants du Master.

Très récemment, il a fait une communication à la Journée d'étude organisée par Le Groupe de Recherches sur les Territoires et L'Entrepreneuriat et le Centre Marocain de la Recherche et des Etudes Territoriales sur le thème : « Saisir les villes : Une porte d'entrée par le savoir et la formation économique ? », en présentant une réflexion intitulée : « Quels outils de mesure pour la qualité de vie urbaine ? ».

Entre 2007 et 2011, il a également contribué à la relance d'une entreprise des traitements de déchets, créée sous le statut d'entreprise sociale et solidaire. Depuis cette période, l'entreprise a augmenté emplois et chiffres d'affaires de façon significative.

Il est membre fondateur et Président du CEDITER (CEDIMES Territoires, structure de recherche et réseau pluridisciplinaire associé au CEDIMES) depuis février 2020.

Editorial

Rosalina Grumo

*Prof. de Géographie,
Université de Bari Aldo Moro
(Italie)*

rosalina.grumo@uniba.it

François Durand,

membre du CEDITER

Denis DHYVERT

*Président du CEDITER
Rédacteur en chef invité
de ce numéro des cahiers du cedimes*

denis.dhyvert@cediter.eu

Le CEDITER est un réseau international, pluridisciplinaire et francophone de recherche territoriale qui a été créé en 2011 pour promouvoir une approche systémique du développement territorial et pour privilégier une recherche tournée vers l'action en encourageant le dialogue entre approche conceptuelle et approche de terrain.

Dans cet esprit, les deux journées de Rencontres qu'il a organisées les 4 et 5 décembre 2018 à Nogent-sur-Marne ont été consacrées à des échanges autour de 2 thématiques transversales : « Les nouvelles identités territoriales », déclinées en « Mobilité, multi-appartenance et identité territoriale » et « Travail et identité territoriale » (Tables rondes 1 et 2) ; suivies par les « Interactions entre innovation et territoire » avec un éclairage sur « Le territoire, nouveau facteur de production ? » et « Les sources de la créativité sont-elles au centre ou à la périphérie ? » (Tables rondes 3 et 4) et complétées par « Les stratégies politiques possibles » avec 2 sous-thèmes : « Métropolisation et territoires périphériques » et « Gouvernance multi-scalaire et territoire » comme sujets d'étude (Tables rondes 5 et 6).

Nombreuses étaient les idées et certaines sont résumées ci-dessous, en rapport avec les contributions présentées. En préambule, il faut souligner que la méthodologie utilisée pour l'animation des tables rondes a été très appréciée. En effet, au-delà de la simple présentation des contributions par leurs auteurs (préalablement diffusée aux participants), le souhait était de donner du temps aux débats, car une communication partagée est plus directe et immédiate et répond avant tout aux objectifs que les Rencontres avaient sur l'opérativité plutôt que sur la seule approche théorique des problèmes.

C'est en partie dans ce but que les échanges des différentes tables rondes ont été enrichis par des témoignages d'acteurs des territoires :

- *Franck CHAIGNEAU*, Expert Développement rural, Caisse des Dépôts
- *Philippe CLERC*, Conseiller expert en prospective à CCI France, Président de l'Association Internationale Francophone de l'Intelligence économique
- *Isabelle LAUDIER*, Responsable de l'Institut CDC pour la Recherche de la Caisse des dépôts
- *Jean-René MOREAU*, expert territorial Européen, Ancien Directeur Général des Services de La Région Ouest-Provence
- *Jacques Jean-Paul MARTIN*, Maire de Nogent-sur-Marne, Président de Paris-Est Marne et Bois, France
- *Hamid TEMMAR*, Ancien Ministre et Doyen honoraire de la Faculté de Sciences Économiques d'Alger, Algérie

1^{ère} thématique : les nouvelles identités territoriales

Dans la **première Table ronde**, Petros Petsimeris (Rapporteur) lance un défi lorsqu'il pose au sujet du concept d'identité territoriale, qui est le thème principal, la question de savoir si on peut parler de la présence d'une identité territoriale, en focalisant l'attention sur sa complexité et soutenant les références des différents points de vue méthodologiques. Comment, se demande-t-on, les concepts clés (espace, lieu, territoire) doivent s'affranchir du schématisme pour une réélaboration nécessaire qui tient compte du processus de mondialisation et de la révolution numérique et s'articule en deux autres sous-thèmes (Mobilité et Travail) ?

Parmi les contributions présentées (Tables rondes 1 et 2), **Anne Marie Laulan "Territoires et mondialisation"** insiste sur le fait que le retour au territoire s'inscrit dans une tentative de concilier mouvement et stabilité, identité et changement. Au-delà de l'individualisme exacerbé, la famille « électronique » et les milliers d'amis des réseaux sociaux tentent de reconstituer l'univers affectif des plaisirs partagés, au mépris des distances physiques. Elle pose ainsi également la question de l'importance de la distance physique et encore plus de la distance fonctionnelle.

Pour sa part, **Marianna Bové**, traitant du sujet « **Le processus d'intégration européenne entre global et local : régions, systèmes territoriaux et modèles urbains** », nous invite à une réflexion sur la notion de système territorial, dans un monde globalisé mais hétérogène. Ensemble de ressources, de relations, interactions et réseaux, il peut représenter l'entité idéale pour l'affirmation d'un pays. Appréhendé à l'échelle régionale, le système territorial devient le référent institutionnel pour la construction de réseaux entre la même région, avec les systèmes locaux inclus, et le Monde. De plus, les communautés locales qui composent, avec leur diversité, les centres urbains européens, constituent la base sur laquelle construire une identité commune, pour ajouter et renforcer la solidarité et les valeurs communes. Sa contribution met en évidence ces études et ces expériences et offre une réflexion sur le processus d'intégration européenne entre global et local.

Niccolò Inches, « **Tourisme durable au Maroc: Stratégies nationales et modèles solidaires locaux** », concentre son intervention sur les effets positifs et négatifs de la mondialisation et sur les stratégies et les interventions mises en place par le Maroc en matière de tourisme durable, entraînant des interventions. Le défi du Royaume sur le long terme, une fois le volet écologiste pleinement encadré dans le circuit des politiques publiques, va donc dans le sens d'une harmonisation des tendances localistes - émanant des initiatives de tourisme éthique autour des territoires ruraux ou périphériques – avec l'incontournable ouverture à l'international. Le Maroc étant en quête d'une dimension globale pour laquelle s'impose toujours une politique de mise en valeur des régions les plus convoitées et par conséquent les plus rentables. Il y a donc de nouveaux chemins empruntés, mais on peut se demander à quel point le niveau local peut affecter les stratégies centrales et combien les réseaux associatifs comptent pour transmettre un modèle de développement différent.

Giulia Vincenti avec « **La question des montagnes italiennes. Repenser le rôle de l'Apennin à travers les spécificités de son territoire : les monastères bénédictins de Subiaco** » se concentre sur les zones périphériques et marginales, en particulier sur les zones de montagne. Malgré l'importance des problèmes liés à des questions telles que l'exclusion, le dépeuplement, le développement durable et les liens avec les plaines, la montagne italienne tient un rôle décisif tant du point de vue

de la valorisation identitaire que de celui du renouvellement territorial. La contribution indique une possibilité de développement local en s'appuyant sur l'industrie du papier et sur les effets induits et de réseaux. Mais, pour ces territoires, la création d'un réseau caractérisé par la présence de centres de production du papier semble seulement envisageable, avec pour optique la relance des systèmes locaux et la création de nouveaux liens capables de restituer cohésion et centralité aux territoires en question. Une réflexion pourrait être d'évaluer s'il existe réellement une cabine de pilotage et une approche systémique pour le développement.

2^e thématique : les interactions entre innovation et territoire

Dans ce deuxième thème (Tables rondes 3 et 4), l'accent est mis sur les « Interactions entre innovation et territoire » en posant la question d'un territoire qui n'est pas seulement un lieu de production et de consommation et d'échange, mais qui a sa propre raison d'être pour proposer des modèles de développement alternatifs davantage liés à la vocation du territoire et de la créativité en tant que facteur d'identification à la fois au centre et à la périphérie.

Avec Nadia Chettab (Rapporteur), la présentation des contributions commence avec **Younes Ferdj et Abdelkader Hamadi « Processus du développement territorial par les Clusters en Algérie – Étude de cas : le Cluster Biotech de Sidi-Abdellah (Alger) »**. La contribution pose les questions suivantes : est-ce que les clusters constituent des outils de développement territorial ? Comment les clusters contribuent-ils au développement territorial ? Les clusters semblent constituer des leviers et des moteurs qui tirent les territoires par leurs impacts positifs sur la productivité et l'innovation, le développement des infrastructures physiques, sociales et culturelles, sans négliger leur rôle dans l'élévation du taux de création d'emploi. L'agglomération et la spécificité, la localisation géographique, les relations d'organisation entre entreprises sont des facteurs importants pour le développement des petites et moyennes entreprises. Mais on peut s'interroger sur les territoires d'excellence et d'innovation, sur l'intensité de la contextualisation de ces réalités en Algérie et sur le rôle qu'elles jouent dans le développement général du pays.

La contribution de **Rosalina Grumo « Un nouveau modèle de développement territorial basé sur la culture dans les zones industrielles et à risque en Italie »** soulève quelques questions sur les rapports entre le territoire et une conception du développement territorial, en renversant et modifiant radicalement la perspective

tout en y insérant l'importance des vocations culturelles et environnementales. Ces dernières peuvent fonctionner comme un guide dans certaines situations où le modèle industriel, en particulier l'industrie lourde et son impact sur les territoires, a imposé un changement et une innovation dans les processus de reconversion menés aux niveaux national et international. Le cas de Tarente (Italie) comme paradigme de contradictions explique comment la ville peut modifier son modèle de développement en matière de culture et d'attractivité, à partir de quelques propositions à inscrire dans un Plan stratégique où le patrimoine industriel (qui représente une culture industrielle) et le patrimoine culturel historique se mêlent. Mais le processus semble très complexe car est nécessaire une unique proposition coordonnée entre le monde institutionnel et productif, les opérateurs culturels et les citoyens. Le scénario est conditionné par la question du sud de l'Italie, qui cherche toujours une perspective constructive et alternative qui valorise tous ses potentiels liés au capital humain et territorial.

Ahmed Lahlou et Hassan Azouaoui nous proposent un autre regard en présentant comme sujet: « **Innovation et territoire : d'une approche spatiale à l'approche cognitive de la proximité** ». Ils suggèrent une représentation dynamique de la relation entre le territoire et l'innovation, en analysant le rôle et la nature de la proximité dans le processus de transfert de connaissances et le potentiel d'innovation des entreprises. En effet, au-delà de la proximité spatiale (géographique), les réseaux d'innovation peuvent s'appuyer sur d'autres formes de proximité que sont la proximité cognitive et la proximité organisationnelle des entités impliquées dans les processus d'innovation.

Ouassila Hamdaoui et Leila Lerari abordent un autre aspect de la démarche d'innovation en interpellant le rôle de « **l'intégration de la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire et l'impact de la culture territoriale sur la concrétisation des projets de création d'entreprise- étude de cas de la wilaya de Guelma (Est Algérien)** ». Elles soulignent que la création et la pérennité des entreprises dépend de plusieurs facteurs et dispositifs dont ceux de l'intégration de la culture entrepreneuriale par la formation à la population des étudiants de l'université. Cette intégration peut se faire selon deux approches: la création d'un environnement socio-culturel motivant et l'inculcation d'une culture entrepreneuriale dans le cadre du cursus universitaire. Afin d'évaluer la pertinence et l'impact de ces démarches, les auteures étudient les facteurs sociaux-culturels (attitudes et comportements) qui motivent les jeunes étudiants de l'université de Guelma à concrétiser leurs projets de création d'entreprises et les localiser dans la wilaya de Guelma.

Avec **Livier Vennin « L'énergie, facteur territorial d'innovation ? »**, on plonge dans l'histoire énergétique des territoires, on découvre des interactions qui pourraient inspirer une refondation de l'équation territoriale. Sans forêts alentour, les villes n'auraient pu se chauffer, cuire le pain, blanchir les linges avant l'avènement du charbon. Sans fleuves, les ressources énergétiques n'auraient pu être distribuées sur grande distance. Des lignes de chemins de fer ont été construites pour apporter l'énergie-bois en ville, puis elles ont servi, le long de leur tracé, à acheminer l'électricité sur longue distance dans les villes, etc. En quoi la culture peut-elle aider chacun à redécouvrir les nécessités de sa propre contingence envers la nature, la matière, l'énergie ?

Sur le rôle spécifique de la créativité, **Yvette Lazzeri et Béatrice Musini « Créativité, territoire créatif, créativité territoriale »**, en plus d'une évaluation en termes méthodologiques et d'application, définissent une carte mentale sur les marqueurs de la créativité territoriale en termes de Déterminants (Jaillissement, Processus créatif de projet et Déploiement au territoire) avec des Composants et Sous composants respectifs. La réflexion sur les territoires créatifs est donc indissociable d'une approche renouvelée des ressources afin de saisir la diversité des intentionnalités d'acteurs qui caractérise le développement territorial par les proximités qui les sous-tendent.

Laurent Lelli avec « **Incrémenter les démarches culturelles aux politiques sociales, une ambition pour renouveler les politiques territoriales ? L'exemple d'une démarche d'innovation locale en territoire rural (Saint Eloy les Mines, Puy de Dome)** » met en évidence un exemple de mise en valeur et de politiques sociales et culturelles à Saint Eloy les Mines, une zone rurale proche d'une métropole (Clermont Ferrand), avec un projet associant le Conseil départemental et la création de la MSAP (Maison de Service Au Public), qui préfigure une transition du bassin industriel (industrie du charbon) vers le territoire d'expérimentation publique, soulignant les difficultés en matière de sensibilisation (animation), de participation des habitants, mais aussi de définition de politiques publiques réorientées selon différents modèles.

Sonia Mansour « Le territoire de la ville de Madia, l'héritage et la création » ferme le premier jour des travaux. La contribution porte sur le potentiel culturel de la ville et sa pertinence en termes d'organisation d'événements. L'auteur articule sa contribution pour réfléchir sur les formes d'action et la mise en espace de l'héritage, sur les modalités d'utilisation et d'investissement du territoire, les usages

transformés des espaces qui modifient le territoire patrimonial de la ville et, enfin, sur la manière dont les artistes vivent la spécificité particulière des lieux.

3^e thématique : les stratégies politiques possibles

Dans la troisième thématique, « Les stratégies politiques possibles » (Rapporteur Kamel Ghazouani et Fiorenzo Ferlino) (Tables Rondes 5 et 6) viennent identifier des approches stratégiques et politiques possibles face aux problèmes traités et dans le respect des différents contextes en termes de rééquilibrage entre le Nord et le Sud, le centre et la périphérie et en termes d'articulation des politiques locales, nationales et supranationales. Dans ce cas également, les contributions présentées fournissent des idées intéressantes pour la réflexion et le débat.

En particulier **Niccolò Inches « Espagne: Tourismophobie et perspectives de décroissance urbaine »** souligne un modèle de tourisme mature et postindustriel qui, en particulier à Barcelone, fait référence à un phénomène local de tourisme phobique, un sentiment de rejet des flux touristiques dans des endroits qui connaissent une situation de saturation et de tourisme de masse, pour lesquels est souhaité un modèle de gestion touristique, socialement responsable, et une diminution du tourisme de masse.

Alexandre-Camélia POTRA « Politiques européennes pour le développement local et supra-local- Etude de cas: Initiatives communautaires roumaines de type LEADER » étend l'Initiative communautaire (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rural) dans les réflexions sur le cas spécifique de la Roumanie, qui pose toutefois des questions sur les différents niveaux de développement, de haut en bas et de bas en haut, qui doivent interagir pour surmonter les inégalités au moyen de modèles axés sur les politiques de marque, de promotion des ressources des lieux par la participation au développement. L'initiative en question joue depuis des décennies (également en Italie) un rôle de premier plan dans les zones rurales et marginales; elle est pleinement incluse dans les Plans de Développement Rural pour soutenir l'aspect de la multifonctionnalité de la campagne et la transition du concept d'agriculture vers le rural où l'attention est non seulement accordée à l'aspect de la production mais aussi à la conservation des valeurs et de la culture rurale qui peuvent étendre les activités à mener à la campagne et produire donc le repeuplement.

Sur le plan de la gouvernance, **Nadia CHETTAB « Territorialisation de la politique industrielle, la trame structurante manquante de la diversification du tissu industriel et de la croissance inclusive en Algérie »** souligne que la coordination des politiques publiques et de la politique industrielle au niveau local n'est ni structurante ni optimale. L'implication du territoire dans le développement économique reste minimale. La politique industrielle, ce qui s'est traduite par une

absence évidente d'appréciation des vrais moteurs de croissance et des réelles opportunités d'action qu'offre le territoire. Par ailleurs, il est désormais indispensable de compléter et d'équilibrer l'approche Top-down représentée par l'application uniforme de règles sur l'ensemble de l'économie par une politique Bottom-up intégrée spatialement, multisectorielle, prenant en charge les spécificités et les caractéristiques des territoires. Cette inversion de la démarche est la source même de la création de valeur ajoutée locale qui contribue aux efforts de développement du niveau national.

Mohamed Gheris « Emergence d'une métropole et pratique de la dérogation par rapport aux documents d'urbanisme : cas de Marrakech » expose qu'en vue de dynamiser le secteur de l'investissement au Maroc, les pouvoirs publics ont concentré leurs efforts, ces deux dernières décennies, sur la mise en place d'une multitude d'outils et d'instruments d'aide directe ou indirecte. Etant donné d'une part, le fort taux d'urbanisation, le faible taux de couverture en documents d'urbanisme, l'inadéquation des documents d'urbanisme à la dynamique urbaine que connaît le Royaume et à la cadence de développement enregistrée dans plusieurs secteurs vitaux liés à l'offre d'investissement, et, d'autre part, le nombre considérable de projets d'investissement en souffrance et l'absence de structures administratives chargées d'orienter et d'encadrer les investisseurs, une nouvelle politique urbaine a été instaurée visant de confirmer le rôle de l'urbanisme en tant que générateur de dynamique économique et sociale. Donc on peut parler d'une organisation qui manque de coordination et qui a créée des dysfonctionnements entre aménagement national et niveau local, sur les effets induits, sur le développement local et sur la richesse en général par manque d'une vision systémique.

Myriam MATRAY et Jean-Philippe POULNOT « Des enjeux de gouvernance multi scalaire : le rôle de l'économie sociale et solidaire par et pour les territoires » soulignent l'intrication entre objectifs supranationaux et internationaux et transversalité de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui donne la capacité de mettre en œuvre des solutions et innovations sociales au plus proche des territoires dans une logique de coopérations inter acteurs. A partir de la loi française relative à l'ESS de 2014, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), outils de l'ingénierie territoriale, sont un enjeu pour le renforcement de la gouvernance multiscale par et pour le territoire. Cette communication met en évidence une des représentations de gouvernance multiscale territoriale, portée par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), à travers le prisme des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), une des nouvelles formes d'innovation d'ingénierie territoriale. L'ESS pour et par les territoires pourrait être un levier de cette articulation / gouvernance multi-scalaire.

Pompei Cocean, Ana-Maria Pop, Gheorghe-Gavrilă Hognogi, Lelia Papp « Politiques de gouvernance (micro)régionale. Etude de cas: les «pays et les « districts » roumains » abordent la thématique des districts, à travers le schéma sur les différentes formes d'organisation de la production localisée (district industriel,

système de production local, technopôle, cluster, pôle de compétitivité, pôle territorial de coopération économique). La région, qu'il s'agisse de la région de développement (équivalent du NUTS 2) ou d'une microrégion (une possible équivalent du LAU 1) demeure le pilier essentiel de tout processus de gouvernance européenne, grâce à laquelle on peut implémenter des projets locaux qui s'inscrivent dans les politiques européennes du développement territorial. A l'heure actuelle, il n'y a pas encore de politique cohérente sur la façon d'aborder les territoires de projets roumains comme entités viables pour certaines actions de planification territoriale, la création des structures artificielles sans aucune fonctionnalité réelle étant toujours encouragée. Par ailleurs, la prise en compte des critères identitaires et fonctionnels a donné naissance aux découpages territoriaux tels « pays » et « districts » qui peuvent non seulement accomplir la fonction d'une unité statistique mais également assumer un rôle administratif (LAU 1). Vu les territoires qui s'articulent le mieux possible avec le monde contemporain (zones métropolitaines, formes d'associations intercommunautaires, pôles de croissance etc.), il reste encore le questionnement sur la viabilité de certaines structures d'organisation administrative. Pour la Roumanie c'est toujours le cas de la présence des départements qui dans leur forme actuelle amplifient les décalages socio-économiques déjà existants.

Considérations générales

Les contributions présentées et les débats révèlent une réorientation des thèmes indiqués (identité, territoire, innovation, modèle centre-périphérie, local et global, zones centrales et zones marginales, vocations territoriales, participation et partage, inégalités, politiques centrales et décentralisation) et une plus grande attention est accordée aux besoins des résidents, aux choix politiques qui tiennent compte de la qualité de l'environnement et de la vie grâce à la mise en œuvre de projets et d'investissements dans lesquels tous les niveaux intéressés sont en mesure de se coordonner dans un système vertueux. La référence structurelle et méthodologique aux approches des différentes écoles indique la présence d'un patrimoine sur lequel nous pouvons nous appuyer pour développer des compétences participatives et promouvoir le respect de la culture de la diversité, la transparence et la responsabilité, en développant la culture de networking au sein des communautés, d'innovation, de qualité de vie et de services, comprenant: ressources culturelles et naturelles, créativité territoriale et capital humain, capital social, patrimoine culturel (historique, artistique, monumental, architectural, etc.), savoirs locaux et commerciaux, patrimoine des entreprises, des ressources humaines d'excellence, des lieux où nous produisons et mettons en pratique le savoir, la science et la recherche, les valeurs, les traditions et la créativité. Il semblerait donc que ce soit une référence indirecte au capital territorial. En fait, c'est le capital territorial qui détermine la capacité concurrentielle des régions. La définition de celui-ci met en évidence le rôle de certaines composantes intangibles telles que les spécificités institutionnelles, le

capital cognitif, les milieux, les effets de proximité, l'environnement innovant et le capital relationnel. Ce pourrait être une grille de référence dans laquelle insérer tout ce qui a été présenté et qui pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure dans les Rencontres suivantes.

Quasiment toutes les contributions ont fait référence à ces dynamiques contradictoires entre Top-Down et Bottom-Up. Les exemples présentés montrent qu'il est difficile d'aller du premier au second et de trouver un équilibre entre les deux. Mais le passage au monde du numérique, des réseaux, du savoir libre et des Fab Lab, permet aux territoires et à leurs acteurs de court-circuiter l'Etat, de s'adresser directement à la mondialisation. Comment l'Etat peut-il partager le pouvoir ? Quelle décentralisation ou quelle déconcentration construire ?

La mondialisation des territoires semble en effet prendre une dimension incontournable, comme la plupart des interventions l'ont illustré. Par exemple, il a été fait état de territoires « aveugles » pour évoquer les territoires qui n'ont pas de vision stratégique, qui ne voient pas, ni ne prennent en compte leur zone d'influence, qui restent prisonnier de leur schéma directeur. Il a également été montré comment les territoires (les villes) sont nés au carrefour des flux d'énergie, de réseaux de transport ...et comment aujourd'hui, ils oublient leur origine (ou la cache) et voudraient s'en libérer (« le vent picard doit revenir aux picards »). Même l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'ouvre sur le monde par la diffusion de son modèle, mettant en avant sa partie coopérative, mutualiste, voire bancaire et sa proximité avec les ODD.

La question peut ainsi être posée d'une définition nouvelle et pertinente d'un territoire, qui dépasse les définitions connues et largement évoquées pendant ces Rencontres. Dans cet esprit la notion de « conversion » des territoires utilisée par l'un des intervenants paraît plus réaliste et porteuse que celle « d'invention » des territoires. On peut voir dans cette notion de conversion une double signification : d'une part, convertir les flux venus du dehors, leur re-donner sens en tenant compte de l'histoire, des ressources et des pouvoirs de ce territoire ; d'autre part, en référence à Jacques Berque et à son concept de « conversion modale », réactiver les échanges entre la base naturelle, l'histoire, les pratiques économiques, la conscience politique, le sens et les valeurs qui peuvent se dégager de l'ensemble, mais aussi les signes et les symboles (le langage) qui s'élaborent pour dire cet ensemble.

Cette nouvelle donne, et cela aussi transparaît dans certaines contributions, est (sera) le résultat d'un rapport de force entre les acteurs locaux (collectivités, démocratie participative, acteurs économiques...), en sachant qu'une des dimensions essentielles de ces « conversions » est le temps.

LE PROCESSUS D'INTÉGRATION EUROPÉENNE ENTRE GLOBAL ET LOCAL : RÉGIONS, SYSTÈMES TERRITORIAUX ET MODÈLES URBAINS

Marianna Bove

Doctorat de recherche,
Université Niccolò Cusano,
Roma,
Italie

marianna.bove@unicusano.it, mariannabove@libero.it

Résumé

Dans un monde de plus en plus mondialisé, tous les pays n'ont pas les mêmes conditions économiques et sociales pour faire face à la concurrence sur un pied d'égalité. Dans ce contexte, le système territorial, en tant qu'ensemble de ressources, de relations, interactions et réseaux, a pleinement commencé à souligner les caractéristiques du développement économique, en représentant, dans sa petite dimension, l'entité idéale pour l'affirmation d'un pays. Dans la construction de longs réseaux entre les systèmes territoriaux locaux, le système de la région devient le référent institutionnel pour la construction de réseaux entre la même région, avec les systèmes locaux inclus, et le monde. Cependant, dans le projet contemporain de déterritorialisation / reterritorialisation, les acteurs principaux sont, en particulier, les systèmes urbains: les villes sont favorisées par la présence d'une pluralité de sujets actifs locaux, par un milieu que les stratifications historiques ont rendu particulièrement riche en infrastructures, les ressources culturelles et les institutions civiles et ils peuvent garantir une gouvernance capable de gérer les problèmes mondiaux à l'échelle locale, en termes de taille et de nature. En particulier, les systèmes urbains européens se développent à travers un réseau reliant certaines grandes régions aux principales métropoles présentes dans l'Union Européenne. L'hétérogénéité des expériences de développement des métropoles européennes peut représenter un facteur stratégique important en termes d'intégration de l'UE, où les meilleures pratiques, développées dans le contexte urbain, peuvent être la base de leur partage, dans les expériences d'interaction présentes et futures. De plus, les communautés locales qui constituent, avec leur diversité, les centres urbains européens constituent la base sur laquelle construire une identité commune, pour ajouter et renforcer la solidarité et les valeurs communes. Cette contribution mettra en évidence ces études et ces expériences, en offrant une réflexion sur le processus d'intégration européenne entre global et local. Les centres urbains pourraient devenir un repère pour les expérimentations et assurer des solutions pour le reste des territoires partageant les mêmes enjeux critiques.

Mots-clés

Mondialisation, intégration européenne, régions, modèles urbains

Abstract

In the more and more globalized world, all countries have no same economic and social conditions to face up competition on an equal footing. In this context, the territorial system, as group of resources, of relations, correlations and networks, entirely began underlining the characteristics of economic development, by representing ideal entity, in its small dimension, for the affirmation of a country. In the building of long networks between local territorial systems, the system of the region becomes the institutional referent for the building of networks between the same region, with the local included systems and the world. However, in contemporary plan of “unterritorialization” / “reterritorialization”, the main actors are, especially, the urban systems : cities are favoured by the presence of a multiplicity of local active subjects, by a middle which historical stratifications made particularly rich in facilities, cultural resources and civil institutions and they can guarantee a governance capable of managing worldwide problems in the local ladder, in terms of size and of nature. Especially, the European urban systems develop across a network linking up some big regions with the present main metropolises in the European Union. The heterogeneity of the experiments of development of the European metropolises can represent a strategical factor mattering in terms of integration of the EU, where the best practices, developed in urban context, can be the base of their distribution, in the present and future experiments of correlation. Besides, the local communities which make up, with their diversity, the European urban centres constitute the base on which to construct a common identity, to add and to reinforce solidarity and shared values. This contribution will highlight these studies and these experiments, by giving a reflexion on the process of European integration between global and local. The urban centres could become a landmark for experimentation and assure solutions for the rest of territories sharing the same critical stakes.

Key-words

Globalisation, European integration, regions, urban models

Classification JEL

O 18

I. Cadre théorique de référence, méthodologie et buts de la recherche

Le concept de mondialisation a été de plus en plus utilisé dans les débats publics, politique-idéologiques et économiques avec des contenus si variés qui ont complètement vidé sa signification (Le Galès, 2002). La mondialisation comporte des nombreuses dimensions, liées, avant tout, à la complexité des relations qui se développent à une échelle géographique, en allant du local au, comme le suggère le terme, global. Il n’y a aucun doute que la dimension économique de la mondialisation a revêtu, au fil des années, des caractéristiques perturbatrices qui ont été telles qu’elle a envahi les autres sphères : la libéralisation des biens et du capital a créé, au cours des dernières décennies, toute une série d’avantages et de désavantages pour les pays concernés, dont les économistes et les universitaires ont débattu pendant un certain temps. Les économistes, en particulier, se sont montrés

d'accord sur la théorie des avantages comparatifs, élaborée par David Ricardo, selon laquelle le commerce international serait bénéfique pour tous les pays qui le pratiquent: l'ouverture des marchés permet, en fait, la spécialisation dans des productions dans lesquelles il existe un avantage comparatif par rapport aux autres, entraînant une augmentation de la productivité moyenne, la baisse des coûts des biens et, enfin, la possibilité d'obtenir les produits que d'autres peuvent produire à des prix inférieurs¹. Et, de fait, l'histoire économique semble s'accorder avec la théorie de Ricardo, car les statistiques montrent que les périodes d'ouverture des marchés ont été caractérisées par la croissance des pays qui se sont concentrés sur le commerce international de biens et de services. Cependant, la dernière vague de mondialisation² a apporté des nouvelles qui ont en quelque sorte réduit l'optimisme ricardien : la libéralisation des mouvements de capitaux et la financiarisation de l'économie, qui ont rendu les plus fortes économies de la planète interdépendantes et instables, ainsi que la diffusion d'Internet et des nouveaux médias, qui ont facilité une série d'illégalités et de pratiques commerciales déloyales, ne sont que deux des conséquences citées. En fait, la mondialisation est aussi et avant tout un phénomène social et culturel, qui doit être mis en relation avec la multiplicité des aspects, caractéristiques, dimensions acquises par les sociétés contemporaines et, avec elles, par la diversité de la population qui les compose.

En ce sens, la troisième et dernière vague a apporté un élément supplémentaire, qui mérite d'être analysé plus en détail : l'explosion des flux migratoires, alimentée par les guerres civiles, mais aussi par l'observation du bien-être occidental, est devenue, ces dernières années, un phénomène alarmant et très controversé, en particulier en Europe, où, d'une part, on cherche à contenir, gérer et répartir les arrivées et la libre circulation des personnes garanties par Schengen, mais, d'autre part, l'intégration est imaginée aujourd'hui, par la Commission européenne, comme un processus qui doit nécessairement aller de pair avec le renforcement de la diversité locale.

La circulation des personnes, des idées, des informations, des images, des styles et des modes a induit un changement rapide de cultures avec des conséquences différentes selon les zones géographiques concernées, allant de l'homologation aux phénomènes d'hybridation, dans un complexe de la pluralité, diversité et plus précisément réalités multi-ethniques et multi-appartenances. En outre, comme souligné par nombreuses parties, dans ce contexte mondialisé, le rôle de l'État national a changé de la même manière, en étant trop important pour répondre de manière adéquate aux demandes découlant des situations locales et, d'une autre

¹ Voir Ricardo D., *The Principles of Political Economy and Taxation*, New York, Dover Publications, 2004.

² Thomas Friedman a identifié trois phases de la mondialisation: la première, qui a débuté avec la découverte du Nouveau Monde et elle est terminée en 1800, avait pour moteur le vent et la vapeur; le second, du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, a été caractérisé par l'émergence de marchés mondiaux et de multinationales; la troisième vague a débuté dans la période d'après-guerre et elle s'est accélérée au cours des dernières décennies, nivelant le terrain de jeu sur lequel les sociétés transnationales, les entreprises et les individus du monde entier se rencontrent / s'affrontent (voir Friedman TL., *The world is flat*, New York, Farrar, Straus et Giroux, 2005).

manière, trop petit pour avoir un poids comparé aux grands acteurs économiques et aux autres facteurs supranationaux¹. Dans ce contexte, il semble, donc, normal de réévaluer la construction de l'espace européen à partir des systèmes locaux. En effet, le territoire a pleinement souligné les caractéristiques du développement économique, politique, social et culturel, en retrouvant dans sa petite dimension l'entité idéale pour garantir l'affirmation de tout un pays. Les mêmes processus de mondialisation ne semblent pas influencer sur l'importance renouvelée des facteurs territoriaux : la récupération de certaines zones et, surtout, la recherche de nouvelles relations territoriales sur une base élargie semblent confirmer cette tendance depuis un certain temps. Il en résulte une évolution du concept de mondialisation, qui passe d'une concurrence entre grandes entreprises à une concurrence entre systèmes de réseau. La capacité des systèmes locaux à combiner leurs ressources stratégiques pour créer de la compétitivité, en vue d'un positionnement plus favorable dans les processus de réorganisation territoriale, est nécessaire. En ce sens, il est évident que les systèmes locaux peuvent devenir des unités stratégiques dans le système de développement.

Dans ce contexte, la conception de la communauté locale semble également modifiée : les sujets, initialement unis par le partage d'un lieu ou d'un travail, s'ouvrent vers des directions de références supra-locales ou, mieux, globales. Consciente de cette tendance, l'Union européenne a, comme prévu, défini une politique sensible au potentiel des systèmes locaux, en élaborant des instruments de soutien spécifiques. Ces dernières années, un phénomène alarmant et très controversé, en particulier en Europe, où nous essayons d'une part de contenir, gérer et distribuer les arrivées et la libre circulation des personnes garanties par Schengen, d'autre part, l'intégration est envisagée aujourd'hui par la Commission européenne en tant que processus qui doit nécessairement aller de pair avec le renforcement de la diversité locale. Dans le domaine des politiques de développement local, un rôle fondamental est réservé aux processus et pratiques innovants qui se sont développés au sein de la Communauté. En fait, le thème délicat des longs réseaux a sa propre propriété dans le gouvernement de la région ; par conséquent, penser à des stratégies de renforcement et de collaboration avec d'autres systèmes territoriaux locaux sans se référer à la stratégie régionale serait une grave erreur.

Dans la construction de longs réseaux entre systèmes territoriaux locaux, la région joue donc un rôle fondamental car elle guide, accompagne et favorise les formes d'internationalisation. En effet, dans le processus d'internationalisation, les régions sont précisément un instrument du programme politique, social et économique défini par l'UE, qui ne se limite pas à renforcer un simple projet d'exportation régionale, mais cherche plutôt à apporter d'importants éléments d'enrichissement culturels, mais aussi économiques, dans les politiques locales grâce à une interaction forte

¹ Le sociologue américain Daniel Bell, au milieu des années Soixante-Dix, considérait que le petit État-nation était confronté aux défis des sociétés avancées et des grandes sociétés industrielles pour répondre aux besoins des citoyens (voir Bell D., *The Coming of Post-Industrial Society : A Venture In Social Forecasting*., London, Penguin, 1976).

"entre les agendas régionaux et la dynamique économique et culturelle du reste de la planète" (Bassolino, 2001). Le système régional est donc la référence institutionnelle, politique et économique qui a en charge la construction des réseaux entre le système régional, avec les systèmes locaux inclus, et le reste du monde, mais dans ce contexte, le rôle de la ville, qui est au centre d'une tension dialectique entre global et local, évolue également comme élément central par rapport à la région, le système local, l'État national et, encore une fois, les réalités supranationales.

Ainsi, dans le contexte urbain, il y a les problèmes typiques des villes modernes, tels que la pauvreté et le chômage, mais aussi les défis de la contemporanéité postmoderne, tels que l'intégration sociale et la protection de l'environnement. Pour cette raison, de nombreuses villes sont confrontées, à une échelle supra-locale ou supranationale, parfois sous forme de coopération et, en d'autres occasions, de concurrence. Cette étude se concentrera donc sur la dimension locale européenne et sa vocation globale, en analysant l'élément du territoire en tant que partie intégrante du système local, dans sa dimension géographique et spatiale, dans ses formes institutionnelles intermédiaires à travers la région et enfin et surtout, dans l'ensemble des relations, dans lesquelles il est structuré, qui au mieux s'expriment par leur complexité et leur dynamisme dans les villes. En comparant notamment les réalités urbaines européennes, l'intention est de mieux comprendre les complexités qui les caractérisent sur les plans économique, institutionnel et surtout relationnel, en essayant de mettre en évidence, grâce aux différences qui les distinguent, s'il est possible de parvenir à une identité européenne commune.

II. Le processus d'intégration de l'Europe entre global et local : systèmes locaux, réseaux et régions

Dans un monde toujours plus globalisé, tous les territoires n'ont pas tous enregistré les mêmes conditions économiques et sociales pour pouvoir faire face à la concurrence sur un plan d'égalité. La dimension locale, identifiée depuis plus de vingt ans comme le moteur du développement national et communautaire, utilise des facteurs spécifiques aux différentes échelles régionales qui, ensemble, tendent à garantir le bien-être général. Le développement, compris comme une complexité croissante (Conti, 1996), est en fait généré à partir de facteurs endogènes ou, mieux, durables, de facteurs internes, provenant du territoire dans une logique d'avenir et de pérennité (Mariotti, 2012) ; par conséquent, ce processus a un impact très profond et profondément enraciné, en particulier dans le tissu urbain. Le lien vers le contexte local produit une prise de conscience généralisée des possibilités de développement endogène et une plus grande circulation du savoir-faire, facilitée précisément par la proximité des relations sociales. Ces éléments permettent de tracer des voies de développement plus durables car ils permettent une plus grande redistribution de la richesse, ainsi qu'une plus grande implication des sujets dans la protection des intérêts internes de la communauté locale. Dans le même temps, toutefois, le réseau mondial et les politiques européennes, en particulier régionales, sont indispensables au développement local car elles rendent les systèmes territoriaux locaux compétitifs, alors que la compétitivité n'est qu'un équilibre entre

la valorisation du lieu de la compétition globale et le renforcement des entreprises locales, selon un modèle dit "*glocal*"¹. En d'autres termes, tout ce qui est fermement et matériellement lié au sol, sur un territoire donné, se trouve en une condition nécessaire à son développement, mais ce n'est pas une condition suffisante. L'activation des processus de développement, qui touchent des niveaux allant du local au global, signifie également tisser des réseaux de relations entre sujets locaux, qui ont la fonction et la capacité de transformer le potentiel d'un lieu en "leviers capables de soutenir certaines voies de développement" (Dematteis, 1997). L'objectif ultime est, dans la volonté politique à l'échelle internationale, de faire en sorte que les réseaux longs et les réseaux d'acteurs locaux travaillent de manière à accroître l'efficacité et la compétitivité des entreprises impliquées dans les différents territoires et à améliorer la qualité de vie des résidents et leur conscience comme citoyens européens (Conseil de l'Europe, 2010). On peut donc se demander si la dimension locale à prendre en compte est la région, la ville ou, plutôt, le réseau. Comme prévu, dans le contexte des politiques européennes de développement local, un rôle fondamental est réservé aux processus et pratiques innovants développés au sein de la Communauté en faveur des régions. En effet, ces derniers ont accru leur poids économique en obtenant un pouvoir augmenté au sein de leurs États respectifs, car ils se présentent comme des sujets capables de gouverner dans le cadre de la mondialisation et de l'eupéanisation, même si, aujourd'hui, ces processus doivent encore faire face à de nombreux obstacles (Le Galès, 1998). En particulier, les régions européennes, aidées par les politiques de cohésion mises en place par les institutions de l'UE, ont développé un réseau de collaborations bilatérales et multilatérales, dictées principalement par la proximité géographique et l'homogénéité économique², afin de créer des organismes de défense de leurs intérêts, comme l'ARE (Assemblée des régions de l'Europe), qui est, à ce jour, le plus grand réseau indépendant d'Europe, en représentant, selon les données les plus récentes, 270 régions appartenant à 33 pays et 16 organisations interrégionales. Ces transformations ont eu pour conséquence que les citoyens de nombreuses régions d'Europe ont acquis une conscience régionale plus forte, en développant des formes de régionalisme au nom d'une identité spécifique qui est en réalité une identité territoriale. On se demande toutefois si les régionalismes,

¹ Pour plus d'informations sur le concept de "*glocal*", voir : Amato V., *Global 2.0: geografia della crisi e del mutamento*, Rome, Aracne, 2012.

² L'un des plus anciens regroupements est la Communauté de travail des Alpes centrales, l'ARC-ALP, créée pour rassembler les régions italienne, autrichienne, suisse et allemande ; dans les Alpes orientales, Alpen-Adria a réuni des régions d'Italie, d'Allemagne, de Slovénie, de Croatie et de Hongrie. Pour les Alpes occidentales, la COTRAO (Communauté régionale des Alpes occidentales) a plutôt regroupé des régions italiennes, françaises et allemandes. De nombreuses autres collaborations ont toutefois vu le jour au fil des ans, surtout après l'élargissement de l'UE à l'Est, dans la région des Balkans. Pour plus d'informations, voir Messina P., *Sistemi locali e spazio europeo*, Rome, Carocci, 2003, p. 78-80; Piattoni S. (ed.), Polverari L., *Handbook on Cohesion Policy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2016.

anciens et nouveaux, ont réussi, au fil des années, à pousser les bases vers une intégration européenne toujours plus grande et comment pouvons-nous concilier les intérêts des différentes régions compte tenu de la différenciation extrême du territoire communautaire¹ et des déséquilibres régionaux (Bonaverio et Dansero, 1998) et, enfin, comment nous pouvons réconcilier les différentes identités présentes au sein d'une même région et comment, encore, elles peuvent contribuer à renforcer le processus d'intégration européenne. À supposer qu'il n'existe pas, probablement, à ce jour un État européen dépourvu de ses formes de régionalisme, il s'agit certes d'un phénomène politique, mais aussi, historiquement culturel, né de l'intention de protéger les minorités ethnolinguistiques qui se trouvent à la périphérie du monde capitaliste. En fait, depuis des années, l'une des représentations dominantes du territoire européen s'appuie, sur la base des clivages économiques et sociaux existants, sur un modèle centre-périphérie. Il est, donc, facile, à partir de ces réflexions, d'aboutir à la troisième question et d'essayer de donner une réponse fondée, avant tout, sur deux aspects : la présence de la diversité, qui est souvent minoritaire et située principalement dans des zones périphériques, et sa contribution possible ou son obstacle à la construction d'une identité commune, précisément sur la base d'un renforcement du cadre régional. L'intégration européenne est conçue, aujourd'hui, comme un processus qui doit aller de pair avec l'accroissement de la diversité et, partant, avec le renforcement des différences locales, considéré comme une richesse plutôt que comme une limite. de l'Union (Prodi, 2001). Dans ce contexte, les villes contemporaines apparaissent comme le miroir des tensions entre le global et le local, entre le centre et la périphérie, entre la richesse et la pauvreté, entre les majorités et les minorités qui les peuplent. Cependant, comme nous le verrons, les villes européennes ne sont pas seulement le carrefour des flux migratoires et des agrégations d'individus dans certaines régions qui la composent. Le scénario de la ville double, décrit pour New York par Mollenkopf et Castells, n'est pas approprié pour ramener le modèle européen au maximum (Mollenkopf e Castells, 1991). Toutefois, cela ne signifie pas que les formes de ségrégation et de polarisation ne sont pas présentes dans la ville européenne : les dynamiques relatives aux inégalités sont déterminées par les différentes politiques publiques, nationales et locales, qui doivent enrayer la désintégration et la désorganisation des flux qui la croisent (Le Galès, 2002).

III. Les villes européennes entre mobilité, multi-appartenance et identité territoriale

Les processus de mondialisation les plus récents, à la base des phénomènes de déterritorialisation-reterritorialisation des espaces géopolitiques, nécessitent d'une

¹ Selon des interprétations bien connues, l'épine dorsale de la structure européenne réside dans la crête centrale, centrée dans l'axe rhénan et comprenant une partie du cœur occidental de l'Europe, avec le *triangle d'or*, qui comprend la zone située entre Bruxelles, Amsterdam et Francfort, sans oublier le *triangle des capitales*, composé de Londres, Paris et Bruxelles.

re-visitation de l'idée de la ville, qui joue un rôle déterminant dans la logique des flux et des réseaux, ainsi que, comme prévu et surtout en Europe, à la construction d'une identité commune. Les nœuds des réseaux sont des points d'accumulation de capital humain et financier et sont avant tout les villes qui doivent donner une dimension physique à ces nœuds et assumer le rôle de centres de commandement et de services pour le développement capitaliste mondial (Mariotti, 2006). Tout d'abord, en termes géographiques plus larges, l'expression la plus courante de la territorialité des espaces occupés par les hommes est représentée, non seulement en Europe, par les villes, où, depuis 2008, selon les données du Fonds des Nations Unies pour la population, la plupart de la population mondiale réside (UNFPA, 2008). Les grandes villes sont, donc, les principaux centres de la mondialisation économique et culturelle (Short, 2004) ; leur importance est, en effet, très claire : la compréhension du monde humain sans ville est impossible (De Blij, 2002). Les villes changent et se développent, en créant un environnement connecté et interconnecté que Gottmann appelle *mégapole* (Gottman, Heckscher, 1961), avec des dizaines de millions d'habitants. Les villes accueillent la moitié de l'humanité : en 2016, 70 millions de personnes supplémentaires se sont déplacées vers les zones urbaines et, d'ici au 2030, il y aura 41 mégapoles, contre le 28 actuelle, et plus de 5 milliards de personnes vivront dans et autour d'elles et, encore une fois, l'*homo civicus* aura dépassé les 6 milliards d'habitants d'ici à 2050. L'espace urbain moderne se caractérise par une série de structures territoriales interconnectées, mais de plus en plus caractérisé par une forte diversification interne, qu'elle soit démographique, environnementale ou résidentielle (Dematteis, Lanza, 2014), qui a créé, sans aucun doute, une condition d'incertitude et un climat d'insécurité. Zygmunt Bauman, en 2005, a décrit la vie vécue dans une condition d'incertitude constante comme une "vie liquide"¹, avec une référence particulière au temps et à la question de l'identité dans un monde en mutation constante. John Rennie Short, dans un de ses articles, a plutôt repris le concept pour parler de "villes liquides", en référence à l'incohérence spatiale de cet environnement (Short, 2013). Les mégapoles, en particulier, possèdent une qualité de vie instable qui ne suit pas les traditionnelles trajectoires politiques, en transcendant les démarcations spatiales et, finalement, en franchissant les barrières. Il s'agit d'un processus en cours ; on peut, donc, parler de frontières et d'obstacles provisoires, en particulier dans cette phase d'évolution et de croissance continues en termes de géographie, de démographie et de technologie. Si, toutefois, ces concepts peuvent être rapportés aux États-Unis, en présence de mégapoles telles que New York, qui a déjà été évoquée précédemment, mais aussi de Chicago et Los Angeles, en Europe le discours peut être rapporté aux villes ou métropoles dites globales (voir *fig.1*), mais compte tenu de la présence de réalités territoriales petites et moyennes, une analyse plus minutieuse et plus prudente est nécessaire. Comme déjà mentionné, les réalités les plus urbanisées se situent dans le nord-ouest de l'Europe. Ces villes, telles que Amsterdam, Rotterdam, Anvers ou Bruxelles, font partie de la prétendue *Blue Banana*, le principal pilier européen des villes du monde, qui s'étend de Dublin à Milan. Les villes mondiales de ces régions densément peuplées sont non seulement des acteurs importants dans le monde, mais elles

¹ Pour approfondir, voir : Bauman Z., *Vita liquida*, Rome, LaTerza, 2005.

entretiennent également des relations intenses avec leurs voisins, en se développant dans des "métropoles polycentriques" (Hall et Pain, 2006) ou des "régions urbaines globales" (Pain, 2011). Au contraire, dans les régions urbaines pauvres, semi-périphériques par rapport aux régions périphériques de l'Europe, les villes mondiales ont un rôle et un impact tout à fait différents : ce sont des capitales d'États-nations plus petits, qui ont tendance à monopoliser le rôle qu'elles assument aux dépens de leurs arrière-pays et villes de niveau inférieur (Bourdeau-Lepage, 2012). Une contribution intéressante et fertile pour une méthodologie d'analyse de la ville a été avancée dans la contribution de Peter J. Taylor¹ et dans ses travaux antérieurs et développements ultérieurs² par des spécialistes réunis autour le *Globalization and World Cities (GaWC) Study Group and Network*. (GaWC). En 2000, Taylor et Hoyler ont analysé 53 villes européennes et ils ont montré que les processus récents de mondialisation ne se déroulaient pas dans un espace vide, mais qu'ils semblaient renforcer les structures spatiales existantes³ (Taylor et Hoyler, 2000). En fait, les études en cours sur les villes européennes sont désormais d'accord pour considérer que la période d'expansion urbaine est révolue, insistant sur la nécessité d'une nouvelle approche axée sur la densification et la récupération des zones urbaines inutilisées ou dégradées, réalisée sans autre consommation de terres (ISTAT, 2017). De ces considérations, on peut dire que l'espace est un aspect particulier de la ville, dans la mesure où il se développe à l'extérieur, autour et surtout en son sein. L'espace urbain moderne se caractérise par une série de structures territoriales avec une forte diversification interne, amplifiée également par le phénomène migratoire (voir *fig. 2*), qui prend souvent pour caractéristique distincte la forme d'une ségrégation volontaire ou induite. La précarité et le sentiment d'exclusion sont communs dans les banlieues de nombreuses villes européennes. La caractéristique de ces espaces urbains est précisément la barrière, visible ou invisible, généralement construite entre la minorité et la majorité qui l'entoure (Bove, 2018). La ville peut donc être comprise comme un *cluster* qui produit diversification et spécialisation, densité de contacts de proximité et coûts de transaction faibles (Camagni, 2001),

¹ Pour plus d'informations, voir : Taylor P.J., , *Is there a Europe of Cities ? World Cities and the Limitations of Geographical Scale Analysis*, in SHEPPARD E. et MASTER RB, *Scale and Geographic Inquiry : Nature, Society, and Method* , Oxford, Blackwell, 2004, p. 213-235. Pour de plus amples informations, voir aussi R. Cappelin, *Europe between globalization and fragmentation: the role of the European common identity*, AISRE Congress Intervention in Bolzano, 17-19 septembre 2018.

² Le récent processus de mondialisation n'a pas apporté de système urbain européen fermé, car les villes européennes font partie d'un système urbain plus complexe et plus vaste, où certaines seraient "non européennes", pour les spécificités locales (Budapest ou Saint-Pétersbourg) et, deuxièmement, pour leur intégration intense dans les marchés financiers mondiaux (par exemple, Londres, Paris ou Zurich).

³ Les auteurs ont procédé à l'analyse en identifiant un schéma spatial, c'est-à-dire en divisant la ville européenne en une épine dorsale, un urbain majeur et une limite inférieure et un certain nombre d'arènes périphériques externes.

mais dans l'idée de la ville, il existe toujours avant tout un aspect culturel basé sur un modèle de coexistence, avec des objectifs qui vont au-delà de la reproduction et de la subsistance. Et cette coexistence semble fondamentale et très difficile dans le processus d'intégration européenne. Les villes, pas seulement européennes, suivent des politiques d'accueil et d'intégration différentes, qui ne produisent pas toujours les mêmes résultats (il suffit de penser aux modèles suivis par la France et la Grande-Bretagne, respectivement l'assimilation et le multiculturalisme). En ce sens, l'économie d'une ville, la gouvernance locale et surtout les politiques communes mises en œuvre en Europe sont également très importantes. De ce point de vue, le renforcement et le développement du "modèle social européen" (Cappellin, 2009) sont cruciaux et des politiques communes sont nécessaires pour la création de biens communs à l'échelle européenne. Par conséquent, il est nécessaire de rassembler les connaissances, les ressources humaines et la créativité des personnes et des entreprises pour promouvoir de nouvelles productions de biens et services, en leur donnant une connotation différente à des fins non individuelles mais collectives. La création de biens communs, l'exploitation conjointe d'économies externes réciproques et, plus encore, de capital social commun (c'est-à-dire le concept *d'acquis communautaire*, si cher à l'UE) impliquent cependant non seulement une proximité géographique, mais aussi cognitive ou une identité commune et un sentiment d'appartenance commune des différents acteurs dans les différents pays. Les villes européennes sont la plus grande partie de ce processus ; en fait, ces derniers "naissent avec l'Europe et, dans un certain sens, donnent naissance à l'Europe" (Benevolo, 1993). La notion d'identité commune régionale, nationale ou européenne a un sens plus profond que celui de ressemblance et elle est liée à l'adhésion à des valeurs communes: l'identité collective et le sentiment d'appartenance commune des citoyens européens dépendent de facteurs positifs importants et de valeurs normatives, qui ne sont pas aussi largement partagées dans d'autres régions du monde, comme en Asie et aux États-Unis, et qui sont enracinées dans les traditions locales et nationales, qui remontent à plusieurs siècles, dans le Vieux Continent. Il existe un grand nombre de villes de taille moyenne ou petite, mais elles présentent toutes les caractéristiques d'une ville sur le plan économique, culturel et capable d'agir en tant qu'acteurs politiques et économiques mondiaux. Il n'est donc pas surprenant que la politique de cohésion économique et sociale mise en place par l'UE affecte, partant souvent du contexte urbain, pour traverser les régions, dans l'optique d'une construction plus large du modèle d'une grande Europe unie.

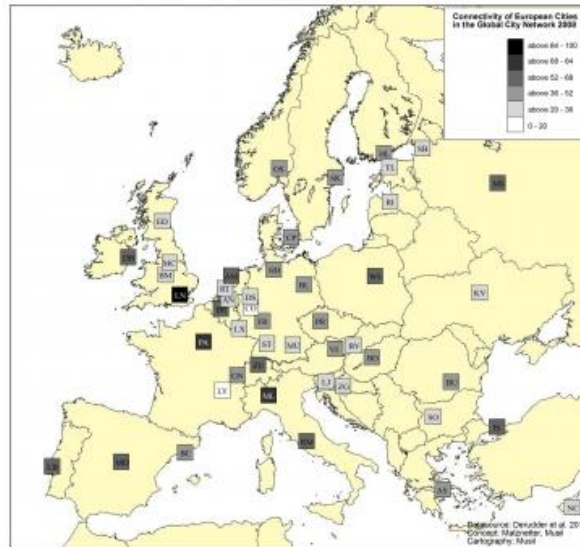
V. Conclusions pour souligner certains points et suggérer de nouvelles réflexions

La dimension locale a une importance énorme tant au niveau des processus de mondialisation que des processus d'eupéanisation. Les causes de ce phénomène sont nombreuses et variées, mais pourraient être résumées par le constat que les "commodités localisées" (Messina, 2003) ne suivent plus le principe tayloristique de

la meilleure méthode possible¹, mais celui de la différenciation concurrentielle à laquelle les petites réalités territoriales, pour la flexibilité et la fonctionnalité, se prêtent mieux. En particulier, la réalité territoriale européenne, composée de systèmes locaux, de régions, de villes et de réseaux, semble répondre pleinement aux besoins mondiaux tout en conservant une dimension locale. Comme nous rappelle Rullani, pour pouvoir agir de manière efficace et rationnelle, deux éléments comptent principalement : la capacité à gérer les institutions, en termes de régulation et de mobilisation, vers les forces productives locales et externes ; le sens de l'identité, mentionné à plusieurs reprises dans cette contribution, qui permet aux communautés locales d'agir comme un acteur unique devant les problèmes (Rullani, 1998). Évidemment, les identités locales ne doivent pas être remplacées par une identité nationale, comme une "nouvelle" identité européenne ne remplacerait pas l'identité nationale ; au contraire, elle devrait être compatible avec les différentes identités régionales et nationales, en se plaçant en outre à ces valeurs sans les remplacer. La dimension locale, la dimension nationale et la dimension internationale sont toujours présentes et interagissent, clairement selon un équilibre qui varie d'une personne à l'autre, en fonction des expériences et des différentes cultures. Le développement progressif de valeurs communes au niveau européen ou le développement de l'identité européenne et du sens d'appartenance européen dépendent de l'accessibilité, de la réceptivité et de l'attractivité mutuelle des différentes régions et des différents États qui les composent. Cela dépend de la distance physique, culturelle et institutionnelle qui les sépare. Par conséquent, le modèle de réseau peut constituer un paradigme utile pour interpréter et développer une nouvelle identité européenne, qui peut être comprise comme une extension progressive des expériences personnelles, de la mentalité individuelle et des relations entre les individus et les entreprises, à une échelle locale, une échelle nationale, européenne et internationale.

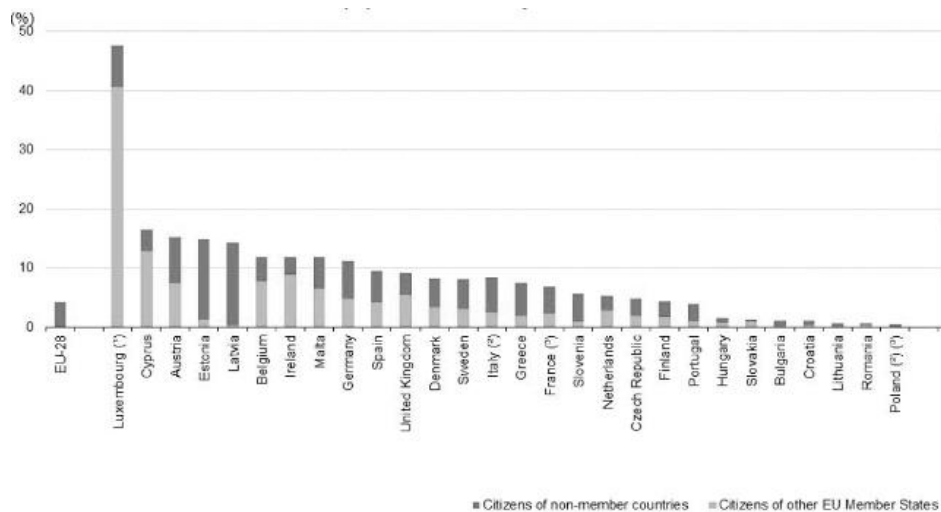
Fig. 1. Répartition géographique de 47 villes mondiales en Europe en 2010

¹ Selon ce principe, issu de l'ingénieur Taylor, qui fut le premier à théoriser une organisation scientifique du travail, pour répondre à tous problèmes techniques ou organisationnels, il n'y a qu'une seule solution, pas une série de solutions alternatives. Cela signifie qu'il y a la meilleure production si le travailleur cesse de penser à ce qu'il doit accomplir, mais s'il se concentre uniquement sur les gestes toujours identiques, liés au moment productif qui lui est assigné.



Source : Derudder et al., 2010

Fig. 2. Citoyens d'États non membres et citoyens d'États membres de l'UE



Source : EUROSTAT, 2017

Reférénces

1. BASSOLINO A., *Intervento al Convegno "Sviluppo del Mezzogiorno e politiche dell'UE" del 19 febbraio 2001*, in AA. VV., *Europa e Mezzogiorno Dossier*, Roma, FORMEZ, 2001;
2. BENEVOLO L., *La città nella storia d'Europa*, Roma, Laterza, 1993, p.3;
3. BONAVERO P. e DANSERO E., *L'Europa delle regioni e delle reti*, Torino, UTET, p. 13;

4. BOURDEAU-LEPAGE L., *Metropolization in Central and Eastern Europe : Unequal Chances*, GaWC Research Bulletin, 141,(<http://www.lboro.ac.uk/gawc/rb/rb141.html>), 30.4. 2012;
5. BOVE M., *Urban barriers: european suburbs between marginality and cohesion*, in Fuschi M. (a cura di), *Barriere/Barriers*, Società di studi geografici. Memorie geografiche, 2018, NS16, p. 307 et ss.;
6. CAMAGNI R., *The economic role and spatial contradictions of global city-regions : the functional, cognitive and evolutionary context*, in SCOTT A. A., *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 101;
7. CAPPELIN R., *La governance dell'innovazione: libero mercato e concertazione nell'economia della conoscenza*, in Rivista di Politica economica, 99, 4-6, 2009, pp. 281-282 (<http://rivistapoliticaeconomica.it/2009/apr-giu/Cappellin.pdf>);
8. CONTI S., *Geografia economica, teoria e metodi*, Torino, UTET, 1996, p. 222;
9. COUNCIL OF EUROPE, *Resolution CM/Res(2010)52 on the rules for the award of the "Cultural Route of the Council of Europe" certification*, Strasbourg, 2010;
10. DEMATTEIS G., 1997, *Il tessuto delle cento città*, in COPPOLA P. (a cura di), *Geografia politica delle regioni italiane*, Torino *The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, New York, Einaudi, 1997, p. 192;
11. DEMATTEIS G. e LANZA C., *Le città del mondo. Una geografia urbana*, Torino, UTET, 2014;
12. DE BLIJ H.J. e MURPHY A. B., *Geografia umana*, Bologna, Zanichelli, 2002, p. 221;
13. GOTTMAN J. e HECKSCHER A., *Twentieth Century Fund*, 1961;
14. HALL P. e PAINE K. , *The Polycentric Metropolis: Learning from Mega-city Regions in Europe*, London, Earthscan, 2006;
15. ISTAT, (<https://www4.istat.it/it/files/2017/05/Urbanizzazione.pdf>), 2017, p. 12;
16. LE GALÈS P., *Le città europee*, Bologna, Il Mulino, 2002, p. 7;
17. *Ibidem*, pp. 115-116;
18. LE GALÈS P. e LEQUESNE C., *Regions in Europe*, London-New York, Routledge, 1998 ;
19. MARIOTTI A., *Sistemi Locali, Reti e Competitività Internazionale: dai Beni agli Itinerari Culturali*, in AA.VV., *AlmaTourism* , Università di Bologna, 5, p. 87;
20. MARIOTTI S., *Globalizzazione e città: le lepri del capitalismo*, XVII Riunione Scientifica AiIG, CIRET e DIG- Politecnico di Milano, Roma, 12-13 ottobre 2006, p. 1;
21. MESSINA P. (a cura di), *Sistemi locali e spazio europeo*, Roma, Carocci, 2003, p. 21;
22. MOLLENKOPF J. e CASTELLS M. (a cura di), *Dual City*, New York, Russell Sage Foundation, 1991;
23. PAINE K., *New Worlds for Old? 21st Century Gateways and Corridors: Reflections on a European spatial perspective'*, *International Journal of Urban & Regional Research*, 36, 6, novembre 2011;
24. PRODI R., *Intervento al Convegno Internazionale "Nation, Federalism and Democracy, Sardegna di Trento" del 5 ottobre 2001*, in Fabbrini S. (a cura di), *Nation, Federalism and Democracy. The EU, Italy and the American Federal Experience*, Bologna, Editrice Compositori, 2001;
25. RULLANI E., *Internazionalizzazione e nuovi sistemi di governance nei sistemi produttivi locali*, in CORÒ G. e RULLANI E.(a cura di), *Percorsi locali di industrializzazione. Competenze e auto-organizzazione nei distretti industriali del Nord-Est*, Milano, Franco Angeli, 1998, p. 21;
26. SHORT J.R., *The Liquid City of megalopolis*, in Bridge G. e Watson S., *The New Blackwell Companion to the City*, Chichester, Wiley Blackwell, 2013, p. 27;
27. TAYLOR P. J. E HOYLER M., *The spatial order of European cities under conditions of contemporary globalisation*, in *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*,

- 2000, 91, 2, pp. 176-189. *Is there a Europe of Cities ? World Cities and the Limitations of Geographical Scale Analysis*, in SHEPPARD E. e MASTER R. B., *Scale and Geographic Inquiry : Nature, Society, and Method*, Oxford, Blackwell, 2004, p.187;
28. UNFPA, *Data World Population*, (<https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard>), 2008

Annexes

Tableau n. 1 - Répartition géographique de 47 villes mondiales en Europe en 2010

Tableau n. 2 - Citoyens d'États non membres et citoyens d'États membres de l'UE

Sources : Derudder et al., 2010 ; Eurostat, 2017

TOURISME DURABLE AU MAROC. STRATEGIES NATIONALES ET MODELES SOLIDAIRES LOCAUX

Niccolò INCHES

*Università degli Studi Niccolò Cusano Telematica,
Roma,
Italie*

niccoloinches@gmail.com

Résumé

Le Royaume du Maroc figure parmi les parties prenantes les plus actives dans le domaine du tourisme, le pays ayant organisé la 22ème Conférence sur les Changements climatiques dans la ville de Marrakech. Le tourisme est traditionnellement considéré à la fois comme un signe de l'héritage post-colonial et un levier pour l'implantation du paradigme économique néolibéral. Une fois le volet environnemental pleinement assimilé dans le cadre des politiques publiques, le défi du pays sur le long terme se doit de tenir compte des objectifs d'harmonisation entre les revendications des territoires locaux et l'ambition nationale d'acquérir une dimension touristique à part entière à l'échelle globale.

Mots-clés

Tourisme, développement durable, Maroc, Cop 22

Abstract

The Kingdom of Morocco appears among the most active stakeholders in the field of tourism, the country having organised the 22nd Conference on climatic Changes in the city of Marrakech. Tourism is traditionally considered at the same time as a sign of post colonial inheritance and as a lever for the establishment of the neoliberal economic paradigm. Once the environmental shutter entirely assimilated as part of public policies, the challenge of the country on long term has to take into account objectives of harmonisation between the claims of the local territories and the national ambition to acquire a full tourist dimension in the total ladder

Key-words

Tourism, sustainable development, Morocco, Cop 22

Classification JEL

L 8

Introduction. Le tourisme à l'ère de la Cop 22

A l'occasion de l'Année 2017 du Tourisme durable pour le Développement¹, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a recensé 1,235 milliards de déplacements internationaux à travers le monde ayant eu lieu au cours de l'année précédente. Parmi les destinations touristiques réparties en macro-régions à l'échelle globale, celles concernant l'Europe et la Russie correspondent à 50% de la mobilité touristique mondiale, face à 25% dans le cas de l'Asie du Sud et de la région du Pacifique et 16% des Amériques. L'Afrique et le Moyen Orient ne représentent que 9% de l'offre touristique internationale, soit un quota de 5 et 4% respectivement. L'OMT prévoit cependant un flux de 134 millions de visiteurs censés sillonner le sol africain à l'horizon 2030. A l'ère d'une prise de conscience globale au sujet des changements climatiques, le volet touristique ne peut qu'être strictement lié à la question environnementale - ainsi qu'à celle de l'utilisation responsable des ressources - spécialement du point de vue de l'avenir d'un pays en voie de développement. Dans le cadre de la 22ème Conférence des parties sur les Changements climatiques ayant eu lieu à Marrakech (Maroc) en novembre 2016, 24 nations² ont effectivement signé la Charte Africaine du Tourisme durable et responsable, en rejoignant l'élan du pays hôte et en accueillant les recommandations de la Banque africaine pour le Développement et du Centre africain pour les ressources naturelles au sujet de la préservation de la biodiversité, ainsi que sur la prise en compte des revendications des communautés locales face aux activités touristiques. La Charte retient également les objectifs parus dans le Programme des Nations Unies sur le Développement Durable en vue de l'année 2030 et dans le Code Mondial d'Éthique appliqué au Tourisme, ce dernier étant émis par la même OMT³.

Le Royaume du Maroc est l'une des parties prenantes les plus actives dans ce domaine, environ 500.000 unités en termes de capital humain étant employées à l'échelle nationale (Bouaouinate, Saloui 2016). Ce pays du Maghreb occidental a organisé la 22ème édition de la Conférence des Parties à Marrakech, soit un an après la conclusion des Accords de Paris de novembre 2015 : en vue de ce rendez-vous, le Gouvernement marocain avait présenté sa propre "Charte du Tourisme responsable" à Rabat en janvier 2016, plaidant pour une coopération transcalaire entre acteurs

¹ <http://www.tourism4development2017.org/>

² Angola, Burundi, Bénin, Cameroun, Cap Vert, République du Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Niger, RCA, Sénégal, Seychelles, Soudan, Tunisie, Tchad et Zimbabwe.

³ Voir la Charte Africaine du Tourisme durable (p.2). Les principes fondamentaux qui y sont énoncés concernent la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel ; la préservation du patrimoine culturel et des identités locales ; l'intégration économique locale et régionale ; la diversification de l'offre touristique et son encadrement dans un circuit économique "vert" ; le respect des valeurs d'équité, d'éthique et de responsabilité sociale ; la bonne gestion des facteurs de réussite et de croissance touristique.

institutionnels, citoyens, investisseurs, professionnels du tourisme et simples visiteurs autour de quatre piliers : viser la protection de l'environnement et de la biodiversité ; assurer la pérennisation de la culture locale et du patrimoine ; accorder une priorité aux efforts au profit du développement des communautés locales ; garantir le respect des critères d'équité, d'éthique et de responsabilité sociale.

La Vision 2020 de Mohammed VI

Les politiques menées par le Maroc en matière de tourisme durable s'inscrivent dans le socle de la stratégie dite "Vision 2020", promue par le Roi Mohammed VI dans l'optique de reconduire la première "Vision 2010". Dès son intronisation en 1999, le souverain a envisagé de faire du tourisme l'une des clefs de voûte du développement pour son pays, soit le deuxième pilier après la production agricole. "M6" a donné suite à cette perspective par le biais de politiques spécifiques telles que la libéralisation du transport aérien (Mondou 2013), qui avait déjà été reconnue en tant qu'aspect incontournable de Vision 2010. Aux yeux des autorités, le but d'ici 2020 est effectivement celui de faire en sorte que les revenus issus du secteur touristique atteignent 8,6% du Produit National Brut intérieur (McDonald, Leroux, Teulon 2013), priorité étant donnée à l'assurance d'un processus éthique et responsable des activités annexes, à la lumière de la détérioration progressive des sites historiques. Le Gouvernement concentre effectivement ses efforts sur des attractions diversifiées ou non conventionnelles, à l'instar de manifestations comme les Festivals thématiques¹ qui se déroulent chaque année dans la région de Marrakech. Unanimement considérée comme la Capitale touristique du Royaume marocain, Marrakech a connu une transformation de l'espace urbain (à l'instar des deux autres "villes impériales" Fès et Meknès) et parallèlement du point de vue de son tissu social, dans un sens cosmopolite, tout en restant plongée au cœur d'une société qui a su développer une très forte identité collective depuis la fin du Protectorat français (Kurzac-Souali 2007). Sa Médina, épicerie traditionnelle en ce qui concerne les commerces et les rites religieux, a subi au fil du temps les conséquences exacerbées de flux touristiques internationaux de plus en plus écrasants. Les derb, de petites enclaves populaires éparpillées au sein de la Médina où se produisent au quotidien les relations de voisinage, ont fait l'objet d'une politique de requalification urbaine visant premièrement les structures hôtelières (à la lumière de la réussite indiscutable du modèle-Riad²) et plus généralement d'une oeuvre de restauration des immeubles pour des raisons esthétiques. Force est de constater la tendance des ressortissants étrangers à l'achat de maisons au style ancestral - en l'absence, du reste, d'investissements "autochtones" orientés sur le patrimoine immobilier domestique -

¹ Au-delà du Festival international du Cinéma, la ville accueille également la kermesse "Le Marrakech du rire", fondée par le célèbre acteur franco-marocain Jamel Debbouze dans le but de valoriser les talents de la *stand-up comedy* issu du pays maghrébin.

² Immeubles typiques se composant de plusieurs chambres et affichant des formes architecturales de type traditionnel.

aboutissant à l'émergence d'une sorte d'hybride social que constitue la figure du touriste-résident, qui finit à son tour par être souvent impliqué dans une dynamique de crispation culturelle avec les populations locales, voire dans de véritables phénomènes de déviance sociale comme la pédophilie, ou encore dans des pratiques sulfureuses telles que le tourisme sexuel, y compris la prostitution des mineurs (ibidem).

L'avènement de la mondialisation ayant entraîné une croissance des échanges et exacerbé la compétition vis-à-vis d'autres économies émergentes, des efforts de plus en plus tangibles se sont imposés en termes de coopération entre les autorités publiques et les opérateurs privés, dans l'optique d'adapter l'offre touristique aux nouvelles exigences tout en assurant une réglementation inspirée par les principes de durabilité et de solidarité sociale (Hadach, Tebbaa 2015). Les acteurs du secteur touristique au niveau local ont notamment pour mission de favoriser de bonnes relations entre la communauté de référence et les voyageurs internationaux, au nom de la défense des groupes traditionnels ou des identités ancestrales, compte tenu notamment de l'intensification des échanges et des contacts avec les agences de voyages actives à l'échelle mondiale et les compagnies de transport de nouvelle génération (ibidem). Dans le cadre de ce phénomène, des objectifs en termes de croissance ont été fixés, tels que la création de 8 sites touristiques dits compétitifs et l'entrée du pays parmi les 20 destinations d'envergure internationale ; des moyens spécifiques ont également été mis en place, dans le but de canaliser les plans de développement selon une approche éthique (l'introduction des labels "Clef Verte"¹ par la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement, relatif aux structures hôtelières, ou bien "Drapeau Bleu" qui a été conçu pour évaluer la qualité des plages). Le programme Vision 2020 repose sur quatre piliers : intégrer des schémas de consommation et de production durables dans le cadre des politiques sur le tourisme ; consolider la coopération entre les acteurs économiques sectoriels et les parties prenantes, afin d'améliorer les résultats en termes de durabilité ; appliquer des lignes d'orientation et des solutions techniques dans le but d'assouplir les coûts externes des activités touristiques ; améliorer les investissements et orienter les financements dans le sens de l'aboutissement d'un tourisme compatible avec l'environnement (ibidem).

Le label 'Clef Verte' et la campagne 'Voyage Durable'

Le Maroc figure dans la catégorie des pays les plus actifs par rapport au processus going green ou corporate greening dans le cadre des dynamiques touristiques (Bouaouinate, Saloui 2016). Les entreprises du secteur ont progressivement embrassé la question environnementale et adopté de nouvelles stratégies opérationnelles ou de management, histoire d'être plus en phase avec les valeurs de la durabilité écologique et dans l'optique de couper avec une réputation trop liée à la

¹ Reconnu à l'international, ce label fut initialement conçu en 1994 par la Fondation pour l'Education à l'Environnement du Danemark (FEE).

surexploitation des ressources naturelles - notamment à propos de la question hydrique, dans le cas de pays menacés par la sécheresse comme ceux du Maghreb - mais aussi du point de vue de la gestion des déchets. La reconnaissance d'une certification de durabilité environnementale permet par ailleurs aux opérateurs de mieux répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus attentive aux thématiques liées à l'écologie. Conçu au Maroc en 2007 et mis en place pour la première fois l'année suivante, le label de compatibilité environnementale "Clef Verte" a encouragé le secteur hôtelier à rejoindre les sensibilités écologistes, mobilisant les employés et déclenchant de nouveaux investissements sous le signe de la durabilité (ibidem). La procédure de remise d'un tel label n'étant pas onéreuse pour les structures qui en font la demande, elle est déclenchée sur l'initiative de l'opérateur touristique et demeure valable pendant un an (renouvelable). La charge de remettre la Clef Verte revient à un jury indépendant présidé par la Fondation Mohammed VI, se composant de plusieurs personnalités issues du Ministère du Tourisme, du Bureau national marocain du Tourisme, de la Fédération nationale marocaine de l'industrie hôtelière, du Département gouvernemental pour l'Environnement, du Bureau national de l'Eau potable et de l'électricité ainsi que de l'Agence pour le développement des énergies renouvelables et pour l'efficacité énergétique. Les critères¹ (qu'ils soient impératifs ou optionnels) à la lumière desquels le jury octroie le label font référence aux 13 valeurs fondamentales reconnues par la Fondation M6 : gestion durable des structures, sensibilisation du personnel par rapport aux valeurs écologistes, information responsable de la clientèle, gestion durable des ressources hydriques, bonne gestion et promotion du tri sélectif pour atténuer les externalités de l'accumulation des déchets, bonne gestion énergétique, consommation des produits alimentaires selon les principes du commerce équitable et de proximité, aménagement responsable de l'espace intérieur (dont 75% au moins à réserver aux non-fumeurs), bonne gestion des espaces verts (l'utilisation de pesticides et de produits chimiques étant limitée à une fois dans l'année), organisation d'activités compatibles avec la défense de l'écosystème, adhésion aux principes et aux règles codifiés en matière de responsabilité environnementale de l'entreprise, gestion durable des espaces destinés au personnel administratif.

Dix ans après l'introduction de la Clef Verte au Maroc, la Fondation M6 a attribué le label à 84 structures hôtelières², une augmentation de 14 à 69 certifications ayant été enregistrée pour la seule année 2012 (Bouaouinate, Saloui 2016). Du point de vue de l'implantation des établissements auxquels le label a été délivré, la plupart d'entre eux se situent autour de Marrakech (encore une fois, le véritable cœur touristique du pays), bien que l'expansion économique de la région ne se soit effectivement pas accomplie en harmonie avec un niveau adéquat de stabilité contractuelle, de protection sociale et de tutelle syndicale du travail salarié (Ibourk, El Alaoui El Wahidi 2014). Une concentration supplémentaire de structures lauréates Clef Verte

¹http://www.clefverte.ma/images/stories/espace_aide/reglementation_loi/Grille/Hotels.pdf

² <http://www.clefverte.ma/fr/eco-label>

se localise entre la capitale du Royaume Rabat et l'agglomération de Casablanca, alors que la ville d'Agadir reste en retrait tout en représentant la deuxième destination balnéaire du pays (Bouaouinate, Saloui 2016). L'accréditation du tourisme durable parmi les opportunités de développement national au Maroc s'accompagne de nombreuses initiatives conçues par le Ministère national du Tourisme sous le signe de la démocratisation. Dès 2008, le "Trophée du Maroc pour le Tourisme durable" est notamment décerné afin de récompenser les actions ou les projets menés par des opérateurs commerciaux, des coopératives locales ou encore des Organisation Non Gouvernementales censés pouvoir intégrer un plus ample réseau au niveau national¹. En 2017, à l'occasion de l'Année consacrée au tourisme durable pour le développement², une campagne de sensibilisation sur Internet, appelée "Voyage Durable", a été lancée et promue sur des réseaux sociaux tels que Twitter³ et Youtube. Deux globe-trotteurs marocains, Amal et Anass Yakine, ont été choisis en tant qu'égéries pour nombre de reportages vidéo tournés à Chefchaouen, Aoufous, Nkob, Ouarzazate, Marrakech et Dakhla, où se localisent par ailleurs beaucoup d'entreprises touristiques déjà récompensées.

Des dynamiques bottom-up. Vers un "militantisme Amazigh" ?

Les stratégies mises en place par les autorités afin de consolider le secteur touristique, conformément à des principes de durabilité environnementale, ne résument cependant pas l'ensemble des efforts déployés dans le sens d'une croissance homogène du point de vue social et territorial. En 2007, l'émergence du réseau AREMDT⁴ préconisait le cap d'un rassemblement d'acteurs locaux, ONG et experts de commerce équitable dans le but de soutenir des projets de tourisme compatibles avec le volet écologique qui soient conçus par le bas. Le circuit AREMDT se compose de nombre d'organisations actives au niveau territorial, autour de la Méditerranée et particulièrement dans les pays arabes (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte). Trois entités s'affichent notamment en référents de ce réseau solidaire : il s'agit des associations Citoyens de la Terre pour la France, "ONG-Mada" pour le Liban et "SODEV" pour le Maroc. SODEV remplit particulièrement le rôle d'agence de voyage entièrement locale mue par la perspective de développer un tourisme tout à fait alternatif et orienté vers la promotion des régions rurales du Maroc, celles-ci étant les plus pénalisées en raison de l'écart infrastructurel et logistique les séparant des destinations davantage prisées par les visiteurs internationaux⁵. Cette association envisage par ailleurs d'offrir son

¹ <http://www.trophees-tourisme-durable.ma/#trophées>

² https://www.huffpostmaghreb.com/2017/03/13/tourisme-maroc-durable-yakine_n_15338370.html

³ <https://twitter.com/MarocDurable>

⁴ Fondé dans le village d'Aremd (Maroc).

⁵ Dès les années 1960, l'Etat marocain a concentré ses efforts d'investissement sur le développement côtier et des villes impériales. C'est uniquement à partir des années 1980-90 que les autorités ont encouragé un projet de développement pour le

soutien, en termes d'expertise, au profit des petits opérateurs privés dont font notamment partie les entreprises artisanales ou les coopératives féminines, ces dernières faisant l'objet d'une attention supplémentaire, dans le sens de la promotion de l'égalité de genre dans le pays¹. Dans la liste des territoires bénéficiant du soutien du circuit AREMDT figure l'oasis d'Aoufous, qui est spécialisée dans la culture des dattes et par rapport à laquelle l'offre touristique a été récemment enrichie - avant 2007, le tourisme local n'y était guère développé. Les activités pensées pour les voyageurs ont particulièrement été diversifiées en fonction des rôles et des métiers des autochtones : découverte et valorisation de la musique traditionnelle Gnawa, production et vente de tapis ou d'accessoires esthétiques auprès des collectifs féminins, vente de semoule pour la préparation du couscous et de la pâte de dattes, randonnées à travers les dunes Erg Chebbi et le palmier Ksar². SODEV, antenne marocaine d'AREMDT, est également engagée dans le territoire Ain Beida Brichka, dans la vallée entre les villages d'Ouazzane et de Chefchaouen, qui est quant à elle caractérisée par d'amples étendues d'oliviers. Les habitants locaux Jbalas sont assistés dans le déroulement des petites activités commerciales liées à l'arboriculture, au maraîchage (production et vente d'huile, de figues et de raisins secs) et au traitement du cuir, du bois et des céramiques³. Le but de "Créer et développer un espace d'échange et de dialogue avec l'ensemble de la population locale, afin de débattre de l'opportunité du tourisme comme moyen de développement"⁴ ouvre la liste des valeurs issues du statut associatif d'AREMDT. La perspective de répandre des modèles alternatifs de tourisme durable, censés aller à la rencontre des revendications et des exigences des communautés rurales ou montagnardes, ne fait que révéler une réalité marocaine à deux vitesses du point de vue des choix d'investissements dans le secteur. Les initiatives menées par les acteurs sociaux privés et les organisations non gouvernementales recèlent souvent des dispositifs de reconnaissance de minorités ethniques et culturelles - telles que la communauté berbère - qui seraient dans le cas contraire marginalisées sur le plan des stratégies nationales. Le cas de la communauté berbère - qui est souvent indiquée par l'appellation Amazigh⁵ - à savoir la population autochtone préexistante à la conquête arabe du Maghreb et historiquement implantée autour de la chaîne montagneuse de l'Atlas, est exemplaire dans le cadre des études sur les minorités

parcours dans la vallée d'Aït Bouguemez, dans les environ du Haut Atlas (Oiry-Varacca 2016).

¹ <https://www.arendt.org/agir/nos-actions-arendt/sodev-articledefismed-janv2015/>

² <http://visitaoufous.com/>

³ <https://www.visitouezzane.com/bienvenue-accueil/une-destination-unique/>

⁴ <https://www.arendt.org/qui-sommes-nous/>

⁵ Le terme "Amazigh" est utilisé à la fois pour remplacer le mot "Berbère" (considéré d'une part comme péjoratif par les intéressés, de l'autre il s'agirait d'une expression évocatrice de la politique coloniale française selon les nationalistes arabes) et désigne une langue berbère standardisée ne tenant pas compte des variétés dialectales. Celle-ci a enfin été reconnue comme langue officielle par le Maroc en 2011, lors de la réforme constitutionnelle qui a formellement représenté un tournant dans l'histoire du statut de la population berbère au sein du Royaume (Chaker 2017).

culturellement englobées par l'identité monolithique qu'a entendu afficher le Royaume marocain dans l'après-Colonialisme (Oiry-Varacca 2016). Des formes de résistance locale vis-à-vis de l'image véhiculée sur le plan national commencent à voir le jour par le biais d'initiatives associatives ou d'actions menées par des groupes militants. En nourrissant les circuits d'activités touristiques visant à mettre en lumière la condition du peuple berbère, les voyageurs internationaux peuvent être sensibilisés quant à l'existence d'une véritable "identité plurielle" du Maroc (Ibidem).

Conclusions

Au-delà des plans d'investissements publics de l'après-indépendance effectués au cours des années 1960, les derniers efforts déployés dans le domaine de la durabilité environnementale (s'accompagnant d'une nouvelle centralité politique du pays maghrébin au sein des relations internationales, à la lumière de l'organisation de la Cop 22 et du retour dans l'Union Africaine) ont permis au Maroc de profiter de l'essor d'un secteur traité traditionnellement de pratique "Néo-coloniale", ou encore considéré comme l'outil prioritaire pour l'affirmation du paradigme néolibéral qui est indéniablement lié à une certaine stabilité au niveau des institutions nationales (Hillali 2007). Le défi du Royaume sur le long terme, une fois le volet écologiste pleinement encadré dans le circuit des politiques publiques, va donc dans le sens d'une harmonisation des tendances localistes - émanant des initiatives de tourisme éthique autour des territoires ruraux ou périphériques - avec l'incontournable ouverture à l'international, le Maroc étant en quête d'une dimension globale pour laquelle s'impose toujours une politique de mise en valeur des régions les plus convoitées et par conséquent les plus rentables.

Annexes

Tableau n.1 - Nombre d'arrivées touristiques au Maroc (en millions, 1995-2016)

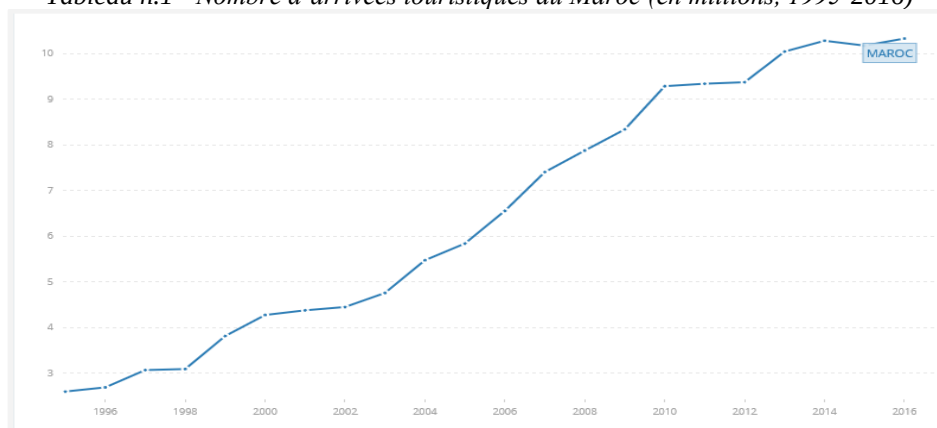


Tableau n.2 - Revenus issus des dépenses effectuées par les touristes internationaux (en \$, 1995-2016)

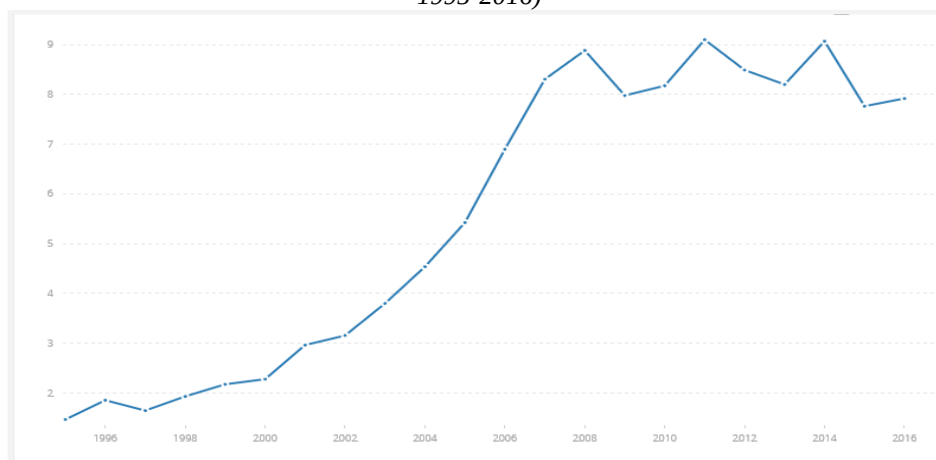
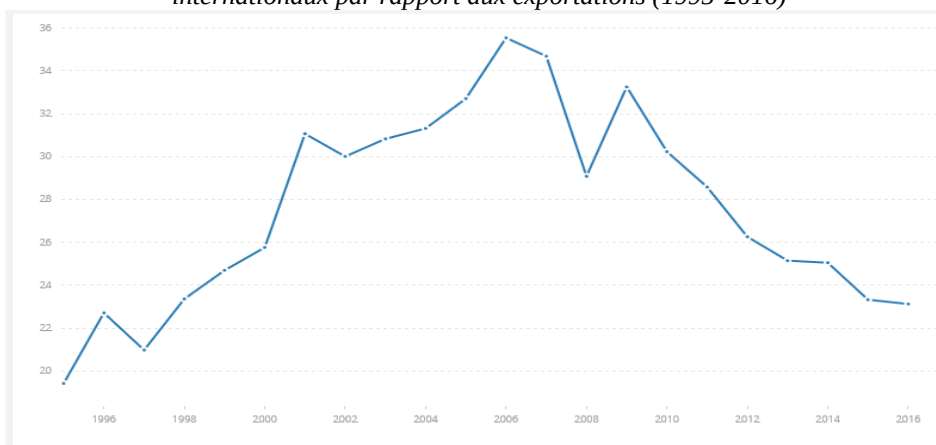


Tableau n.3 - Quota des revenus issus des dépenses effectuées par les touristes internationaux par rapport aux exportations (1995-2016)



Source : Annuaire des statistiques sur le tourisme, recueil de statistiques et fichiers de données (OMT)

Références bibliographiques

1. Almeida Garcia F., Chanine S., *Evolution of Tourism policy and State intervention: the case of Morocco*, Cuadernos de Turismo nº 38, Universidad de Murcia, 2016, pp. 505-508.
2. Bouaouinate A., Saloui A., *L'évolution du label touristique "La Clef Verte" au Maroc. Une conscience environnementale contre une démarche marketing*, Téoros, Vol.35, n.1, 2016.
3. Chaker S., *Berbérité/Amazighité (Algérie/Maroc) : la "nouvelle politique berbère"*, Studi Magrebini, Università degli studi du Napoli 'L'Orientale', 2017, pp.129-153.

4. Elabjani A., *Tourisme et développement durable: le cas du Maroc*, Les cahiers du Cedimes, Université Cadi Ayyad, 2009, pagg. 83-101.
5. Hadach M., Tebbaa O., *Les partenariats entre les acteurs de tourisme pour la mise en place de durabilité, le cas de la région Marrakech Tensift Al Haouz au Maroc*, La Revue Gestion et Organisation, n.7, Université Cadi Ayyad, 2015, pagg. 69–76.
6. Hillali M., *Du tourisme et de la géopolitique au Maghreb : le cas du Maroc*, Hérodote, 2007/4 (n° 127), p. 47-63.
7. Ibourk A., El Alaoui El Wahidi A., *Emploi décent et tourisme durable. La situation de l'hôtellerie à Marrakech*, Téoros, Vol.33, n.1, 2014.
8. Kurzac-Souali A.C., *Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où on ne l'attendait pas*, Hérodote, 2007/4 (n° 127), p. 64-88.
9. McDonald J., Leroux E., Teulon F., *Le tourisme responsable au Sud de la Méditerranée : Revue de la littérature et pistes de recherche*, Maghreb/Machrek, n°216, 2013, pp. 95-110.
10. Oiry-Varacca M., *La mobilisation des identités amazighes dans des projets de développement touristique. Dynamiques du branchement et de l'ancrage dans les montagnes marocaine*, Via [En ligne], n.2, 2012.
11. Oiry-Varacca M., *Tourism and the Politics of "Identities": Postcolonial Thoughts on Marginality in Morocco*, L'Espace politique, n.1, 2016, n.28.

LA QUESTION DES MONTAGNES ITALIENNES. REPENSER LE ROLE DE L'APENNIN A TRAVERS LES SPECIFICITES DE SON TERRITOIRE : LES MONASTERES BENEDICTINS DE SUBIACO.

Giulia Vincenti

Università Niccolò Cusano,
Roma

Italie giulia.vincenti@unicusano.it

Résumé

Ce travail, qui se réfère en particulier au territoire de Subiaco situé dans l'Apennin central, vise non seulement à redécouvrir son histoire, mais aussi à faire réémerger son réseau de relations et à faire affleurer les possibilités d'une requalification ou d'une reconstruction de ses ressources spécifiques. Le rôle tenu par les monastères et les forteresses abbatiales est ici central, conjointement au potentiel que ces sites peuvent encore exprimer en termes de ressources historiques, socio-culturelles et naturelles ; des ressources dont l'analyse pourrait susciter la relance des systèmes locaux et la création de nouveaux liens susceptibles de restituer cohésion et centralité à ces lieux.

Mots clé

Monastères, Apennin, Cohésion territoriale

Abstract

This paper, which refers especially to the territory of Subiaco located in the central Apennines, aims not only at rediscovering its history, but also at making re-appear its network of relations and at making make flush the possibilities of a requalification or of a reconstruction of its specific resources. The role held by monasteries and abbey fortresses is central here, jointly in the potential which these sites can again express in terms of historical, sociocultural and natural resources; resources the analysis of which could provoke the revival of the local systems and the creation of new links likely to restore cohesion and centrality to these places.

Key-words

Monasteries, Apennines, territorial cohesion

Classification JEL O 18

I. Introduction

En Italie, les montagnes et les régions intérieures font l'objet d'une profonde réflexion concernant le processus du développement territorial et le rapport avec les territoires contigus. Malgré l'importance des problèmes liés à des questions telles que l'exclusion, le dépeuplement, le développement durable et les liens avec les plaines, la montagne italienne tient un rôle décisif tant du point de vue de la valorisation identitaire que de celui du renouvellement territorial.

Par sa nature plurielle, sa variabilité fonctionnelle et sa diversité esthétique, la spécificité du territoire montagneux montre qu'il est nécessaire d'engager des politiques gouvernementales appropriées et de créer de nouveaux réseaux de relations capables de réaliser des stratégies régénératives, aussi bien au niveau des infrastructures qu'au niveau technologique, social et économique. De telles pratiques devraient se baser sur la prise de conscience de l'interconnexion entre les espaces montagneux et les autres écosystèmes, et prévoir des parcours de formation professionnelle qui mettent en communication les différents acteurs, les connaissances et la mise en œuvre des interventions. Ceci apparaît particulièrement important dans le contexte de la réflexion sur les différences entre les Alpes et l'Apennin. La nécessité de repenser le patrimoine territorial montagneux et d'harmoniser l'action des collectivités locales concerne, en effet, aussi bien le rapport Alpes-Apennin que le territoire de l'Apennin dans sa spécificité.

En Italie, la « question » de la montagne est devenue un thème « vital » pour son étroite connexion avec le phénomène dramatique du dépeuplement, en particulier dans l'Apennin. L'abandon du territoire génère, en effet, un vide qui non seulement entraîne un grave appauvrissement du tissu culturel, économique et social, mais il contribue aussi au désastre hydrogéologique qui concerne une grande partie de notre pays (Ciaschi, 2018).

La réflexion que nous entendons proposer ici concerne la possibilité de la construction de ressources territoriales sur la base du potentiel du patrimoine naturel et historico-culturel de ces zones rurales et montagneuses, en nous référant notamment, comme nous le verrons, aux monastères et aux forteresses abbatiales de l'Apennin central.

II. Ressources locales et zones marginales

Bien que du point de vue théorique et méthodologique le concept de ressources territoriales peut sembler avoir été suffisamment étudié, il est encore d'actualité pour le rôle qu'il tient dans les politiques de développement local, en particulier dans les zones dites marginales, tels que sont considérés les territoires de l'Italie intérieure.

Il s'agit ici de la réalité montagneuse, alpine et apennine où, en reprenant la réflexion de Gambino (2005), si d'un côté les gardiens d'autrefois sont en train de disparaître et la surveillance humaine du territoire diminue, de l'autre côté une relève apparaît, composée de ceux que l'on peut appeler "care-takers". Toutefois, ceux-ci ne fondent pas leur action protectrice et leur soin du territoire sur la tradition

ou sur les règles économiques et sociales du passé, mais sur un nouvel intérêt envers la qualité d'un territoire où ils viennent habiter, même si c'est occasionnellement. Nous entendons engager ici un raisonnement à partir de ce point de vue, qui concerne l'organisation territoriale et socio-culturelle de la réalité bénédictine de Subiaco, non seulement pour redécouvrir l'histoire de son territoire, mais aussi pour faire réémerger un réseau de relations et faire affleurer la possibilité d'une requalification ou d'une construction de ressources spécifiques.

La déclinaison territoriale du concept de ressources implique, en effet, la possibilité de valoriser les ressources endogènes et l'identité historique des lieux dans le cadre de politiques urbaines et territoriales¹. Le domaine d'analyse que nous entendons proposer sur les contextes montagneux va, en effet, s'insérer dans le contexte plus large des déséquilibres territoriaux qui, en Italie, est particulièrement important. C'est la question « dell'osso e della polpa », comme l'avait définie Manlio Rossi Doria (1958), illustrant ainsi la persistance sur le territoire italien du déséquilibre entre le Nord et le Sud, et entre les zones de l'intérieur et celles des plaines.

Au début des années 2000, Michele De Benedictis (2002) s'est de nouveau penché sur la métaphore de Rossi Doria qui pendant longtemps a été utilisée pour qualifier la montagne et les zones intérieures – en-dedans comme au-dehors du monde académique – et cela non seulement pour examiner les transformations du contexte territorial dans le domaine économique-agricole, mais surtout pour sonder les transformations qui ont concerné la montagne italienne. Celle-ci, loin d'être le lieu isolé ou le réservoir de ressources qui ont permis le déroulement de la vie dans les zones de la « pulpe », tient, comme nous l'avons déjà souligné, un rôle fondamental en Italie malgré l'importance des questions liées à l'accessibilité, à l'exclusion et au dépeuplement.

Dans ce cadre, une planification et une re-fonctionnalisation des territoires selon des critères incluant compatibilité environnementale, qualité de l'espace, sécurité, attractivité économique et culturelle apparaissent nécessaires.

L'environnement, l'histoire, le patrimoine sont en effet des ressources qui sont en constante évolution mais qui « sont là », pérennes sur le même territoire, et qui le forment, le modifient ; territoire qui les façonne à son tour. En bref, elles le caractérisent, elles lui donnent une âme et en font une entité identifiable. Ce sont eux – l'environnement et l'histoire – qui sont, en fin de compte, les véritables protagonistes de l'identité d'un territoire. À différentes échelles, et d'une manière imbriquée, parfois superposée, ils dépeignent les territoires, ou plus exactement ils les représentent dans nos esprits comme tels : des zones façonnées par les activités humaines, dotées de caractères communs (Cersosimo et Donzelli, 2000).

Dans le cadre de cette réflexion sur la dialectique de la centralité-marginalité, nous voudrions proposer une étude, qui se réfère particulièrement à l'Apennin central, sur le rôle tenu par les monastères et les forteresses abbatiales, et sur le potentiel que ces sites peuvent encore posséder en termes de ressources historiques, socioculturelles et naturelles. En effet, l'expansion de monastères et *ospitali*, à partir du V^{ème} siècle, constitue un moment-clé pour la définition des systèmes paysagés territoriaux et

¹ Pour plus d'idées théoriques sur le sujet, voir en particulier : Corrado F. (2005) (a cura di), *Risorse territoriali nello sviluppo locale*, Firenze, Alinea, 2005.

culturels de l'Apennin. La présence sur ce territoire d'abbayes et de monastères a suscité au cours des siècles le développement de centres d'une importance non seulement religieuse mais aussi culturelle – grâce aux *scriptoria*, dont l'importance était capitale sur le plan politique – d'un part pour la fonction d'interlocuteurs que ces lieux ont tenu avec les centres de pouvoir et d'autre part sur le plan socio-économique à travers leur gestion des ressources naturelles et territoriales. Point de référence pour la région et pour ceux qui la traversent (comme les pèlerins), le monastère sert de connexion entre les zones de l'intérieur et celle des plaines. Situé dans une région géographiquement isolée, il devient donc central en termes de processus, de rôles et de fonctions. Une analyse de ces dynamiques apparaît donc cohérente pour l'examen des possibilités de relance des systèmes locaux et pour la création de nouveaux liens en mesure de restituer cohésion et centralité à ces territoires.

Nous nous intéresserons particulièrement au territoire de Subiaco, à l'intérieur du contexte de la Communauté de Montagne du fleuve Aniene, où saint Benoît a fondé l'ordre des bénédictins et où, aujourd'hui, se dresse le monastère qui lui est dédié ainsi que celui qui est consacré à Sainte Scholastique.

Nous examinerons, dans le sens diachronique et synchronique, ces modèles de gestion des territoires intérieurs, pour en analyser le potentiel et en redécouvrir l'importance. En conséquence, nous reparcourons le développement de Subiaco en soulignant le rôle des monastères bénédictins envers son organisation territoriale et socio-culturelle. Nous verrons également que, dans ce contexte, la fabrique de papier a revêtu une importance particulière : émanation de l'ancien *scriptorium* du monastère de Sainte Scholastique, la « *cartiera* » de Subiaco devient, en effet, un important centre de production de papier de haute qualité.

III. Subiaco et son territoire

Subiaco est situé à environ soixante-dix kilomètres de Rome, dans le territoire des monts Simbruini, région connue non seulement pour la beauté de ses paysages mais aussi pour l'importance historico-culturelle de ses monastères bénédictins.

Les premiers centres habités s'y développent probablement à partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle ap. J.-C. L'arrivée de Saint Benoît, elle, remonte à la fin du V^{ème} siècle ap. J.-C., lorsque, avec l'intention d'échapper à l'atmosphère de corruption morale et matérielle de Rome, il part en retraite spirituelle dans la Vallée du fleuve Aniene où il vit comme un ermite pendant quelques années. L'ermitage de Saint Benoît, aujourd'hui connu comme le *Sacro Speco*, est le centre autour duquel sera construit le monastère dédié au saint qui, une fois sa retraite spirituelle terminée, choisit de rester sur le territoire de Subiaco où il donne vie à l'ordre monastique des bénédictins et fonde douze¹ monastères, en plus de celui qu'il a

¹ À l'exception du *Sacro Speco*, ces monastères ont été détruits par les invasions sarrasines. L'unique monastère qui a été reconstruit a été celui consacré à Sainte Scholastique.

présidé, à partir desquels apparaît le premier centre médiéval habité¹. Le prestige dont jouit de plus en plus Saint Benoît n'est pas accepté par tous, notamment par le prêtre Fiorenzo qui d'abord tente de l'empoisonner puis de corrompre la chasteté des moines par l'envoi de sept jeunes filles habillées en tenues suggestives. Benoît se détourne des femmes mais se rend compte que cette initiative ne met plus en danger sa vie mais celle des moines en formation. Il décide alors de se transférer ailleurs, bien qu'il soit rappelé dans sa communauté à la suite du décès de Fiorenzo (Ricciardi, 2008). Entre 525 et 529, il intègre l'abbaye de Montecassino située à Cassino, qui est un unique centre monastique, dans laquelle il mène une vie cénobitique et où il perfectionne la règle *ora et labora* dont la genèse a eu lieu à Subiaco.

Il faut rappeler que le territoire de Subiaco – en plus d'avoir accueilli de grandes figures de la culture et de la religion comme saint François d'Assise – a pris progressivement de l'importance non seulement sur le plan mystique et religieux, mais également au niveau politique. En effet, la communauté bénédictine voit croître son influence grâce aux privilèges qui lui sont accordés à la fois par la papauté et par la puissance impériale. Le pape Léon VII lui donne, par le biais d'une bulle pontificale publiée le 2 août 937, le château de Subiaco et les terres avoisinantes. En 939, il exclut ces propriétés de la juridiction des évêques et confie aux moines et à l'abbé le contrôle du territoire et de la population qui y réside. Trente ans plus tard, en 967, l'empereur Otton Ier de Saxe lui concède le pouvoir temporel. Le souverain, exceptionnellement pieux, se rend en personne à Subiaco pour prier et faire de généreux dons. En janvier de la même année, par le biais d'un document appelé « *Pancarta ottoniens* », l'abbaye de Subiaco devient un État autonome, dirigé par l'abbé au sein du Saint-Empire romain germanique. Ce statut dure jusqu'en 1753, lorsque Benoît XIV déclare que les prieurs ne peuvent plus exercer le pouvoir temporel sur la population, mais uniquement le pouvoir spirituel. Un peu plus de cent ans après la promulgation de la *Pancarta*, l'abbé Jean V décide d'ériger une forteresse dans le but de défendre les possessions de la communauté bénédictine. La construction de la forteresse de Subiaco est achevée en 1077. Près de quatre siècles plus tard, en 1456, le pape Calixte III confie l'administration du territoire au cardinal Juan de Torquemada. En 1472, la charge est assumée par le cardinal Rodrigo Borgia, le futur pape Alexandre VI, qui renforce la forteresse (aujourd'hui connue comme la « *Rocca dei Borgia* ») avec un bastion carré. Par la suite, plusieurs membres de la famille Colonna la font agrandir. Entre 1777 et 1781, le cardinal Giovannangelo Braschi, qui sera plus tard élu pape sous le nom de Pie VI, transforme la forteresse en habitation qui sera parfois utilisée comme résidence papale. Enfin, au cours du XIX^{ème} siècle, le pape Pie IX et le cardinal Luigi des Comptes Macchi y entament d'importants travaux de restauration, de rénovation et de modernisation. Parallèlement à son développement socio-politique et à son indéniable caractère mystico-religieux, le Moyen-Âge constitue également une période économiquement importante pour le territoire de Subiaco qui bénéficie alors d'une position géographique favorable puisque les chemins de la transhumance des

¹ Sur la vie de Saint Benoît: Salvatorelli, L., *San Benedetto e l'Italia del suo tempo*, Laterza, Roma-Bari, 2007.

monts Simbruini sont reliés à des routes de commerce qui de la Toscane traversent L'Aquila et le Carseolano vers le Bas-Latium, la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique. La zone possède également, entre le XIV^{ème} et le XV^{ème} siècle, des fonderies et des mines de fer gérées par des marchands de Florence et de Sienne, ce qui fait supposer que des connaissances et des compétences locales dans le domaine de la métallurgie existent alors.

Du point de vue culturel, le territoire de Subiaco fait preuve d'une vitalité remarquable, à la fois pour l'activité des *scriptoria* dans les monastères que pour le développement de la fabrique de papier. En effet, les moines bénédictins de Subiaco ont accueilli Konrad Sweinheim et Arnold Pannartz, imprimeurs allemands de l'atelier de Gutenberg, qui installent dans la communauté bénédictine la première presse d'imprimerie arrivée sur le sol italien et qui y impriment en 1465 *De Oratore* de Cicéron, le premier livre imprimé en Italie, dont l'exemplaire original est conservé à la bibliothèque Angelica de Rome. En plus du texte de Cicéron, Sweinheim et Pannartz impriment à Subiaco d'autres œuvres, dont *De divinis institutionibus* de Lactance, *De Civitate Dei* de Saint Augustin, et *Donatus pro proelius* qui est une grammaire latine pour enfants mais qui a été perdue. Par la suite, les deux imprimeurs s'installent à Rome pour se consacrer à la publication de livres de vulgarisation et de culture chrétienne. Depuis 2005, le comité « Subiaco, berceau de l'imprimerie » organise des conférences, des séminaires et des expositions pour valoriser le rôle de cette ville de la Haute Vallée de l'Aniene dans l'histoire de l'imprimerie à caractères mobiles. D'importantes personnalités de la culture italienne ont participé à ces initiatives. Parmi elles, nous pouvons citer Umberto Eco qui, en juin 2015, a tenu au monastère une *lectio magistralis* à l'occasion du 550^{ème} anniversaire de l'introduction de l'imprimerie en Italie.

IV. La fabrique de papier

On peut donc comprendre l'importance de la production de papier à Subiaco, où la fabrique de papier est construite sur demande du pape Sixte V. Celui-ci décide d'équiper le bourg d'une installation destinée à la production de papier blanc de haute qualité pour la Chambre du pape. L'édification de la fabrique est commanditée par le marchand génois Giovanni della Pigna, en 1587. À partir de cette date, la fabrique devient le principal moteur de l'économie et de la vie socio-culturelle de la zone, et cela pendant plus de quatre siècles. En 1636, à l'instigation de la famille Barberini qui a des liens familiaux avec le pape Urbain VIII, un barrage (surnommé « *parata* ») est construit sur la rivière Aniene. Il permet d'améliorer la productivité de la fabrique et des ateliers voisins. Au cours des siècles suivants, l'activité de l'établissement est progressivement améliorée grâce à des interventions structurelles, à l'introduction de nouvelles machines et aux conseils expérimentés de fabricants de papier provenant de Fabriano et de Pioraco. En particulier, les papes Pie VI et Pie IX donnent une forte impulsion à la production de Subiaco. Toutefois, au début du XX^{ème} siècle, un retard technologique met en péril la survie de l'usine de papier car sa production est encore basée sur des critères artisanaux, quand finalement elle est rachetée en 1920 par la famille Crespi qui parvient à la rendre de nouveau

compétitive grâce à des interventions radicales de modernisation et de formation du personnel. Au cours de la Seconde guerre mondiale, ses bâtiments sont gravement endommagés par la longue série de bombardements qui frappent la région alors occupée par les nazis. Dans la période de l'après-guerre, c'est encore à la famille Crespi que l'on doit la reconstruction de l'usine, en la dotant des équipements les plus modernes et en lui garantissant un rôle de premier plan sur la scène industrielle¹. Cependant, la progressive industrialisation du processus de production de papier et de ses dérivés conduit peu à peu à l'interruption de la production.

V. La revitalisation des lieux

Dans des structures analogues, en conséquence de la diminution ou de l'arrêt de la production à cause de crises économiques, les bâtiments des complexes industriels sous-utilisés ou abandonnés, se sont inévitablement dégradés, soit entièrement, soit en partie. En général, l'accroissement et la réduction des implantations industrielles a conduit à une lente et inexorable mutation des caractères morphologiques des zones urbanisées ainsi qu'à la modification corrélative de l'environnement naturel. C'est pourquoi, aujourd'hui, le paysage industriel de ces lieux est nettement marqué par de véritables « lacunes dans la qualité » (Storelli et Coll., 2012).

L'intervention sur ces lacunes requiert une stratégie qui, par analogie, peut utilement exploiter le potentiel que ces sites ont eu et qu'ils peuvent aujourd'hui exprimer de nouveau en termes de revitalisation de leurs ressources historiques, socio-culturelles et naturelles du territoire. Si, comme cela a déjà été souligné (Storelli et Coll., 2012), la composante économique liée à la valeur marchande des biens entrave sans aucun doute la réalisation de nouvelles qualités, il est en tout cas possible d'envisager une restauration critique visant la reconnexion des tissus urbains interrompus, grâce au renforcement des domaines naturels ou paysagés. Dans le cas spécifique que nous avons analysé, la formule est celle de reconnecter la *Rocca* abbatiale à l'usine de papier pour que son territoire retrouve le rôle économique-religieux qu'il a tenu pendant plusieurs siècles. En ce sens, et pour comprendre le rôle de la communication dans le développement de la civilisation et se rappeler la primauté de Subiaco dans le domaine de l'imprimerie, un musée de la fabrication du papier, qui propose un parcours multimédia avec la reconstruction d'outils de l'époque, a été créé à l'intérieur de la *Rocca*. Il est accompagné d'un autre musée établi au *Borgo dei Cartai*, situé dans l'ancienne fabrique de papier Carlani, dont le but est de récupérer, de conserver et de diffuser l'histoire et les valeurs liées à la tradition de l'impression et de la production du papier. Le musée du *Borgo dei Cartai* se veut interactif. En effet, il unit les caractéristiques d'un musée traditionnel à l'activité de la fabrication du papier d'autrefois. En effet, les machines utilisées par les fabriques

¹ Sur la fabrique de papier de Subiaco, on consultera Puato, U., "Una tradizione industriale con 400 anni di storia : la cartiera di Subiaco", *Il coltello di Delfo : rivista trimestrale di cultura materiale & archeologia industriale : organo dell'Istituto per la cultura materiale e l'archeologia industriale*, A. 3, n. 11, 1989, p. 25-29.

de papier du XIX^{ème} siècle y ont été reconstruites, afin de très concrètement montrer les techniques de production artisanale du papier de cette époque. Dans le bourg, des ateliers, des cours et des séminaires sont régulièrement organisés. L'ampleur du réseau de partenariats a également permis de développer ces activités et de parvenir à des accords pour l'expérimentation scientifique : le professeur en psychologie Accursio Gennaro de l'Université la Sapienza de Rome, a développé un projet pour une intervention concernant l'évaluation du processus créatif chez l'enfant et la promotion du bien-être par le jeu et la créativité. Cette intervention sera proposée dans les établissements scolaires afin de favoriser la créativité chez les enfants et d'apporter un bien-être aussi bien aux enfants en difficultés qu'à ceux qui peuvent améliorer d'une manière plus cohérente la construction de leur individualité. Une ultérieure stratégie, parmi d'autres, peut être celle de revitaliser les protocoles d'accord qui existent déjà entre les établissements de l'enseignement supérieur et les collectivités locales pour la réutilisation des installations pour l'étude, l'activation d'ateliers et de séminaires, ce qui peut en effet représenter une opportunité importante pour la relance des systèmes locaux, pour la formation et la création de nouveaux liens capables de restituer cohésion et centralité aux lieux.

VI. Quelques remarques pour conclure

L'examen du contexte de Subiaco laisse émerger comment les systèmes mis en place à partir des centres monastiques constituent des entités complexes. La question de l'existence de lieux similaires, qui peuvent avoir des rôles différents, souligne avec une force particulière le thème de la relation entre le paysage naturel et les établissements humains. L'attention aux lieux de production, en particulier dans le cas où les espaces sont en abandon, ouvre la perspective d'une relance et d'une nouvelle centralité. En ce sens, une coordination sur grande échelle ayant pour but de favoriser une interaction vertueuse entre les différentes composantes de la zone de l'Apennin est souhaitable, afin que les actions entreprises soient efficaces et rendent possible le lien entre les initiatives locales et la planification officielle. En effet, pour une action avantageuse pour tous, une meilleure interconnexion entre d'une part l'urbanisme et le paysage, et d'autre part le développement rural, le tourisme, la formation, les administrations locales et régionales, est probablement nécessaire. Il semble également possible de penser à un lien entre les différentes zones territoriales qui ont eu un développement productif et socio-économique commun comme, par exemple, entre le territoire du Haut-Latium, qui comprend les usines de papier de Subiaco et de Tivoli, et celui du Bas-Latium, avec les usines de papier de Sora et de l'île de Liri. Pour ces territoires, la création d'un réseau caractérisé par la présence de centres de production du papier semble envisageable, avec pour optique la relance des systèmes locaux et la création de nouveaux liens capables de restituer cohésion et centralité aux territoires en question.

Bibliographie

1. Arminio F., *Geografia commossa dell'Italia interna*, Milano, Mondadori, 2013.
2. Caronti, L., *Il cenobitismo di S. Benedetto da Norcia a Subiaco, Montecassino, regioni d'Italia e d'Europa nell'alto medioevo*, Subiaco, s.e., 1996.
3. Cersosimo, D., Donzelli, C., *Mezzogiorno: realtà, rappresentazioni e tendenze del cambiamento meridionale*, Roma, Donzelli Editore, 2000.
4. Ciaschi A., *Montagna. Questione geografica e non solo. Seconda edizione ampliata*, Biblioteca 39, Viterbo, Sette Città, 2016.
5. Ciaschi A., *Montagne, luoghi della modernità* in Ciaschi A. (a cura di), *La montagna dopo eventi estremi. Declino o nuovi percorsi di sviluppo*, NovaCollectanea, Viterbo, Sette Città, 2018.
6. Corrado F. (rédactrice en chef), *Risorse territoriali nello sviluppo locale*, Firenze, Alinea, 2005.
7. Gambino, R., *Il ruolo del patrimonio nei processi di sviluppo*, in Corrado, F. (a cura di.), *Le risorse territoriali nello sviluppo locale*, Firenze, Alinea, 2005
8. Magnaghi, A., *Il territorio dell'abitare: lo sviluppo locale come alternativa strategica*, Milano, FrancoAngeli, 1990.
9. Marchetti, et Al. (rédacteurs en chef), *Aree interne, Per una rinascita dei territori rurali e montani*, Soveria Mannelli (CZ), Rubettino, 2017.
10. Mollica, E., Buffon, M.G., "Il Bene ambientale come bene territoriale nelle politiche di sviluppo delle aree rurali", *XXX Incontro di studio del CESET- Gestione delle risorse naturali nei territori rurali e nelle aree protette: aspetti economici, giuridici ed estimativi*, Potenza 5-6 ottobre 2000.
11. Puato, U., "Una tradizione industriale con 400 anni di storia: la cartiera di Subiaco", *Il coltello di Delfo : rivista trimestrale di cultura materiale & archeologia industriale : organo dell'Istituto per la cultura materiale e l'archeologia industriale*, A. 3, n. 11, 1989, p. 25-29.
12. Rossi Doria, M., *Dieci anni di politica agraria nel Mezzogiorno*, Roma-Bari, Laterza, 1958.
13. Salvatorelli, L., *San Benedetto e l'Italia del suo tempo*, Roma-Bari, Laterza 2007.

**PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL PAR LES
CLUSTERS EN ALGERIE
ÉTUDE DE CAS : LE CLUSTER BIOTECH DE SIDI-ABDELLAH
(ALGER)**

Younes FERDJ

Docteur ENSSEA,
Maître de Recherche « Économie Spatiale et Dynamique
Territoriale »
(CREAD, Alger)

ferdjyounes@gmail.com

Abdelkader HAMADI

Docteur en économie
chercheur
Centre Lillois d'Etudes et Recherche en Sociologie et Économie
(Clersé)
Université Lille1

abdelkader.hammadi@gmail.com

Résumé

L'objectif de cet article est d'explicitier le concept du Cluster comme Modèle d'Innovation Territorial (MIT) par rapport à ses dimensions spatiales et organisationnelles. Nous montrerons qu'il y a des interdépendances et des liens réciproques entre les clusters et le développement territorial à travers les trois types différents de processus de développement territorial (Pecqueur, Zemmerman, 2004), à savoir l'agglomération, la spécialisation et la spécification, qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire. La recherche exploratoire que nous avons entamée sur le Cluster Biotechnologie de Sidi Abdellah à Alger nous a permis de spécifier les déterminants de processus du développement territorial par ce cluster, en premier lieu, et la localisation géographique, les relations d'organisation entre entreprises (Torre, 2006), le cycle de vie et la masse critique dans le cluster en deuxième lieu.

Mots clés

Cluster, Territoire, Développement Territorial, Processus, Algérie.

Abstract

The objective of this article is to explain the concept of the Cluster as Territorial Model of Innovation (TMI) within its space and organizational dimensions. We will show that there is

interdependence and reciprocal links between clusters and territorial development across three types different from process of territorial development (Pecqueur, Zemmerman, 2004), to know agglomeration, specialisation and specification, which put in contact all the actors on a territory. The exploratory research which we started on the Cluster Biotechnology of Sidi Abdellah in Algiers allowed us to specify the determiners of process of territorial development by this cluster, above all, and the geographical location, the relations of organisation between firms (Torre, 2006), cycle of life and critical mass in the cluster in second place.

Key-words

Cluster, Territory, Territorial Development, Process, Algeria

Classification JEL

O 18

I. Introduction

Le territoire est un espace géographique vécu, auquel les habitants s'identifient et au sein duquel il existe certaines valeurs communes, une identité partagée, et des réseaux d'interactions sociaux et économiques (Polèse et al, 2015). Ainsi, les territoires ne sont pas donnés mais se construisent, parfois spontanément, lorsqu'une culture forte unit les acteurs, parfois par l'entremise de leaders ou de projets qui construisent une identité et une dynamique local (Cooke et al, 2004 ; Campagne et Pecqueur, 2014). La grande majorité des analyses et des études repose sur le constat que les clusters font augmenter et améliorer la richesse des économies, parce qu'ils ont l'attitude des incubateurs de l'innovation (Khattabi, 2012). Les clusters sont constitués d'ingrédients qui leur permettent le succès : les universités ou laboratoires de recherche qui mettent au monde toute une série de connaissances nouvelles ; des unités de production et entreprises qui transforment ces nouvelles connaissances en produits et services nouveaux, en plus d'autres entreprises, des composants et des services de distribution et de marketing (Khattabi, 2012). Dans cet article, nous montrons que les clusters ont pour objectif du développement territorial, le fait que les clusters sont des regroupements d'acteurs locaux sur un espace géographique donné qui ont pour objectif d'innover et de développer les partenariats entre eux et avec l'extérieur via les différentes formes de proximité (géographique, organisationnelle et institutionnelle). Notre travail se focalisera sur les deux notions proches et complexes du territoire et du développement territorial. Si le territoire est un construit d'acteur et aussi lui-même un acteur participant à son développement, le développement territorial est un objectif en soi vers lequel tendent tous les territoires pour satisfaire et répondre convenablement aux besoins de tous les acteurs locaux. Pour cela, on pose la question suivante : ***est-ce-que les clusters constituent des outils de développement territorial ? Comment les clusters contribuent-ils au développement territorial ?*** À travers cette étude, nous avons pu déduire les trois types différents de processus de développement territorial (Pecqueur et Zemmerman,

2004), qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire (Cluster). Ces trois types, qui sont l'agglomération, spécialisation et spécification, désignent une dynamique territoriale résultant de la cohérence d'un tissu économique et des actions de ses différentes composantes et de l'appartenance à un territoire (Perrat et Zimmerman, 2003) ont été adaptés par nos soins au cas du cluster biotechnologie de Sidi Abdallah. Ainsi, la recherche exploratoire sur ce Cluster nous a permis de spécifier les déterminants du processus de développement territorial, à savoir la localisation géographique et les relations d'organisation entre entreprises (Torre, 2006), le cycle de vie et la masse critique dans ce cluster. Pour cela, l'article est organisé en quatre temps : Premièrement, une présentation sur le concept du territoire et le développement territorial, ainsi que d'une revue de littérature théorique portant sur le concept ambigu du cluster ; deuxièmement, on montre que le cluster est un outil de développement territorial ; ensuite, nous détaillons la méthodologie de recherche ; enfin, nous exposons les résultats empiriques de notre analyse exploratoire sur le nouveau pôle biotechnologique de Sidi-Abdallah situé à Alger.

II. Territoire et Développement territorial, analyse conceptuelle

Le territoire est considéré comme un espace de solutions possibles sur la base de son patrimoine cognitif et des compétences qu'il produit et mobilise, considérées comme des ressources (Pecqueur et Ternaux, 2006) qu'il peut offrir à côté d'autres facteurs (ressources naturelles, capitaux, règles et normes, capitaux, équipements...) d'origine ou non du territoire. Selon Claude Raffestin, le territoire « *est un espace transformé par le travail humain* » (Raffestin C., 1986). Et selon Di Méo « *le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire* » (Di Méo, 1996). Donc le territoire est un espace approprié, le territoire est comme « *une portion d'espace délimité, approprié, où les hommes et les sociétés décident avec leurs diversités, leurs divergences, voire leurs conflits, de s'unir pour bâtir un ou des projets d'avenir* ». (Bleynié, Gillette et alii, 2005). D'une manière générale, le territoire est un lieu et espace de vie des individus, cadre d'application et de pratiques des politiques économiques et sociales, espace physique dans lequel s'enracinent les héritages culturels. Selon Khattabi (2012), le territoire a une unité de coordination, a un ensemble de relations et a un système de gouvernance :

- a. Le territoire comme unité de coordination :** le territoire est un ensemble d'éléments matériels et immatériels, qui en raison des phénomènes de proximité crée quelques avantages économiques. Ces avantages sont appelés externalités et se traduisent par une baisse des coûts de transaction.
- b. Le territoire est un ensemble de relations :** Ainsi, le territoire est un ensemble de relations, de système de relations. Veltz (2005) a utilisé l'expression d'un « *ensemble relationnel* ».

c. Le territoire est un système de gouvernance : Le territoire est un système complexe qu'on ne peut analyser uniquement comme un ensemble d'entreprises, ni comme une portion de nation. C'est pour cela qu'il faut un niveau d'analyse spécifique, appelé par Pecqueur (2005) niveau d'analyse méso-économique qui permet de faire le lien entre la macro et la micro-économie et de spécifier les dynamiques territoriales largement différentes d'un endroit à l'autre.

II.1. Qu'est-ce que le développement territorial ?

Aujourd'hui, développer un territoire, c'est en premier lieu développer son économie, c'est-à-dire avoir des entreprises qui s'implantent, qui s'accroissent et qui se prolifèrent (Khattabi, 2012). Le développement territorial, *« c'est un processus dans le temps durant lequel on crée des ressources »* (Pecqueur, 2004). D'une autre manière, *« le développement territorial renvoie à l'encouragement et à la relance du système territorial vers l'amélioration des conditions de fonctionnement interne »* (Khattabi, 2012). Ainsi, le développement territorial provient de la propension des acteurs à s'unir, à s'entendre et à s'organiser pour mener ensemble des actions concrètes répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils fixent ou déterminent en commun. En effet, le développement territorial reflète une dynamique d'initiatives locales qui met sur les voies de marche des acteurs publics ou privées par le biais des formes de relations sociales organisées. Ainsi, la théorie des milieux innovateurs propose à son tour une approche du développement territorial qui a enrichi par ces vertus la théorie du développement territorial, selon Aydalot *« un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision «territoriale» ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population »* (Aydalot P., 1985, p : 109). En effet, le développement territorial est un processus d'enrichissement, de diversification et d'accumulation des activités économiques et sociales sur l'espace local (territoire) à partir de la manipulation, la mise en œuvre et la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles.

II.2. Les modes de développement territorial

Selon Colletis (2010), il existe généralement trois modes de développement territorial. Chaque mode réunit particulièrement trois dimensions de proximité, mais tout en préférant l'une d'entre elles : Premièrement l'agglomération : ce mode est basé sur la proximité spatiale et les avantages qu'elle possède ; Deuxièmement la spécialisation : ce mode de développement territorial réunit ses forces autour d'un secteur d'activité donné et il est centré essentiellement sur une proximité organisationnelle tout en modifiant avec force la proximité institutionnelle; enfin, la spécification : ce dernier mode de développement territorial a une particularité qui est la redéployabilité des compétences, qui échappe aux effets de « lock-in » organisationnel et institutionnel des trajectoires de spécialisation (Khattabi, 2012).

III. Revue de littérature d'un Cluster

D'un pays à un autre ce processus d'agglomération géographique varie sensiblement. L'ambiguïté du terme de cluster dans la littérature doit conduire à une grande modestie dans son utilisation.

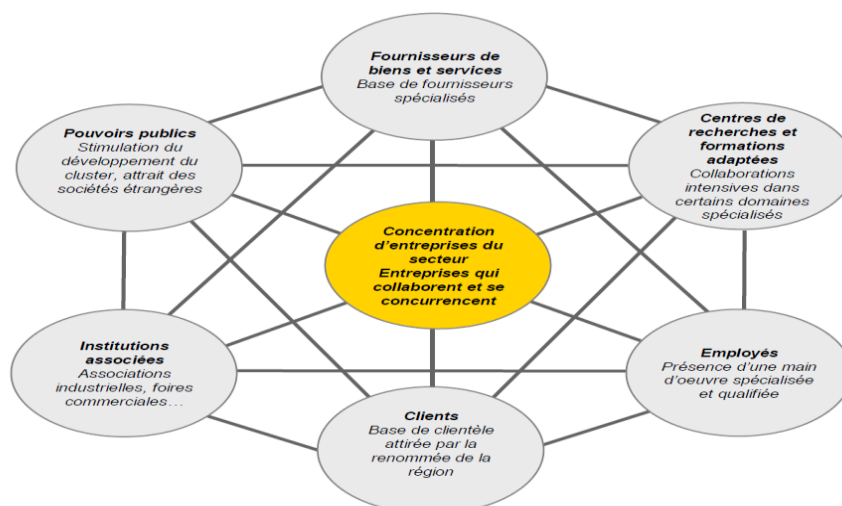
Tableau n°1 : Les différentes approches de la revue littérature du Cluster.

Approches	Auteurs
Système national ou régional d'innovation	Edquist , 1997; Freeman, 1987; Lundvall , 1992; Nelson , 1993
District industriel	Marshall, 1890, Beccatini 1975
Milieu innovateur	Aydalot, 1986, Maillat and Perrin, 1992
Learning region	Cooke, 1998; Morgan and Nauwelaers, 1998; Florida, 1995
Réseau	Hamdouch, Depret, 2008,2010; OCDE, 1999, 2001
Cluster	Porter, 1990, 1995, 1998

Source : Elaboré par les auteurs.

De telles notions se côtoient ainsi tant dans la littérature dédiée à l'analyse des *clusters* que dans le cadre des politiques qui leur sont consacrées. Le concept de cluster est constitué d'un ensemble d'acteurs aussi divers que variés de la sphère publique et privée : entreprises, centres de recherche, fournisseurs, clients, institutions et organisations publiques, incubateurs, et diasporas etc..., agissant dans un espace géographique et entretiennent des relations organisées.

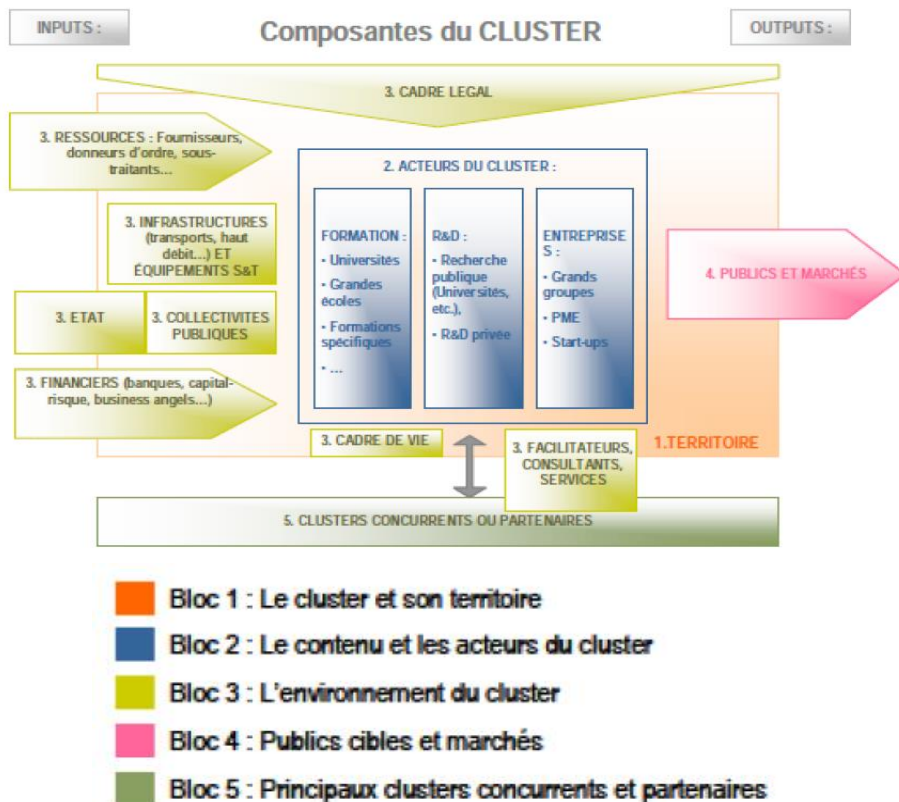
Schéma n°1 : Espace géographique et relations organisées d'un Cluster



Source : MEEDDM, 2010

Le cluster donc, permet l'implication et la participation de l'ensemble des parties prenantes dans des projets d'investissement et de production, ce qui est un atout intéressant. Cela est confirmé par Porter en 1990, qui souligne que le regroupement d'acteurs ou la concentration géographique dans un espace donné, de clients et de fournisseurs stimulerait remarquablement l'innovation et la compétitivité du cluster. Donc, d'après lui, « *le cluster (...) fonctionne mieux (en tant que cluster) quand les activités impliquées sont géographiquement concentrées* » (Porter 1990, p 157). Ceci s'explique aussi par le fait que les entreprises du cluster se rassemblent pour travailler ensemble et donner de la valeur à leurs savoir-faire et minimiser les coûts, et aussi afin de trouver des solutions groupées en particulier dans des projets productifs que quelques entreprises surtout des PME ne peuvent affronter individuellement. Ainsi, la fonction principale d'un cluster est profondément économique. Donc, l'intérêt prioritaire du cluster est d'augmenter le chiffre d'affaire, l'efficacité et la performance économique de l'entreprise, en plus de la veille à la détection des facteurs permettant sa croissance dans son environnement socio-économique proche, sans négliger les effets d'entraînement attendus sur l'espace local d'appartenance du cluster. On peut résumer tout ça dans le schéma suivant qui représente l'écosystème global du cluster :

Schéma N°2 : L'écosystème global du Cluster



Source: Lauklf, P : 12, in Khattabi, (2012).

En effet, le cluster constitue le climat le plus approprié qui réunit tous les ingrédients et les conditions nécessaires cela dans « *l'écosystème* », ce dernier est situé sur un territoire donné contenant un cadre légal et des organes et systèmes de gouvernance (État. Collectivités locales. ...) bien spécifiques, de ressources intéressantes et suffisantes en terme de fournisseurs, de donneurs d'ordre, de sous-traitants plus ou moins spécialisés,..., des ressources financières plus ou moins localisées (banques, capital-risque,...), des infrastructures dédiées tels que les réseaux de transport et les réseaux de communication, ainsi que des équipements technologiques et scientifiques très particuliers et spécifiques, des acteurs de soutien ou des facilitateurs tels que les consultants, les entreprises de services, sans négliger que ce territoire de « *clustering* » est porteur d'autres composantes et acteurs comme les consommateurs (public et marché).

III.1. L'approche de Porter : contenu et limites

L'origine de la notion de cluster est difficile à retracer avec précision, A. Marshall (1890) est considéré comme le premier à avoir développé l'idée de cluster à travers le District marshallien, il revient sans doute à M. Porter de l'avoir popularisée à partir de la publication de son ouvrage « *The Competitive Advantage of Nations* » en 1990 (Porter, 1990), et présentée ensuite de manière plus détaillée dans plusieurs de ses publications ultérieures (notamment 1995, 1998a, 1998b, 1998c, 2000). Porter (1998c, p. 78) définit ainsi ce qu'il entend par "Clusters" : « *Clusters (are) critical masses - in one place - of unusual competitive success in particular fields. (...) Clusters are geographic concentrations of interconnected companies and institutions in a particular field. Clusters encompass an array of linked industries and other entities important to competition* »¹. Cette approche présente ainsi le Cluster comme une *organisation industrielle spatialisée* reposant, d'une part, sur les liens entre acteurs en termes de proximité géographique, de complémentarités et de construction de relations de confiance, et, d'autre part, la combinaison de relations concurrentielles et coopératives entre les firmes co-localisées. Très largement admise et reprise (avec plus ou moins de nuances) dans de nombreux travaux, cette approche, *a priori* simple et convaincante, soulève en réalité de nombreuses questions et difficultés analytiques. *La première difficulté*, a trait à la délimitation de l'espace géographique pertinent permettant de cerner les frontières d'un cluster. Dans une première approche, Porter (1998c, p. 79) définissait ainsi ces frontières : "A cluster's boundaries are defined by the linkages and complementarities across industries and institutions that are most important to competition." Dans une publication ultérieure, Porter (2000, p. 16) propose une définition qui précise sa conception sur ce point : "A cluster is a geographically proximate group of interconnected companies and associated institutions in a particular field, linked by commonalities and complementarities. The geographic scope of a cluster can range from a single city or state to a country or even a group of neighbouring countries." *La deuxième difficulté*, dans sa conception "territorialisée" du cluster, Porter indique l'existence d'un éventail d'industries inter-reliées (et d'autres entités et institutions) importantes pour la compétition (Porter, 1998c, p. 78). Mais ce caractère interindustriel du cluster reste lui-même relativement vague. *La troisième difficulté*, tient à la manière dont Porter définit les liens qu'entretiennent les firmes et autres institutions au sein d'un cluster. Pour Porter, il s'agit de liens informels, et c'est ce qui fait, selon lui, l'efficience et la flexibilité de ce mode d'organisation industrielle comparativement à la fois à des relations de pur marché, à l'intégration verticale et aux alliances, partenariats et réseaux².

¹ Porter M.E., « *The competitive Advantage of nations* », New York, Free Press, 1990.

² Voir la citation reproduite plus haut de Porter, 1998c, pp.78-79.

III.2. L'approche résiliaire

Dans la lignée des travaux réalisés sous l'égide de l'OCDE (1999, 2001), une vision essentiellement résiliaire des clusters a été proposée, qui a également diffusé de manière très large dans la sphère académique ces dernières années : « Clusters are characterised as networks of production of strongly interdependent firms (including specialised suppliers), knowledge producing agents (universities, research institutes, engineering companies), bridging institutions (brokers, consultants) and customers, linked to each other in a value-adding production chain » (OECD, 1999, p. 5). Den Hertog et Roelandt (1999), également dans le cadre des travaux de l'OCDE, enrichissent cette approche en y incluant la possibilité d'alliances stratégiques entre firmes, d'une part, et universités et institutions de recherche, d'autre part. Ici, ce sont les liens institutionnels et organisationnels forts entre acteurs interdépendants qui définissent le réseau au sein d'une « chaîne de valeur ». Preissl et Solimene (2003) définissent un cluster innovant « comme un ensemble d'organisations et d'institutions qui interagissent de manière formelle et/ou informelle par le biais de réseaux interorganisationnels et variés d'individus, et contribuent à l'innovation dans un domaine d'activité, défini par des domaines spécifiques de connaissances, de compétences et de technologies ». Selon les termes de Schmitz (1995a), « un cluster est défini comme une concentration sectorielle et géographique des entreprises : La proximité physique des entreprises leur permet d'interagir de diverses façons, les uns avec les autres et avec ceux qui se trouvent en dehors du cluster ».

IV. Les clusters comme outil de développement territorial

Depuis longtemps, le rôle des clusters dans le développement territorial est souligné par plusieurs acteurs. Cela est confirmé par Porter qui considère le cluster comme une base théorique pour le développement territorial local. Ainsi, la démarche cluster permet une mise en commun des compétences, outils, et stratégies dont l'objectif est d'atteindre un même but, qui est le développement économique territorial. De ce fait les clusters jouent un rôle stratégique dans le développement territorial et régional et les perspectives de croissance des territoires dépendant en grande partie, mais pas seulement de leur potentiel scientifique et technologique (Khattabi, 2012). En effet, les clusters jouent un rôle positif sur la création d'emploi dans quelques zones géographiques et aussi sur la qualification et la structure locale des emplois. Ainsi, les clusters jouent un rôle primordial pour le développement des infrastructures et pour démarrer de nouvelles activités et développer en général l'économie territoriale.

IV.1. La compétitivité territoriale

Un territoire est dit compétitif quand il dispose d'un avantage territorial local à caractère dynamique (Camagni, 2002). La notion de compétitivité territoriale acquiert une importance grandissante surtout dans les politiques de développement. En effet, la notion de compétitivité territoriale est devenue solide théoriquement, parce que le territoire fournit des outils et instruments compétitifs relevant du milieu, et joue un rôle dans les processus de production des connaissances. Pour une entreprise, la compétitivité veut dire sa capacité à faire face à la concurrence. Pour un territoire ou pays, seule l'augmentation de la productivité permet d'augmenter la richesse d'une nation (P. Krugma, 1991), c'est le seul outil de mesure la performance économique d'un territoire (Khattabi, 2012). Plusieurs économistes et chercheurs prennent des précautions pour l'application de ce concept aux économies nationales. La définition de la compétitivité territoriale a évolué d'une explication, d'un concept fondé sur les échanges extérieurs à un but et une fin d'amélioration d'un niveau de vie et du bien-être social. Cependant, un territoire devient compétitif seulement s'il peut affronter la concurrence du marché tout en assurant une durabilité environnementale, économique, culturelle et sociale (Khattabi, 2012).

IV.2. L'attractivité territoriale

La notion d'attractivité des territoires prend son sens dans le contexte de mondialisation de l'économie. Selon Hatem (2004) l'attractivité est « *la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leur territoire plutôt que sur un autre* » ou comme « *la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique la régénération urbaine* » (OCDE, 2005). D'après Poirot et Gérardin, l'attractivité est vue « *comme la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités ; cette attractivité est une attractivité perçue qui n'implique que des personnes physiques, des individus, des ménages ou des équipes, par exemple des équipes dirigeantes d'une entreprise ou d'une administration publiques* » (Poirot et Gérardin, 2010 p. 27). Un territoire est attractif s'il permet aux entreprises d'avoir accès aux ressources exploitables, aux infrastructures fiables, aux mains d'œuvre qualifiées et productives, aux technologies et services publics (Khattabi, 2012). Donc l'attractivité est un concept pertinent afin de mesurer l'aptitude d'un territoire pour : Attirer l'implantation de nouveaux établissements ; Attirer les capitaux ; Attirer la main d'œuvre hautement qualifiée. Ainsi, d'une autre manière, En effet, un territoire est attractif s'il a la capacité d'attirer sur ce territoire des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles (équipement, entreprises, capitaux, travailleurs qualifiés). Ainsi, l'indicateur le plus important de l'attractivité est la création d'entreprises nouvelles ou également la création d'établissement par des entreprises déjà en place. On peut aussi ajouter la création d'emploi dans les nouvelles entreprises.

V. Méthodologie : Analyse exploratoire

La sélection des entreprises étudiées s'est faite à partir d'une liste fournie par la Direction Générale des produits pharmaceutiques, au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. Cette liste compte au total 21 entreprises qui vont être construit le projet du Cluster sur une emprise foncière de 42,86 Ha. Cinq sont en activité, en l'occurrence : El Kendi, Dar el Arabia, Mid-Pharma, Ceva-Laval et Wafa-File, les autres sont en cours de réalisation. Cette partie présente les résultats empiriques d'une enquête réalisée sur le Cluster biotechnologique de Sidi-Abdallah situé à Alger. Elle tentera d'analyser quatre déterminants jugés pertinents pour le processus d'émergence du cluster : la localisation des firmes biotechnologiques, l'organisation inter-firmes, le cycle de vie et enfin la masse critique. Ces derniers devraient avoir un impact direct sur la nature de *clusterisation* des entreprises ainsi que leur organisation (Mytelka, 2007).

La méthodologie de notre recherche s'organise en deux temps : dans un premier temps, un questionnaire a été distribué auprès des entreprises constituant le Cluster visant à collecter des informations relatives aux activités de localisation et de coopération entretenues avec les différentes entreprises et d'autres institutions implantées dans le cluster (Torre 2006). Et dans un deuxième temps qualitative, qui en complément à la première étape, visant à collecter des informations relatives au cycle de vie et à la masse critique du Cluster, à travers une grille d'entretien auprès des différentes parties prenantes qui ont un appui direct à la construction de ce cluster telles que : Le Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication; sous tutelle (ANPT); Le Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville, sous tutelle (VNSA); Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sous tutelle (DGRSDT); Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (Directeur Général de la pharmacie et des équipements de santé). Le Ministère de l'industrie et des Mines, sous tutelle (ANDI). Cette enquête est intéressante, car elle nous permettra d'avoir une connaissance sur la situation actuelle de la proximité géographique et organisationnelle des firmes biotechnologiques implantées dans le cluster.

V.1. Présentation du Cluster Biotechnologie de Sidi Abdallah (Alger)

Depuis l'année 2000, l'Algérie a adopté une nouvelle politique publique dédiée à la création de zones technologiques dans le but d'encourager l'économie du numérique et favorisant la promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette nouvelle politique publique industrielle basée sur le développement territorial, parmi ces objectifs la création des pôles technologiques dans le but d'impliquer un large spectre d'acteurs dans le processus d'innovation à l'échelle territoriale. Cependant les pôles de compétitivité en Algérie sont l'un des objectifs visés par la politique nationale d'aménagement du territoire d'après le Schéma National d'Aménagement de Territoire (SNAT 2025) et de créer les conditions d'attractivité et de compétitivité du territoire dans un contexte où le marché

mondialisé est une réalité forte. Ce marché se conquiert par le progrès technique et l'innovation, clé de la compétitivité. Donc c'est à travers le SNAT 2025, que l'État algérien définit son grand projet territorial visant à restaurer la force et l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes. Parmi ces objectifs est assuré une organisation territoriale qui favorise le jeu des forces du marché pour l'adopter aux exigences de l'économie contemporaine, en premier lieu celle de la compétitivité, et permettre l'émergence et la promotion d'activités à forte valeur ajoutée tirée par la recherche et l'innovation. Dans ce cadre, le nouveau pôle ou le Cluster Biotechnologie situé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger) est un parc technologique dédié aux entreprises spécialisées dans les biotechnologies et aux industries pharmaceutiques est le fruit d'une politique publique d'aménagement du territoire (SNAT 2025) qui s'inscrit dans la stratégie du développement des pôles technologiques en Algérie. Cet espace est donc dédié à devenir un pôle de compétitivité et d'attraction des IDE spécialisés dans les Biotechnologies en général et les entreprises en pharmaceutique et de faire des entreprises algériennes en Bio-pharma des entreprises innovantes dans le secteur et compétitives sur le marché mondial. C'est dans ce cadre que l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a été mise en place en 2007. Cette agence se veut l'instrument de l'État en matière de conception et de mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques. S'agissant des acteurs de la décision et de l'action publique, on compte le Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville dont VNSA1 est sous tutelle, le ministère de l'industrie et des Mines et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le mardi 07 aout 2012, le début a été officiellement lancée par le Ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, accompagné du doyen de la faculté de médecine de l'université de Harvard (Etats-Unis), le Dr William Chin Waiman, a également procédé à la pose de la première pierre du nouveau pôle de biotechnologie à Sidi Abdallah (Alger). Les objectifs de fixés à travers la création de ce pôle tendent à créer d'une part une dynamique d'innovation territoriale basée sur la recherche et développement impliquant différents acteurs, d'autre part à identifier et maîtriser les techniques de fabrication et de production dans le domaine de Biotechnologie. Selon les propos d'un responsable au niveau de la direction VNSA « *Le Cluster Biotech de Sidi-Abdellah est le fruit d'une politique publique d'aménagement du territoire (SNAT) qui s'inscrit dans la stratégie du développement des pôles technologiques en Algérie. Cet espace est donc, dédié à devenir un pôle de compétitivité et d'attraction des IDE spécialisés dans les Biotech en général et les entreprises en pharmaceutique et de faire des entreprises algériennes en Bio-pharma des entreprises innovantes dans le secteur et compétitives sur le marché mondial* ». Ce pôle, prévu dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger) est un parc technologique dédié aux entreprises dans le domaine de la biotechnologie et aux industries pharmaceutiques. La création en Algérie des parcs technologiques dans le domaine Bio-Pharma s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale ambitieuse visant l'instauration de la société d'information et accordant une priorité absolue à la

¹ Direction générale de la Ville Nouvelle de Sidi-Abdellah (VNSA), 2012.

promotion de l'industrie, de la recherche et de l'information dans le secteur pharmaceutique. Cette dynamique cherche à créer des dynamiques de coopération entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les organismes de formation ouvrant dans le domaine Bio-pharmaceutique et sur un même territoire. Le lancement en Algérie des parcs technologiques marque un tournant dans le discours public : la géographie doit désormais se mettre au service de la compétitivité et l'Etat doit dessiner cette géographie efficace (Djefflat, 2013).

V.2. Les résultats empiriques de terrain et discussion « Le processus du développement territorial »

Les trois types différents de processus de développement territorial qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire : agglomération, spécialisation et spécification, désignent une dynamique territoriale résultant de la cohérence d'un tissu économique et des actions de ses différentes composantes de l'appartenance à un territoire (Perrat et Zimmerman 2003).

V.2.1. Le processus d'agglomération

Le processus d'agglomération se fonde sur la concentration des activités économiques. Cette concentration des activités économiques résulte d'économies externes aux entreprises liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Les avantages naissant de la proximité géographique sont liés à la diversité des acteurs et sont généralement analysés comme des économies d'urbanisation (Pecqueur, Zimmerman, 2004). La concentration géographique a été au centre de l'idée du Cluster depuis le début avec les travaux de Marshall (1890). Bien que certaines approches aient tenté de démentir l'importance de l'agglomération géographique, il existe toutefois des aspects motivant pourquoi la proximité géographique reste au cœur du concept de cluster. Les entreprises devraient ainsi reconnaître l'importance de la localisation basée sur l'avantage compétitif et la participation à une initiative de Cluster comme un atout concurrentiel et outil avancé pour améliorer la croissance des ventes et des bénéfices (Andersson, 2004). La distribution des entreprises implantées sur le Cluster Biotech dans l'échantillon où nous avons enquêté. Notre échantillon compte au total 21 entreprises qui vont avoir construit le projet du Cluster sur une emprise foncière de 42,86 Ha. Donc, on peut déduire une certaine agglomération au sein du Cluster Sidi Abdellah (Alger).

V.2.2. Le processus de spécialisation

Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominée par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification, d'une part, le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle, d'autre part, la particularité du tissu est établie en favorisant l'émergence, l'agglomération d'entreprises qui sont liées soit par leur type d'activité, soit par le produit qu'elles fabriquent. Ce type particulier de structuration du tissu économique local peut

résulter à la fois d'une volonté privée mais aussi d'une volonté publique d'aménagement thématique (Rychen, 1999). Dans notre cas d'étude sur le cluster de Sidi Abdellah à Alger et selon les propos d'un responsable au niveau de la direction VNSA, « *Le Cluster Biotech de Sidi-Abdellah est le fruit d'une politique publique d'aménagement du territoire (SNAT) qui s'inscrit dans la stratégie du développement des pôles technologiques en Algérie. Cet espace est donc dédié à devenir un pôle de compétitivité et d'attraction des IDE spécialisés dans les Biotech en général et les entreprises en pharmaceutique et de faire des entreprises algériennes en Bio-pharma des entreprises innovantes dans le secteur et compétitives sur le marché mondial* ». Donc, ce pôle, est un parc technologique dédié aux entreprises dans le domaine de la biotechnologie et aux industries pharmaceutiques. La création en Algérie des parcs technologiques dans le domaine Bio-Pharma s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale ambitieuse visant l'instauration de la société d'information et accordant une priorité absolue à la promotion de l'industrie, de la recherche et de l'information dans le secteur pharmaceutique. Cette dynamique cherche à créer des dynamiques de coopération entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les organismes de formation ouvrant dans le domaine Bio-pharmaceutique et sur un même territoire.

V.2.3. Le processus de spécification

Le processus de spécialisation se démarque des deux processus précédents dans la mesure où il caractérise la capacité à se doter d'un mode de coordination entre les acteurs qui multiplie les potentiels de combinaison de ressources complémentaires liées à leur proximité organisationnelle par le moyen d'une proximité institutionnelle particulièrement forte (Pecqueur, Zimmerman 2004). Il s'agit donc ici d'une capacité créatrice du tissu qui, en recombinaison ses ressources et ses actifs, dispose de moyens de mettre en œuvre des stratégies qui infléchissent les trajectoires héritées du passé. Notre étude de cas montre que le processus de développement du cluster biotech a été organisé dont il a fait l'objet d'aide directe de la part des institutions publiques dans le cadre de SNAT 2025. En effet, on peut présenter quelques spécificités au sien du Cluster Biotech de Sidi Abdellah comme suit :

a)- Analyse de la localisation des firmes au sein du Cluster

1) La proximité du Cluster, par rapport aux centres de recherches et universitaires est jugée satisfaisante. D'après les résultats de l'enquête auprès des entreprises constituant le Cluster, on peut remarquer que les institutions de recherche en Bio et en Bio-pharma sont situées relativement loin par rapport au Cluster telles que les universités de Blida et l'université de sciences et technologies qui accueillent chacune des départements de génie biotechnologique.

2) Les difficultés administratives à la création ou à l'implantation au Cluster, d'après les réponses des entreprises déjà installées, on peut dire que la majorité des entreprises n'a pas trouvé de difficultés administratives lors de l'implantation au Cluster Biotch.

3) Concernant les infrastructures de transport, les interrogés se déclarent moyennement satisfaits de la qualité des autoroutes, mais insatisfaits des autres moyens de transport. Ce qui nous donne 50% au global. Les efforts des pouvoirs publics fournis dans les derniers plans de développement à l'instar de l'autoroute est-ouest ont contribué au désenclavement de la Nouvelle ville de Sidi- Abdellah.

4) Les facteurs qui motivent l'investissement dans le domaine de la biotechnologie, l'existence de partenaires commerciaux (distributions spéciaux) arrive en première position avec 50% par rapport au total, suivi par l'accès à la technologie (licence et brevet) en deuxième position avec 20%.

Tableau n°2 : Les différents facteurs qui motiver l'investissement

Type d'organismes	Fréquence
Existence des structures d'accompagnement et de formation	10%
Existence de partenaires commerciaux (distributions spéciaux)	50%
Accès à la technologie (licence, brevet))	20%
Existence de laboratoires de recherches dans la biotechnologie	-
Existence de cabinets de conseil	10%
Attractivité du marché	10%
Total d'observation	100%

Source : résultats d'étude de terrain

5) Les raisons qui poussent l'installation au Pôle Biotech de Sidi-Abdallah, la présence d'autres institutions constituent 50% des entreprises sondées. Cela exprime la nécessité d'entreprises à chercher une forme de *clusterisation*.

Tableau n°3 : Les différentes raisons qui poussent l'installation au Pôle

Les raisons principales de l'installation au Pôle	Fréquence
Stabilité	25%
Localisation du Pôle	25%
Présence d'autres institutions	50%
Total d'observation	100%

Source : résultats d'étude de terrain.

B)- Analyse de la localisation et de l'organisation inter-firmes

La littérature traditionnelle sur les clusters souligne l'importance de la compréhension collective entre les acteurs des avantages de la coopération interentreprises, par exemple pour la gestion des ressources et la possibilité d'améliorer les méthodes d'intégration de la chaîne de valeur (Andersson, 2004). La firme participera activement aux activités de cluster pour identifier les questions d'intérêt commun et les possibilités de gain mutuel (Porter, 2001). Si la proximité est

importante pour les flux formels et informels de connaissances, les liens mondiaux sont tout aussi essentiels. Dans de nombreux cas, les entreprises multinationales ont transféré des compétences et des technologies qui ont joué un rôle décisif dans le développement des clusters locaux (Dunning, 2000b). Dans cette section, nous discuterons les caractéristiques de l'organisation inter-firmes à partir des résultats de l'étude empirique.

1) Relations entretenues et partenariats avec d'autres firmes pharmaceutiques et biotechnologiques, d'après le tableau suivant (n°4), on remarque que la plupart des entreprises ont des relations entretenues et des partenariats avec d'autres firmes étrangères (33%) ou locales ou les deux en même temps (plus de 50%).

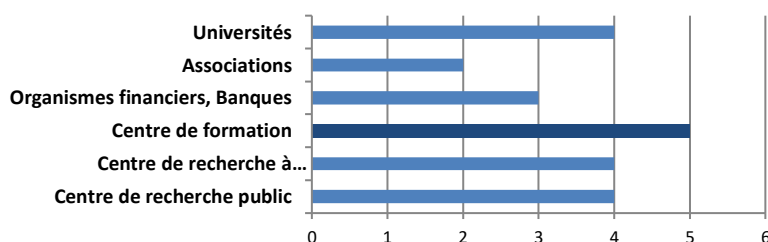
Tableau n°4 : Les relations entretenues et partenariats

Type de Partenariat et entretient	Fréquences
Locales	16,7%
Etrangères	33,3%
Locales et étrangères	50,0%

Source : résultats d'étude de terrain

2) Les relations entretenues et des partenariats avec les organismes, la majorité des entreprises enquêtées à propos des relations avec les institutions de recherches et formation affirment avoir des relations avec les centres de formation en première position avec 23%, puis on trouve les centres de recherche publique, les centres de recherche internationale et les universités avec 18%. L'encouragement au partenariat est plus que jamais nécessaire, soit avec des partenaires étrangers, soit locaux. Nous constatons que les universités et les instituts spécialisés qui représentent un moteur essentiel au développement des clusters et à leur accompagnement se trouvent relativement éloignés du parc. Un travail de communication et de sensibilisation est nécessaire à la prise de conscience sur l'utilité d'une meilleure collaboration entre les centres du savoir et les entrepreneurs (Djeflat 2013).

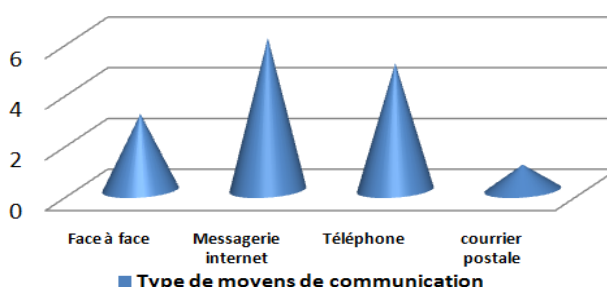
Graphe n°1 : Les relations entretenues et des partenariats avec les organismes.



Source : résultats d'étude de terrain

3) Pour la disponibilité des moyens de communication inter-firmes, on trouve que la messagerie internet arrive en première position. Selon notre sondage cela veut dire que l'accès à internet sur le site de Sidi Abdallah est assuré. Plus de 40% des entreprises ont utilisé ce moyen, suivi par le moyen de téléphone en deuxième position. Sachant que le téléphone est une technologie qui permet aux acteurs d'être en communication avec les partenaires internes et externes, voire même l'utilisation du télécopieur et de l'internet, sa mauvaise disponibilité constitue un frein au développement des acteurs en place (Djefflat 2013). Et enfin, on trouve le moyen face à face avec 20% qui explique la proximité des firmes implantées sur le pôle de Sidi Abdallah. Ce moyen de communication est considéré comme important pour consolider et renforcer la collaboration et la coordination entre l'ensemble des entreprises et des acteurs d'un même territoire.

Graphe n°2 : La disponibilité des moyens de communication inter-firmes.



Source : résultats d'étude de terrain

4) A propos du soutien des pouvoirs publics aux entreprises, l'ensemble des entreprises enquêtées déclarent qu'ils n'ont pas été soutenus. Les entretiens font ressortir que chaque ministère finance les organismes qui lui y sont rattachés. Les financements sont destinés uniquement aux entreprises locales publiques. Nous notons le manque de dynamisme de la part institutions du capital risque en faveur des start-ups. Une situation assez paradoxale, sachant que le soutien des pouvoirs publics direct ou indirect est une condition fondamentale dans l'attractivité d'un territoire, mais aussi dans son développement et sa capacité stratégique concurrentielle (Djefflat 2013).

5) L'intention de se délocaliser dans un autre pôle que Sidi-Abdallah, la majorité des entreprises enquêtées qui sont implantées sur le pôle, avec plus de 66%, n'ont pas éprouvé l'intention de se délocaliser dans un autre pôle vu que les moyens disponibles sur le site ainsi que la proximité par rapport à la capitale (Alger), à l'aéroport (30 KM) et au port (37 KM). Ce pourcentage confirme le résultat précédant que les entreprises sont à la recherche d'une forme de coopération avec les grandes entreprises telles que le leader SAIDAL (entreprise publique locale) et la grande entreprise française Sanofi-Aventis. Cette dernière a pris la décision de s'implanter sur le site en juin 2017, d'après la déclaration de son directeur général à Alger. D'autre part, le niveau de sécurité à l'intérieur du pôle est jugé très satisfaisant principalement pour les entreprises étrangères. Ceci représente un atout stratégique pour ce pôle en le rendant dans l'avenir plus attractif.

V.3. Cycle de vie du cluster : Lent mais long-termiste.

Comme il s'agit d'un cluster organisé et non naturel (approche top-down), le processus d'émergence du cluster biotech dépend fortement du processus de réalisation du SNAT 2025. Ceci pose la question du cycle de vie du cluster. L'idée de l'existence d'un cycle de vie et de stade de développement au sein d'un cluster rejette l'approche traditionnelle des clusters jugés trop statiques et incapables de rendre compte de leur dynamique d'évolution et de structuration (Swann, 1998 ;

Pandit et al., 2002 ; Feser et Luger, 2003 ; Brenner, 2004). Un ensemble de travaux (Rosenfeld, 2003 ; Swann, 1998) distingue ainsi quatre phases de développement qui sont elles-mêmes fonction des processus d'émergence, de diffusion, de commercialisation et de déclin d'une technologie et du cycle de développement de l'industrie : 1° les clusters embryonnaires (étapes initiales de développement) ; 2° les clusters établis pour lesquels il existe encore des perspectives de croissance (émergents) ; 3° les clusters matures (difficultés à croître) ; et enfin 4° les clusters en déclin. Lors de la phase initiale, les besoins matériels (financiers, infrastructures, prospection et d'évaluation des marchés) semblent prédominer (Favoreu et al. 2008, p171). Lors des phases initiales (phase d'émergence et de développement des clusters) et en raison du caractère émergent des technologies et des marchés, l'intervention doit être focalisée sur la facilitation de l'accès aux infrastructures et à des financements de type capital-risque (Bianchi et al. 1996). Nous pouvons conclure que, à l'état actuel, il est en phase embryonnaire. C'est une initiative de l'État de créer des pôles d'excellence d'après le schéma SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire). L'émergence du cluster est tributaire de l'évolution de travaux de la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Le SNAT 2025¹ est mis en œuvre selon deux phases. Une première phase 2007-2015 : durant laquelle la politique d'aménagement du territoire restera au cours de cette période principalement marquée par l'action volontaire de l'État. C'est la phase de mise en œuvre immédiate du SNAT 2025 à travers les dix-neuf Schémas Directeurs des Grandes Infrastructures et Services Collectifs d'Intérêt National qui a déjà commencé. Une deuxième phase 2015-2025 : c'est la phase partenariale, durant laquelle, l'État ayant mis en place les investissements structurants de sa politique d'aménagement du territoire, jouera de plus en plus un rôle de régulateur et d'arbitre laissant les opportunités d'actions importantes à une gamme plus large d'acteurs. De l'existence d'un cycle de vie des clusters et des besoins différenciés découle l'hypothèse selon laquelle les politiques et les interventions varient dans le temps et doivent s'adapter à l'évolution des besoins et des caractéristiques du cluster (Dalum et al., 2005). Selon un expert algérien impliqué dans le projet de réalisation des parcs technologiques en Algérie, estime qu'il existe une lourdeur quant à la mise en place d'un pôle pharmaceutique et biotechnologique qui se veut un levier économique de la région algéroise et pour tout le pays offrant aux investisseurs nationaux et étrangers la possibilité de développer leur projets sur un site « l'échec est dû à la lenteur des différents acteurs algériens impliqués dans le processus, le projet étant

¹ L'élaboration du SNAT 2025 a été menée sur la base d'une large et longue concertation impliquant tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire (Départements Ministériels, Institutions Publiques et Administratives, Collectivités Locales et représentants de la société civile). Parmi les grands chantiers d'aménagement du territoire retenus dans le SNAT 2025 qui sont mis en œuvre à travers les Programmes d'Action territoriale identifiés couvre l'attractivité et la compétitivité du territoire par la modernisation et le maillage des infrastructures des travaux publics, les infrastructures de transports, de logistique et de communication, le positionnement international des quatre grandes métropoles Alger, Oran, Constantine, Annaba (MATET, 2005).

multisectoriel. Selon lui, les algériens ont mis du temps à mettre en place un comité interministériel. De leur côté, les américains devaient mettre en place la feuille de route à proposer à la partie algérienne ». Les entretiens réalisés avec les représentants des ministères de la santé, de l'enseignement supérieur et un représentant de l'ANPT¹ (Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques) rendent compte non seulement d'une lenteur de ces acteurs mais aussi d'un manque de définitions des missions de chacun.

V.4. Masse critique insuffisante du cluster

Pour qu'un cluster atteigne un dynamisme interne, il doit mobiliser de nombreux acteurs et atteindre une sorte de masse critique. La présence de masse critique peut perpétuer la restructuration industrielle dans un cluster. Par ailleurs, la masse critique peut servir de « Tampon » et rendre un cluster résistant aux chocs exogènes ou autres types de pressions y compris les « pertes » d'entreprises, même lorsqu'elles pourraient être considérées comme des « sociétés clés », tant qu'un seuil critique des acteurs restants n'est pas dépassé (Andersson, 2004, p28). Dans notre cas, l'installation des producteurs nationaux tels que le groupe SAIDAL est prévue prochainement, d'après les responsables au ministère de la santé et un représentant de SAIDAL², cette installation est soumise à l'état d'avancement et de développement du cluster, c'est-à-dire que le cluster doit atteindre la masse critique avec un nombre suffisant d'entreprises installées et opérationnelles. Le ministère de la santé va intervenir plus tard quand toutes les entreprises privées seront installées et auront commencé à produire. À partir de ce moment-là, la construction de centres de recherches et d'instituts de recherche spécialisés dans le biotechnologique sera entamée sous la tutelle du ministère de la santé et celle du ministère de l'enseignement supérieur par le biais du Fonds National de la recherche (FNR). L'aide aux processus d'entrepreneuriat se matérialise sous la forme d'aide financières (fonds d'investissement dans le cadre de l'ANDI)³, d'aides et d'infrastructures spécialisées de type incubateur, or notre étude empirique fait ressortir des faiblesses notables dans la politique publique en matière

¹ L'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT) a été créée par Décret exécutif n°04-91 du 24 mars 2004, c'est un établissement à caractère industriel et commercial (E.P.I.C) sous tutelle du ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (M.P.T.I.C), son siège se trouve au Cyber-parc de Sidi Abdallah.

²M. Hamouche a annoncé d'autres projets en perspective, notamment une unité de production de médicaments anti-cancéreux dans la nouvelle de Sidi Abdallah ainsi qu'un centre de recherche et de développement sera en outre réalisé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah.

³Agence Nationale de Développement de l'Investissement sont les missions sont : Financement des projets des jeunes promoteurs par des prises de participation dans le capital de leurs PME ; Faciliter l'accès des PME sous capitalisées au crédit bancaire par l'amélioration de leur structure financière.

d'accompagnement et d'aide aux entreprises par matérialisant par l'absence d'incubateurs dans la biotech. Concernant la disponibilité d'hébergement par un incubateur dans les pôles biotech, les résultats montrent une quasi- absence des incubateurs, ceci démontre d'autant plus que ce nouveau pôle est actuellement en construction. Ainsi, le rapprochement de ce territoire aux standards internationaux en termes d'innovation et de recherche permettra l'émergence de ce cluster. L'absence de masse critique peut inversement rendre un territoire vulnérable à la perte de ressources et de compétences spécifiques qui forment les éléments essentiels au développement d'un cluster. Nous pouvons conclure qu'à ce jour la masse critique dans le cluster de sidi Abdallah n'a pas encore été atteinte.

VI. Conclusion

En conclusion, les clusters constituent des leviers et des moteurs qui tirent les territoires vers le haut, par leurs impacts positifs sur la productivité et l'innovation le développement des infrastructures physiques, sociales et culturelles sans négliger le rôle des clusters dans l'élévation du taux de création d'emploi (Khattabi, 2012). Tout cela peut rentrer dans le cadre d'un développement suivant une spécialisation particulière dans un secteur d'activité donné, donc on peut dire qu'on est dans un modèle de développement de spécialisation. En effet, la démarche *clustering* constitue un point fort de la stratégie de développement économique territorial. Pour cela, les clusters sont considérés comme de véritable outil de stratégie de développement territorial. Ainsi, le territoire est construit d'acteurs en perpétuelle interaction, où chacun a une fonction ou mission bien particulière. Ensuite ce territoire lui-même devient acteur majeur de son développement (Pecqueur, 2004). Rappelons notre objet dans cet article ambitionnait à définir les modes du processus de développement territorial (Pecqueur et Zimmerman, 2004) à savoir : l'agglomération, la spécialisation et la spécificité en premier lieu, et la localisation géographique, les relations d'organisation entre entreprises (Torre, 2006), en deuxième lieu. Notre cas du Cluster Biotechnologie de Sidi Abdallah témoigne bien ce processus. L'étude du Cluster a montré bien le processus du développement territorial à travers l'agglomération des entreprises au sein du cluster (21 entreprise qui constituent ce Cluster), la spécialisation dans le domaine de la Bio-pharmaceutique, ainsi la spécificité dont il a fait l'objet d'aide directe de la part des institutions publiques s'inscrit dans le cadre de SNAT 2025, de la présence du maillage fort des entreprises locales et étrangères, ainsi que la conjonction des proximités géographique et organisée.

Références bibliographiques

1. Andersson, T. Schwaag-Serger, S. Sörvik J, Wise Hansson E. (2004), « THE CLUSTER POLICIES WHITEBOOK, Boyan Kostadinov, IKED, Holmbergs.

2. Asheim B.T., L. Coenen, and M. Svensson-Henning. (2003), « *Nordic SMEs and Regional Innovation Systems* », pp. 82, in Nordic Industrial Fund: Center for Innovation and Commercial Development. Lund : Lund University.
3. Asheim B.T., (1996), « *Capital gains and net national product in open economies* », *Journal of public economics*, 59: 419-434.
4. Asheim B. T., (2000), « *Industrial Districts*», 413-431, in Clark G., Feldman M., and Gertler M., *The Oxford Handbook of Economic Geography*, Oxford University Press, Oxford.
5. Aydalot, P., (1986), « *Milieux innovateurs en Europe* ». Paris, GREMI, éd.
6. Becattini G., (1975), « *Lo sviluppo economico della Toscana* », Firenze IRPET, Guaraldi.
7. Bianchi, NO, Bailliet, G, Bravi, CM, Carnese, FR, Rothhammer, F, Martinez-Marignac, VL, and Pena, SDJ. (1996), « *Origin of Amerindian Y-chromosomes as inferred by the analysis of six polymorphic markers* », Am J Phys Anthropol. 102: 79-89.
8. Bleynié, Gillette, et Alii (2005), « Les territoire du développement régional : Quelques leçons de PSDR », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 2006, P. 315-327.
9. Brenner. T. (2007), « *Mühlig. A, Factors and Mechanisms Causing the Emergence of Local Industrial Clusters - A Meta-Study of 159 Cases* ».
10. Brenner. N, (2004), « *Urban governance and the production of new state spaces in western Europe, 1960-2000* », *Review of International Political Economy*, 447-488.
11. Dunning, J.H., (2000b), « *The Geographical Sources of Competitiveness of Firms: The Results of a New Survey, Transnational Corporations* ».
12. Cooke P., Asheim B., Martin R. (dir.), (2006), « *Clusters and Regional Development: critical reflections and explorations* », Londres, Taylor & Francis Group.
13. Cooke P., (2004), « *Les régions comme laboratoires de développement axés sur la connaissance : qu'est-ce qui a changé depuis 1995 ?* », *Géographie, Economie, Société*, 6(2), 153-161.
14. Cooke P., Heidenreich M., Braczyk H-J., (2004), « *Regional Innovation Systems: the role of governance in a globalized world* », Londres, Routledge.
15. Cooke P., (2001), « *Regional innovation systems, clusters, and the knowledge economy* », *Industrial and Corporate Change*, 10(4): 945-974.
16. Courlet C., (2001), « *Territoires et régions, les grands oubliés de développement économique* », l'Harmattan, Paris.
17. Crevoisier O., Jeannerat H., (2009), « *Les Dynamiques territoriales de connaissance : relations multilocales et ancrage territorial* », *Revue d'économie industrielle*, n°128, 4^{ème} trimestre.
18. Campagne P., Pecqueur B., (2014), « *Le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation* », édition Charles Léopold Mayer, Paris.
19. Dalum B., Pedersen C.R., Villumsen G., (2005), « *Technological Life-Cycles : Lessons from a Cluster Facing disruption* », *European Urban & Regional Studies*, vol. 12, n° 3, , p. 229-246.
20. Depret, M. Hamdouch, A., (2010), « *Les clusters et les réseaux comme fondements de la dynamique d'innovation dans l'industrie biopharmaceutique* », Working Papers of BETA 2010-11, Bureau d'Economie Théorique et Appliquée, UDS, Strasbourg.
21. Djeflat, A. Aziz N., (2013), « *Stratégies d'acteurs dans le développement économiques des territoires et le secteur des TIC* », Rapport Scientifique, PNR, CREAD.
22. Djeflat, A.. (2010), « *Building science, technology and innovation systems in Africa: experiences from the Maghreb* ».
23. Di Meo G., (1996), « *Les territoires du quotidien* », l'Harmattan, collection géographie sociale, Paris.

24. Edquist, C. and Johnson, B., (1997), *Institutions and organisations in systems of innovation*, in C. Edquist (ed.) *Systems of Innovation: Technologies, Institutions and Organizations*. London and Washington: Pinter/Cassell Academic.
25. Edquist, C., and Hommen, L., (1999), «*Systems of Innovation: theory and policy from the demand side*», *Technology in Society*, 21: 63–79.
26. Evrard Y., Pras B. et Roux E., (1997), «*Market. Etudes et Recherches en Marketing* », Nathan, 672.
27. Favoreu C, Lechner C., Leyronas C., (2008), «*Légitimité des politiques publiques en faveur des clusters* », *Revue française de gestion*, n° 183, 157-178.
28. Feser E.J., Luger M.I., (2003), «*Cluster Analysis as a Mode of inquiry : Its Use in Science and Technology*».
29. Florida R., (1995), «*Towards the learning Region*», *Futures*, 27(5): 527-536.
30. Freeman, C., (1987), «*Technology policy and economic performance: lessons from Japan*». London: Pinter.
31. Hamdouch, A., (2008), «*Conceptualizing innovation clusters and networks*», Communication au colloque, The Spirit of Innovation III, Innovation Networks, Tacoma, Washington, 14/16 may.
32. Hatem F., (2004), «*Investissement international et politique d'attractivité*», Economica, Paris
33. Khattabi, M. A, (2012), «*Les clusters, innovation et développement territorial* », thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Lille 1.
34. Krugman, P., (1991), «*Geography and Trade* », MIT Press, Cambridge. Leigh, R., North, D.J., 1978. Regional aspects of acquisition activity in British manufacturing industry. *Regional Studies* 12, 227–245.
35. Nelson, R. R., (1993), «*National Innovation Systems: A Comparative Study*», Oxford: Oxford University Press.
36. Lagendijk A., (2006), «*Learning from conceptual flow in regional studies: Framing present debates, unbracketing past debates* », *Regional Studies*, vol. 40, n° 4, pp. 385-399.
37. Lundvall, B-A., (1992), «*National Systems of Innovation: Towards a Theory of Innovation and Interactive learning*», London: Pinter.
38. Maillat, D., et J-C Perrin., (1992), «*Entreprises innovatrices et développement territorial*». Neuchâtel, EDES, éd.
39. Maillat, D., Quévit M., Senn L., (1993), «*Réseaux d'innovation et Milieux innovateurs : Un pari pour le développement régional*», Neuchâtel, GREMI, EDES, éd.
40. Malmberg, A. Maskell, P., (2002), «*Cluster and Knowledge: Local Buzz, Global Pipelines and the Process of Knowledge Creation* ».
41. Marshall A., (1890), «*Principles of economics: an introductory volume*», Londres, Macmillan.
42. Morgan K., (1997), «*The learning region: institutions, innovation and regional renewal*», *Regional Studies*, 31: 491-503.
43. Moulaert F. et Sekia F., (2003), «*Territorial Innovation Models : A Critical Survey* », *Regional Studies*, vol. 37, n° 3, pp. 289-302.
44. Mytelka, L. (2007), «*Technology Transfer Issues in Environmental Goods and Services : An Illustrative Analysis of Sectors Relevant to Air-pollution and Renewable Energy*», ICTSD Trade and Environment Series Issue Paper No. 6, International Centre for Trade and Sustainable Development, Geneva, Switzerland.
45. O'Gorman C., Kautonen M., (2004), «*Policies to Promote New Knowledge-intensive Industrial Agglomerations* », *Entrepreneurship and regional Development*, november, p. 459-479.
46. OCDE (2007), «*Vers des pôles d'activités dynamiques* », politiques nationales.

47. Pandit, N. R., Cook, G. and Swann, G.M.P. (2002), « *A Comparison of Clustering Dynamics in the British Broadcasting and Financial Services Industries* », International Journal of the Economics of Business, vol. 9, pp. 195-224.
48. Polèse M., Shearmur R., Terral L., (2015), « *Economie urbaine et régionale, Géographie économique et dynamique des territoires* », 4^e édition, Economica, Paris.
49. Pecqueur B., Zimmermann J-B., (2004), « *Économie de proximités* », Paris, Hermès-Lavoisier.
50. Pecqueur B., et Ternaux, P., (2006), « *Les dynamiques territoriales, quelles nouveautés ?* », Des ressources territoriales aux habitants : vers de nouvelles rencontres, Workshop IREGE-EDYTEM, Université de Savoie.
51. Perrat, J., Zimmerman, J.B., (2003), « *Stratégies des firmes et dynamiques territoriales* », in Burmeister, A., Dupuy, C. (2004), « *Entreprises et territoires* », la documentation française.
52. Polier, N. (2006), « *After Katrina : Tales from a chartered school classroom* », Radical Teacher, 76, 20-23.
53. Porter M.E., (1990), « *The competitive Advantage of nations* », New York, Free Press.
54. Porter M. E., (1998), « *The Competitive Advantage of Nations (with a new foreword)* », New York, Free Press.
55. Porter M.E., (2000), « *Location, Clusters, and Company Strategy* » in G. Clark, M. Gertler, and M. Feldman, *Oxford Handbook of Economic Geography*, Oxford: Oxford University Press.
56. Preissl B., Solimene L. (2003), « *The Dynamics of Clusters and Innovation* ». Heidelberg and New York: Physisca-Verlag.
57. Poirot J., Gerardin H., (2010), « *l'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel* », Mondes en développement, n°149.
58. Raffestin, C., (1986), « *Ecogénèse territoriale et territorialité* », in Auriac F, et Brunet R (eds), *espace, jeux et enjeux*, paris : Fayard, P, 173-185.
59. Rattir R., Bramanti A., Gordon R., (1997), « *The Dynamics of Innovative Regions. The GREMI Approach* », Aldershot, Ashgate, (eds).
60. Rosenfeld S.A., (2003), « *Expanding Opportunities : Cluster Strategies that Reach More People and More Places* », European Planning Studies, vol. 11, n° 4, p. 359-377.
61. Schumpeter J.A., (1911), « *Théorie de l'évolution économique* », Dalloz, Paris.
62. Schmitz. H, (1995a), « *RESPONDING TO GLOBAL COMPETITIVE PRESSURE : LOCAL CO-OPERATION AND UPGRADING IN THE SINOS VALLEY, BRAZIL* », Ids Working Paper.
63. Simmie J. (2005), « *Innovation and Space: A Critical Review of the Literature* », Regional Studies, vol. 39, n° 6, pp. 789-804.
64. Swann, P, Baptista. R, (1998), « *Do firms in clusters innovate more?* » Elsevier Science, Research Policy 27.
65. Swann G. M. P., Prevezer M. and Stout, D., (1998), « *The Dynamics of Industrial Clustering: International Comparisons in Computing and Biotechnology* ». Oxford: Oxford University Press.
66. Swann, G. M. P. and Prevezer, M., (1996), « *A Comparison of the Dynamics of Industrial Clustering in Computing and Biotechnology* », Research Policy, 25 pp. 1139-1157.
67. Theo J.A. Roelandt, Pim den Hertog, (1999), « *SUMMARY REPORT OF THE FOCUS GROUP ON CLUSTERS* ».
68. Torre A, (2006), « *Clusters et systèmes locaux d'innovation : retour critique sur les hypothèses naturalistes de transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité* », Innovation, région et connaissance, p15-42.

69. Veltz P, (2005), « Il faut penser à l'attractivité dans une économie relationnelle », Pouvoirs locaux, n° 61, dossier II, urbanisme équipement.
70. Zimmerman, J.B. (1998), « Nomadisme et ancrage territorial : propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires », revue d'économie régionale et urbaine, n°2.

UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL BASE SUR LA CULTURE DANS LES ZONES INDUSTRIELLES ET A RISQUE EN ITALIE

Rosalina Grumo
Prof. de Géographie,
Département Lelia,
Université de Bari "Aldo Moro"
Italie

rosalina.grumo@uniba.it

Résumé

La grave situation environnementale et professionnelle qui touche principalement les zones productives et industrielles à convertir, avec des effets directs sur le tissu économique et social, exige une profonde réflexion sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent. À cet égard, il est opportun d'évaluer et d'élaborer des scénarios de développement territorial local qui placent au centre la culture, en s'appuyant sur les capacités qu'ont pu exprimer certains territoires et villes aux niveaux national et international (Rhur, Bilbao, Pittsburgh) à travers la reconversion industrielle vers le secteur culturel et créatif. L'analyse trouve application dans le cas d'une étude de la ville de Tarente, dans le Sud de l'Italie. Un choix effectué dans les années Soixante du XX^e siècle qui ne concernait pas seulement Tarente mais toute l'Italie et qui faisait partie d'une politique dite des « Partecipazioni statali » « Participations de l'État ». Aujourd'hui, il est essentiel recréer le lien perdu entre les habitants, l'économie et le territoire, de rechercher, dans l'histoire et dans les valeurs culturelles et naturelles, les ressources endogènes sur lesquelles recomposer et intégrer les différentes préconditions pour la construction du développement durable à Tarente.

Mot clés

Environnement, Industrie, Risque, Culture, Développement

Abstract

The serious environmental and professional situation which touches mainly the productive and industrial zones to be converted, with direct effects on the economic and social cloth, demands a deep reflexion on what was until now accomplished. In this respect, it is opportune to assess and to work out scenarios of local territorial development which put culture in the centre, by leaning on the capacities that could express some territories and cities at national and international levels (Rhur, Bilbao, Pittsburgh) across industrial restructuring towards the cultural and creative sector. The analysis finds application in the case of a study of the city of Tarente, in the South of Italy. A choice performed in the the sixties by the XXth century which concerned not only Tarente but also all Italy and that was

part of a politics said about «Partecipazioni statali» «Participations of the State». Today, it is essential recreate link lost between the inhabitants, economy and territory, to search, in history and in cultural and natural values, endogenous resources on which to reword and to include different preconditions for the building of the sustainable development in Tarente.

Key-words

Environment, Industry, Risk, Culture, Development

Classification JEL

O 18, R 1, R 5

Introduction

Cette contribution soulève quelques questions sur les rapports entre le territoire et une conception du développement territorial, en renversant et modifiant radicalement la perspective tout en y insérant l'importance des vocations culturelles et environnementales. Ces dernières peuvent fonctionner comme un guide dans certaines situations où le modèle industriel, en particulier l'industrie lourde et l'impact sur les territoires, a imposé un changement et une innovation dans les processus de reconversion menés aux niveaux national et international.

En Europe, de nombreux exemples de reconversion industrielle et de réaménagement urbain existent comme, par exemple, en Allemagne dans les années 1980, où a été mis au point le projet de reconversion de la région de la Ruhr, une région historique caractérisée par d'énormes bassins miniers et des aciéries. Le plan de la Ruhr était très impressionnant et concernait 6000 hectares de zones industrielles désaffectées. Le processus a vu l'intervention directe de l'État et des autorités locales sous forme d'une série de prêts extraordinaires, et surtout d'activation de fonds européens et de développement régional pour un coût total supérieur à 2 milliards d'euros. Aujourd'hui, bien que les mineurs aient disparu à Dortmund, la ville a une grande vitalité. Elle est également devenue la capitale européenne de la culture en 2010. Le cokéria, un des sites de production d'acier les plus polluants, abandonné en 1992, a été transformé en un itinéraire muséal, de même que le musée de la brasserie situé à côté de l'opéra, le musée de la prose, les musées d'Ostwall et d'Adleturm (Piscitelli, Russo, 2005).

Bilbao était également submergée par les émanations et la pollution des ateliers de fabrication et des chantiers navals. Mais alors que les mines de fer s'épuisent et que l'industrie de la construction navale émigre en Asie de l'Est, le musée Guggenheim est inauguré en 1997. Au cours de la première année d'activité, il attirait 100 000 visiteurs par an. Ils sont devenus un million aujourd'hui. Une tentative de répéter "l'effet Bilbao" se retrouve dans la ville de Metz, en France, capitale de l'exploitation minière lorraine. Le Centre Pompidou, premier exemple de "décentralisation" des musées - la société mère reste à Paris - y a célébré ses 600 000 visiteurs dans sa deuxième année d'existence et constitue une hypothèse pour redonner vie à travers l'art et le tourisme à une ville dévastée par la crise économique.

Mais l'exemple le plus réussi est celui de Pittsburgh, aux États-Unis, centre industriel de 1850 à 1980, date à laquelle l'industrie lourde entre en crise. Les grandes industries sont ainsi converties en production pour la robotique, la biomédecine, le génie nucléaire, la finance et les services. Tout cela génère un chiffre d'affaires d'environ 11 milliards de dollars. Pittsburgh est maintenant le siège de Google, tandis que le centre médical de Pittsburgh emploie plus de 48 000 personnes. Près de 116 000 personnes sont employées dans des institutions médicales, 10% de la main-d'œuvre totale. Et en 2009, la ville a organisé le G20 (United States, 2016).

Dans le cas d'une étude de la ville de Tarente, dans le Sud de l'Italie cette analyse y trouve une application. Il y a eu des césures dans cette ville. La première s'est produite entre la fin XIX^e et la première moitié du XX^e siècle et concernait l'industrie militaire maritime. La seconde consiste en une politique de développement territorial fondée sur la monoculture industrielle (sidérurgie), un choix effectué dans les années Soixante du XX^e siècle qui ne concernait pas seulement Tarente, mais toute l'Italie et qui faisait partie d'une politique définie des « Partecipazioni statali » « Participations de l'Etat » (SVIMEZ, 1975)

Cela a fortement influencé tout un territoire, rendant le processus de reconversion très complexe, après la crise de la sidérurgie, non seulement sur le plan économique et environnemental, mais aussi culturel et d'une vision vers un modèle valorisant autres ressources locales.

Aujourd'hui, il est essentiel de recréer la relation interrompue entre les habitants, l'identité territoriale et l'économie, de rechercher dans l'histoire et dans les valeurs culturelles et naturelles les ressources endogènes sur lesquelles recomposer et intégrer les différentes préconditions pour la construction du développement durable à Tarente (Fiori, 1982).

L'analyse évaluera les questions critiques et les opportunités, les points de force et de faiblesse (Analyse SWOT) du contexte environnemental, social et productif de Tarente, en soulignant les nombreux atouts (Richesse du patrimoine culturel, matériel et immatériel ; sites archéologiques de la Magna Graecia (*Grande Grèce*), Musée Archéologique National, Château aragonais, bâtiments historiques, civils et religieux, la vieille-ville, la mer, le port et la présence de sites industriels reconvertis en fonction culturelle.

Les autres points de force sont : un système associatif local qui a créé une « masse critique », articulé et orienté vers des pratiques basées sur la culture du bien-être, la présence d'événements culturels, nationaux et internationaux, Universités et enfin attracteurs culturels et environnementaux pour soutenir le tourisme et, ces dernières décennies, une planification nationale et européenne pour la valorisation des ressources culturelles.

Aujourd'hui, un changement est nécessaire pour définir les transformations du territoire dans sa façon dont il est vécu par les citoyens qui doivent être impliqués dans le processus de développement et entendus, et dans sa façon de faire face aux défis les plus urgents (taux de pollution élevés, fermeture des établissements, crise économique et sociale). Ce sera un net changement pour les zones industrielles, Tarente en particulier, vers un avenir qui n'est pas encore défini, mais certainement différent, à une vocation essentiellement territoriale.

1) Le cas de Tarente (Italie) comme paradigme de contradictions

L'acier a récemment fait parler de lui au niveau international et national. À l'échelle internationale, les États-Unis viennent d'imposer des droits de douane sur l'acier afin de favoriser les aciéristes et les entreprises américaines. En Italie, le débat sur l'avenir de la grande usine sidérurgique Ilva de Tarente, responsable de la pollution de la ville depuis des années mais qui assure le travail à 14 000 personnes, fait rage depuis des décennies. L'acier est un produit stratégique pour le territoire car il est le protagoniste de la révolution industrielle depuis le XIX^e siècle, symbole du pouvoir, du progrès, du capitalisme et du travail. Et même aujourd'hui, c'est un produit stratégique. Près de 1700 millions de tonnes sont produites dans le monde. Sa production a donc accompagné le progrès scientifique, social et humain et implique des millions de travailleurs, des intérêts industriels et financiers puissants. Cela ressort également du sens géopolitique de la question : quels pays peuvent tirer des avantages économiques et sociaux et quels pays subiront des dommages et des coûts ? (Nebbia, 2018). Une grande partie de l'Intervention Extraordinaire pour le Sud de l'Italie a été inspirée par les politiques d'industrialisation selon le modèle de Perroux des "pôles de croissance", en s'appuyant sur l'impulsion qu'ils auraient pu donner à l'économie du Sud, sous l'effet de la répercussion produite dans le reste du territoire méridional, tout en absorbant une partie importante de la main-d'œuvre présente dans les principaux regroupements urbains (Perroux, 1995). Cependant, la présence d'un territoire peu équipé physiquement et culturellement pour accueillir cette industrialisation et la métaboliser, comme le cas de Tarente, empêchait la production de ces effets diffusifs et, en raison de son impact environnemental et social perturbateur, entraînait une réduction progressive de l'équilibre du paysage et de l'environnement ainsi qu'un déséquilibre environnemental et un processus de déterritorialisation avec une crise d'identité forte dont les effets négatifs ne sont pas encore épuisés. Mais les dommages environnementaux, comme en témoigne cette contribution, pendant longtemps largement sous-estimée, ont éclaté aujourd'hui avec tout leur drame, montrant à quel point l'idée fallacieuse que cette forme d'industrialisation aurait pu conduire à un développement de l'Italie du Sud et, surtout, à l'amélioration des conditions de vie de sa population (Figure 1).

Figure 1 : L'Italie, la Pouille et la Ville de Tarente

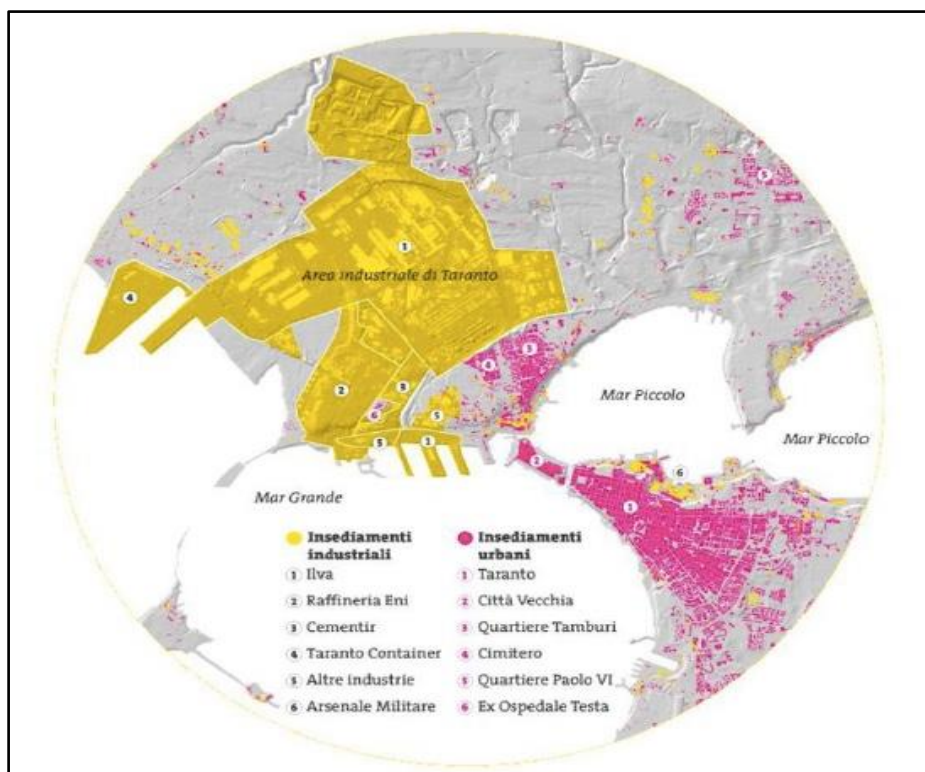


Source : notre élaboration

Cela permet l'analyse d'un cas qui représente de manière emblématique les contradictions d'un territoire né avec des vocations environnementales et culturelles uniques et qui se transforme en une des villes industrielles les plus importantes d'Italie avec tous les problèmes qui en découlent. Afin de décrire comment ce territoire peut être réinventé pour réorienter son modèle de développement, quelques mots doivent être dits sur le contexte analysé.

La ville est liée à son histoire ancienne. Fondée vers le VIII^e siècle a.C., elle était une des plus importantes villes de la Magna Graecia (*Grande Grèce*) au VI^e siècle avant a.C. Au III^e siècle, la ville, désormais romaine devient byzantine, puis normande et souabe (XII^e siècle), et angevine (XIII^e siècle) (Baldacci, 1962 ; Fonseca, 1995 ; Peluso, 1991). Tarente a une configuration géographique et stratégique dans le bassin méditerranéen dominant le golfe de Tarente. Elle est appelée la ville des deux mers, la Vielle ville, divisée en quartiers, séparant la petite et la grande mer (Mar Piccolo et Mar Grande) des eaux du golfe. Cela permet de comprendre comment les ressources marines et les activités qui y sont liées, la pêche et le commerce, sont soutenues par un port de commerce qui a fait de Tarente un des principaux nœuds de la Méditerranée et constitue sa structure économique portante. Le lien culturel et économique avec la mer est donc fondamental (Figure 2).

Figure 2 : La Ville de Tarente, entre les deux mers. Sites industriels et urbaines



Source : notre élaboration Rapport OECD, 2016

Un autre élément important a été la présence de l'Arsenal militaire, situé dans le Mar Piccolo, qui a fait de Tarente un lieu stratégique pour la marine et qui, en tout cas, a été le premier élément moteur pour l'habitat et les activités liées à la mer (Mininno, 1995 ; Speziale, 1930 ; Pignataro, 1996). Mais lorsque, dans les années 50, l'Arsenal a perdu son rôle d'attraction économique, la politique des années 60 s'appuya sur un modèle exogène, créant le Quatrième Centre Sidérurgique Italsider (Mazzetti, 2009 ; Celant, 1990). Le gouvernement avait donc créé un quatrième centre sidérurgique pour soutenir les usines italiennes de Bagnoli, de Corigliano et de Piombino. Le Centre de Tarente devient plus tard ILVA, alors qu'en 1995 la propriété passe de capital public à capital privé par l'acquisition du Groupe Riva (Romeo, 1972 ; Lamanna, La Torre, 1973).

La ville perd son identité en raison d'interventions externes qui entraînent également une rupture territoriale avec l'arrière-pays agricole. Par conséquent, les ressources locales ne sont plus prises en compte et une séparation est créée entre planification économique et planification territoriale (Fiori, 1982). Il est donc nécessaire de partir du patrimoine naturel, paysager et surtout culturel, par lequel le territoire devient une plate-forme pour un développement différent, passant par une conscience collective qui pourrait rendre ce processus plus efficace (Peyrache-Gadeau, Pecquer, 2004 ; Grumo, 2007).

2) Actions et interventions en faveur de l'innovation et de la culture

Quel changement alors ? Il y a eu des politiques de réhabilitation de l'environnement comme Urban I (1994-1999) et Urban II (2000-2006) (Urban II, 2009). Tarente est une des villes les plus polluées d'Europe et la véritable intervention révolutionnaire a été le Plan pour Tarente, car pour la première fois on commence à penser au potentiel du territoire, laissant de côté la nature industrielle, sidérurgique et maritime de la ville (Piano per Taranto, 2000). Ce Plan avait pour but de renforcer le développement de l'industrie agroalimentaire, les activités touristiques marines et le tourisme rural, ainsi que la protection de l'environnement. Alors que l'on parle aujourd'hui de la fermeture de l'aciérie, les recettes sont nombreuses heureusement. Il s'agit d'un processus de renouveau, depuis une décennie, soutenu par le Ministère des Biens Culturels et du Tourisme (MIBACT) et le PON (Plan Opérationnel National) Culture et Développement qui concerne notamment les régions du sud de l'Italie (OCDE, 2016). À cet égard, une analyse SWOT (Strengths, Weaknesses Opportunity Threats) a été réalisée pour mettre en évidence les points de force et de faiblesse, les menaces et les opportunités du système de la ville de Tarente, pour une réorientation du développement du territoire, basé sur la culture. Sur la base des points de force et de faiblesse (Tab. 1), sont résumées ci-dessous aussi les opportunités et les menaces. Parmi les opportunités : les plates-formes numériques qui mettent à disposition des administrations et des entreprises des liens sur le patrimoine culturel et le tourisme (Charte du patrimoine culturel, Bibliothèque numérique, Portail sur le tourisme, la Macrorégion Ionienne et Adriatique comme opportunité d'internationalisation pour Tarente (programme Adrion), la proximité avec Matera Capitale de la culture 2019, liens avec le haut niveau de tourisme dans les Pouilles. Parmi les menaces : la complexité des processus de dépollution et de requalification environnementale, l'insécurité, la méfiance de la population et des *stakeholders* qui risquent de bloquer l'énergie et les ressources nécessaires pour développer une alternative de développement solide à Tarente (OECD, 2016).

La stratégie culturelle est centrée sur l'axe suivant : la Rénovation du centre historique. À cet égard, un concours d'idées a été organisé à l'intention des habitants pour indiquer une nouvelle vision tenant compte des spécificités et du potentiel de la Vieille Ville. En ce sens, les ressources environnementales et culturelles sont mises en valeur comme patrimoine de cette innovation (Musée archéologique (MarTa), Château aragonais, Musée ethnographique, Réseau hypogée de la vieille ville, Musée diocésain, Musée diffus constitué des traces de la ville antique fondée par Sparte). Les ressources environnementales et paysagères sont également incluses, telles que les deux mers de Tarente, le parc de la Gravine et de la civilisation rupestre, la Vallée d'Itria et le parc national de Murgia, la qualité de l'offre gastronomique et viticole locale. À côté de cela, sont indiquées les politiques visant à mettre en valeur ce patrimoine et à attirer d'autres fonctions (non seulement économique productives), mais également le tourisme et le tertiaire. Un autre axe spécifique est le Musée archéologique national de Tarente (MarTa) qui constitue le point de jonction avec le patrimoine culturel déjà mentionné. La stratégie consiste non seulement à mettre en réseau le système muséal de Tarente, mais surtout à un

projet fonctionnel et culturel pour une amélioration intégrée, par le biais de l'utilisation, de l'accessibilité et de la communication, afin de créer un modèle de développement différent, lié aux vocations du territoire, intégrant ces atouts dans le Plan touristique stratégique global des Pouilles et utilisant virtuellement la marque des Pouilles en tant que destination touristique nationale et internationale.

Tab. 1 Analyse SWOT

Points de force	Points de faiblesse
Vaste système de ressources culturelles, paysagères et immatérielles potentielles, liées au costume et aux traditions productives et gastronomiques pour favoriser l'attractivité et créer une nouvelle cohésion sociale et urbaine	Forte pollution des sols, de l'eau et de l'air due à la présence de fer et d'acier
Richesse du patrimoine culturel, matériel et immatériel, diffus sur le territoire, constituée de biens déjà partiellement récupérés et utilisables à travers le rôle de MarTa	Condition d'abandon d'une grande partie du Centre historique avec une référence particulière à la Vieille Ville
Système associatif local articulé, orienté vers des pratiques basées sur la culture du bien-être avec des compétences complémentaires capables de développer des propositions de valeur pour la ville dans différents domaines d'activité	Crise de la population pour le sens d'appartenance et du concept de communauté et d'identité avec effets sur la capacité des choix partagés pour l'avenir (manque de confiance)
Présence d'événements culturels d'importance nationale et internationale (Festival du Documentaire, Festival du théâtre contemporain Start-up, conférences d'étude sur la Magna Graecia)	Faible capacité de communiquer avec une « autre Tarente » qui valorise ses atouts avec les lectures territoriales relatives à l'industrie du fer et de l'acier et ses effets sur la santé et l'environnement
Présence dans le Centre historique de propriétés appartenant à l'État qui peuvent être utilisées pour encourager les processus de régénération et de cohésion sociale. Parmi ces logements sociaux et cette combinaison de logements en tant que facteur d'intégration	Faible vision stratégique dans la planification par les institutions locales et manque de coordination des acteurs sur le territoire dans la direction du développement
Tarente peut attirer non seulement le tourisme balnéaire et lié aux flux saisonniers, en raison de caractéristiques environnementales et culturelles.	Absence d'une chaîne touristique structurée, capable de promouvoir Tarente en tant que destination et produit

Source : notre élaboration Rapport OECD, 2016.

Ce nouveau modèle s'inscrit pleinement dans les perspectives de développement, car bien des choses ont été mises en œuvre au niveau régional en termes d'industries créatives et innovantes. Naturellement, considérant que Tarente est une ville moins

développée dans le secteur de la production culturelle, il est conseillé de créer les conditions de base pour promouvoir tout cela (Regione Puglia, 2015). De ce point de vue, le système associatif de la ville, né à partir des politiques pour la jeunesse de la Région des Pouilles, a joué un rôle important. Il est évident que les interventions ne peuvent pas être isolées, car elles ne sont pas destinées à produire un changement, mais à faire partie de politiques de l'action publique ordinaire et extraordinaire, compte tenu de l'urgence dans laquelle vit la ville (Associazione nazionale per la tutela del patrimonio storico, artistico e naturale, 2015).

3) Remarques finales vers une stratégie intégrée

À partir de l'analyse Swot présentée de manière synthétique, Tarente peut modifier son modèle de développement en matière de culture et d'attractivité, à partir de quelques propositions à inscrire dans un Plan stratégique dont voici les points les plus importants qui a ses points focaux :

- La mer en tant que ressource productive, environnementale et touristique, laboratoire de recherche et d'expérimentation et histoire militaire.
- Le patrimoine antique, la Magna Graecia (*Grande Grèce*) avec ses musées, ses sites archéologiques, hypogées, l'itinéraire de Mer Ionienne.
- Le patrimoine immatériel, avec ses traditions, son histoire, sa gastronomie, ses événements, à commencer par les rites de la Semaine sainte (Pâques) qui représentent un *unicum* dans le sud de l'Italie.
- Tarente moderne et industrielle, le Village, la villa Peripato et la même zone d'acier, synthétisant les éléments naturels et anciens entre l'archéologie ancienne, le système environnemental marin et l'archéologie industrielle.

Pour une relecture de l'organisation et du développement du territoire et pour dépasser le climat d'urgence (environnemental et économique et emploi) émergeant à l'extérieur nous participons également l'expérience de Matera, Capitale européenne de la culture en 2019 (en Basilicate) pour des voies de valorisation communes sur le territoire et pour activer la participation civile et culturelle du système de la ville, en favorisant la définition d'un plan et d'une stratégie partagés (Comitato promotore, 2015). Le patrimoine industriel (qui représente une culture industrielle) et le patrimoine culturel historique se mêlent. Une inversion interprétative est nécessaire : des facteurs critiques, nous passons à une phase d'expérimentation pouvant mener à une projection internationale. Beaucoup de choses pourraient être résolues à propos de la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tenant compte du Plan de Paysage Régional qui offre aux municipalités des Pouilles l'occasion de repenser leur avenir, en partant d'une plus grande prise de conscience des valeurs, également économiques, inhérentes aux ressources identitaires dont ils sont dépositaires (Regione Puglia, 2015a; Symbola e DPC, 2015). Dans tout cela, les nouveaux talents et le capital humain peuvent jouer un rôle fondamental. Le monde académique des Pouilles et de Bari a une responsabilité importante vis-à-vis du contexte de Tarente, répondant à la Troisième Mission de l'Université (Développement du territoire), avec un engagement fort en termes de conception et d'analyse intellectuelle, avant même des considérations

strictement scientifiques et pédagogiques. Tarente pourrait donc devenir un laboratoire d'expérimentation sur la reconversion industrielle, la rénovation urbaine, sur la possibilité de créer un développement à partir de la culture, à travers une unique proposition coordonnée entre le monde institutionnel et productif, les opérateurs culturels et les citoyens (Camera di Commercio di Taranto, 2012).

Bibliographie

1. Associazione nazionale per la tutela del patrimonio storico, artistico e naturale (2015) *Salvare la città vecchia*, Rome.
2. Baldacci O. (1962) *Puglia*, Utet, Turin, pp. 494-512.
3. Camera di Commercio di Taranto (2012) Documento programmatico per l'Attuazione del Piano strategico dell'Area Vasta di Taranto, Bari.
4. Celant A. (1990) *Geografia e squilibri regionali. Il Mezzogiorno d'Italia*, Kappa, Bologna, pp. 116-117.
5. Comitato promotore (2015) *Taranto Capitale europea della cultura 2019. Percorsi attesi e visioni condivise*, Tarante.
6. Fiori M. (1982) *Taranto alla ricerca di un proprio spazio*, in *Enciclopedia antica e moderna. Conoscere l'Italia*, Istituto Geografico De Agostini, Novara, pp. 189-194.
7. Fonseca C.D. (1996) *Istoria tarantina*, Mandese, Tarente, pp. 25-26.
8. Grumo R. (2007) *Antiche vocazioni e nuove occasioni di sviluppo per un'organizzazione sostenibile della città di Taranto*, in Adamo F. (a cura di) *Competitività e sostenibilità. Tipi di turismo, strategie di impresa e politiche del territorio*, Patron, Bologna, pp. 227-238.
9. Lamanna G., La Torre P. (1973) *La politica delle Partecipazioni statali e il Mezzogiorno*, Rome.
10. Mininno A. (1995) *Un sistema di fragili equilibri: il mar Piccolo di Taranto*, in *Memorie Geografiche della Rivista Geografica Italiana, Lo spazio costiero italiano. Problemi di crescita sensibilità, ambientale*, Florence, pp. 169-176.
11. Nebbia G. (2018) *Il pianeta degli uomini, Acciaio*, in *Ambiente Società Territorio. Geografia nelle scuole, Rivista dell'Associazione Italiana Insegnanti di Geografia*, n. 2 Rome, p. 30.
12. OECD (2016) *PON Cultura 2014-2010, Actors, Attrattori culturali per il Turismo e l'Occupazione nelle regioni del Sud Italia*, Rome, pp. 15-16, 38-44.
13. Peyrache-Gadeau V., Pecquer B. (2004) *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Ede, Neuchâtel, pp. 71-89.
14. Peluso G. (1991) *Storia di Taranto*, Scorpione, Tarente, pp. 393-394.
15. Perroux F. (1995) *Note sur la notion de pôles de croissance*, in *Economie Appliquée*, n. 8, Series D.
16. *Piano per Taranto (2000) Linee guida per la riconversione ecologica e sociale ed economica di Tarente*, 2000.
17. Pignataro C. (1996) *La Marina e Taranto. L'Arsenale e il Castello aragonese*, Rome, 1996.
18. Piscitelli G., Russo M. (a cura di) (2005) *Officina Emilia, Viaggio di studio nella Rhur*, p. 5.
19. Regione Puglia (2015) *Distretto Puglia creativa, Piano di sviluppo 2016-2019*, Bari.
20. Regione Puglia (2015a) *Piano Paesaggistico Territoriale Regionale*, Bari.
21. Romeo R. (1972) *Breve storia dell'industria italiana 1861-1961*, Cappelli, Rome.

22. Symbola e DPC (2015) Creative in Puglia, Rome.
23. Speciale G. C. (1930) Storia militare di Taranto negli ultimi cinque secoli, Laterza, Bari.
24. SVIMEZ (1975) Il sistema delle imprese a partecipazione statale nell'esperienza italiana, Rome.
25. United States, Department of Labor, Report, 2016.
26. Urban II (2009) Città di Taranto 2000-2006, Rapporto finale, Tarente.

Sitographie

<http://www.opentaranto.it>

<http://www.comuneditaranto.it>

<http://www.museotaranto.org>

<http://www.beniculturali.it>

INTEGRATION DE LA CULTURE ENTREPRENEURIALE DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE ET L'IMPACT DE LA CULTURE TERRITORIALE SUR LA CONCRETISATION DES PROJETS DE CREATION D'ENTREPRISE- ETUDE DE CAS DE LA WILAYA DE GUELMA (EST ALGERIEN)

Ouassila HAMDAOUI

*Professeur en sciences de gestion,
Université 8 Mai 1945,
Guelma,
Algérie*

hamdaouiw@outlook.fr

Leila LERARI ep. BENZAADA

*Maitre de conférences,
Université 8 Mai 1945,
Guelma
Algérie*

Résumé

La création des entreprises constitue une force motrice pour le développement socio-économique des pays développés et en voie de développement et notamment en Algérie. Leur création et leur pérennité dépend de plusieurs facteurs et dispositifs dont l'intégration de la culture entrepreneuriale par la formation des étudiants de l'université. On a observé depuis quelques années les énormes efforts fournis par l'état Algérien pour la conception d'une démarche basée sur l'aspect culturel et social et qui vise l'instauration d'une culture entrepreneuriale par l'enseignement universitaire.

Deux approches sont suivies : la première vise à créer un environnement socio-culturel motivant qui permet d'encourager les porteurs de projets à créer leurs entreprises au niveau du territoire (attractivité du territoire), et la deuxième approche est fondée sur l'inculcation d'une culture entrepreneuriale par l'enseignement de l'entrepreneuriat, à l'université de Guelma pour motiver les étudiants à créer leurs propres entreprises.

Cet article vise à étudier les facteurs sociaux-culturels (attitudes et comportements) qui motivent les jeunes étudiants de l'université de Guelma à concrétiser leurs projets de création d'entreprises et les localiser à la wilaya (ville) de Guelma.

Mots clés

Entrepreneuriat, culture entrepreneuriale, territoire, formation entrepreneuriale, attractivité du territoire

Abstract

The creation of firms constitutes a motive force for the socioeconomic development of the developed countries and in way of development and notably in Algeria. Creation and permanence of these depends on several factors and devices, of which the integration of entrepreneuriale culture by the training to the population of the students of the university. They have noticed for some years huge efforts given by the Algerian state for the conception of a step based on the cultural and social aspect and which aims at the institution of an entrepreneuriale culture by university education.

Two approaches are followed : the first one aims at creating an environment socio-cultural rewarding which allows to encourage the bearers of plans to create their firms at the level of the territory (attractivité of the territory), and the second approach is founded on the inculcation of an entrepreneuriale culture by the education of the entrepreneuriat in the university of Guelma to motivate the students to create their own firms.

This article aims at studying the social-cultural factors (attitudes and behaviours) which motivate the young students of the university of Guelma to make concrete their plans of creation of firms and to locate them in the wilaya (city) of Guelma.

Key-words

Entrepreneurship, entrepreneuriale culture, entrepreneurial training, attractivity of the territory

Classification JEL

A 23, L 26

Introduction

Nous avons choisi de focaliser notre étude sur le rôle de l'intégration de la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire de la wilaya de Guelma pour inciter les étudiants à créer leurs propres entreprises d'une part, et l'impact du la culture du territoire sur la concrétisation et l'installation de ces entreprises dans la wilaya, par ailleurs.

Le développement d'une culture entrepreneuriale apparaît indispensable dans notre pays pour encourager les jeunes diplômés des universités à créer des entreprises. Le nombre d'entreprises (PME-PMI) existantes reste très faible et le taux de mortalité des entreprises créées chaque année est trop élevés et ceci a un impact négatif sur le développement économique du pays.

Les facteurs sociaux et culturels sont pour nous les causes principales du manque d'intérêt pour la création d'entreprises par les jeunes d'une part, d'autre part La culture du territoire ne motive pas les créateurs d'entreprises à s'y installer.

Notre problématique répond aux questions suivantes : quels sont les facteurs sociaux et culturels qui poussent les étudiants à créer leurs entreprises dans la wilaya de Guelma, l'enseignement de l'entrepreneuriat permet-il d'inculquer l'esprit entrepreneuriale aux étudiants et les motive-t-ils à créer leurs entreprises ? Les porteurs de projets pensent-ils les localiser à la wilaya de Guelma ?

Nous envisageons de répondre à la problématique par une analyse théorique qui permet de définir les concepts clés de notre étude et de déterminer les facteurs responsables du manque de motivation pour la création d'entreprises. Nous avons réalisé par ailleurs une étude sur le terrain à la faculté d'économie et des sciences de gestion de l'université de Guelma- département sciences de gestion, dont l'objectif est de détecter l'apport de la formation entrepreneuriale dans la réalisation des projets de création d'entreprises et l'attractivité du territoire (la ville de Guelma) sur l'intention de créer leurs entreprises et de les localiser à Guelma. L'étude pratique a fait l'objet d'une enquête par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon de 40 étudiants en Master (2ème année) de la spécialité entrepreneuriat au département des sciences de gestion.

1 – Analyse théorique

1.1 – Les facteurs déterminants du processus entrepreneurial

Plusieurs définitions ont été retenues pour préciser les concepts utilisés dans notre étude. Schumpeter a défini l'entrepreneur comme « une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie (J. Schumpeter, 1979).

Pour J. B. Say ¹, c'est « celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque ».

L'entrepreneur est aussi défini comme étant l'individu qui engage une action en vue de la création d'une entreprise (Gartner, Reynolds, 1997).

L'entrepreneur est par définition l'acteur ou la personne qui prend en charge l'action de créer, c'est l'innovateur, par contre l'entrepreneuriat c'est le résultat de cette action (Hernandez, 1999).

L'entrepreneuriat est un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités (Gartner, 1985, 1988) et c'est aussi une discipline et un processus (Fayolle et Fillion, 2006) qui permet aux personnes de penser à créer des entreprises.

Deux approches coexistent et se complètent pour favoriser l'esprit d'entreprendre :

- L'approche processuelle (Fayolle, 2005) qui décrit l'ensemble des étapes qui mènent à l'entrepreneuriat, c'est un processus cognitif qui naît avec les motivations, les besoins, les valeurs et les croyances (Bird, 1988).
- L'approche comportementale de l'entrepreneuriat (Chandler et Jansen, 1992 ; Verstraete, 1999 ; Schmitt, 2003).

Selon A. Tounès l'intention entrepreneuriale est une phase majeure du processus de création d'entreprise. D'autres facteurs expliquent l'acte d'entreprendre chez

¹ A. Leghima, S. Meguelti, (2006) in A. Berreziga et al.; **la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens**; colloque national sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie,

Shapero et Sokol¹: La désirabilité et la faisabilité. La désirabilité « désigne les facteurs sociaux et culturels qui influencent le système de valeurs de l'individu. Plus une société accorde de l'importance à l'innovation et à la prise de risque, plus on verra des entreprises se créer. La faisabilité, consiste à analyser la viabilité et les implications économiques et organisationnelles d'un projet. La désirabilité et la faisabilité peuvent se construire à l'université par² : la formation, la sensibilisation et l'accompagnement.

L'approche behavioriste et l'approche processuelle font l'objet de plusieurs études ces dernières années ³. Selon le modèle de « Shapero », les intentions entrepreneuriales sont fonction de trois types de facteurs dont les attitudes envers l'entrepreneuriat (Shapero, 1982). La culture locale est aussi importante selon Peterson ; elle est plus importante que les valeurs sociales selon lui (Peterson, 1981). Pour F. Alexandre⁴, le facteur culturel affecte souvent les valeurs et les perceptions, ces dernières sont aussi largement tributaires de nos apprentissages sociaux et de nos appartenances culturelles.

D'Iribane propose une grille de lecture basée sur les traditions et l'histoire. Pour lui les comportements individuels et collectifs présentent une forte cohérence avec les déterminants culturels (D'Iribane, 1987).

Plusieurs facteurs peuvent donc inciter les étudiants à créer leurs entreprises : les facteurs personnels, culturels, contextuels, et l'enseignement de l'entrepreneuriat sont pour nous les variables les plus intéressantes.

1.2. – Importance et attractivité du territoire

L'entrepreneuriat doit prendre en considération la région ou le lieu où exercent les entreprises créées. Selon P. Ingallina⁵, les stratégies de développement d'un territoire doivent prendre en considération l'histoire et la culture, les caractéristiques de la ville et plusieurs autres facteurs. La définition du territoire est pluridisciplinaire : géographique, politique, et cognitive⁶.

Le développement d'un territoire doit prendre en considération les caractéristiques géographiques de la ville et sa spécificité. Le choix de la localisation des entreprises

¹ - Tounés Azzedine.(2006).« **L'intention entrepreneuriale des étudiants: le cas français** ». La revue des sciences de gestion. [En ligne], N° 129- Mars. PP 57-65.

² - Alain Fayolle. (2008). « **Entrepreneuriat, Apprendre à Entreprendre** », Dunod, P19 .

³ Amina Omrane, Alain Fayolle et al. « Les compétences entrepreneuriales et le processus entrepreneurial : une approche dynamique » ;

⁴ Frédérique Alexandre- Bailly et al. « Comportements humains et management », Pearson éducation- France, 2006

⁵ Patrizia Ingallina, l'attractivité des territoires : regards croisés, actes des séminaires, février-juillet 2007, [www. Urbanisme. Equipements.gouv.fr/Puca](http://www.Urbanisme.Equipements.gouv.fr/Puca)

⁶ Bellet et al. ,1998 ; Schane, 2003

se fait à partir de l'attractivité d'une ville (ses caractéristiques générales) et la qualité du lieu¹.

Un schéma national d'aménagement du territoire a été adopté en Algérie depuis 2010 pour répondre aux déséquilibres de localisation des activités et de la population et la mise en attractivité des territoires. La préservation et la valorisation du capital naturel et culturel est le troisième objectif visé². Le développement des PME et l'éducation sont des éléments fondamentaux de la stratégie territoriale.

Dans le but de promouvoir l'attractivité des territoires et sa compétitivité, plusieurs pôles d'attractivité ont été définis : des pôles de type A à caractère technologique, des pôles de type B visant l'exploitation durable des ressources naturelles, culturelles et touristiques et des pôles d'attractivité touristique.

La loi relative à l'aménagement et au développement durable des territoires a prévu par ailleurs neuf espaces de programmation territoriale dont le « Nord- Est » qui comporte huit wilayas dont la wilaya de Guelma, Le but de la programmation territoriale étant la concertation et le regroupement des wilayas dans des projets communs³.

La création d'entreprises dépend donc de plusieurs facteurs personnels et territoriaux :

- La personne elle-même (caractéristiques personnelles) ;
- Le milieu qui est limité géographiquement ;
- La politique de l'Etat ;
- Les relations sociales (avec les différents partenaires pour acquérir les ressources).

1.3 – Influence de la culture

Il existe plusieurs définitions de la culture, c'est⁴ « un ensemble de structures d'interprétation socialement établies », c'est l'ensemble des croyances et des convictions partagées par les membres d'une organisation⁵.

La culture peut être un moyen pour mobiliser les énergies et conserver les jeunes diplômés par une image valorisante⁶. Plusieurs études confirment l'influence de la culture locale dans le domaine de la création d'entreprises, pour certain la culture locale est plus importante que les valeurs sociales (Peterson, 1981), selon Cohen l'effet contextuel local est fonction de la tendance des membres à se conformer aux normes de comportements locales (Cohen, 1981), Pour « Gasse », les parents sont la

¹ Jacques Poirot, Hubert Gérardine « l'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », Mondes en développement 2010/1 (n° 149)

² Journal officiel de la république Algérienne numéro 61/2010

³ In Journal officiel de la république Algérienne numéro 61/2010

⁴ Gerry Johnson et al. « Stratégique » Pearson éducation ; 8^{ème} édition, 2008

⁵ Edgar Schein (1997) in Gerry Johnson et al. « Stratégique » Pearson éducation ; 8^{ème} édition, 2008

⁶ Vincent Plauchu « management environnemental : analyses, stratégies, mise en œuvre » édition campus ouvert, 2013

source de la créativité et la désirabilité (Gasse, 1985). D'autres facteurs pourraient être incitatifs tels que les caractéristiques personnelles (Peters et Fufeld, 1982).

Le contexte universitaire retenu dans notre recherche est aussi déterminant par sa micro-culture, la réglementation et la politique interne de l'université de Guelma ; ainsi que les valeurs et normes et pratiques managériales exercées et qui influencent les attitudes et comportements des étudiants envers les filières et spécialités existantes.

La culture d'une organisation telle que l'université se décompose en quatre niveaux d'analyse : les valeurs, les croyances, les comportements et les convictions partagées¹. Beaucoup d'organisation du secteur public telles que les universités sont fortement influencées par leur héritage historique, devenu indissociable de leur culture. L'histoire et la culture aident à analyser les opportunités et les contraintes auxquelles elles sont confrontées².

1.4 – L'intégration de la culture entrepreneuriale par la formation

C. Jarniou a parlé de l'évolution du contenu des programmes de formation destiné à l'entrepreneuriat, de nouvelles méthodes pédagogiques sont pratiquées pour créer des attitudes entrepreneuriales chez les étudiants³.

Le porteur d'un projet création d'entreprise a besoin d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à travers le suivi d'un programme de formation à l'université ainsi que l'apprentissage continu des méthodes et outils lui permettant d'acquérir une certaine expérience dans le domaine. Le processus d'apprentissage passe par plusieurs phases déterminantes avant la création de l'entreprise : ⁴

- Première étape : les variables personnelles et les facteurs cognitifs de l'entrepreneur peuvent influencer son intention de créer une entreprise.
- Deuxième étape : l'identification de l'opportunité.
- Troisième étape : l'évaluation de l'opportunité pour décider de son exploitation.
- Quatrième étape : faire face aux contraintes.

Plusieurs compétences sont nécessaires pour chacune de ces étapes.

L'université de Guelma a été parmi les premières en Algérie à proposer une formation en entrepreneuriat dans le cadre du projet FEFEDI financé par le comité Européen. Cette spécialité appelée « entrepreneuriat et développement international » a été créée en octobre 2010 pour le niveau master et continue d'être une des spécialités des sciences de gestion jusqu'à présent. Une centaine d'étudiants ont bénéficié de cette formation.

¹ Gerry Johnson et al. « Stratégique » Pearson éducation ; 8^{ème} édition, 2008

² Gerry Johnson et al. Op citée

³ Catherine Léger-Jarniou « le grand livre de l'entrepreneuriat », dunod-Paris 2013

⁴ Zineb Aouni et Bernard Surlémont , le processus d'acquisition des compétences entrepreneuriales : une approche cognitive ; 5^{ème} congrès international de l'académie.

Cette formation donnée pour une période de deux ans (quatre semestre) contient plusieurs matières très proches de celles citées par Fayolle¹ (voir tableau 1)

Tableau numéro 1- programme Master Entrepreneuriat et développement international

Premier semestre	Deuxième semestre	Troisième semestre	Quatrième semestre
Stratégies de concurrence	Logistique commerciale	Le business plan	
Techniques quantitatives de gestion	Etude d'opportunité et évaluation des projets	Leadership et compétences entrepreneuriales	
Contrôle de gestion	La fonction marketing	Management par la qualité totale	
Management des connaissances	Gouvernance d'entreprise	e- commerce et entreprise virtuelle	
Environnement national et international	Communication et rédaction administrative	Méthodologie de recherche scientifique	Stage en entreprise Sanctionné par un mémoire et une soutenance
Loi sur la concurrence	Normes internationales et certification	Techniques de négociation	
Langue étrangère	Loi sur la prévention et la lutte contre la corruption	Loi sur la monnaie et le crédit	
Langue étrangère 1	Langue étrangère 2	Informatique-outils de veille économique et concurrentielle	

Document interne (cahier de charge) du département des sciences de gestion de l'université de Guelma

2 – Etude du terrain

2.1 – Description de la région de Guelma

La wilaya (Gouvernorat) de Guelma est située au nord-est de l'Algérie, elle s'étend sur une superficie de 4101 km² et sa population est estimée à 518 224 habitants au

¹ Alain Fayolle (2008) , Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre ; édition Dunod.

31-12-2013. Elle a une position stratégique car c'est un point de rencontre entre les régions du nord (Annaba et Skikda (pôles industriels importants) et celles du sud (Tébessa). Guelma est une ville à vocation agricole et touristique, elle est riche en vestiges historiques (plus de 500 cités et monuments) et ses stations et sources thermales. Le nombre des PME à Guelma en juin 2017 est de 7887 dont 226 créées au premier semestre 2017. Le taux de concentration des PME par rapport à la population est de 16% ; il est de 20% dans la région du nord.

2.2 – Description de l'échantillon

Une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 40 étudiants en deuxième année Master, du département sciences de gestion- spécialité entrepreneuriat, à l'université 8 mai 1945 de Guelma. Cette étude a fait l'objet d'un questionnaire accompagné d'un entretien durant le premier trimestre de l'année universitaire 2018-2019.

Le nombre d'étudiants inscrits depuis l'année 2010 (création de la spécialité Entrepreneuriat) jusqu'à ce jour est de 123 étudiants. Parmi eux 50 étudiants ont terminé avec succès leurs études.

Le questionnaire a fait l'objet d'une analyse statistique par le moyen de l'outil SPSS.

2.3 – Analyse des données

Pour mesurer la cohérence interne (ou la fiabilité) des questions posées lors de notre étude pratique, nous avons utilisé l'indice statistique alpha Cronbach. La valeur du coefficient est de 0.935, elle est satisfaisante.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon questionnaire (n =40)

Caractéristique	Variables	Fréquence fi	Pourcentage (%)
Sexe (%)	Homme	31	22.5
	Femme	09	77.5
Âge (%)	Mois de 20 ans	/	/
	Entre 20 et 25 ans	37	92.5
	Entre 25 et 30 ans	01	2.5
	Entre 30 et 35 ans	02	5
L'entourage	Parents	5	12.5
	Frères	1	2.5
	Sœurs	3	7.5
	Autres membres de la famille	/	/
	Amis	4	10.00
	Autre	27	67.5
Travail auparavant	Oui	3	7.5
	Nom	37	92.5
Affilier à une association	Oui	3	7.5
	Nom	37	92.5

Notre échantillon est composé de 40 étudiants dont 77.5% de femmes et 22.5% d'hommes. La moyenne d'âge est de 20- 25 ans, 92.5% des étudiants n'ont jamais travaillé, et ils ne sont pas affiliés à des associations.

2-3-1 Analyse quantitative

Les trois variables retenues sont : l'intention de créer une entreprise par les étudiants, la formation en entrepreneuriat à l'université, et l'attractivité du territoire.

Tableau 3 : les moyennes arithmétiques des trois variables

Les dimensions	Moyenne	Evaluation
La formation à l'université	3.42	Fort
L'attractivité du territoire	2.94	Moyen
L'intention	3.94	Fort

La dimension formation à l'université (mesurée par 17 items dans le questionnaire) a totalisé une moyenne de 3.42, jugée forte. Cette valeur indique que la formation entrepreneuriale contribue à créer les tendances et attitudes favorables à la création des entreprises.

Pour ce qui est de la variable attractivité du territoire (évaluée par 30 items), elle a atteint la valeur de 2.94, une note jugée moyenne. Cette valeur indique que l'attractivité du territoire de la ville de Guelma est moyenne.

Tandis que la note globale de l'intention (mesurée par 24 items) est de 3.94. Elle est forte, et elle indique que les étudiants ont l'intention de créer leurs entreprises.

2.3.2 – Validation des hypothèses et résultats

Afin de répondre aux hypothèses de la recherche, et pour déterminer l'absence ou la présence de la relation, nous avons calculé la corrélation entre les dimensions. Pour être interprété, le coefficient de corrélation doit être significatif (la valeur doit être plus petite que 0,05).

Le résultat indique la présence d'une relation positive entre l'intention (y) et la formation en entrepreneuriat (X1), la relation a atteint 55.50%. Les deux variables sont associées fortement et, plus la formation en entrepreneuriat augmente, plus l'intention des étudiants à créer leurs entreprises augmente. Ceci signifie que la formation à l'entrepreneuriat motive les étudiants à créer leurs entreprises (la première hypothèse est confirmée).

Le résultat indique par ailleurs la présence d'une relation positive entre l'intention (y) et l'attractivité du territoire (X2), cette relation a atteint 42.9%. Les deux variables sont associées, et le territoire a un attrait positif sur l'intention à créer des entreprises par les étudiants.

Une relation positive existe aussi entre la formation en entrepreneuriat (X1) et l'attractivité du territoire (X2), cette relation a atteint 54.9%. Les deux variables sont associées fortement.

Conclusion

Plusieurs facteurs sont déterminants dans le processus d'intégration de la culture entrepreneuriale tel que les attitudes et comportements des étudiants face à la création d'entreprises (l'intention) ainsi que la formation de l'entrepreneuriat à l'université.

L'environnement extérieur (le territoire de la ville de Guelma) a, par ailleurs, un impact favorable sur l'intention des étudiants à créer leurs entreprises.

Ces résultats nous incitent à favoriser la formation en entrepreneuriat à l'université de Guelma pour motiver encore plus les étudiants et les inciter à concrétiser leurs projet dans la ville de Guelma car cette ville a un attrait favorable vu son emplacement et ses caractéristiques géographiques et touristiques.

Bibliographie

1. Fayolle Alain (2008), « Entrepreneuriat, Apprendre à Entreprendre », Dunod , P19 .
2. Frédérique Alexandre- Bailly et al. « Comportements humains et management », Pearson éducation- France, 2006
3. Gerry Johnson et al. « Stratégique » Pearson éducation ; 8^{ème} édition, 2008
4. Ingallina Patrizia, « l'attractivité des territoires : regards croisés », actes des séminaires, février-juillet 2007, [www. Urbanisme. Equipements.gouv.fr/Puca](http://www.Urbanisme.Equipements.gouv.fr/Puca)
5. Journal officiel de la république Algérienne numéro 61/2010
6. Léger-Jarniou Catherine, « le grand livre de l'entrepreneuriat », dunod-Paris 2013
7. Leghima A, S. Meguelti, (2006) in A. Berreziga et al., « la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens » ; colloque national sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie,
8. Omrane Amina, Alain Fayolle et al., « Les compétences entrepreneuriales et le processus entrepreneurial : une approche dynamique » ;
9. Plauchu Vincent, « management environnemental : analyses, stratégies, mise en œuvre » édition campus ouvert, 2013
10. Poirot Jacques, Hubert Gérardine « l'attractivité des territoires : un concept multi-dimensionnel », Mondes en développement 2010/1 (n° 149)
11. Tounés Azzedine (2006).« L'intention entrepreneuriale des étudiants: le cas français ». La revue des sciences de gestion. [En ligne], N° 129- Mars. PP 57-65.

Questionnaire

Dans le cadre de la réalisation d'une recherche concernant la problématique sur « l'instauration de la culture entrepreneuriale dans la région de Guelma », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Les informations recueillies auront une finalité strictement scientifique et votre anonymat sera sauvegardé. Mettez une croix dans la case appropriée ou remplissez les espaces ci-joints. Certaines questions admettent plusieurs possibilités de réponses.

I. Informations générales

Sexe : ☐ Femme ☐ Homme

Age : ☐ Moins de 20ans ☐ Entre 20 et 25 ☐ Entre 25 et 30 ☐ Entre 30 et 35

La famille :

- Y a-t-il des entrepreneurs (professions libérales, indépendants, chefs d'entreprise, créateurs d'entreprise) dans votre entourage que vous souhaiteriez imiter ?

☐ Parents ☐ Frères ☐ Sœurs ☐ Autres membres de la famille

☐ Amis ☐ Autre

- Avez-vous travaillé dans une entreprise ? ☐ Oui ☐ Non

- Etes (ou étiez) -vous engagé dans une structure associative ? ☐ Oui ☐ Non

Les facteurs motivant l'intention de créer une entreprise					
1 - Ces facteurs vous ont incité à choisir l'entrepreneuriat ?	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
L'existence d'une idée.					
L'intention de créer une entreprise.					
Les cours enseignés dans cette spécialité.					

Avoir un travail.					
Transformer les connaissances acquises à l'université en projet pratique.					
Les méthodes d'enseignements utilisés dans cette spécialité.					
2 - Ces motivations vous ont poussé à créer votre entreprise :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Le besoin d'accomplissement.					
La recherche d'indépendance.					
L'envie de développer ses propres idées.					
Le besoin d'estime personnelle.					
Le besoin de reconnaissance ou la recherche d'un statut.					
La famille.					
Le gout du défi, l'envie de relever des challenges.					
Compétences exigées pour l'entrepreneur					
3 - Les compétences nécessaires au profil de l'entrepreneur :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
La créativité.					
Le sens des responsabilités.					
L'initiative.					
La solidarité.					
Optimisme.					
La persévérance.					
L'esprit d'équipe.					

La détermination.					
La flexibilité.					
L'orientation vers les résultats					
La formation de l'entrepreneuriat à l'université					
4 - La formation dispensée vous a aidé à :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Développer les caractéristiques (les traits) d'un entrepreneur.					
Reconnaître les opportunités. (saisir)					
Connaitre le processus de création de richesses (organisateur).					
5 - Les cours dispensés sont suffisants pour vous :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Motiver à créer votre propre entreprise					
Aider à identifier votre opportunité					
Aider à évaluer votre opportunité					
Décider de l'exploitation de votre opportunité.					
Aider à faire face aux contraintes qui entravent la réalisation de votre projet.					
6 - Les connaissances acquises à l'université vous ont permis de : (les études de la création)	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Définir la stratégie commerciale.					
Identifier les moyens et les capacités de production.					

Gérer les compétences et qualification nécessaires pour faire					
Choisir la forme juridique de l'entreprise.					
Déterminer les besoins financiers.					
Fonctionner correctement le projet.					
7 - Les choix suivants étaient faciles pour vous ? (la décision)	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Le choix des sources de financement.					
Le choix des modes de protection.					
Le choix relatif aux formalités légal de votre activité économique.					
Attractivité du territoire					
8 - Les caractéristiques suivantes vous incitent-ils à créer votre entreprise et à vous localiser à Guelma :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
La concentration des activités des entreprises.					
L'existence d'un réseau d'entreprises					
Le tissu économique local est- il une source de motivation					
synergie entre les acteurs publics et privés.					
Existence des ressources technologiques.					

Localisation des structures administratives					
Existence des structures d'appui et d'animation locale(Les pépinières d'entreprise).					
Existence des incubateurs et les centres de facilitation.					
L'appui aux projets locaux					
Existence des ressources foncières (disponibilité et prix du terrain).					
Avantages fiscaux.					
Ressource Humaines.					
Ressource en eau.					
Ressources financières.					
La matière première naturelle.					
Télécommunication					
Aéroport.					
Réseaux d'énergie					
Réseaux routiers					
9 - Les facteurs suivants vous incitent-ils à créer votre entreprise et à vous localiser à Guelma :	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Le patrimoine économique de la ville comme pionnière dans l'agro - alimentaire.					
Le comportement entrepreneurial comme étant socialement légitime. (Les croyances).					

La compatibilité des croyances religieuses avec les caractéristiques du projet.					
L’histoire des entreprises implantées dans la ville.					
Les rites collectifs dans la zone					
Les valeurs adoptées par l’entourage.					
Absence de la peur collective pouvant affecter votre produit (Les tabous).					
Les caractéristiques géographiques de la wilaya de Guelma.					
L’histoire de la wilaya de Guelma.					
La spécificité de la wilaya (agricole ; touristique ; les sources thermales)					
Les caractéristiques morphologiques du site.					

INNOVATION ET TERRITOIRE : D'UNE APPROCHE SPATIALE A L'APPROCHE COGNITIVE DE LA PROXIMITE

Ahmed LAHLOU

*Ingénieur d'état analyste,
Responsable évaluation des projets de développement,
Fonds d'Équipement Communal,
Rabat,
Maroc*

lahlou.hmd@gmail.com

Hassan AZOUAOUI

*Professeur habilité / Agrégé,
CRMC,
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université
Ibn Tofail,
Kénitra,
Maroc*

Résumé

Cette communication propose une représentation dynamique de la relation entre le territoire et l'innovation, en analysant le rôle de la proximité dans le processus de transfert de connaissances et le potentiel d'innovation des entreprises. Il s'agit par ailleurs de montrer qu'au-delà de la proximité spatiale (géographique), les réseaux d'innovation peuvent s'appuyer sur d'autres formes de proximité qui s'inscrivent dans des relations complexes de substitution et ou de complémentarité, afin de mener à bien les projets d'innovation et gagner en compétitivité.

Mots-Clés

Territoire, innovation, proximité, réseaux d'innovation.

Abstract

This communication offers a dynamic representation of relation between territory and innovation, by analysing the role of nearness in the process of transfer of knowledge and the potential of innovation of firms. It is moreover a question of showing that beyond (geographical) space nearness, networks of innovation can lean on other near forms which register in complex relations of substitution and or of complementarity, to complete successfully the plans of innovation and to win in competitiveness.

Key-words

Territory, innovation, nearness, innovation networks

Classification JEL

O 1, O 3

INTRODUCTION

La proximité territoriale est aujourd'hui enrichie de nombreuses vertus en matière d'innovation. De nombreux auteurs (Tremblay et al, 2003) ont souligné l'importance de la proximité géographique comme source de l'innovation et de développement des régions compétitives. Cependant, ces vertus sont remises en cause dans la mesure où les réseaux d'innovation peuvent s'appuyer sur d'autres formes de proximité.

A partir du corpus écrit portant sur la notion de proximité, nous nous interrogerons, dans un premier temps, sur le sens de la relation entre le territoire et l'innovation et comment la proximité géographique peut expliquer l'émergence et la partage de connaissances, avant de voir dans un deuxième moment, comment la proximité cognitive, en s'inscrivant dans une relation de substitution et ou de complémentarité avec d'autres formes de proximité, participe dans le processus d'innovation.

I. INNOVATION, TERRITOIRE ET PROXIMITÉ**I.1. L'innovation et le territoire : le sens d'une relation**

Les réflexions sur le rôle du territoire et de la dimension spatiale dans la question de l'innovation sont récentes. Si les travaux de Schumpeter ont mis en exergue très tôt la question du regroupement des entrepreneurs (grappe d'entreprises), la question de l'espace n'est pas présente au niveau de ses analyses. Il faut attendre les années 80 pour voir se rejoindre les recherches sur l'inscription spatiale du processus d'innovation, avec les études s'inscrivant dans la continuité des travaux marshalliens, notamment à partir des travaux empiriques sur les systèmes locaux (districts, milieux innovateurs, systèmes productifs locaux, etc. Ces termes correspondent souvent à des visions différentes du processus d'innovation et de son inscription spatiale. Toutefois, en dépit de leurs divergences, ces approches présentent un terme commun : elles considèrent que l'innovation peut posséder une dimension spatiale forte et que les firmes retirent un avantage à se localiser dans le même espace (N. Massard et A. Torre, 2004).

I.2. Le réseau d'acteurs, un moteur du processus d'innovation

Les réseaux de firmes semblent occuper une position prééminente, dans la mesure où ils constituent les principales sources de nouvelles idées et connaissances qui contribuent au processus d'innovation : le regroupement de firmes relevant d'industries associées permet une disponibilité en matière d'expertises et de connaissances technologiques et favorise le développement de relations entre offreurs et utilisateurs des technologies, qui se trouvent au cœur du processus d'innovation (Massard et Torre, 2004). Des recherches ont ainsi été consacrées à des sujets tels que les districts technologiques (Antonelli 1995), les technopoles ou les parcs scientifiques (Monck et al. 1988, Longhi, 1999), les milieux innovateurs (Ratti et al. 1997, Crevoisier 2000), dans le but de mettre à jour les liens complexes entre concentration spatiale et avantage technologique puis de révéler la composante organisationnelle sous-jacente à ce type de fonctionnement local. La question des mécanismes et canaux de transmission et donc de diffusion spatiale de ces innovations, entendu dans le sens des mécanismes de coordination des acteurs, est alors centrale et la grille analytique développée par l'École de la proximité permet d'appréhender ce processus (Bouba-Olga et Grossetti, 2009).

II. APPROCHE SPATIALE DE LA PROXIMITÉ

II.1. Proximité géographique et partage de connaissances

La proximité spatiale (géographique) renvoie à l'hypothèse selon laquelle plus les entreprises locales sont nombreuses, plus il y a de possibilités de coopérations multiples pour la résolution de problèmes, et que plus les relations locales d'échanges sont denses, plus elles accélèrent le processus de recherche des entreprises individuelles et l'accumulation de savoirs technologiques et autres (Saives, 2000). T. Hägerstrand (1952) a été un des premiers chercheurs à construire un modèle centré sur la diffusion spatiale des innovations. Il a fait le constat d'une structuration hiérarchique de l'espace géographique entre des espaces émetteurs et donc « centraux » et des espaces récepteurs et donc « périphériques ».

Aussi, il est communément admis de lier la diffusion primaire des savoirs nouveaux à la distance métrique et donc à la proximité spatiale existante entre les différents territoires, plus ou moins favorable à une forme de contact direct. On parle alors de « transfert par contiguïté », de contagion de proche en proche, qui interroge la nature et les formes des relations qui assurent le transfert de connaissances. En effet, le caractère tacite donc peu transportable des savoirs nouveaux, qui nécessitent donc des échanges en face à face favorisant les relations de proximité.

II.2. Limites de la proximité spatiale

Les avantages de la proximité géographique et du territoire partagé en matière d'innovation sont évidents, néanmoins ils doivent être relativisés. La condition de transfert des connaissances par face-à-face (dans un territoire et par proximité géographique) ne touche avant tout qu'un seul type de connaissance : les connaissances tacites qui s'avèrent fondamentales en particulier pendant les phases

d'exploration. Dans un premier temps, cela signifie donc que cette proximité ne concerne pas le transfert des connaissances formalisées, ce qui limite donc pour partie l'obligation de proximité géographique. Aussi, la nécessité du face-à-face pour transférer les connaissances tacites peut elle-même être relativisée et critiquée (Loilier, 2010). En effet, aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication (TIC), permettent de transférer des connaissances tacites. D'autre part, certaines modalités organisationnelles facilitent le transfert des connaissances tacites sans le recours à la proximité géographique (Freel, 2002). Les organisations produisent en effet des règles et des représentations collectives qui facilitent ce transfert. Certaines études (Rallet et Torre, 2004) précisent que le partage des connaissances est simplifié lorsque les partenaires partagent la même expérience cognitive dans une relation de similitude et ou d'appartenance. Ceci ne signifie pas que la proximité spatiale n'exerce aucun effet, mais qu'il faut la relativiser en la mettant en relation à d'autres formes de proximité existantes.

III.L'APPROCHE COGNITIVE DE LA PROXIMITÉ

III.1. L'approche cognitive :

L'approche cognitive de la **p**roximité renvoie au partage plus ou moins formalisé d'expériences, de représentations, de codes, de langages, de modèles qui résultent de, et facilitent dans le même temps, la communication de toute information au sein des organisations (Madeuf et al., 2005). Elle renvoie à l'idée d'une similarité ou complémentarité des valeurs, des « allant de soi », des projets, des routines, des conventions, des référents, etc. (toutes choses que l'on peut rassembler sous le terme de « ressources cognitives »). Cette proximité concerne ce qui se passe dans la tête des gens et qui se manifeste par des actions et des discours.

Cette proximité va permettre à des acteurs partageant une même base de connaissances et d'expertise d'apprendre les uns des autres. Elle agit en tant que base de connaissances partagées nécessaire à la communication, la compréhension, l'absorption puis la création réussie de nouvelles informations.

En effet, la proximité cognitive ne réside pas dans la simple efficacité ou rapidité que vont avoir les acteurs à échanger l'information et à l'intégrer mais également dans leur capacité à utiliser cette information et à l'étendre à de nouvelles formes de connaissances, à d'autres possibilités de cognition (Boschma, 2005). En conséquence, la proximité cognitive agit sur la capacité des acteurs à se mettre en relation pour innover et tient une place particulière dans les activités de recherche parce qu'elle affecte à la fois les interactions internes au sein des organismes de recherche (centres de recherches publics ou privés, laboratoires, etc.) mais aussi les interactions externes de ces organismes avec d'autres acteurs (entreprises, etc.) et avec leur environnement (autres organismes de recherches et partenaires dans la recherche et l'innovation) (Madeuf et al., 2005).

III.2. Une relation de substitution et/ou de complémentarité avec les autres formes de proximités

La proximité cognitive, soutient l'émergence de relations qui peuvent se traduire sous la forme de contrats mais aussi de réseaux innovants. Un niveau minimum de proximité cognitive semble même indispensable à l'émergence de réseaux et de liens entre acteurs (Nooteboom, 2000 ; Ter Wal et Boschma, 2007), car cette proximité influe sur les capacités d'absorption, c'est-à-dire sur les facultés à comprendre et à utiliser l'information fournie par les autres (Giuliani et Bell, 2005). Selon P. Menage (2011) pour bénéficier de technologies externes, une entreprise doit s'appuyer sur un environnement de connaissance, des agents détenteurs de savoirs, que ce soit par des échanges marchands ou non. Dans ce sens, la proximité organisationnelle, présentée auparavant, repose sur le constat qu'il existe une séparation économique des activités mais aussi des liens établis entre les organisations productives (Talbot, 2005). Dans cette réalité, la proximité organisationnelle s'apparente à une proximité d'appartenance impliquant une intégration dans un même sous-ensemble économique. Ainsi « sont proches en termes organisationnels les acteurs qui appartiennent au même espace de rapports (firme, réseau, etc.), c'est-à-dire entre lesquels se nouent des interactions de différentes natures (complémentarité, coopération entre acteurs productifs) » (Gilly et Torre,).

La proximité organisationnelle apparaît comme garante de schémas organisationnels, de relations formalisées entre acteurs, tandis que la proximité cognitive est porteuse de représentations collectives partagées par des acteurs et orientant leur action collective (P. Menage, 2011). La proximité organisationnelle permet de rompre un isolement éventuel et d'échanger avec d'autres, de faire interagir des membres au sein de sa propre entité ou en lien avec des acteurs extérieurs à l'entité. Ces échanges vont engendrer eux aussi des codes et/ou des normes et donc, des routines, propices au développement de la confiance et à l'émergence de nouvelles règles partagées (Marcelpoil et Boudieres, 2006). Ces deux formes de proximité sont liées car des acteurs partageant des références cognitives instaureront assez facilement des relations de coopération propices au développement d'une proximité organisationnelle.

La proximité cognitive peut parfois se conjuguer aussi avec la proximité géographique. C'est ce que l'on observe dans les développements théoriques réalisés par Marshall à la fin du dix-neuvième siècle (Marshall, 1890) et traitant des externalités positives induites par la proximité géographique des acteurs économiques (districts industriels et milieux innovateurs). Le fait que l'on soit proche en termes cognitifs facilitera la circulation des connaissances et partant l'émergence et la diffusion de l'innovation. Dans d'autre cas, la proximité cognitive ne se conjugue pas à une proximité spatiale. Deux entreprises d'un même secteur mais localisées à distance partagent une « culture » sectorielle commune qui facilitera le cas échéant la circulation de connaissances tacites. En termes d'indicateurs et de mesure, cette forme de proximité est sans doute la plus difficile à repérer (Bouba-Olga et Grossetti, 2008).

CONCLUSION

Dans ce texte nous avons analysé le rôle de la proximité dans le processus de transfert de connaissances et le potentiel d'innovation des entreprises. Nous avons conclu que le processus d'innovation est basé sur les différentes interactions entre acteurs situés sur un territoire. Ces interactions peuvent être fondées sur des relations de proximité physique (proximité géographique) mais aussi le partage de valeurs, de règles, sur l'existence de représentations collectives entre les acteurs sur la similitude cognitive des individus (proximité cognitive) ou sur l'appartenance à des organisations identiques à travers l'échange direct d'informations entre acteurs ou par l'émergence d'une action collective (proximité organisationnelle). Finalement, on peut dire que l'innovation se développe davantage dans des territoires où les acteurs sont proches physiquement et sont unis par des projets collaboratifs.

RÉFÉRENCES

1. Antonelli C.(1995) : « Economie des réseaux : variété et complémentarité», in RALLET A., TORRE A. (éds), *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris.
2. BOSCHMA R.,(2005), « Role of proximity in interaction and performance: conceptual and empirical challenges », *Regional Studies*, vol 39, n°1.
3. Boschma R., R Martin (2007), « Editorial: Constructing an evolutionary economic geography», *Journal of economic geography*, vol 7, n°5.
4. BOUBA OLGA O., GROSSETTI M. (2008), Socio-économie de la Proximité, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.
5. Bramanti A., Ratti R., (1997), « The Multi-Faced Dimensions of Local Development », in R. Ratti, A. Bramanti, R. GORDON (eds), *The Dynamics of Innovative Regions. The GREMI Approach*, Aldershot, Ashgate.
6. Crevoisier O., (2000), L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 1.
7. Freel Mark S. (2002), « On regional systems of innovation: illustrations from the West Midlands », *Environment and Planning C : Government and Policy*, n°20.
8. Gilly, J.-P. Grossetti, M., (1993), « Organisations, individus et territoires. Le cas des systèmes locaux d'innovation ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* N°3.
9. Giuliani E., Bell M. (2005), "The micro-determinants of meso-level learning and innovation: evidence from a chilean wine cluster", *Research Policy*, vol. 34.
10. Klein, J.-L., Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M., (2003), « Systèmes locaux et réseaux productifs dans la reconversion économique : le cas de Montréal ». *Géographie, Économie, Société*, N° 5.
11. Loilier T.(2010),« Innovation et territoire :le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé », *Revue française de gestion*, vol36, n° 200.
12. Madeuf B., Carré G., Lefebvre G. et Milelli C., (2005), TIC et économie de la proximité : organisation et localisation de la R & D au sein des entreprises globales, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n° 21, Paris.
13. Marcelpoil, E., Boudières, V., (2006). « Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en termes de proximité », *Développement durable et territoires*, Dossier 7 : Proximité et environnement.(<http://developpementdurable.revues.org/index2648.html>).

14. MARSHALL A. (1890), *Principes d'économie politique*, traduit par F. SauvaireJourdan, Édition Gordon et Breach, Publications Gramma, réédition en 1971, tome I.
15. MASSARD, N. ; TORRE, A. (2004), « Proximité géographique et innovation », dans B. Pecqueur et J.B. Zimmermann, *Économie de proximités*, Hermes-Lavoisier.
16. Saives A.-L. (2000), *Territoire et compétitivité de l'entreprise*, thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Nantes.
17. Talbot D., Kirat T., (eds), (2005), « Proximités et Institutions : nouveaux éclairages », *Économie et Institutions*, n° 6.

L'ÉNERGIE, FACTEUR TERRITORIAL D'INNOVATION ?

Livier Vennin

Délégué EDF au Grand Paris

livier.vennin@edf.fr

résumé

Les territoires sont soumis à un paradoxe. L'énergie les a fortement structurés aujourd'hui la montée en puissance des installations de production, leur mise à l'écart des villes participent à leur effacement.

Mots-clés

Énergie, territoire, aménagement, histoire, géographie

Abstract

Territories are subject to a paradox. Energy has strongly structured them today, the ramp-up of production facilities, their separation from cities is helping to erase them.

Key-words

Energy, territory, development, history, geography

Classification JEL

Q 4

En matière de production et d'approvisionnement énergétique, les territoires sont soumis à un paradoxe : alors que l'énergie a fortement structuré leur métabolisme physique, urbain, social, politique depuis l'avènement de la révolution industrielle, les territoires font face aujourd'hui à un effacement des représentations de ces « flux vitaux » qui les irriguent. La montée en puissance des installations de production, leur mise à l'écart des villes pour des motifs de nuisances et de sécurité, mais aussi l'enfouissement des réseaux physiques, l'ubiquité des réseaux numériques virtuels, participent de cet effacement.

L'engouement contemporain pour des énergies renouvelables produites localement et pour la frugalité caractérise un besoin de réinventer un lien de proximité avec les ressources, de se réappropriier le sens de la production et des usages des énergies.

Pour autant, il occulte, dans les représentations sous-jacentes aux discours publics, la nécessité des interactions préétablies, que caractérisent une complémentarité entre réseaux centralisés et réseaux décentralisés, et, partant, une solidarité inavouable entre territoires. « Le vent picard doit revenir aux picards ! » promettait une équipe de campagne électorale qui entendait promouvoir la production d'énergie éolienne.

Lorsque l'on plonge dans l'histoire énergétique des territoires, on découvre des interactions qui pourraient inspirer une refondation de l'équation territoriale. Sans forêts alentour, les villes n'auraient pu se chauffer, cuire le pain, blanchir les linges avant l'avènement du charbon. Sans fleuves, les ressources énergétiques n'auraient pu être distribuées sur grande distance. Des lignes de chemins de fer ont été construites pour apporter l'énergie-bois en ville, puis elles ont servi, le long de leur tracé, à acheminer l'électricité sur longue distance dans les villes, etc.

La ville est souvent considérée comme le territoire par excellence de l'émancipation. La culture en est le vecteur. Face aux pulsions d'« arraisonnement » (Gestell) de l'humanité envers les éléments naturels, que dénonçait Martin Heidegger, en quoi la culture peut-elle aider chacun à redécouvrir les nécessités de sa propre contingence envers la nature, la matière, l'énergie ?

CREATIVITE, TERRITOIRE CREATIF, CREATIVITE TERRITORIALE

LAZZERI Yvette

Enseignant-Chercheur
CNRS-AMU,
Coordinatrice du livinglab T.créatif
Université Aix-Marseille
France

yvette.lazzeri@univ-amu.fr

MESINI Béatrice

Chercheur
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme,
CNRS / Université de Provence
France

Mesini@mms.h.univ-aix.fr

Résumé

Pièce centrale mais profondément méconnue du fonctionnement de chaque être humain, la créativité est sollicitée sitôt qu'il s'agit de résoudre de nouveaux problèmes ou de s'adapter avec souplesse aux évolutions de l'environnement.

Divers travaux témoignent que la créativité, entendue comme la capacité à réaliser une production originale, nouvelle, inattendue et adaptée au contexte dans lequel elle se déploie, est un processus complexe, fruit de l'interaction de la culture, des connaissances, souvent de la haute technologie et de la vie urbaine mais aussi de savoir-faire ancestraux, mettant en jeu l'imagination, la motivation et la réflexivité de tous.

Penser demain autour de la créativité, peut s'avérer pour les collectivités territoriales, les entreprises, un puissant levier pour co-construire un mode de développement adaptatif, du local au mondial (le glocal).

La revue de littérature met en exergue une insuffisance de construction théorique de la créativité à l'échelle du territoire. Cela nous a conduit à donner corps au concept de créativité territoriale, jusqu'à identifier des marqueurs qui permettent d'apprécier le pouvoir transformateur d'initiatives locales et la capacité d'un territoire à innover et s'adapter au changement global. La démarche se nourrit d'un va-et-vient entre la littérature académique/professionnelle et les savoirs pratiques. Il faut noter que les marqueurs sont susceptibles de varier selon les initiatives, qu'ils ne sont pas censés agir conjointement (effets de temporalité) et que leur nature et pondération sont imparfaites, donc toujours perfectibles.

Mots clés

Créativité, divergence, lieux créatifs, marqueurs de la créativité territoriale

Abstract

Centre section but deeply misread by the functioning of every human being, creativity is solicited as soon as it is a question of resolving new problems or of fitting with suppleness to evolutions of environment.

Various jobs manifest that creativity, heard as capacity to accomplish a production original, new, unexpected and adapted to the context in which it fans out, is a complex process, fruit of the correlation of culture, knowledge, often of high-tech and of city life but also ancestral know-how, putting into play imagination, motivation and reflexivity of all.

To think around creativity tomorrow, can prove to be for regions with a measure of autonomy, firms, of a powerful lever to co-construct a mode of adaptive development, of the place in the worldwide (the glocal).

The review of literature heads with an insufficiency of theoretical building of creativity on the scale of the territory. It led to us to give body to the concept of territorial creativity, to the point of identifying markers which allow to appreciate power transformer of local initiatives and the capacity of a territory to innovate and to fit to total change. Step feeds on comings and goings between academic / professional literature and practical knowledges. It is necessary to add that markers are likely to vary according to initiatives, that they are not supposed to act jointly (effects of temporality) and that their nature and balance are therefore imperfect, always perfectible.

Key-words

Creativity, divergence, creative places, markers of territorial creativity

Classification JEL

O 1, O 3, R 1

Introduction

Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, le concept de créativité ne faisait pas partie de la pensée scientifique, qui percevait le monde comme un ensemble de phénomènes opérant selon un ordre logique bien défini. Ce n'est qu'à partir des années 1930 que l'on commence à se pencher sur le concept de pensée créatrice. Mais il faudra attendre 1954 pour voir naître une théorie de la créativité, élaborée par le psychologue Carl Rogers. S'ensuivra toute une série de travaux, sur les conduites collectives créatrices (Georges Gurvitch, 1963), l'économie créative (John Howkins, 2001 et 2013), les conditions d'émergence de la créativité (Amabile, 1996 ; Sternberg et Lubart, 1995). Dans les années 1990 et 2000, le concept de créativité est repris dans une approche géographique ouvrant un champ de recherche sur « la ville créative » (Landry et Bianchini, 1995), les classes créatives (Richard Florida, 2002), les milieux innovateurs (Camagni & Maillat, 2004).

La créativité apparaît ainsi au carrefour de multiples dynamiques : individuelle, collective et sociale ; territoriale, psychologique, théorique, technique et pratique, mettant en jeu l'imagination, la motivation et la réflexivité de tous (I). Avoir une meilleure compréhension de la créativité est important tant pour l'individu que pour la société, face aux enjeux démographiques, politiques, économiques et écologiques auxquels ils sont confrontés, pour co-construire un mode de développement adaptatif, du local au mondial (le glocal).

Penser demain autour de la créativité, peut s'avérer pour les collectivités territoriales, les entreprises, un levier de mutations et transformations attendues et inattendues.

Au regard de l'insuffisance de construction théorique de la créativité à l'échelle du territoire, nous avons entrepris, de donner corps au concept de créativité territoriale (II), jusqu'à identifier des marqueurs qui permettent d'apprécier le pouvoir transformateur d'initiatives locales et la capacité d'un territoire à innover et s'adapter au changement global.

I - De la créativité individuelle au territoire créatif : un état de l'art

1.1. La créativité : une capacité à...

On dénombre plus d'une centaine de définitions de la créativité, qui témoignent de la difficulté à cerner le concept de créativité. Trois grands sens se dégagent :

Acte de créer quelque chose de nouveau. L'acte créatif peut être considéré comme le fruit d'une volonté de puiser quelques informations provenant de la mémoire (logique ou irrationnelle) et de les réorganiser d'une manière nouvelle, poussée par l'imagination, l'instinct, l'inspiration, les émotions fortes... qui poussent le créateur en dehors des "sentiers battus". De nombreuses qualités, telles que l'imagination, la spontanéité, la sensibilité, sont fréquemment associées aux conditions qui favorisent la créativité.

On peut parler de créativité dès lors qu'il y a une mise en application pratique, la réalisation d'une *œuvre*. C'est seulement alors qu'on peut parler d'acte créatif et non de simple imagination.

Le travail de "création" semble faire appel à des circuits neuronaux originaux (schémas heuristiques, croisement de plusieurs cultures, etc.) donnant naissance à quelque chose de totalement nouveau.

Capacité à trouver des solutions originales. Dépassant la seule expression artistique, la créativité peut être considérée comme la capacité d'apporter ou de faire trouver des solutions originales aux problèmes d'adaptation auxquels chaque être humain est confronté. À partir de la reconnaissance d'un problème, un processus de divergence s'engage, et finalement engendre par convergence, une nouvelle résolution du problème.

Les analyses pluridisciplinaires éclairent le concept de stratégie adaptative entendue

comme l'ensemble des moyens, individuels et collectifs, qui permet d'assurer la survie dans un environnement susceptible de se transformer et s'applique aussi bien à l'individu, la population ou la biocénose. Stephen J. Gould la définit comme une « *intention activement développée au vu des circonstances locales* » (Gould, 1977).

Volonté de modifier ou de transformer le monde. Parmi les nombreuses définitions : un facteur de créativité est omniprésent, à savoir une volonté ou une intention de modifier ou de transformer son environnement, le monde, la perception que les autres en ont, son propre monde intérieur, etc.

La créativité apparaît ainsi comme un processus complexe, fruit de l'interaction de facteurs cognitifs (connaissances, capacités intellectuelles), conatifs (goût de l'insolite, curiosité, adaptabilité, motivation, ouverture à ses émotions...), environnementaux (famille, école, travail, nouvelles technologies, ...) (Deriaz, 2006). Plusieurs auteurs, réunis dans la *Psychologie de la créativité* de Todd Lubart (2003), s'accordent à définir la créativité comme **la capacité à réaliser une production (concept, projet, action, ...) qui soit à la fois nouvelle et adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste**. En d'autres termes, c'est la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à produire des solutions nouvelles, originales et utiles, en réponse à un problème pratique, dont le « *résultat concret de ce processus, change, modifie ou transforme la perception, l'usage ou la matérialité auprès d'un public donné* » (Deriaz, 2006).

1.2. La créativité sociale

La créativité sociale émerge et se construit à partir des pratiques de vie quotidienne des groupes et des réseaux sociaux. Elle est portée par un paradigme éthique, politique et existentiel, au prisme de la « société du risque », de la globalisation et de l'affaiblissement progressif des structures d'appui et de protection (État providence, marché du travail, famille, réseaux des quartiers, etc.). « *Beaucoup de problèmes pourraient être résolus à partir de la stimulation d'une conscience sociale, de nouvelles formes de mobilisation et de processus d'organisation collective. Il s'agit d'une option formulée sur base d'une éthique de la liberté centrée sur des valeurs d'autonomie et de dignité, comme manières et processus créatifs qui développent de nouvelles subjectivités et fortifient les diversités* » (Llobet Estany, 2007).

La créativité sociale consiste à innover dans les façons de faire, d'être, de sentir et de penser les initiatives locales. Elle émerge et se révèle dans les pratiques individuelles de la vie quotidienne, dans la vie des groupes, dans la rue et les quartiers (Villasante, 2006, cité par Llobet Estany). Il s'agit de petites expériences de processus communautaires qui parviennent à résister, à retourner et à transformer leur propre réalité.

1.3. Territoire créatif : une notion à la mode mais floue

La créativité individuelle et collective est une ressource aux retombées multiples : sociales (qualité de vie, cohésion sociale...), urbanistiques (valorisation du patrimoine bâti, investissements dans des équipements culturels, animation des

espaces publics...) ou encore économiques (création d'emplois, développement touristique, retombées fiscales...). Les politiques urbaines vont se focaliser autour de « grands projets » de rénovation qui permettent de revitaliser des friches urbaines, voire deviennent une vitrine pour l'économie locale (musée Guggenheim à Bilbao, Tour Agbar à Barcelone, MuCEM à Marseille...).

Dès lors, la créativité devient un crédo urbain, une labellisation, une formule magique pour rendre une ville attractive et dynamique. Cette idée est confirmée par l'essor des nouveaux labels urbains. Du réseau des villes créatives de l'UNESCO à celui des capitales européennes de la culture, tout est mis en œuvre pour que chaque ville puisse obtenir son étiquette, reflétant son potentiel créatif et attractif.

Pour autant, on ne sait pas ce que recouvre la notion de territoire créatif.

Activités culturelles & créatives et territoires. Les décideurs locaux vont s'intéresser aux liens entre culture et développement économique dans les années 80. Un large consensus émerge pour faire des arts et de la culture les éléments centraux des stratégies d'internationalisation des villes et de marketing territorial. Le concept de marque territoriale est devenu un outil de gestion de l'image visant à renforcer l'attractivité territoriale, pour assurer le développement du territoire (Kotler, Gertner, 2002).

La « culture » est un concept polysémique aux multiples facettes et enjeux. Au-delà de son approche fonctionnelle¹, la culture a une fonction sociale, en tant que mode de vie spécifique à un groupe, et transcende la seule sphère économique (Soldo, 2010, 2007).

Cette acception de la culture introduit le changement technologique majeur de la fin du XX^{ème} siècle et l'apparition corollaire du « nouveau paradigme des industries culturelles et créatives ». Le périmètre de ces activités culturelles et créatives couvre onze secteurs : spectacle vivant, patrimoine, arts visuels, presse, livre, audiovisuel, publicité, architecture, cinéma, industries de l'image et du son, accès aux savoirs et à la culture. Cette classification permet d'identifier une « nouvelle économie de la culture », de souligner le rôle des activités culturelles et de leur potentiel générant dans le développement local. Certains travaux récents pointent également les retombées des activités culturelles en termes « sociaux », « citoyens » ou de « créativité ». L'art et les pratiques culturelles contribueraient à « *rendre les individus acteurs de leur propre destin* » tout en leur permettant de « *s'associer les uns aux autres à travers des valeurs qu'ils partageront en commun* » (Greffé, 2002, p. 24). Ils sont perçus dans leur « *fonction élévatrice* », comme contribuant à « *faire de meilleurs êtres humains* » (Moore, 1968). L'existence d'une offre culturelle territoriale joue un rôle de plus en plus important dans le choix de localisation des activités économiques et plus largement des individus, renforçant par là-même, l'attractivité citoyenne du territoire. Enfin, les activités culturelles apparaissent, par la créativité qu'elles diffusent, comme une partie prenante de la vie du territoire et

¹ Les activités relevant du secteur culturel (audiovisuel, littérature, arts plastiques, spectacle vivant, patrimoine) produisent des biens et services symboliques, qui jouent un rôle crucial dans les sociétés contemporaines.

de ses acteurs. « *La culture suscite, développe la créativité, la création et la réflexion* » (Lucchini, 2002, p. 2).

Pratiques créatives, environnements incubateurs, « milieux innovateurs ». Ces notions portent l'idée d'un nouveau mode de développement urbain qui associe culture contemporaine, innovation technologique et mobilisation des énergies locales, et que légitiment de nombreuses expériences, allant de la requalification de friches urbaines (Gertler, 2005 ; Bonard et Matthey, 2007) à la renaissance de ports industriels (Londres, Hambourg, Buenos Aires, Barcelone, Nantes, ...), jusqu'à la métamorphose d'une région (Salento en Italie [Bevilacqua, 2007] ; Ruhr allemande avec le projet d'Emscher Park) ; etc.

- La théorie de la classe créative, portée par R. Florida (2005), attribue un rôle déterminant à un ensemble d'individus dotés d'un fort capital de connaissances et qui réunissent les "3T" (technologie, talent, tolérance) : scientifiques, ingénieurs, architectes et designers, éducateurs, artistes, musiciens et gens du spectacle dont la fonction économique est de créer de nouvelles idées, de nouvelles technologies et/ou du contenu créatif nouveau. Pour réussir, il ne suffit pas d'aménager un district industriel à proximité d'un pôle universitaire de pointe, mais il s'agit d'attirer et conserver ce « capital humain » (au contour un peu flou). Au fil des années, des chercheurs vont démanteler/moduler/relativiser la théorie de R. Florida, théorie élitiste car socialement, spatialement et économiquement sélective (Liefoghe, 2010).

- Les années 2000 explorent la notion de villes créatives, définies comme « *des lieux dynamiques d'expérimentation et d'innovation, où de nouvelles idées s'épanouissent et où des gens de tous les milieux se rencontrent pour améliorer la qualité de vie, de travail et de loisirs de leur collectivité* » (Bradford, 2005). Landry (2008) suggère qu'il y a sept groupes de facteurs à l'œuvre dans une ville créative : des gens créatifs ; la volonté et le leadership ; la diversité humaine et l'accès à des talents variés ; une culture organisationnelle dotée d'une ouverture d'esprit ; une identité locale positive et forte ; des espaces et des installations urbaines et des possibilités de réseaux.

- Les travaux du Groupe de Recherche Européens sur les Milieux Innovateurs (GREMI) font « *l'hypothèse que les ressources patrimoniales peuvent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local à long terme et même de développement durable, lorsqu'elles sont mises en valeur en termes de milieu innovateur* » (Camagni, Maillat et Matteaccioli, 2004). Le patrimoine est entendu ici comme l'ensemble des ressources naturelles et culturelles endogénéisées par le milieu local et englobe tout à la fois des éléments matériels et immatériels (patrimoine, savoir-faire, image de marque...). Ces travaux invitent à voir dans le développement territorial une problématique de créativité des ressources, à partir de la capacité des hommes à s'organiser pour découvrir au sein de leur territoire des richesses délaissées ou latentes et à les mettre en valeur. Il suffit

d'imagination, d'esprit d'entreprise et de capacité de créativité collective organisationnelle et relationnelle, à la fois anticipatrice, intentionnelle et prospective.

Enfin, des travaux récents¹ permettent de comprendre que le territoire créatif est composé des trois niveaux en interaction (upperground, middleground et underground), qui influencent la créativité des organisations par l'intermédiaire des facteurs endogènes (engagement de l'individu, contexte de l'organisation, capacité de renouvellement de l'organisation) (Dechamp, Szostac, 2016). A l'évidence, il faut aussi prendre en compte les facteurs exogènes, qui poussent les acteurs à agir et les territoires à s'organiser pour répondre à leurs besoins, mettre en valeur leurs ressources et minimiser les risques.

Les nouveaux espaces de créativité. Des « lieux créatifs » émergent dans le cadre des nouvelles logiques urbaines (smart city, open data, dynamiques du « Do It Yourself », ...) qui questionnent sur leur rôle pour améliorer la qualité de vie des citoyens et soutenir le développement urbain.

« Lieu d'hybridation entre le culturel, l'économique et le politique, entre le citoyen et l'institutionnel, entre les différents courants sociaux, le lieu créatif est au cœur de la fabrique de la ville » (Chapignac, 2012). Ces lieux présentent différentes formes (tiers-lieux² (Oldenburg, 1989), cantines numériques, coworking spaces, fablabs, hacklabs, LivingLabs...). Ils constituent autant de « laboratoires » où se créent des idées nouvelles, des identités, des pratiques et des projets innovants de toutes sortes. Ce sont des lieux de partage, d'interconnexion, de fertilisation croisée où peut être *« s'opère concrètement l'alchimie de la ville créative »* (Chapignac, 2012).

Au-delà du côté imaginaire et inventif qui se joue autour du mouvement de la fabrication ouverte, du « bricolage » à partir des ressources localisées et de l'essor du numérique, nous assistons à une évolution dans la façon de posséder, d'apprendre, de répartir les savoirs et d'innover : démocratisation des compétences ; « surcyclage »³ ; émergence de collectifs pour partager, réutiliser, valoriser Par ailleurs, la démarche d'innovation n'obéit plus au déterminisme technologique (qui influence la société) mais est pilotée par l'usage. Dès lors, la société peut être en mesure de co-produire des innovations plus originales que celles initialement imaginées par des experts/concepteurs.

¹ *Upperground*, les organisations institutionnelles et les entreprises innovantes Simon, 2009 ; *middleground*, les groupements, collectifs et associations, Cohendet et al., 2011 ; *underground*, les individus investis dans les activités créatives, Florida, 2005.

² Issu des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité.

³ Le surcyclage (en anglais *upcycling*) ou recyclage « par le haut » est l'action de récupérer des [matériaux](#) ou des [produits](#) dont on a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure (source : wikipedia).

II – La créativité territoriale : du concept aux marqueurs

2.1. La créativité territoriale : proposition d'une définition

Les divers travaux témoignent que la créativité est un processus complexe, fruit de l'interaction de la culture, des connaissances, souvent de la haute technologie et de la vie urbaine mais aussi de savoir-faire ancestraux et de territoires ruraux, relevant probablement autant du tangible que de l'intangible

Telle que définie la créativité est une aptitude à la divergence qui met en jeu les connaissances, l'imagination, la motivation, l'interaction de l'individu (ou du groupe) dans son environnement.

Passer de la créativité (individuelle ou sociale) à la créativité territoriale n'est pas simple. Rendre la ville créative, ce n'est pas seulement attirer des talents, des créateurs, ou construire des équipements culturels, scientifiques, technologiques (ville intelligente), c'est aussi et surtout favoriser/développer cette capacité à produire de la nouveauté jusqu'à transformer les modes de pensée et d'action. En d'autres termes, c'est cultiver un vivier où des idées nouvelles surgissent, l'imagination se débride, des solutions s'inventent, s'expérimentent et des innovations (technologiques, organisationnelles, sociales) se déploient... Sachant que cette aptitude ne se décrète pas mais qu'elle n'émerge pas non plus d'un vide social (il y a des réalisations antérieures, des réseaux d'échanges et de pouvoir...).

La revue de littérature met en exergue une insuffisance de construction théorique de la créativité territoriale (CT). Nous proposons de définir la **CT comme la capacité pour un territoire à anticiper, se ré-inventer, trouver des solutions nouvelles et adaptées aux besoins, spécificités et ressources de ce territoire**. Elle renvoie au concept de stratégie adaptative entendue comme l'ensemble des moyens, individuels et collectifs, qui permet d'assurer la survie dans un environnement susceptible de se transformer et s'applique aussi bien à l'individu, la population ou la biocénose. Stephen J. Gould la définit comme une « *intention activement développée au vu des circonstances locales* » (Gould, 1977).

Si on admet qu'un territoire créatif est le lieu d'où émerge des idées nouvelles, des solutions originales, il faut donner sens à la créativité en dépassant les seules notions d'innovation, de compétitivité et de marketing territorial. Cette aptitude à générer du changement pourrait être orientée/cultivée dans la recherche du bien commun, du vivre ensemble, d'un progrès sociétal fait de dialogue, de collaboration féconde, de prospérité partagée, ou encore de simplicité volontaire (Elgin, 1981)¹, qui bien évidemment remettent en question nos modes de production et de consommation économiquement et écologiquement peu vertueux. En d'autres termes, la créativité territoriale doit être guidée par un système de valeurs.

¹ L'auteure y associe 5 valeurs : simplicité d'ouvrage, autodétermination, échelle humaine, conscience écologique, croissance personnelle.

Ceci invite à donner corps au concept de créativité territoriale. Nous faisons l'hypothèse que la CT est au cœur de trois grandes dimensions :

- Un **jaillissement** relevant d'un ou plusieurs acteurs, aiguillonnés par des éléments déclencheurs (idée, intuition, besoin d'agir, répondre à des besoins, sérendip'attitude...)
- Un **processus créatif de projet** marqué par des initiatives et des expérimentations originales, inventives, disruptives, mais aussi constitutives d'un ancrage territorial fort, d'une gouvernance appropriée, et d'un modèle socio-économique porteur de changement. Ce processus aboutit à un résultat (production nouvelle, bouillonnement propice au changement)
- Une **généralisation au territoire** par essaimage, mais aussi par des innovations procédurales et organisationnelles qui témoignent d'un apprentissage collectif et coopératif des acteurs, ainsi que par un effet spirale, de nouveaux positionnements institutionnels et de dynamiques territoriales, en termes d'évolution des représentations et des pratiques.

2.2. Construction d'un outil collectif d'analyse des éléments porteurs de créativité dans les territoires

Des « marqueurs de la créativité territoriale¹ » ont été identifiés. Ils permettent d'apprécier le pouvoir transformateur d'initiatives locales et la capacité d'un territoire à innover pour ~~et~~ anticiper, répondre et s'adapter au changement global.

La démarche est résolument pragmatique : des hypothèses plausibles sont formulées sur les marqueurs, puis ceux-ci sont confrontés aux initiatives et réajustés dans une perspective évolutive. La démarche se nourrit d'un va-et-vient entre la littérature académique/professionnelle et les savoirs pratiques, combinant l'intuition (inspiration issue de l'expérience), le bricolage (inventivité face à une réalité où la contingence domine), ou encore la sérendipité (faculté de saisir et d'interpréter ce qui se présente à nous de manière inattendue). À noter que les marqueurs sont susceptibles de varier selon les initiatives, qu'ils ne sont pas censés agir conjointement (effets de temporalité) et que leur nature et pondération sont imparfaites, donc toujours perfectibles.

Tableau 1 : Les marqueurs de la créativité territoriale (protection INPI/enveloppe Soleau)

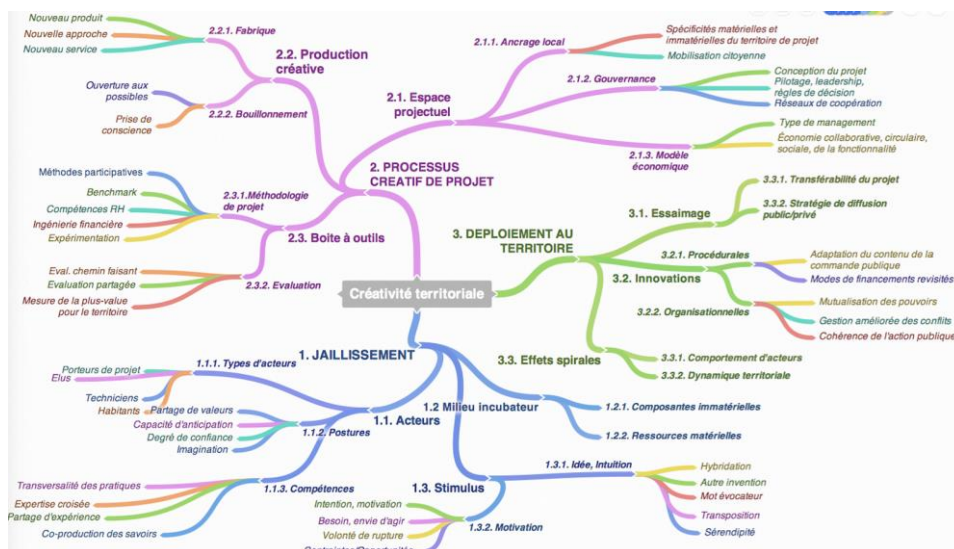
Déterminants	Composantes	Sous-composantes
Jaillissement	Acteurs	Types d'acteurs Postures d'acteurs Compétences

¹ Ces marqueurs bénéficient d'une protection INPI (enveloppe Soleau)

	Milieu incubateur	Composantes immatérielles Ressources matérielles
	Stimulus	Idée, intuition Motivation
Processus créatif de projet	Espace projectuel	Ancrage local Gouvernance Modèle économique
	Production créative	Fabrique Bouillonnement
	Boite à outils	Méthodologie de projet Evaluation
Déploiement au territoire	Essaimage	Transférabilité du projet Stratégies de diffusion public/privé
	Effets levier	Innovations procédurales et organisationnelles Comportements d'acteurs Dynamique territoriale

Source : Lazzeri Yvette, Latz Arinna, Mésini Béatrice, Perron Martine, Chiappero Michel, Domeizel Mariane

Les marqueurs de la créativité territoriale



Source : Equipe LivingLab T. Créatif®, Aix en Provence

La réflexion sur les territoires créatifs est indissociable d'une approche renouvelée des ressources, afin de saisir la diversité des intentionnalités d'acteurs qui caractérise le développement territorial, par les proximités qui les sous-tendent (Glon et

Pecqueur, 2016). En tant que construction socio-spatiale, le territoire est une combinatoire d'interactions entre échelles et acteurs qui agencent différentes formes de proximités -géographique, organisationnelle, institutionnelle- à même de générer de la créativité à partir de ressources spécifiques, localisées ou a-territorialisées.

REFERENCES

1. Camagni R., Maillat D. et Mattéaccioli A. (2004) : *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Institut de Recherches Economiques et Régionales, Editions EDES, Neuchâtel.
2. Chapignac P. (2012). Territoires créatifs, quel mode d'emploi?
3. <http://www.zonesmutantes.com/2012/06/12/territoire-creatif-quel-mode-demploi/>
4. <http://www.zonesmutantes.com/2012/06/20/territoire-creatif-renforcer-le-capital-social/>
5. Dechamp G., Szostac B. (2016), « Créativité organisationnelle et territoire créatif : nature de l'influence et enjeux stratégiques pour les organisations », *M@n@gement*, vol. 19(2).
6. Deriaz M. (2006), La créativité, une composante essentielle du développement personnel et collectif, *Revue transdisciplinaire Plastir* n° 3, p. 6-7, <http://plasticitiesciences-arts.org/Deriaz2.pdf>
7. Duane Elgin, 1981, *Voluntary Simplicity: Toward a Way of Life That Is Outwardly Simple*, Inwardly Rich.
8. Florida, R. (2002): *Flight of the creative class*, Harper Books
9. Gertler M. (2005) : Les villes créatives : Quelle est leur raison d'être, comment fonctionnent-elles et comment les bâtissons-nous ?
10. <http://www.cprn.ca/fr/doc.cfm?doc=1083>
11. Georges Gurvitch (1963), *La vocation actuelle de la sociologie*, t. 1 « Vers la sociologie différentielle », PUF, Paris.
12. -Glon E. Pecqueur B. (2016) « Proximité, ressources et territoires créatifs », in *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales* (dir. Glon et Pecqueur), Presses universitaires de Rennes.
13. Gould S. J. (1977). Darwin et les grandes énigmes de la vie, *Revue Natural History*.
14. Kotler, P. and Gertner, D. (2002) Country as Brand, Product, and Beyond: A Place Marketing and Brand Management Perspective. *The Journal of Brand Management*, 9, 249-261.
15. Howkins J. (2001, 2013): *The Creative Economy*, Penguin Global.
16. Landry C. et Bianchini F. (1995), *The Creative City* Ed. Demos.
17. Lhobet Estany M. (2007). La créativité sociale comme stratégie pour renforcer la perspective communautaire. <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2007-2-page-57.htm>
18. Liefoghe, C. (2010), « Économie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche », *Innovations*, 31, (1), 181-197.
19. Lubart Todd, 2003, *Psychologie de la créativité*, Editions Armand Colin.
20. Rogers C.R. (1954): *Toward a theory of creativity, ETC : A review of general semantics*, 11, p249-260.

**INCREMENTER LES DEMARCHES CULTURELLES AUX
POLITIQUES SOCIALES, UNE AMBITION POUR RENOUVELER
LES POLITIQUES TERRITORIALES ? L'EXEMPLE D'UNE
DEMARCHE D'INNOVATION LOCALE EN TERRITOIRE RURAL
(SAINT-ELOY-LES-MINES, PUY-DE-DOME).**

Laurent LELLI

Géographe,

Directeur du centre AgroParisTech

Clermont-Ferrand

Chercheur à l'UMR Territoires

Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAE, VetAgro Sup)

Directeur de la Chaire partenariale Interactions (Innover dans les
territoires et accompagner les transitions,

Université de Montréal,

Québec-Canada)

laurent.elli@agroparistech.fr

Résumé

En 2017, une démarche originale d'incrémentation des politiques culturelles et sociales est imaginée en appui d'un projet de préfiguration d'une maison de services aux publics sur le territoire de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme). Une équipe pluridisciplinaire mêlant des socio-designers, une compagnie de théâtre, un chercheur en géographie et le laboratoire d'innovation du conseil départemental est constituée.

Mots clés

Territoire rural, innovation locale, politiques sociales et culturelles.

Abstract

In 2017, an original step of incrementation of cultural policies and social is imagined in support of a plan of prefiguration of a service home to the publics on the territory of Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme). A multidisciplinary team blending socio-designers, company of theatre, researcher in geography and the laboratory of innovation of departmental advice is constituted.

Key-words

Rural territory, local innovation, social policies and cultural.

Introduction

La commune de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône Alpes) a engagé dès 2015 un projet de création d'une maison de service aux publics (MSAP) visant à offrir une gamme élargie de services sur la mise en œuvre des politiques sociales, dans un territoire rural en difficultés économiques, gardant de nombreux stigmates du déclin industriel lié à la fermeture des mines de charbon à la fin des années 1970. En janvier 2017, le pilotage de ce projet de MSAP (porté financièrement par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme) est confié à la Direction Accompagnement et Développement Culturel des Territoires (DADCT) de cette même structure. L'approche retenue y est d'accompagner la préfiguration de cet équipement afin d'inscrire les usages futurs de cette MSAP dans la définition des plans du bâtiment, mais également dans le territoire communal. La DADCT constitue à cet effet une équipe pluridisciplinaire mêlant des socio-designers pour élaborer un plan des usages du bâtiment, une compagnie de théâtre pour capter les paroles habitantes grâce à une démarche artistique et théâtrale, un chercheur en géographie pour étudier les rapports des habitants à leur territoire. Cette phase de travail a été coordonnée par le laboratoire d'innovation territoriale de la DADCT, constitué de techniciens de la culture ayant une mission d'animation des politiques du département par une entrée culturelle.

Situé au nord-ouest du département, à une cinquantaine de kilomètres de Clermont-Ferrand et une trentaine de kilomètres de Montluçon, Saint-Eloy les Mines est le siège de la nouvelle intercommunalité du Pays de Saint-Eloy. Sur ce bourg-centre, l'emploi est sinistré avec près de 20% de chômeurs dont plus de 40 % dans la tranche 15-24 ans ! 35 % de la population a plus de 60 ans et nécessite donc un dispositif important de prise en charge des services d'aides sociales et d'aide à la personne. A cet effet, la circonscription d'action sociale présente dans la commune a un rôle majeur d'appui aux politiques sociales¹. La MSAP soutenue activement par la mairesse de la commune est inscrite dans le projet de requalification du centre bourg², sur sa partie nord, la plus déshéritée. L'ancienne gendarmerie sera le

¹ La circonscription d'action sociale est structurée autour d'une équipe d'encadrement avec un responsable de circonscription, un référent technique social, un attaché de l'aide sociale à l'enfance, un médecin de PMI, mais également d'assistants sociaux de polyvalence et spécialisés, de conseillères en économie sociale et familiale, d'infirmières puéricultrices, d'une accompagnatrice en insertion professionnelle, de psychologues et de sages-femmes.

² La commune de Saint-Eloy a élaboré un projet de requalification urbaine de son centre-bourg intitulé Saint-Eloy 2020, dans lequel la MSAP constitue un des projets phare du désenclavement des quartiers nord de la ville (les plus vétustes).

bâtiment qui accueillera cette nouvelle structure, dans lequel les personnels de la circonscription travaillent déjà, mais dans des conditions peu propices à beaucoup d'habitants pour faire appel aux services sociaux (manque d'intimité liée à l'inadaptation des locaux pour accueillir les familles en difficultés, effectuer des consultations auprès de personnes en grande précarité, etc.).

Cet article propose de restituer la démarche d'animation portée par AgroParisTech dans cet accompagnement de la préfiguration de la MSAP de Saint-Eloy les Mines. Il met notamment en exergue l'idée que l'incrémentation de démarches culturelles aux politiques sociales, si elle n'est pas une démarche récente (Coblence, Pallez, 2015), pose un certain nombre de questions : dans la gouvernance d'un tel projet entre Conseil département, intercommunalité et communes ; dans l'appropriation de méthodes d'animation variées pour penser l'évolution des usages d'un équipement public ; dans les visions distinctes voire contradictoires que portent les élus, les acteurs du social sur l'évolution des politiques sociales à mettre en œuvre dans un territoire rural fragile, sous influence de la métropole régionale clermontoise. C'est donc aussi le statut de l'innovation d'une politique publique locale qui sera questionné ici en développant une réflexion critique sur la place supposée de l'innovation territoriale par une démarche culturelle.

Dans une première partie, l'article resituera le projet de MSAP dans son territoire, mettant en avant l'idée que cet équipement se construit dans un écosystème territorial, articulant non sans mal les échelles : locale, intercommunale, métropolitaine et départementale.

Dans une seconde partie, cet article se propose de rendre compte de la démarche d'animation menée par AgroParisTech. Cette dernière a pris la forme d'un double dispositif d'enquête et d'animation : une enquête photographique « à dire d'acteurs » et une séance d'écriture d'un récit territorial avec les personnels de la circonscription d'action sociale de Saint-Eloy-les Mines. Cette démarche de recherche a questionné les identités territoriales en tension sur ce territoire, les visions très distinctes des politiques territoriales à mettre en œuvre sur un territoire rural fragile.

Dans une troisième partie, l'article tirera quelques enseignements de la démarche d'accompagnement dans son ensemble. Il s'agira plus spécifiquement de revenir sur la construction pluridisciplinaire de cet accompagnement voulu par la DADCT et dont les résultats ont eu parfois du mal à se coordonner.

I. Saint-Eloy les Mines : un territoire rural sous influence d'une métropole

La commune de Saint-Eloy-Les-Mines est située dans la petite région rurale des Combrailles, dans le département du Puy de Dôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa situation géographique à une heure de Clermont-Ferrand, à 45 minutes de l'échangeur autoroutier de l'A71, sans ligne ferroviaire permettant de rejoindre les principaux bassins économiques (de Clermont-Ferrand, Vichy et Montluçon) la

positionne dans la typologie des espaces ruraux fragiles, ou autrement dit comme un archétype de cette France périphérique tant d'actualité depuis quelques années, car, éloignée du développement économique, sous influence d'une métropole sans en avoir les retombées (Guilluy, 2015).

I.1. Un territoire au passé industriel qui peine à se réinventer

I.1.1. L'histoire industrielle du charbon...

Dans son histoire, Saint-Eloy-les Mines a constitué un bassin industriel important pour l'exploitation du charbon. Des premières concessions par ordonnance royale en 1837, la production a atteint son apogée dans les années 1950. A partir des années 1970, le déclin de l'activité de charbonnage s'opère, malgré les reconversions mises en œuvre autour de la production de laine de roche ou les moulages plastiques. En 1979, les mines ferment définitivement, laissant quelques problématiques environnementales et sociales majeures à traiter pour la municipalité (effondrement de galeries, logements ouvriers vétustes rachetés par des marchands de sommeil). La commune se tourne alors vers le développement du tourisme rural mais peine à ramener des activités économiques pérennes. Si le tourisme rural se met en œuvre autour d'un plan d'eau (aménagé pour combler un espace d'anciennes galeries très instables), un centre de loisirs, un camping et un lieu de stationnement pour les camping-cars, le territoire communal met surtout en avant cet héritage minier, au travers de la création d'un musée de la mine, mais aussi dans l'aménagement paysager de ses espaces publics. (figure 1)

I.1.2. La requalification du bourg-centre comme catalyseur du projet communal

Pour sortir d'une vision de bourg industriel en déclin, la commune signe avec l'Etat un programme de revitalisation de 6 ans l'engageant à restructurer la friche minière, les commerces, l'artisanat, les services à la personne, de mener également des actions sur le parc immobilier locatif et social, de requalifier les espaces publics, de créer un pôle d'accueil pour les entreprises. Le dynamisme autour de ce projet met la commune en stratégie de diversification de ses activités économiques, mais dans une conjoncture qui ne permet cependant pas d'agir sur les catégories sociales les plus touchées par la crise et notamment les jeunes. Ces derniers sont attirés par la métropole clermontoise, pour étudier, pour trouver du travail et désertent quelque peu ce territoire. Pour autant, l'action de requalification du bourg-centre pensée avec le conseil du CAUE du Puy-de-Dôme doit permettre de redynamiser le village, en redonnant un aspect urbain plus attrayant, en agissant sur la qualité des espaces publics, le soutien aux commerces, mais également le développement d'équipements publics à vocation intercommunale sur la commune, comme la médiathèque intercommunale et le projet de MSAP (figure 2).

I.2. La MSAP au cœur de l'évolution des politiques sociales en milieu rural

Dans le contexte décrit préalablement, la MSAP de Saint-Eloy les Mines est un projet structurant voulu par la Mairie et impulsé par l'accompagnement technique et

financier du Département. Ces MSAP sont initiées dans le cadre d'un dispositif national d'accompagnement du ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales via le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

1.2.1. La MSAP : principes fondateurs

Les MSAP ont pour objectifs de restructurer une qualité de services publics dans des territoires qui ont perdu l'accès en proximité à des prestations liées à l'emploi ou aux politiques sociales. Visant à diversifier les usages vers des accompagnements individuels plus larges (usages du numérique notamment pour remplir certains papiers administratifs en ligne, médiations sur ces dossiers complexes ayant trait à la famille, aux conditions de logements, appui à la construction de projets professionnels en milieu rural, etc.), ces MSAP s'inscrivent également dans une compatibilité avec les schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services publics. Les conseils départementaux ont donc un rôle majeur d'appui à ces structures, d'autant qu'ils apportent le financement du bâtiment et l'embauche du concierge en charge de la coordination-animation des différents partenaires présents dans la MSAP.

1.2.2. La MSAP à Saint-Eloy : un pas de deux entre commune et intercommunalité

Dans le cas de la préfiguration de la MSAP de Saint-Eloy les Mines, le projet d'accompagnement mené par le Département du Puy-de-Dôme avait deux principes fondateurs : d'une part, l'idée que cette maison ne devait pas être un équipement qui accentue la stigmatisation des difficultés sociales en place sur le territoire et d'autre part, que l'équipement s'inscrive dans un territoire plus large : celui de l'intercommunalité. En effet, si les MSAP sont localisées principalement à l'échelle communale, rien n'empêche le développement d'antennes délocalisées, comme la possibilité de développer des actions en itinérances. Ces deux principes ont donc motivé la constitution d'un accompagnement pluridisciplinaire travaillant cette question des représentations sociales de l'équipement public et de son inscription dans le territoire de la communauté de communes de Saint-Eloy, issue de la mise en œuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015, redéfinissant les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale à partir du 1er janvier 2017. Le territoire s'est donc réorganisé. Cela a eu une conséquence directe sur la restructuration des circonscriptions d'actions sociales du département, passant de 8 à 5 et laissant transparaître, pour les personnels présents sur Saint-Eloy-les Mines, une crainte quant à l'évolution de leurs missions sur le territoire dans lequel ils s'inscrivaient au préalable.

La démarche d'accompagnement portée par le département s'est donc effectuée dans un contexte mouvant de mise en œuvre de l'intercommunalité début 2017. Ce dernier n'avait pas initialement prévu la montée en compétences de cette collectivité territoriale sur la question du social et en particulier sur la volonté d'articuler ce projet de MSAP au nord de la nouvelle intercommunalité avec la MSAP de Saint-Gervais d'Auvergne déjà en place au sud de celle-ci. Au fur et à mesure de la

démarche menée, la question de la coordination des politiques publiques à l'échelle de ce territoire intercommunal a été posée et a occasionné un jeu d'acteurs politiques complexe et antagoniste, sans doute mal anticipé par le Département.

1.2.3. Le positionnement du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : le rôle du labo

La DACT du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au-delà des missions régaliennes liées aux politiques culturelles classiques (organisation d'événementiels, appuis aux actions culturelles des collectivités locales, mise en œuvre de la politique des droits culturels¹) a aussi un rôle d'appui aux politiques sociales en ayant recours à des dispositifs d'animation variés. Fort d'une expérience de construction d'un tiers lieu innovant à la médiathèque intercommunale de Lezoux², la DADCT a élaboré un laboratoire d'innovation territoriale interne au département, ayant vocation à initier des démarches culturelles comme une entrée pour inventer les territoires de demain. Dans l'objectif de la DADCT, l'accompagnement à la préfiguration de la MSAP de Saint-Eloy les Mines devait donc favoriser une réflexion sur l'invention de nouveaux usages des services sociaux. Il s'agissait de réfléchir à l'évolution des politiques sociales par une démarche culturelle et en miroir viser l'enrichissement de la place de la culture dans les stratégies territoriales de l'intercommunalité, autrement dit inscrire le rôle d'appui du département sur l'accompagnement aux politiques territoriales dans un contexte où les régions et les nouvelles EPCI pourraient considérer le poids des politiques départementales comme subalterne.

1.2.4. Une équipe pluridisciplinaire pour préfigurer de la MSAP et ses usages.

Dans cette orientation mise en œuvre sur la préfiguration des usages de la future MSAP, la DADCT noue un partenariat avec trois entités différentes pour favoriser la déclinaison de démarches culturelles permettant la diversification des usages de ce lieu dans le territoire. Elle sélectionne tout d'abord une agence de design de services ayant comme mission de construire une méthodologie d'enquête sur les futurs usages de cette MSAP, permettant la définition d'un plan des usages, utile pour nourrir la construction du cahier des charges de la consultation sur le futur bâtiment auprès de cabinets d'architectes. L'approche mise en œuvre par le bureau d'études reposait en quatre étapes : dégager les principes d'une MSAP attractive et à l'image positive ; créer l'animation autour des usages sans attendre la construction du bâtiment ; dégager de nouvelles pratiques pour la prise en charge de l'action sociale et identifier de nouveaux services en espace rural que la structure pourrait initier ; travailler sur le quartier nord afin de ne pas plaquer ce nouvel équipement dans un espace urbain marginalisé du reste de la commune.

¹ La Déclaration de Fribourg du 7 mai 2007 sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme.

² <http://www.la27eregion.fr/retour-sur-residence-entre-dore-et-allier-une-mediathèque-sur-la-place-publique/> (consulté le 15 novembre 2018)

Le second prestataire sélectionné par la DADCT était une compagnie de théâtre basée à Clermont-Ferrand et ayant comme mission de faire parler les habitants du bourg sur les futurs souhaitables à Saint-Eloy les Mines. Les artistes se sont ainsi immergés dans le territoire, recueillant une parole habitante visant à dire ce que chacun voudrait avoir comme équipements sociaux, culturels et projeter ainsi un avenir meilleur sur le territoire. Il a dans cette animation largement été question des attendus possibles d'une MSAP pour les habitants. Ce travail a fait l'objet de restitutions théâtrales sur le territoire, d'un film inscrivant le diagnostic sensible à dire d'habitants sur le futur à Saint-Eloy.

Le troisième prestataire était un géographe d'AgroParisTech, que la DADCT a sollicité pour accompagner la stratégie du territoire par une démarche d'animation locale. Le travail de recherche mené devait appréhender l'inscription possible de la future MSAP dans le territoire de l'échelle communale à l'échelle de l'intercommunalité récente. Les trois approches étaient coordonnées par l'équipe de la DADCT dans une animation régulière visant à construire des passerelles entre les trois initiatives¹. Ces trois prestations coordonnées dans ce qu'il est convenu d'appeler une forme d'innovation publique sont assez récentes dans les services publics. Elles ont comme présupposé qu'il est nécessaire d'hybrider les compétences pour répondre à de nouveaux usages, de nouvelles missions de services publics, dans un contexte de réformes territoriales, qui engagent des adaptations tant managériales dans la conduite des politiques publiques que dans l'ingénierie technique nécessaire à leur déploiement sur les territoires (Weller, Pallez, 2017).

II. Méthodologie de la démarche d'accompagnement, principaux résultats

La démarche méthodologique détaillée ici présente l'accompagnement mené par AgroParisTech sur l'inscription possible de la MSAP dans le territoire communal et intercommunal. Pour ce faire, il a été imaginé une méthodologie en deux temps : un premier temps visant à enquêter les acteurs territoriaux en charge des politiques sociales du territoire de l'intercommunalité par le biais d'une démarche photographique « à dire d'acteurs ». Le second temps a été d'animer une séance d'écriture d'un récit territorial avec les personnels de la circonscription d'action sociale de Saint-Eloy-les Mines.

II.2. Méthodologie d'animation territoriale

Notre approche méthodologique a consisté ici à considérer le projet de MSAP comme un élément du projet de territoire et non strictement comme un projet communal. Trois temps ont été identifiés : une l'enquête photographique, une exposition photographique et un travail de récit territorial avec les personnels de la CAMS.

¹ Ce groupe a été dénommé « groupe cambouis » confortant l'image que nous allions tous nous tacher en nous engageant dans cette démarche de création et d'innovation.

II.2.1 L'enquête photographique « à dire d'acteurs »

L'enquête photographique, déjà largement utilisée dans des démarches d'accompagnement des projets de territoire par une approche paysagère (Lelli 2003 ; Michelin et al, 2005) a été le support de notre méthode. Cette démarche trouve son origine dans différents travaux de recherche, d'abord en Amérique du Nord appliqués à la dimension touristique dans les Parcs Nationaux, mais aussi dans les pays d'Amérique Latine pour approcher l'expression des populations pauvres dans les favelas. Adaptée à l'enjeu du territoire de l'intercommunalité, nous avons élaboré un questionnaire dont les réponses étaient à apporter en réalisant des photographies légendées. (figure 3) Chaque participant avait la possibilité de faire trois clichés au maximum par question. Chacun devait ensuite nous transmettre les clichés afin que nous puissions construire une exposition présentant les principaux résultats de cette enquête. La démarche avait vocation à être formalisée sous l'aspect d'une exposition itinérante dans toutes les communes de l'intercommunalité¹. 15 personnes ont répondu à l'enquête parmi un panel d'acteurs de 40 personnes ayant été ciblées par la CAMS et le Conseil Départemental. Ces acteurs du social participant à l'enquête étaient composés : d'assistantes sociales, de responsables de structures prenant en charge des personnes en situation de handicap (ADAPEI), d'un chargé de mission du Syndicat Mixte des Combrailles, d'un infirmier d'un centre hospitalier, d'une chargée de mission de la médiathèque départementale. Une centaine de clichés ont été réalisés dévoilant pour chaque question des perceptions très variées du territoire mais aussi des ancrages assez forts autour de quelques éléments territoriaux. Il a été fait le choix ici de présenter une synthèse de cette enquête mettant en avant les six dimensions territoriales dégagées (figure 4).

a) Des ressources territoriales nombreuses...

Si ce territoire est souvent présenté comme un territoire rural fragile, l'enquête fait ressortir des éléments du paysage comme pilier du développement local (13 clichés réalisés). Ainsi, les paysages agricoles sont souvent photographiés, révélant l'emprise de l'élevage sur le territoire, affirmant aussi la beauté de voir des bêtes entretenir encore l'espace rural. Les vues panoramiques sont également largement citées, conférant à ce territoire une vocation touristique forte. Enfin le sentiment de nature prédomine dans les clichés proposés, autour de la ressource en eau mise en avant par le symbole géographique que représentent la Sioule et ses méandres encaissés. Les plans d'eau sont aussi photographiés, soulignant la qualité des espaces récréatifs et de baignade.

b) Des équipements publics qui structurent le territoire...

28 clichés ont été réalisés sur cette thématique. Si de nombreuses photographies mettent en lumière la médiathèque intercommunale, ce sont bien tous les équipements culturels du territoire intercommunal qui comptent

¹ Cet objectif n'a pas été réalisé, l'intercommunalité voyant dans le projet un effet de projecteur sur la stratégie politique de la commune de Saint-Eloy ramenant la MSAP dans son périmètre territorial.

pour les participants. Au-delà de ces lieux, d'autres clichés soulignent la nécessité d'équipements médico-sociaux (maison de santé...), d'équipements associatifs (maison des associations, initiatives solidaires comme le café associatif Le Bancal...). D'une manière générale, les équipements publics photographiés sont axés sur le territoire communal de Saint-Eloy. Pour autant, le besoin d'équilibrer l'offre de services en matière de santé, de culture, de loisirs est réelle dans les propos tenus par les participants à l'enquête.

c) La question de la mobilité territoriale, de l'ouverture au numérique...

16 clichés ont été réalisés sur la thématique de la mobilité territoriale. Si beaucoup ont ciblé la nécessité de nouvelles infrastructures de transport pour relier les habitants et les villages de l'intercommunalité (navette intercommunale notamment), d'autres ont mis en avant l'idée que la fracture numérique constitue un cloisonnement tout aussi important pour conserver les populations les plus jeunes sur le territoire. La mobilité géographique nécessaire pour trouver du travail est donc corrélée à l'idée que le territoire pourrait être plus attractif s'il était mieux desservi sur le plan du numérique. L'échangeur autoroutier de Combronde est également souligné par quelques clichés. Il est présenté comme un moyen de relier le territoire à la métropole clermontoise.

d) Un problème d'urbanisme communal à reconsidérer...

Les participants ont réalisé 22 clichés sur cette thématique. Dans le détail, la question de l'urbanisme communal s'articule sur deux points : le premier concerne la restructuration du bourg de Saint-Eloy-les-Mines avec de nombreuses opérations de rénovations urbaines photographiées et soulignant l'intérêt de ces transformations dans un noyau villageois en pleine requalification. Le second met en avant la difficulté d'attirer de nouvelles populations dans le territoire intercommunal malgré un prix du foncier attractif. Sont mis en avant également l'importance des lieux de sociabilité villageois comme la halle du marché de Saint-Eloy, mais aussi la fermeture de commerces dans cette même commune.

e) Un territoire rural à vocation touristique et patrimoniale...

19 clichés ont été réalisés sur cette thématique. Les points forts mis en lumière par les photographies sont : la qualité des plans d'eau sur le plan des lieux récréatifs, de baignade..., les sites d'accueil touristiques... D'autres clichés soulignent le patrimoine historique et architectural du territoire (château, maisons médiévales...). Ces clichés mettent en avant la vocation de tourisme rural bien ancrée dans les Combrailles.

f) Un patrimoine industriel qui hésite entre héritage et modernité...

12 clichés ont été réalisés sur cette thématique. Ils mettent principalement en avant la mémoire industrielle des mines sur Saint-Eloy. Si l'attachement à ce

patrimoine est réel dans les mémoires des habitants, la place à accorder à sa valorisation n'est pas unanime. Certains mettent en avant le fait que cette histoire n'est pas assez mise en lumière, d'autres y voient une attention portée vers le passé qui n'est pas en prise avec les enjeux à considérer aujourd'hui dans le développement économique local. De nombreuses photographies montrent également l'usine Rockwool (fabriquant des panneaux en laine de roche) comme une forme de continuité industrielle dans le territoire. Les cheminées de l'usine étant un peu comparées avec les chevalets des mines d'antan...

Au final cette enquête a fait l'objet d'une exposition photographique qui a été présentée à l'occasion d'une immersion de trois jours sur Saint-Eloy les Mines avec l'équipe des designers et les artistes (figure 5). Les habitants du territoire ont pu notamment lors du marché du samedi matin pu réagir sur les clichés réalisés, partageant ainsi l'idée que ce territoire était sans doute plus riche que son histoire ne le laissait transparaître de prime abord.

II.2.1 Ecriture d'un récit territorial avec les personnels de la CAMS

La démarche a consisté à travailler avec les personnels de la circonscription d'actions médico-sociales de Saint-Eloy les Mines composée d'assistantes sociales, d'une conseillère en économie sociale et familiale, des personnels d'accueil ainsi que de la directrice de la structure. Ces personnels avaient répondu à l'enquête photographique en constituant deux groupes liés aux métiers de l'accueil et aux métiers d'assistantes sociales principalement. Elles étaient donc préparées à engager la deuxième phase du récit territorial traduit dans la l'idée d'amener à les faire s'exprimer sur leurs visions du territoire et dont la future MSAP pourrait être au service du territoire intercommunal. Pour faire cet exercice sur une demi-journée, deux temps d'animation ont été proposés : d'abord partager les photographies réalisées par tous les participants à l'enquête et discuter des choix photographiques opérés par les autres participants. Cette phase avait pour vocation à engager le débat sur ce qu'était pour chacun ce territoire du pays de Saint-Eloy. Le deuxième temps a permis l'écriture d'un blason territorial qualifiant ce qu'était le territoire et ce qu'il n'était pas, mais aussi comment la MSAP pouvait s'y incarner (figure 6). La finalité était également d'écrire un slogan qui pourrait représenter la future MSAP et dont les personnels de la CAMS seraient fiers car représentatifs des valeurs qu'ils aimeraient transmettre sur l'utilité de leurs missions. Ils ont également mis en avant des propositions qui pourraient être matérialisés sur le fronton du futur bâtiment revalorisant le sens de leur action, mais aussi donnant la parole aux habitants dans une vision positive de l'accompagnement qui leur serait fourni. La vertu de cet exercice était d'une part d'exorciser les inquiétudes inhérentes à la transformation d'un lieu de travail qui se voudrait plus hybride et à partager avec d'autres administrations, d'autres acteurs publics ou associatifs. D'autre part, cet exercice a replacé le territoire au centre du projet mettant en avant que l'appropriation d'un équipement public passe aussi par sa résonnance dans un espace conscientisé par ses usagers. On se situe bien là dans la volonté de préciser le sens de la territorialisation

des politiques publiques en questionnant la manière dont les habitants peuvent être acteurs de la définition des services qu'ils aspirent à trouver dans leur territoire. Cette étape est un maillon central d'une adaptation des services publics à la spécificité des territoires ruraux.

La synthèse qualitative de cette phase de récit peut être développée en deux points : ce que l'exercice dit du territoire et ce qu'il amorce comme préfiguration du futur bâtiment de la MSAP.

a) Révéler les regards sur le territoire, une affaire de points de vue, d'affects, d'attachements à des lieux et des histoires...

La médiathèque de Saint-Eloy-les-Mines apparaît dans de nombreuses réponses aux questions. Elle est vécue comme un équipement culturel qui compte pour les acteurs locaux, les habitants...

La récurrence de photographies sur le patrimoine minier déclenche des réactions contrastées, révélant pour les uns une vision passéiste, un territoire qui vit un peu dans le passé, pour les autres, une richesse patrimoniale qui doit être valorisée dans le territoire.

La difficile mobilité sur le territoire est un élément de déploration collective ! Qu'il n'y ait pas de navette intercommunale pour faire le lien entre les habitants est un problème important.

La grande qualité de paysages, notamment agricoles avec l'élevage contraste avec le vieux Saint-Eloy. Globalement, il semblerait qu'un effort doive être fait pour des paysages urbains de meilleure qualité.

b) Ce que le futur bâtiment de la MSAP pourrait être :

Un lieu qui s'affiche un peu comme une famille recomposée, fait d'identités plurielles, qui sont à associer, relier avec d'autres pour composer de nouvelles familles ! Il ne faut pas que le bâtiment soit impersonnel, ou sur lequel on va coller des étiquettes (ce n'est pas le lieu des cas sociaux !). La MSAP est une structure de développement local...

Il faut faire de cette MSAP un lieu intergénérationnel afin d'entraîner de nouvelles solidarités entre jeunes et moins jeunes. Les activités liées à l'internet pourraient être confiées aux jeunes du territoire afin d'aider les personnes âgées à se former. Les personnes âgées pourraient en retour animer des ateliers de cuisine pour aider les jeunes à améliorer leurs comportements alimentaires...

Sur le plan architectural, le bâtiment doit être transparent, il faut voir à travers afin de ne pas donner le sentiment d'un lieu que l'on cache ! Dans ce bâtiment, c'est l'humain d'abord qui doit être au traité, cela nécessite donc de travailler des espaces conviviaux d'accueil, mais aussi des espaces de

confidentialité. Le bâtiment pourrait aussi être modulable dans son organisation centrale permettant d'agrandir ou rétrécir certains espaces à l'occasion de manifestations culturelles, d'activités de formation (numérique, cuisine, espaces de vente de produits locaux, etc.).

III. Quelques enseignements de cette expérimentation

III.1. L'accompagnement par les usages de la MSAP, une visée du design de service ?

L'approche du design de service a facilité l'élargissement de la future MSAP à d'autres besoins inhérents à ce territoire rural. L'enjeu de la mobilité pour désenclaver les habitants, les relier dans la nouvelle intercommunalité, les rapprocher de la métropole clermontoise pour différents besoins (culturels par exemple) est apparu comme central. L'ouverture à des usages numériques pour former les habitants à des outils de base sur internet, comme pour savoir opérer en ligne certaines formalités administratives semble également un besoin important à considérer. Le plan des usages a enfin montré que la MSAP pourrait être un point d'appui, un relai d'initiatives locales visant par exemple à soutenir des démarches d'éducation aux comportements alimentaires en gérant le lien entre producteurs locaux de légumes bio, restaurateurs désireux de faire partager leurs recettes et nutritionnistes permettant d'acquérir de bonnes pratiques alimentaires pour des populations souvent démunies et ne pouvant pas accéder à des repas équilibrés. Epicerie solidaire, atelier de cuisine, démarche éducative tournée vers les enfants, les familles, la MSAP ouvrirait ainsi ses vocations à des pratiques reliant la qualité des produits du territoire à la qualité de vie de ses habitants.

III.2. La professionnalisation de la démarche de labo de la DADCT

La DADCT mène depuis 2 ans donc une démarche de laboratoire d'innovation visant à décloisonner l'approche culturelle et à la positionner à l'interface des autres missions du département (sociales notamment). Si l'expérience se fait en marchant, elle opère une démarche de professionnalisation qui se formalise par des évaluations internes liées à la réussite ou aux échecs des projets menés. L'expérimentation doit cependant conduire à de nouvelles modalités d'intervention culturelle qui doivent favoriser une reconnaissance de ces missions dans l'ingénierie interne du département, mais aussi dans l'identification du département comme un opérateur à part entière de politiques territoriales pensées comme une contribution à une stratégie territoriale intégratrice (au sens d'une complémentarité des politiques dites sectorielles). La démarche engagée sur cette MSAP a favorisé un questionnement sur la mission d'accompagnement de l'équipe, visant à mieux comprendre le rôle dévolu à chaque agent dans ce positionnement transversal d'une mission « laboratoire d'innovation ». L'équipe s'est dans ce cadre formée via le Mooc « *Comment faire un laboratoire d'innovation publique* » (Université Sorbonne Paris Cité, 2017) afin de conforter la pratique développée au travers d'un cadre

épistémologique, conceptuel et pratique de référence. Si la démarche du groupe « cambouis » a généré des frustrations quant à la difficile maîtrise des livrables à faire émerger par l'équipe pluridisciplinaire constituée, elle n'en constitue pas moins un apprentissage fécond d'une réflexion sur les formes d'innovation publique.

III.3. Le territoire dans la conduite du projet de MSAP, un atout ou une limite ?

Ce point est sans doute celui qui pose le plus de questions sur la signification réelle de la notion territoriale dans l'innovation publique. Une des premières confusions est venue des membres de l'équipe pluridisciplinaire elle-même. En effet, les designers ont exprimé l'idée que la MSAP pouvait incarner « le territoire dans un lieu » alors que le chercheur a mis l'accent sur le fait que la MSAP devait être représenté à l'échelle du territoire dans son ensemble. Deux visions s'opposaient en quelque sorte : d'un côté l'idée que l'approche par les usages pouvait satisfaire une certaine vision du service public, celle de l'émergence d'un lieu dans lequel il faut aider les usagers et de l'autre celle que l'accompagnement des politiques sociales passe par une plus grande proximité des habitants aux services qui peuvent leur être fournis. Pour les uns le territoire s'exprime dans le lieu, pour les autres, le territoire s'exprime dans l'espace vécu.

L'autre tension autour de cette notion s'est révélée dans le cadre de l'évolution de la gouvernance du territoire étudié. En effet, l'accompagnement mis en œuvre par le Conseil Départemental a été préfiguré en 2016 avant la fusion des intercommunalités. Début 2017, au démarrage du travail de l'équipe pluridisciplinaire, la pression des élus intercommunaux pour interroger la territorialisation de cet équipement public s'est accentuée. Deux visions du territoire se sont affrontées : une vision politique locale, louable, visant à concrétiser des engagements politiques pris devant des habitants et aspirant à transformer la forme urbaine de Saint-Eloy-les Mines, l'autre politique également, respectable également et amenant à penser l'équilibre des équipements publics dans un territoire rural en redéfinition stratégique. Cette tension a à ce titre fait prendre conscience au Conseil Départemental de son rôle d'arbitre dans cette réorganisation de la gouvernance des politiques publiques à l'échelle locale. Cela n'a cependant pas été jusqu'à remettre en question le lieu même d'implantation du bâtiment dont les travaux menés avaient pourtant mis en exergue le paradoxe qui s'exprimait dans le fait de vouloir un équipement qui dé-stigmatise les politiques sociales dans le quartier le plus défavorisé de la commune.

Conclusion

Au final cette expérience de dispositif d'innovation publique hybridant regards d'artistes, de chercheurs et de designers a donné des résultats contrastés. D'une part, les acteurs du comité de pilotage de cet accompagnement à la préfiguration de la MSAP ont apprécié d'avoir été questionné très en amont sur les usages possibles

d'un tel équipement. Mais cela a créé une attente que le projet ne devra pas décevoir. D'autre part, l'acculturation de la DADCT dans cette démarche a été importante, lui permettant de mieux expliciter en interne à l'organisation départementale le rôle de décroisement mais aussi d'assembler ce qui peut apporter une démarche d'expérimentation et de création pour incrémenter les politiques sociales et culturelles. Enfin, ce travail a mis en exergue l'impérieuse nécessité de former les élus, ou du moins les sensibiliser à ces nouvelles temporalités de l'action publique, nécessitant d'élargir les manières de consulter et de construire les projets publics.

Bibliographie

1. **Coblence E., Pallez F., 2015** – *Nouvelles formes d'innovation publique. L'administration saisit par le design*, in : revue française de gestion, 2015/6, n°251, Lavoisier Editions, pp 97-114.
2. **Guilluy C., 2015** - La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires, Editions Flammarion, coll. Champs actuel, septembre 2015, 185 p.
3. **Lelli L., 2003** – La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire, in Debarbieux B., Lardon S., (ss. Dir.) : *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, pp 183-191.
4. **Michelin Y., Paradis S., Lelli L., 2005** - *When inhabitants photograph their landscapes to prepare a local sustainable development project : new perspectives for the organisation of local participative discussion groups.*, Journal of Mediterranean Ecology, vol. 6, n°1 : 19-32.
5. **Weller J.M, Pallez F., 2017** – *Les formes d'innovation publique par le design : un essai de cartographie*, in : Sciences du design, 2017/1, n°5, Presses Universitaires de France, pp 32-51.

Liste des figures

Figure 1 : l'héritage minier encore bien présent dans le paysage.



Figure 2 : Un bourg centre en cours de transformation.



Figure 3 : L'exposition photographique sur le marché de Saint-Eloy les Mines.



Figure 4 : Les questions de l'enquête photographique

QUESTION 1 : *Vous avez à envoyer trois photographies du territoire de la nouvelle intercommunalité à un ami qui ne le connaît pas. Quelles photographies lui faites-vous parvenir pour qu'il ait une idée du pays dans lequel vous vivez ?*

QUESTION 2 : *Vous avez à réfléchir à la création du site internet de la nouvelle intercommunalité. Quelles sont les trois photographies que vous avez envie de réaliser pour présenter les paysages les plus emblématiques du territoire de cette intercommunalité ?*

QUESTION 3 : *Photographiez les lieux, les secteurs du territoire intercommunal qui sont amenés à changer à court terme selon vous ?*

QUESTION 4 : *Un porteur de projet cherche à installer son activité économique dans un territoire rural à proximité de la métropole clermontoise. Quelles photographies voudriez-vous lui adresser pour le convaincre des atouts de l'intercommunalité du Pays de Saint-Eloy ?*

QUESTION 5 : *A l'échelle du territoire dans lequel vous vivez, travaillez, photographiez trois lieux sur lesquels il vous semblerait important d'agir pour développer un projet social et/ou culturel et bénéficiant à l'image de tout le territoire intercommunal.*

QUESTION 6 : *Vous avez à réfléchir au devenir du territoire de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy à l'horizon 2040. Quelles sont les ressources du territoire que vous voudriez voir conservées ou développées pour les générations futures ?*

QUESTION 7 : *La future Maison de Services Aux Publics de Saint-Eloy-les-Mines a vocation à rapprocher notamment les services sociaux des habitants du territoire. Photographiez les espaces ou les structures qui pourraient être porteuses d'initiatives solidaires permettant d'améliorer la proximité des usagers à ses services sur tout le territoire intercommunal ?*

Figure 5 : Les 6 dimensions territoriales de l'enquête photographique.

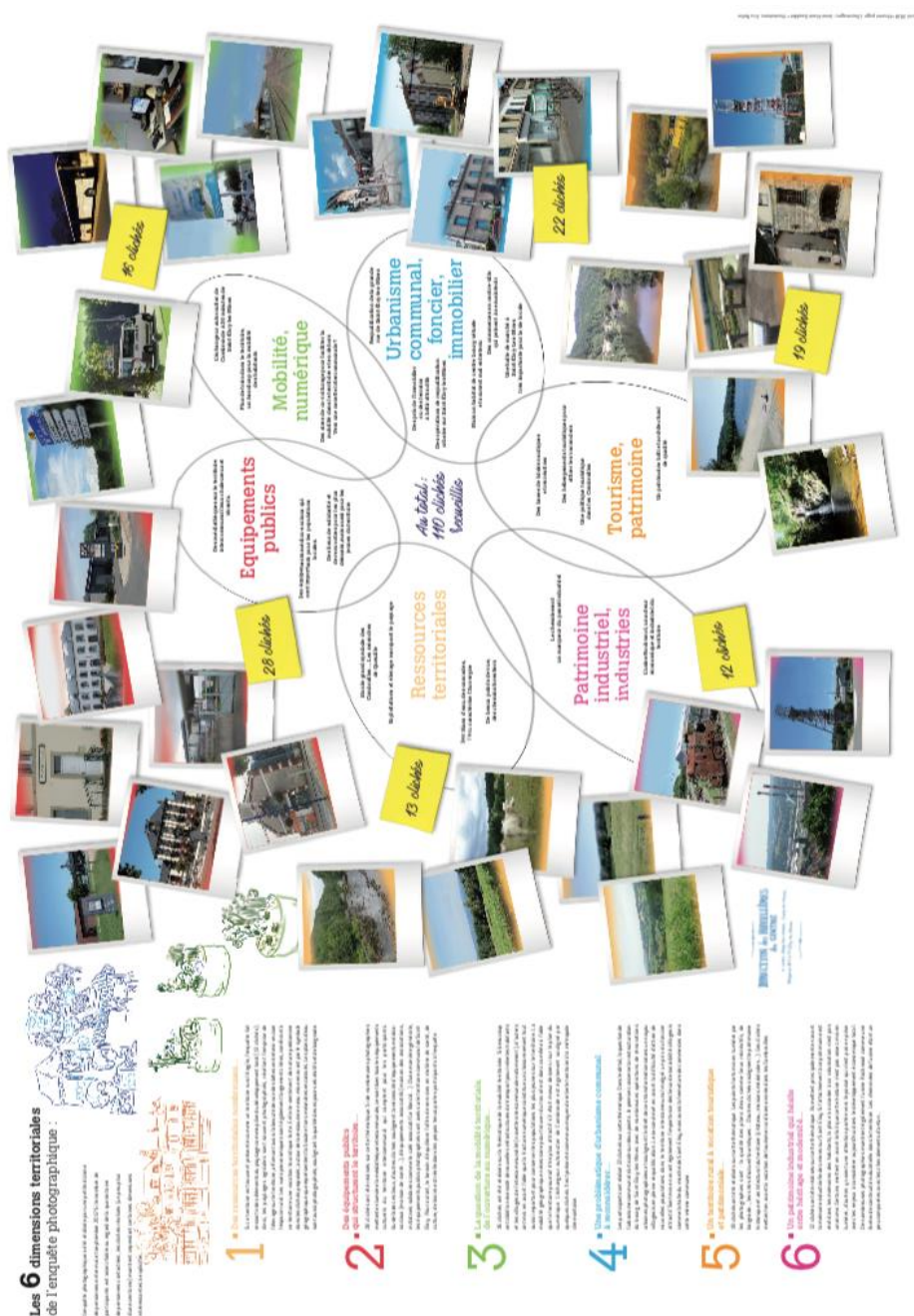


Figure 6 : *Le blason territorial issu de l'exercice de récit avec les personnels de la CAMS*

LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MAHDIA, L'HERITAGE ET LA CREATION

Le territoire

C'EST

- L'équilibre
 - Des beaux paysages agricoles qui contrastent avec certaines ambiances villageoises plus austères
 - Un accès à Clermont-ferand : facilité par l'autoroute
- Des composantes du territoire**
- L'héritage du patrimoine industriel de la mine
 - Un territoire agricole avec du relief et une omniprésence de l'eau
 - De beaux équipements publics, comme la médiathèque

CE N'EST PAS

- L'individualisme
 - Si sinistre que cela ... c'est même beau et attractif
- Des ennemis du territoire**
- Difficulté à se déplacer... un problème de mobilité dans le territoire et vers Clermont-ferand
 - Les jeunes ne veulent pas rester au pays

Le projet du MSAP

C'EST

- Un lieu ouvert, mais respectant la confidentialité
 - Y trouver de l'accueil, de l'écoute, de la bienveillance, de la convivialité
 - Un lieu porteur de projets (culturels, économiques)
- Conditions pour le mettre en œuvre**
- Avoir le retour des plans du bâtiment et rediscuter des choix avant de tout finaliser
 - Se rapprocher de la communauté de communes pour mieux ancrer la MSAP dans tout le territoire

Conditions pour le pilotage du Projet

- Intégrer les personnels de la cocréation au comité de pilotage du projet pour prendre en compte les réels besoins
- Savoir en amont de la construction du bâtiment quels seront les services, structures qui intégreront la MSAP
- Recruter le coordinateur

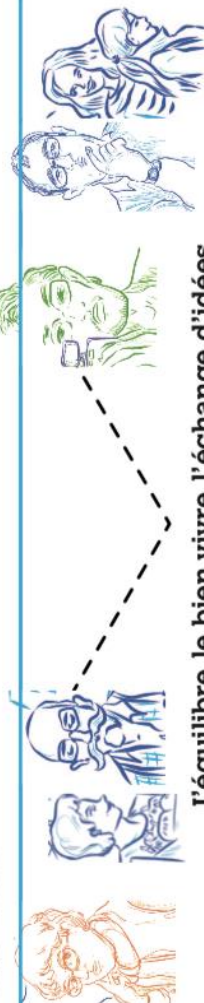
CE N'EST PAS

- Un lieu replié sur lui-même, stigmatisant et trop administratif

À l'échelle de l'intercommunalité,

quelle action voudriez-vous mener que vous ne pouvez pas effectuer aujourd'hui ?

- Développer le numérique
- Développer la mobilité
- Développer les services de la MSAP (bus intercommunal)



L'équilibre, le bien vivre, l'échange d'idées, les valeurs de mixité... dans les Combrailles

MANSOUR Sonia
Maître assistant en technologie du Design
Institut Supérieur d'Arts et Métiers de Mahdia,
Université de Monastir,
Monastir
Tunisie

sonia.mansourouaja@gmail.com

Résumé

« Mahdia, l'héritage et la création » est un essai d'exploitation des espaces patrimoniaux de la ville de Mahdia. Notre intérêt s'oriente vers les nouvelles conceptions d'espaces dans les sites et les monuments historiques en Tunisie. Nous chercherons à démontrer comment l'exploitation de l'espace patrimonial, peut éclairer la connaissance d'une pratique artistique plus large. Les ensembles patrimoniaux se plantent sur un territoire entouré des trois côtés par la mer et de l'autre par la ville moderne. Cette organisation spatiale amène la médina de Mahdia à un rapport physique avec l'espace urbain et ses alentours. D'ailleurs, ce territoire se présente comme l'élément référentiel à l'identité de la ville et qui fait la cohésion entre le passé et le présent. L'endroit vaut le déplacement pour le duo « Héritage et Création ». Au-delà d'une dualité entre passé et présent, l'approche thématique sera retenue pour l'ensemble de l'événement. Il se définira à travers un voyage dans le temps et dans l'espace.

Par cette contribution, on peut faire le point à partir d'échanges entre le designer et le conservateur, sur un certain nombre d'aspect liés à l'identité de la ville de Mahdia. Cette intervention a pour objectif d'explorer l'innovation et la créativité des projets de valorisation du patrimoine en se référant aux expériences réussies des autres pays. A ce titre, les contributions présentées ici permettent de croiser des regards portant sur des concepts, des réalisations, des activités artistiques et des pratiques scéniques dans la valorisation des espaces patrimoniaux en Tunisie.

Mots clés

Héritage, Monuments historiques, Valorisation du patrimoine, Pratique artistique, Événement culturel, Création

Abstract

"Mahdia, heritage and creation" is an attempt to exploit the heritage spaces of the city of Mahdia. Our interest is directed towards new conceptions of spaces in historic sites and monuments in Tunisia. We will seek to demonstrate how the exploitation of heritage space can shed light on knowledge of a wider artistic practice. Heritage complexes are planted on a territory surrounded on three sides by the sea and on the other by the modern city. This spatial organization brings the medina of Mahdia to a physical relationship with the urban space and its surroundings. Moreover, this territory presents itself as the referential element to the identity of the city which makes cohesion between the past and the present. The place is worth the trip for the duo "Heritage and Creation". Beyond a duality between past and

present, the thematic approach will be retained for the whole event. It will be defined through a journey through time and space.

By this contribution, we can take stock from exchanges between the designer and the curator, on a certain number of aspects linked to the identity of the city of Mahdia. The aim of this intervention is to explore the innovation and creativity of heritage enhancement projects by referring to the successful experiences of other countries. As such, the contributions presented here make it possible to cross glances relating to concepts, realizations, artistic activities and scenic practices in the valuation of the heritage spaces in Tunisia.

Keywords

Heritage, Historical monuments, Valorization of heritage, Artistic practice, Cultural event, Creation

Classification JEL

O 18, R 5, Z 1

Introduction

Dotée d'un potentiel naturel et culturel important, la ville de Mahdia pourrait à l'avenir, jouer un rôle particulier dans le contexte événementiel. A travers ceci, on peut faire le point à partir d'échanges entre conservateur et créateur, sur un certain nombre d'aspect liés à l'identité de la ville de Mahdia. « *Aujourd'hui les gens développent un sentiment d'appartenance et de fierté envers ce territoire qu'ils perçoivent dynamique sur le plan économique et animé sur le plan culturel* »¹. A ce titre, cette contribution permet de croiser des regards portant sur des concepts, des réalisations, des activités artistiques et des pratiques scéniques au cœur d'un territoire.

Depuis quelques années, « Héritage et Création » semblent être devenus les maîtres-mots des politiques culturelles en Méditerranée. La ville de Mahdia n'échappe pas à la règle, bien au contraire. Elle rivalise pour des projets culturels phares et d'événements artistiques, dans le but d'acquérir une nouvelle attractivité, une nouvelle visibilité voire une nouvelle légitimité aux espaces patrimoniaux, il s'agit de produire des événements culturels et artistiques – mais surtout de les promouvoir par une créativité active. De manière pragmatique, on pourrait récapituler notre approche autour de questions suivantes :

- Quelles sont les formes d'actions et le rapport vécu à la mise en espace de notre héritage ?
- Quels sont les modes et modalités d'utilisation et d'investissement de ce territoire ?
- Comment les artistes (Designer, musiciens, danseurs, plasticiens, ...) vivent-ils la spécificité de ces lieux particuliers ?

¹ BOURGEOIS (Valérie), Industrie papetière rayonnement culturel et développement touristique, In *Espaces tourisme et loisirs ; Régions créatives : Patrimoine-crétion-tourisme*, éd. SARL ETE, Paris p.31

- En quoi les usages transformés de ces espaces vont-ils transformer le territoire patrimonial de la ville » ?

A l'ère de la festivalisation accélérée de la culture, il s'agit ici de chercher à créer sans cesse l'événement, à faire en sorte que les projets et les performances artistiques s'enchaînent dans le territoire de la médina de Mahdia. À l'ère de la concurrence accrue entre les monopoles culturels, il s'agit ici de se distinguer (P. Bourdieu, *La Distinction*, Minuit, 1979) par un projet ou un équipement emblématique, à l'instar des villes historiques de la méditerranée qui font aujourd'hui office de « modèle ». À ce sujet, Les espaces patrimoniaux offre une alternative importante pour ville, ce qui serait intéressant dans un deuxième volet d'étudier les dimensions scénographiques de l'événement en profondeur. Il s'agit d'un principe cohérent entre le style de l'espace et la conception du designer, un échange dû à une approche esthétique établie sur la base du concept de l'espace. Nous synthétisons par une présentation des résultats de l'ensemble qui seront discutés par la suite. Il est à noter que nous avons exclu les représentations folkloriques de notre corpus, car elles présentent des approches différentes de celles de l'espace qui, pour l'instant, ne font pas partie de nos centres d'intérêt.

I- Potentiel culturel de la ville de Mahdia

Dans ce premier volet nous pensons qu'il est indispensable de connaître le contexte dans lequel s'inscrit notre étude sur le territoire de la ville de Mahdia. Le défi concerne à présenter les nouvelles perspectives qui prennent en considération ses richesses culturelles matérielles et immatérielles. Le plan d'urbanisme adopté par la municipalité de Mahdia, fait état d'une liste de monuments exceptionnels parmi lesquels prédominent les sites archéologiques et les monuments historiques et les anciens locaux de la médina. Cette inscription dans le plan d'urbanisme révèle la préoccupation de la ville tant sur le plan de la planification urbaine, que sur le plan de la gestion environnementale municipale. L'importance accordée à ces ensembles patrimoniaux nous a poussé à considérer ces espaces comme étant le support de base de notre étude de recherche. Une sorte de mise en espace qui peut même développer son territoire et par la suite ramener l'ordre dans son corps social. Cela nous aide aussi à identifier les acteurs principaux de la ville et à voir comment ils coopèrent avec les activités artistiques et culturelles. Dans ce cadre, nous constatons une différence entre les acteurs culturels et touristiques. La stratégie de faire vivre le patrimoine est incarnée dans la muséographie, l'éclairage des édifices, les expositions et les événements artistiques. Ces derniers forment un premier ensemble de contributions au sein duquel la question essentielle est celle de la valorisation des espaces patrimoniaux à Mahdia.

1- Données géographiques

La ville de Mahdia, prend son importance géographique de sa position, elle « se trouve à 200 Km de la Capitale, sur la côte orientale de la Tunisie »¹. Elle se situe au Centre-Est de la Tunisie, à proximité de nombreuses villes, telles que Monastir au Nord- Est (50 km), Kairouan au Nord-Ouest (90 km), Sfax au Sud-Est (105 km). Les axes qui permettent de rejoindre la ville sont développés, et les moyens de transport sont variés.

Dans la ville, l'intérêt aux espaces patrimoniaux apparaît en ces dernières années comme « *une préoccupation sociale qui s'est étendue à de très nombreux domaines au-delà du cadre qui lui fut pendant longtemps réservé du patrimoine historique* »². Le territoire de la ville de Mahdia renferme une multitude de codes qu'il nous faut décrypter, un appel d'une série d'interrogations d'ordre urbanistique, géographique, sociologique, historique, culturel et artistique. La situation géographique de la ville a permis une séparation entre la ville moderne qui occupe la partie Ouest et la partie Est qui constitue la vieille ville.

Cette partie Est de la ville est installée sur un sommet connu sous l'appellation « *Borj El-ras* »³. Elle est tout à fait remarquable par sa topographie, sa situation géographique sur une presqu'île et sa constitution longitudinale. « *Cette presqu'île fait 1400m de long et 500m de large environ, rattachée au continent par une étroite gorge de 170m de long* »⁴. Elle s'organise autour d'un axe directionnel qui va de l'Ouest vers l'Est, sa structure se développe du portique terrestre jusqu'à la partie orientale de la presqu'île. Sur cet axe, on distingue trois zones urbaines : la médina, la ville moderne et sa zone périphérique.

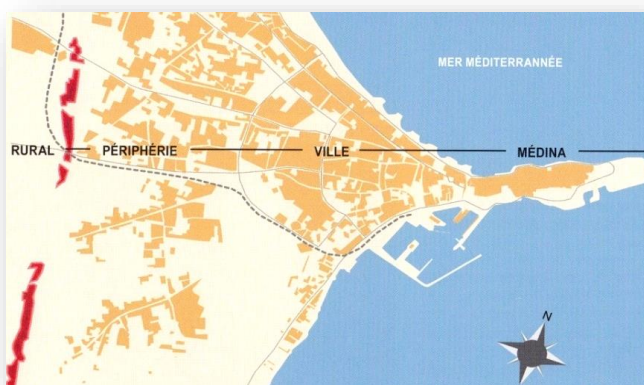
¹ LEZINE (Alexandre), Mahdia ; recherche d'Archéologie Islamique, ouvrage publié avec le concours du CNRS, éd. Librairie C. Klincksieck, Tunis, 1965, p. 13

² RITZ (Josiane Stotessel), La production du patrimoine : enjeu des politiques publiques. In. *La question patrimoniale*, éd. L'Harmatan, Paris 2004, p.51

³ DEBOULET (Agnès) : « Le véritable cœur de la ville ancienne s'appelle Borj el-Ras, litt. Le fort de la pointe, en référence au fort ottoman qui surplombe le cimetière. Cette dénomination s'applique à tout le secteur qui s'étend du fort jusqu'à la pointe de la presqu'île, et couvre également le splendide cimetière marin qui représente environ un tiers de la superficie totale et surplombe l'ancien port punique. Borj el-ras semble aujourd'hui correspondre pour les habitants à une acception presque insulaire de la ville, qui isole ce faisant la partie de terre cernée par la mer, peu touchée par les implantations résidentielles exogènes.» In *Médina en transformation*, éd. UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture, 1999 p. 29

⁴ MAILLOUX (Silvain), Caractéristique territoriale urbanistique et environnementale de la ville de Mahdia, In. Workshop_atelier/terrain, Mahdia, 2006, p. 53

Figure 1 : Principales entités du territoire de la ville In. Workshop_atelier/terrain, Mahdia, 2006



La structure des axes directionnels du nord et du sud, se développent de la zone côtière nord jusqu'à la zone côtière sud de la ville. Sur cet axe, on distingue deux autres zones urbaines : la zone touristique et sa zone urbaine du sud nommée « *Zouila* ». La ville moderne a connu donc une extension, qui est due principalement au prolongement de la zone touristique. Cette zone s'est faite au nord de la ville traçant une ligne le long du littoral. En 1998, cette zone couvrait une superficie de 200ha et s'étendait linéairement sur 6km de plage. On a souvent dit que grâce à cette zone touristique, Mahdia s'est transformée, d'une petite commune en une ville touristique de la Tunisie.

Outre ces avantages urbanistiques de la ville, la situation géographique de Mahdia est « *au cœur du Sahel central, qui constituait depuis l'antiquité une contrée florissante parsemée d'une multitude d'agglomérations* »¹. Elle a une forme géographique très particulière, celle d'un corps dont la tête est entourée par la mer des trois côtés. Cette forme a frappé plusieurs auteurs arabes : *Ibn al Athir* la compare « *à une île jointe au continent présentant la forme d'une main jointe au bras*, »² un autre y a vu une main avec son poignet.

Avant eux *Muqaddasi* avait décrit *Mahdiya* en ces termes : « *c'est une ville bâtie sur une presqu'île où l'on ne pénètre que par un chemin étroit comme une lanière de chaussure* », ³ Au XVI^e siècle l'Espagnole P. de Sandoval, écrit : « *le site ressemble à une semelle de pantoufle qui s'avance dans la mer.* »⁴

¹ JALLOUL (Néji), Mahdia et Sabra-Mansouriya, In *acte du séminaire Mahdia, Le Gouvernera de Mahdia : Patrimoine, environnement et développement*, éd. ORBIS, Tunis, 2005, p. 106

² LEZINE (Alexandre), Mahdiya ; recherche d'Archéologie Islamique, Op cit, p. 13

³ LEZINE (Alexandre), Mahdiya ; recherche d'Archéologie Islamique, Op cit, p. 13

⁴ LEZINE (Alexandre), Mahdiya ; recherche d'Archéologie Islamique, Ibid, p. 13

Figure 2 : Répartition urbaine



Figure 3 : Médina de Mahdia



Légende figure 2 : bleu : zone touristique, orange : Médina, orange clair : faubourgs de « Zouila », jaune : ville moderne - Sources des cartes : ASM

La Médina de Mahdia est complètement dégagée par rapport au reste de la ville, « qui se développe désormais dans un bassin triangulaire. Sa structure se développe du fortin médiéval jusqu'à la partie orientale du cimetière marin. *« De ces rues partent de nombreuses petites voies qui finissent en impasses, permettant l'accès aux maisons. Ces maisons qui se densifient ne respectent pas toujours l'alignement, de plus l'habitat sans étage supérieur est de type traditionnel. »*¹

2- Données historiques

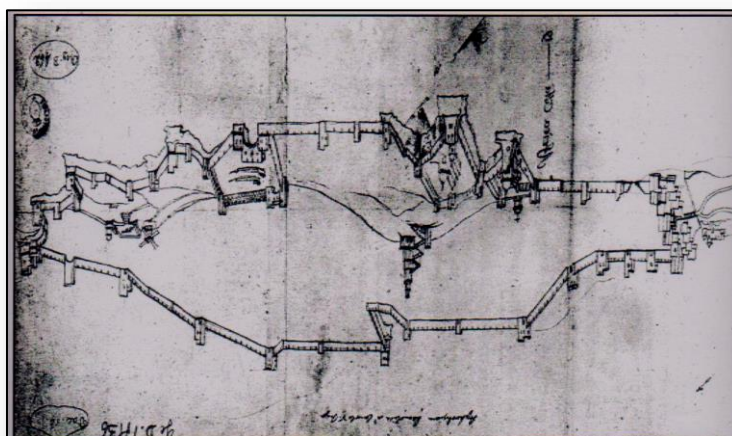
On ne peut pas parler du contexte culturel de Mahdia sans connaître son histoire. En effet Mahdia fut fondée en (916 – 920) par Le calife fatimide *Obeid Allah Al Mahdi*. Les Fatimides firent de Mahdia leur capitale. *« Ce choix fut certainement dicté par la situation géographique et topographique des lieux qui sont encore de nos jours une des principales caractéristiques de Mahdia »*². La ville fut bâtie sur une étroite presqu'île rocheuse (de 1400 /1500m) rattachée au continent par une étroite gorge sablonneuse de (172m de long). *« C'est l'endroit le mieux indiqué de la côte*

¹ MAILLOUX (Silvain), Caractéristique territoriale, urbanistique et environnementale de la ville de Mahdia, in Workshop_ atelier/terrain, éd. Chaire UNESCO université de Montréal, p. 12

² REAUDOUIN (F), Mahdia, plan d'aménagement et d'extension, éd. Société centrale pour l'équipement du territoire, Tunis, 1961, p.3

orientale pour édifier un refuge à la dynastie Shīte naissante et une grande place de guerre maritime. »¹ L'installation des Fatimides à Mahdia commença par la construction d'une série de fortifications terrestres constituées par 3 murailles précédées par un canal reliant la côte nord à la côte Sud. Ces remparts étaient flanqués de plusieurs tours dont les plus imposantes la tour d'entrée terrestre, « Bab El Ftouh », connue sous l'appellation « *Sakifa al kahla* » (*d'après l'obscurité qui règne à l'intérieur*), et la tour d'entrée du port « *Bab Bahar* ». Grâce à ses fortifications, la ville devint la rivale du monde arabo islamique. Son territoire s'étendait du Maroc jusqu'à la Syrie. Grâce à un système défensif puissant, le chroniqueur français Froissart, décrivait Mahdia « *la ville la mieux fortifiée du Maghreb au Moyen âge* »². Ce système de fortification est construit selon un modèle architectural hérité des phéniciens, adapté par la suite au mode de vie arabo-musulman. « *Avant d'accueillir la capitale du Mahdi, au 10^e siècle de l'ère chrétienne, le site fut occupé au temps de la Carthage punique* »³. Ce témoignage archéologique concerne les installations portuaires et la structure architectural.

Figure 4 : Enceinte de la médina à l'époque fatimide



LEZINE (Alexandre), *Mahdia recherche d'Archéologie Islamique*, éd. Librairie C. Klincksieck, Tunis, 1965

Après le départ de la dynastie fatimide vers l'Orient, la capitale fatimide subit l'invasion des tribus hilaliennes, fut au centre des luttes de pouvoir entre diverses factions rivales. Sa résistance affaiblie, elle dut faire face aux expéditions successives des Génois, des Normands puis des Turcs qui en firent une base pour la

¹ JALLOUL (Néji), Mahdia et Sabra-Mansouriya, in acte du séminaire Mahdia, *Le Gouvernerat de Mahdia : Patrimoine, environnement et développement*, Op cit, p. 106

² JELLOUL (Neji), Les fortifications en Tunisie, éd. Ministère de la Culture AMVPPC, Juin 1999, p. 58

³ FANTAR (M'hamed Hassine), Le Dialogue des civilisations et des Religions, In *Annales*, éd. ISSN 1737-3301, 2001-2002, p.87.

course avant que les espagnols ne fassent exploser ses remparts en 1554. Dès 1573, Mahdia devient une ville de garnison ottomane, son système défensif reposa sur les fortifications et le rempart. « *A la suite du déclin mouvementé de cette cité maritime, elle resta une bourgade jusqu'à la fin du XIXe siècle. Mahdia sort véritablement de ses murs et de sa presque île au tout début du XXe siècle.* »¹ De cette histoire agitée, de ce statut prestigieux aux multiples fonctions de capitale : base navale et commerce maritime en Méditerranée, la ville est perceptible par des dimensions spirituelles et esthétiques de ses espaces patrimoniaux.

L'agencement de la médina de Mahdia durant ces siècles a laissé un trésor architectural marqué par une grande diversité. Cette diversité consiste non seulement en fonction très différente l'une de l'autre, monuments religieux, militaire, économique en passant par la double fonction des lieux d'habitations, mais aussi elle réside dans les différentes méthodes de construction, les différents matériaux utilisés, et les différentes structures architecturales, soit orientales ou occidentales. Un point commun les rassemble néanmoins, c'est leur résistance aux attaques militaires, à l'humidité, à la dureté climatique des côtes et aux épreuves du temps. Étudier ces espaces patrimoniaux nous permettra d'avoir une vue globale de la ville, de son rôle et de sa position dans le passé, et aussi du traitement qu'on lui a réservé durant son évolution et d'avoir une approche précise de son riche patrimoine.

3- Espaces patrimoniaux de la médina de Mahdia

D'après son nom la ville de Mahdia porte le témoignage d'un passé florissant et glorieux, puisqu'il s'agit de l'une des plus importantes capitales Musulmanes. Sa superficie n'est pas importante mais, elle prend son importance de la richesse patrimoniale. C'est à la médina de Mahdia que ses fondateurs ont produit les œuvres les plus remarquables de leur histoire ayant pour principes l'ordre, la rationalité et la pureté ; tous, symboles de l'identité. La ville, offre une diversité au niveau du patrimoine culturel matériel² et immatériel³.

¹ POULLAOUËC-GONIDEC (Philippe), Workshop Tunisie, invention paysagère des carrières de Mahdia, Op.cit, p. 19

² DU CLUZEAU (Claude Origet) : « Le patrimoine culturel matériel se réfère à des sites consacrés à la culture, réalisations de la main de l'homme : musées, monuments, villes et villages d'art ou de caractère, sites archéologiques et préhistoriques, jardins, édifices religieux, militaires... », Le Tourisme culturel, In *Que sais-je*, Éd. Presses universitaires de France, Paris, 2008, p. 4

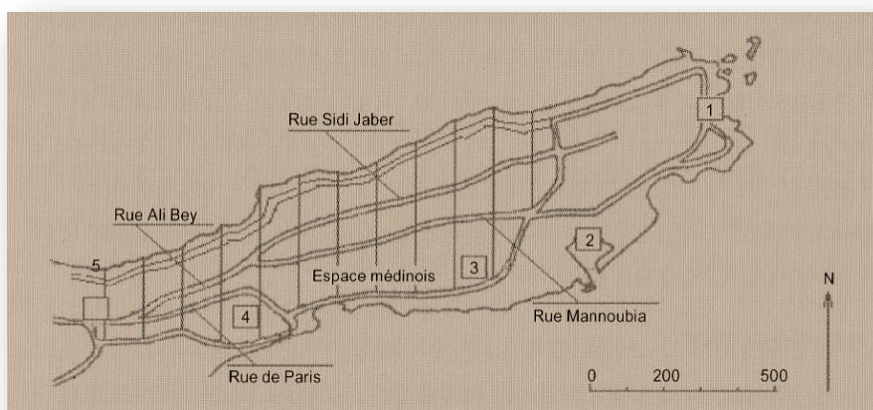
³ « On entend par patrimoine culturel immatériel ; les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect

L'originalité de Mahdia consiste donc dans l'ensemble de ces monuments. Le visiteur quand il arrive dans cette ville, peut comprendre comment les anciens ont vécu, comment ils ont gagné leur vie, comment ils ont vénéré leurs ancêtres. Ils ont construit leur ville non seulement selon les besoins de la vie matérielle humaine mais également selon les soucis de partager l'espace entre l'homme et sa culture. La première valeur de l'espace patrimonial de Mahdia est donc l'aménagement urbain de la médina. L'intérieur de la médina s'est implanté des monuments les plus fortifiés de l'histoire islamique de la Tunisie. Elle présente un territoire particulier avec ses propres dimensions architecturales qui nous renvoie à des représentations sociales spécifiques. Ces monuments sont implantés dans un quartier traditionnel qui est entouré des trois côtés par la mer.

Cette organisation spatiale offre un prolongement dans la ligne des espaces patrimoniaux, ce qui amène ces derniers à un rapport physique avec l'espace urbain et ses alentours. En plus des intérêts archéologiques et historiques évidents, la ville de Mahdia nous fait passer d'un plan originel à des finitions. Cet aspect architectural est complété, au niveau artistique notamment, par des bijoux de la ville.

Figure 5 : Localisation des principaux monuments historique de la ville :

-1



Portique maritime -2 Port punique -3 Grande mosquée -4 Fort Ottoman -5 Tour Médiévale

En termes historiques, aussi bien que de composition sociale et architecturale, « nous arrivons à distinguer des secteurs assez distincts »¹ qui partagent la médina

de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.» Définition donnée par la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, juin, 2007.

¹ DEBOULET (Agnès), Médina en transformation, Op cit, p. 28

de Mahdia en deux parties : La première commence de la tour médiévale et se termine à la grande mosquée, elle regroupe l'essentiel des espaces publics de la ville (mosquées, souks, hammam, cafés, ateliers, artisanats...) La seconde démarre de la place « *Ettijania* » pour atteindre les limites du port punique. Cette seconde partie de la médina concentre l'essentiel du tissu résidentiel distribué par deux rues principales : rue « *Ahmed Abdessalem* » et rue « *Sidi Jabeur* » ; les ruelles et les impasses en chicane, marquant ainsi la hiérarchie des espaces privatifs et résidentiels. « *A l'image de toutes les médinas, elle offre des ruelles étroites et des passages. Ce qui caractérise cette médina, c'est son apparente simplicité. L'architecture de rue est relativement sobre et l'espace de circulation est régi par deux principaux axes parallèles dans la longueur de la presqu'île qui distribuent ensuite des passages plus ou moins profonds vers les portes des maisons* »¹.

Le plan de la médina obéit à la règle de l'urbanisme islamique imposant une stricte séparation entre l'espace public et l'espace privé. Cette séparation qui consiste à distinguer entre les monuments religieux et militaires, et les habitations réside dans le quartier résidentiel. Un point commun les rassemble néanmoins, c'est leur résistance aux dommages naturels, à l'humidité, à la dureté climatique des côtes et aux épreuves du temps. Leur diversité et richesse en valeur historique, architecturale, culturelle et socio-économique témoigne l'interférence sur les différentes méthodes de construction, les différents matériaux utilisés, et les différentes structures architecturales, soit orientales ou occidentales.

De nos jours, la médina se bat contre le temps en gardant ce patrimoine architectural grâce à l'esprit conservateur de ses habitants qui ont préservé l'authenticité de leurs demeures héritées où ils vivent encore. Dans son ouvrage « *La Tunisie* » Charles Lallemant décrit la médina de Mahdia, comme un « *spectacle de murailles éventrées et de tours délabrés* »². Il rajoute que la Médina, « *a conservé jusqu'à ce jour, malgré quelques altérations récentes, la majeure partie de sa structure et de ses édifices traditionnels* »³.

La médina de Mahdia renferme plusieurs espaces patrimoniaux tels que, Portique maritime (*Bab Bahar*), la Grande mosquée, le Fort ottoman, la Tour médiévale (*Sakifa al Kahla*) et des lieux à caractère architectural exceptionnel comme les maisons traditionnelles, les marabouts (*Zawiyat*), les anciens ateliers de tissage, ... représentant pour la ville une occupation au sol d'une dimension assez impressionnante du territoire. Cette structure traditionnelle représente « *une valeur patrimoniale indéniable, de par la qualité intrinsèque des bâtiments qui les composent mais aussi et surtout par la dimension urbaine et le caractère de l'ensemble qui dégage authenticité et urbanité* »⁴. Ces ressources, n'ont pas qu'une

¹ POULLAOUËC-GONIDEC (Philippe), Les paysages de la presqu'île de Mahdia, éd. PUM, Canada, 2008, p.19

² HIZAOUÏ (Najwa), Mahdia la redynamisation, éd. Centre de documentation nationale, Tunis, 1999, p. 1

³ HIZAOUÏ (Najwa), Mahdia la redynamisation, Ibid, p. 1

⁴ MAZOUZ (Said), Outils pour une nouvelle lecture du patrimoine, In acte de séminaire *La conservation du patrimoine : Didactiques et mise en pratique*, éd. Laboratoire de

seule valeur d'usage, elles offrent une ressource culturelle qui possède des valeurs matérielles et immatérielles.

Notre choix s'est porté sur deux monuments phares de la ville : Fort Ottoman (El Borj), fortin Médiéval (Sakifa al kahla), ainsi que trois locaux restaurés par l'association de sauvegarde de la médina (ASM) : un marabout « Zawiyat sîdî Adesslâm » (actuellement le siège de ASM), l'ancienne église « Cap Africa » et la maison laboratoire « El h'bûs ». Ainsi, chaque monument, et même chaque détail architectonique que l'on voit toujours sur ses façades n'est pas un simple produit matériel ordinaire mais le résultat d'une conception spécifique. Mais encore plus qu'une particularité culturelle dont les traits dominants sont visibles également dans la diversité culturelle des espaces patrimoniaux qui en fait sa valeur intrinsèque. Cette diversité consiste non seulement en fonction très différente l'une de l'autre, espace portuaire, militaire, religieux, en passant par la double fonction de lieu d'habitation. Leur diversité en valeur historique, culturelle et architecturale témoigne l'interférence culturelle qui constitue des lieux idéals pour de futurs aménagements (la partie qui nous intéresse le plus pour l'élaboration de notre travail de terrain). D'ailleurs, si on voit de plus près les éléments architecturaux, prenons par exemple des matériaux de constructions de bâtiments, ils ne contiennent pas seulement en eux des savoirs et savoir-faire accumulés de génération en génération comme partout ailleurs mais représentent des éléments qui continuent à manifester leurs forces spirituelles particulières. Chaque monument (portique, fort, habitation, ...) a été valorisé selon les critères spécifiques, tels que la relation entre les formes architecturales et décoratifs ainsi que les valeurs symboliques, etc.

II- Conception d'événement artistique à la médina de Mahdia

« Mahdia l'héritage et la création » est une tentative d'exploitation de la médina de Mahdia. L'idée est totalement novatrice, ayant pour but de mettre en valeur certains espaces patrimoniaux de la médina de Mahdia à la marge du plan touristique et d'attirer les citoyens férus de la culture. Le choix s'est porté sur deux monuments phares de la ville : Fort Ottoman « *El Borj* », fortin Médiéval « *Sakifa al kahla* », ainsi que trois locaux restaurés par l'association de sauvegarde de la médina le marabout « *Zawiyat sîdî Adesslâm* » (ASM), l'ancienne église « *Cap Africa* » et la maison laboratoire « *El h'bûs* ». Il est intéressant de remarquer que ce choix, n'est pas porté sur la zone culturelle de la ville, mais plutôt sur sa partie patrimoniale.

Nous allons attribuer à la médina de Mahdia de nouvelles raisons d'existence : le fort Ottoman « *El Borj* », disposeront d'un rôle spectaculaire. Quant au fortin Médiéval « *Skifa El Kahla* », les anciens locaux et l'ancienne église, ils seront occupés par des installations et des expositions d'art contemporain. D'une façon générale, ces lieux sont perçus comme étant des lieux de création. Nous estimons que la mise en espace de ces lieux ne peut se faire bien évidemment sans penser au changement de sens, car « *ce qui crée la différence d'une ville à l'autre, c'est le*

geste artistique».¹ Par ailleurs la médina de Mahdia, peut être reconnue « *comme le lieu de création d'une gestuelle artistique et d'une connaissance sensible qui portent sur l'expression et le contrôle des émotions collectives et sur la chorégraphie spontanée de leur manifestation* ».² Ainsi l'objet de ce chapitre est plus artistique en ce sens que l'ambition est principalement celle de l'impact du designer espace dans cet événement. Nous proposons des pistes de réflexion sur les facteurs et les acteurs qui forgent la dimension créative dont pourrait s'inspirer le territoire de Mahdia.

1- Dimensions conceptuelles de l'événement

Nous allons montrer dans cette contribution le rôle du designer espace dans la mise en valeur de la médina de Mahdia. Le territoire patrimonial de la ville est le support de l'événement, quelle que soit sa conception qu'il s'agisse d'une conception isolée ou bien regroupée qui s'identifie l'un à l'autre dans l'accomplissement de l'héritage et de la création, dans la splendeur architecturale ou dans la jouissance du décor, espaces transformés en un lieu de création, de beauté et de poésie... L'événement est organisé de façon différente et peut être identifié dans différentes catégories d'espaces : espaces ouverts et espaces fermés.

- La première catégorie comprend les espaces fermés, dont les activités sont agencées de façon différente et ayant, habituellement, le même principe de valorisation de l'espace. Ainsi, nous allons nous arrêter sur les expositions et le défilé, dont la structure de l'activité épouse la morphologie du monument, et révèle l'émergence d'une nouvelle esthétique apparue dans la mise en espace du monument. En effet, le défilé avec sa fantaisie est considéré comme une partie intégrante du spectacle. Tous les éléments qui le composent sont jugés comme un ensemble confondu.

- La deuxième catégorie comprend les espaces ouverts conçus pour les performances artistiques, qui servent à composer les activités les plus importantes de l'événement. La plupart du temps, ces performances évoquent des personnages, un temps et un espace en harmonie avec le thème. Elle traite un aspect important de l'espace occupé. Comme l'occupation de l'espace change à chaque performance, la scénographie change de la même façon. Il n'existe pas de règles rigides pour concevoir ces performances. Elles doivent simplement être en concordance avec la nature de l'espace. C'est pour cette raison que les performances ne sont pas jugées, simplement pour leur esthétique ou leur originalité mais sont plutôt appréciées dans l'ensemble.

A cet événement, l'intérieur et l'extérieur s'interpellent. Si les expositions créent des appels vers l'intérieur, les performances retracent de nouvelles interprétations des extérieurs des monuments.

À la médina de Mahdia, nous rencontrons une grande variété de monuments : de l'intérieur de la tour médiévale (*Skifa el Kahla*), à la cour extérieure du fort ottoman

¹ BASUALDO (Ricardo), La ville le lien social les artistes, In *Le rôle de l'Art dans les transformations sociales*, éd. PUBLISUD, Paris, 1985, p.121

² MONTENEGRO (Ana Maria), Identité urbaine et pratique festives, In *Géographie et cultures expériences des lieux et imaginaires* n°39, éd. Le Harmattan, Paris 2001, pp.60-61

(El Borj). Un autre critère dont le designer doit en tenir compte : la façon d'occuper ces espaces et comment le mettre en valeur. Cette conception peut modifier la perception de ces lieux dans les performances ou les expositions, mais l'aspect authentique des monuments reste toujours marquant. Les activités artistiques se déploient par les éléments architecturaux des espaces patrimoniaux : pierres, briques, faïences, marbres, portes et fenêtres ouvrant sur les ruelles étroites qui caractérisent la médina. *« A l'abri des vents et du plein soleil, au gré des déambulations, la médina dévoile aussi d'autres singularités intérieures. Dans ses ruelles marchandes, les seuils d'entrée des maisons décorés de mosaïque, les portes, les fenêtres attirent le regard et ils déploient leurs dessins et leurs textures. A la fois discrètes et expressives, tous ces éléments architecturaux guident la découverte des lieux qui pousse parfois à entrevoir certains espaces privés de ce milieu de vie »*.¹ Ainsi, ces intérieurs ne sont jamais clos, ils communiquent les uns avec les autres et font une large part à des ouvertures sur l'extérieur. Ce qui permet de qualifier la médina durant l'événement, comme l'interface interactif, des arts plastiques, visuels, décoratifs, chorégraphiques et musicaux.

Ce projet se tourne vers un conceptuel qui prend en compte l'aspect authentique de la médina et le traduit dans l'événement. Les performances que nous proposons dans l'événement ont de particulier, qu'elles interagissent avec l'identité historique et en interprètent les nombreuses facettes : archéologique, architecturale et décorative du lieu. Or, cette interprétation, n'a rien de simple et le rôle du designer ici n'est plus limité à l'amélioration de l'esthétique de l'espace. Si le processus d'esthétisation est lié à celui du design, c'est qu'un designer porte effectivement une attention particulière aux aspects matériels et immatériels des espaces de la médina².

Durant la conception de l'espace, le designer tentera d'identifier des solutions pour développer une valorisation adaptée au discours narratif qui s'appuie sur un scénario synthétique. Le travail du designer est au cœur de cette réflexion, car l'objectif formulé est double : présenter l'œuvre artistique qui permet de retracer et interpréter de nouveaux faits de la création et présenter une conception scénographique d'un événement pluridisciplinaire, utilisant toutes les ressources de la médina.

¹ POULLAOUÉC-GONIDEC (Philippe), Les paysages de la presqu'île de Mahdia, In *Workshop Tunisie*, Op cit, p. 49

² MOULINE (Saïd) : *« Le patrimoine architectural et urbain est en fonction des rapports au terme desquels un espace devient une réalité sociologiquement investie et axiologiquement valorisée. Ce patrimoine n'est donc pas à rechercher dans la seule matérialité physique qui l'encadre et qui en est le réceptacle mais également et surtout dans les valeurs qu'il incorpore. C'est à ce titre que sa réhabilitation doit principalement, prendre en considération l'urbanité à laquelle il se prête en tant que lieu public d'échange, de convivialité et de cohésion sociale, témoignage d'identités incorporées auxquelles il est culturellement rattaché. »* Habitat et patrimoine : la réhabilitation du patrimoine quotidien et environnement social », In *actes de séminaires international, Développement urbain durable en zone côtière*, Op cit. p. 128

2- Dimensions scénographiques de l'événement

En examinant les dimensions scénographiques objet de ce deuxième volet, il est possible de mieux saisir comment le projet structure et construit le sens des diverses performances mises en espace et détermine ses critères pour définir et placer ses éléments. Pendant la conception, nous nous sommes trouvés devant divers paradoxes, par bonheur nous avons su en tirer profit et produire un événement original, surprenant, apprécié par le public. Ce deuxième volet illustre également comment l'événement est devenu si structuré dans ses diverses activités et montre qu'elles sont en majorité bien adaptées à leurs espaces. Création et héritage se côtoient dans cet événement interactif qui mêle performances chorégraphiques, musicales, défilés de mode, installations visuelles et sonores, sculptures, œuvres céramiques, peintures, tableaux d'art graphique et objets de créations...

2-1 Conception des expositions

L'emplacement des expositions fait face à l'allée principale de la rue *Slimane Hamza*, en relation avec un parcours s'étalant du fortin médiéval (*skifa el Kahla*), croisant la maison laboratoire (*El H'buss*), jusqu'à l'ancienne église (*Cap Africa*). La maison laboratoire, centre de recherches pluridisciplinaires associant patrimoine et découverte, doit son nom aux activités de recherches scientifiques, située à quelque mètre de l'ancienne église. Ces deux bâtiments ont révélé d'importantes découvertes qui ont donné un rayonnement à la médina de Mahdia.

Dans les expositions, les disciplines vont de la photographie à la peinture, en passant par la céramique, l'art plastique et la création artisanale. Rappelons que les deux expositions de communiquent les unes avec les autres. Il faut donc tenir compte de tout le parcours ainsi que tout ce qui apparaissent lorsque le regard se projette vers des ruelles où se situe les performances artistiques. Cette conception détermine un mode d'affectation qui met en valeur des éléments architectoniques toujours visibles soit de l'intérieur ou de l'extérieur. Il est intéressant de voir par quelle dimension scénographique ces expositions sont conçues. Il n'y aura pas de changements en profondeur, mais des adaptations aux caractéristiques morphologiques et architectoniques de chaque édifice (l'ancienne église et la maison laboratoire), architecture unique et majestueuse, décor spécifique, où les portes peintes s'ouvrent sur des intérieurs à divers styles ornementaux. Le concept de base de la conception scénographique s'appuie sur une mise en espace des lieux adaptés aux besoins de chaque création. Ces contraintes ont défini une approche du traitement du contenu et une esthétique propre pour chaque édifice. Ce descriptif permettra un premier contact avec le lieu et incitera à traverser les frontières entre l'œuvre et son occupation par rapport à l'espace mis en valeur. L'œuvre et sa mise en espace : deux éléments extérieurement liés, autour desquels s'articulent le discours des expositions.

a. Installation de la création artisanale : Maison laboratoire

La maison laboratoire peut être décrite comme une galerie reposant sur une alliance forte avec son territoire, certes à cause des liens thématiques qui l'unissent à son milieu patrimonial, mais aussi à cause de sa proximité aux grands repères de la médina : la rue *Slimane Hamza* et la place du Caire. La maison laboratoire est un lieu dans lequel les relations entre l'intérieur abritant les accessoires ont été privilégiées. Cette exposition relate la genèse du travail scénographique réalisé autour de l'interpénétration du lieu avec ses composantes architectoniques. L'architecture de la maison laboratoire, conçue avec un escalier étroit, entraîne le visiteur dans une montée symbolique rappelant l'authenticité si emblématique de cet ancien bâtiment. A l'étage, on remarque la présence d'un mini laboratoire où les historiens, les architectes, et les archéologues s'expriment pour faire connaître leurs activités liées à leur travail de recherche, fouille, restauration, réhabilitation, restitution, ...

Dans cette exposition, plusieurs éléments interviennent pour créer un environnement poétique. La présence des éléments de reconstitutions constitue une part importante de sa conception. La mise en espace des accessoires se base sur les caractéristiques propres à chacun des produits de créations : évocation de la création artisanale à la création de produit design ; des courbes d'arbres métalliques dont les branches ornent bijoux et parures, des installations d'accessoire, éclairés par une lumière spécifique. La signature graphique, le décor affirmé et le recours systématique à certains matériaux : file de fer, toiles, socle d'exposition conçues comme des plans lumineux, assurent l'unité d'ensemble. Outre ces éléments qui présentent les objets de création, le parcours est signalé par des éléments de décors typiques légèrement éclairés.

En l'occurrence de la dimension importante de l'exposition, le souci du designer espace dans celle-ci est de concevoir une ambiance particulière dans chacun des salles réparties sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage), tout en assurant une cohérence d'ensemble. Le défi est donc de créer un univers représentatif de chacune des formes de création. Si le visuel reste prépondérant, l'élément sonore dans cette exposition est également exploité pour toucher la fibre émotive et sensible du visiteur. La diffusion de ce fond musical, est un procédé récurrent, considéré comme un dispositif d'ambiance, permettant de soutenir le visuel et de créer une ambiance particulière. Dans son parcours, le visiteur est amené à revivre un environnement patrimonial tout en marquant une atmosphère visuelle et sonore représentative. Dans ce cas le visiteur se balade dans la médina, la musique imprimée sur le plan du parcours, et s'arrête aux endroits d'écoute qu'ils jugent intéressants, il invite alors les passagers à découvrir l'intérieur et écouter la musique diffusée. Dans cette exposition, le sonore devient le support qui attire l'attention des gens de plus loin, car « *l'oreille est le premier récepteur de la musique, mais les pulsations, battements et vibrations sont également ressentis par un autre sens, celui du toucher* »¹. Il est intéressant de souligner que les postures d'écoute sont importantes dans la conception scénographique de l'exposition de la maison laboratoire.

b. *Exposition d'art contemporain : Ancienne église (Cap Africa)*

¹ WOOLMAN (Matt), sonic graphics, éd. Paris, Hong Kong, 2000, p.6

L'ancienne église (*Cap Africa*) est un nouvel équipement culturel en cour de réalisation, sa vaste salle polyvalente est requalifiée en complexe culturel innovant. La particularité architecturale de cette salle résulte de la hauteur sous plafond, les arcades, les épaisseurs des colonnes, l'ampleur de la porte d'entrée et la série de fenêtres en plein cintre... cette particularité présente ainsi des caractéristiques architectoniques spécifiques : solives de bois ornés au plafond, parements de pierre montés sur les niches et d'autres éléments originaux creusés : puits, canalisation, cloche en bronze... À ces éléments s'ajoute le rappel de panoramas des créations contemporaine propres à plusieurs œuvres de création : tableau et sculpture en cuivre, bois peint et bois sculpté, céramique tournée, collage d'étoffes, peinture numérique et peinture à l'huile, photographie, retapage de meubles de style...

Dans son parcours, le visiteur est amené à découvrir plusieurs œuvres reproduisant des scènes de la vie et permettant les reconstitutions des éléments décoratifs. Nous pouvons même dire que l'œil est sollicité par la multitude de procédés employés en un même lieu. A chaque pratique artistique figure un intermédiaire : la structure en "U" de l'exposition oriente les regards vers les œuvres, qui les concentrent sur les murs. C'est un chemin parsemé d'une incitation vers l'œuvre contemporaine...

Le concept de base de la conception de l'ancienne église s'appuie sur une mise en scène mettant largement à profit le jeu entre la lumière naturelle et l'éclairage adapté aux œuvres. Il s'agit d'un travail de mise en lumière qui nécessite d'être maîtrisé. La lumière extérieure entre à profusion dans la grande salle. L'éclairage intégré dans le sol conçu spécifiquement pour les œuvres. L'intervention graphique prend place directement sur les murs avec une bande d'informations et des nominations d'artistes. Des panneaux interprétatifs guident les visiteurs dans leur parcours.

Des repères d'œuvres, sous forme de borne de couleur, ponctuent l'entrée de chaque nouvelle zone traitée et décrivent en quelques mots les thèmes qui seront abordés dans la zone. Les textes de l'exposition se déclinent partout en deux langues : en français et en arabe. D'une manière générale, l'ensemble des équipements obéissent à des contraintes plastiques.

Cette exposition nous a révélé le pouvoir d'émerveillement et de fascination exercé par ces œuvres. C'était, peut-être, le déplacement de cette exposition vers un espace d'expositions au sein de la médina, qui suscitait un regard différent et nouveau de la création contemporaine ou plutôt l'originalité des œuvres exposées. Ces œuvres devenaient des sujets d'admiration esthétique. Cependant, comme les visiteurs de l'exposition connaissaient évidemment leur patrimoine, ils se trouvaient partagés entre le plaisir de l'observation d'un espace prestigieux et l'envie de découvrir des formes d'art et des techniques nouvelles. Pour ajouter de l'intensité au propos, la musique est omniprésente. Elle émane d'une bande sonore indépendante d'un compositeur tunisien. Cette musique instrumentale fait référence aux effets sonores dans lesquels on y trouve la reconstitution de l'univers authentique. L'exposition n'aurait pas la même portée symbolique en l'absence de cette bande sonore. Comme elle fait partie intégrante de l'espace, la musique contribue à faire de l'exposition un spectacle dont l'ambiance permet la mise en scène des œuvres. Elle contribue à rendre, de manière involontaire, la présentation des œuvres plus inhabituelle. Cette ambiance a une position subalterne par rapport au visuel, visant à rendre

l'atmosphère plus crédible, à attirer l'attention sur les œuvres. Elle est traitée de la même manière que le visuel et même considérée comme son équivalent. L'ensemble crée un univers où la musique semble imbriquée dans l'ambiance, sans structuration particulière, ce qui contribue à rendre l'atmosphère encore plus agréable à visiter. Les visiteurs peuvent croiser les artistes participants qui viennent d'entreprendre cette nouvelle édition qui s'étalera sur deux jours.

2-2 Défilé de mode au marabout « *Zawiyat sîdî Adesslâm* »

Ce qu'on a pu observer en premier temps la beauté visuelle des éléments : Architecture, décors, mannequins, costumes, accessoires, etc. Ensuite, on perçoit le symbolisme de l'espace en regard du thème. Tous ces éléments ont été ordonnés en harmonie. Le processus d'organisation de ce défilé s'entend par un agencement particulier. Les normes de cet agencement sont définies d'après des critères esthétiques déterminées par le designer espace, qui a prédéfini l'espace réservé au public que celui des coulisses.

L'intérieur de « *zawiyat sîdî Adesslâm* »¹ (ASM), est un élément important pour le défilé, au-delà du cadre, ce lieu est emblématique, il requiert l'espace particulier démarqué, hérité de générations précédentes pour la présentation scénique. Le défilé est une manière d'exploiter et mettre en scène l'intérieur d'une maison traditionnelle.

Il intègre l'espace de manière harmonieuse et moderne, dont les coulisses se trouvent à l'étage tandis que la cour centrale et la grande salle sont réservées au public. Au fond de la grande salle se trouve l'alcôve² de la grande salle funéraire, en face de la porte d'entrée. La configuration formelle et symbolique de « *Zawiyat sîdî Adesslâm* » apparaît à travers tous ces éléments architecturaux et décoratifs, qui stimulent les sens comme la couleur, l'équilibre des proportions, les sons, le visuel, etc., c'est-à-dire ce qui constitue la matérialité du défilé. La structure symétrique du podium est suivie au cours de l'évolution du défilé par l'intégration des éléments architecturaux et décoratifs, du visuel coloré des costumes et des accessoires. Elle est conçue de façon à ce que le public puisse observer simultanément les mêmes évolutions et mouvements des mannequins, à partir des deux côtés. D'un autre côté, la disposition du public des deux côtés du podium permet d'intégrer les spectateurs dans l'action scénique. En réalité, cette répartition hétérogène des spectateurs, qu'ils soient, dans la salle ou dans le patio, fait que les uns et les autres détiennent la même perception du spectacle. Nul doute, que cette symétrie ainsi que les spécificités architectoniques de « *Zawiyat sîdî Adesslâm* », sont fondamentales pour l'esprit chorégraphique la bonne structuration de l'espace scénique. Ainsi la salle funéraire

¹ Les caractéristiques architecturales de « *zawiyat sîdî Adesslâm* », représentant la spécificité architecturale de la maison traditionnelle, sont abordées dans le troisième chapitre

² Cette alcôve est utilisée pour couvrir le tombeau. Elle est décorée d'un fronton en bois sculpté en arcs brisés. Ces arcs sont montés de deux colonnettes, couverts de feuilles d'or. Le bleu domine pratiquement la totalité de la surface, à part quelques panneaux floraux encadrés de jaune ocre.

et la cour centrale en tant qu'espace scénique pour le défilé, deviennent un cadre de conquête et d'incorporation du défilé.

La deuxième particularité du défilé est qu'il représente une forme de performance extrêmement structurée. L'élément centralisateur est le thème qui intègre un ensemble d'éléments cohérents : La sélection des collections, le choix des mannequins, le style de musique, la chorégraphie, les éléments de décors... Ainsi, le designer espace prête une attention toute particulière à l'agencement de l'espace, afin qu'ils soient aussi parfaitement fonctionnels, laissant les mannequins libres d'exécuter leur prestation avec beaucoup de spontanéité.

Toujours dans l'ambiance générale du thème principal, les mannequins reproduisent, en toute conscience, une chorégraphie tout en respectant les indications du chorégraphe. Toute chorégraphie se communique par des signes visuels, sensoriels et sonores. Elle s'exprime en usant délibérément des signes et des symboles. Ce traitement symbolique conditionne tous les éléments matériels et immatériels du défilé : du corps au modèle, de l'accessoire à l'ornement, au mouvement, à l'expression, etc. ceux-ci doivent être conçus de façon élaborée, symboliquement et esthétiquement, pour qu'ils fassent réellement partie du thème lors de son déploiement. Le trait caractéristique du défilé que nous voulons mettre en évidence, est la corporalité permanente tout au long du défilé. Dans la mesure où ceci est devenu structuré. Il dépasse le simple caractère d'un défilé pour se métamorphoser en une autre catégorie de petite performance chorégraphique, comme le soulignent de nombreux observateurs (photographes, journalistes, artistes participants, invités).

La musique conçue pour le défilé, permet de structurer cette chorégraphie présentée dans l'événement. Elle est composée d'une bande instrumentale d'un répertoire tunisien. Une des caractéristiques de cette musique est qu'elle fait référence aux principaux aspects du thème et aux créations qui seront présentés tout au long du déploiement du défilé. Afin de garder le rythme de la chorégraphie, il est indispensable que cette musique instrumentale se joue parallèlement, durant les 50 minutes de durée du défilé, et que la marche des mannequins soit en concordance avec la musique. Cet espace libre provoque et incite à des gestes originaux dans la structure scénique qui se marient parfaitement avec le style du lieu. En conséquence, le défilé établit et consolide la relation entre le public et l'action scénique. La conception de « *Zawiyat sîdî Adesslâm* » a eu un impact positif sur déroulement du défilé.

La conception du défilé est présentée comme un système de règles esthétiques qui parvient à combiner harmonieusement l'effet des costumes, des accessoires et des ornements spécifiques à cet intérieur typique, avec les différentes représentations qui sont mises en scène. Par ailleurs, la conception de l'espace du défilé doit aider le mannequin dans la réalisation de son expression chorégraphique. Chaque partie doit être conforme à l'univers du thème et en adéquation avec un concept esthétique commun, intégrant la culture visuelle du concepteur. On peut conclure que les costumes, la brillance des détails, l'accent sur les éléments architecturaux et décoratifs, la conception chorégraphique et le choix de la musique, sont importants pour créer cette ambiance qui transforme cet espace typique en espace spectaculaire. La mise en espace d'un intérieur typique comme celui de « *Zawiyat sîdî Adesslâm* » par un défilé de mode, véhiculera un nouveau regard sur le territoire patrimonial de

Mahdia par l'évocation de ses souvenirs à la fois artistiques, expérientiels et sensoriels.

2-3 Performance artistique : ruelles de la médina

" *Pousse avec moi... ma voix est enrouillée !* », est une performance artistique, qui a eu lieu dans plusieurs régions de la Tunisie, mais elle a pris naissance à Tunis suite à la révolution du 14 janvier 2011 (décembre 2012). Les artistes contemporains, tel que *Houda Gorbel*¹, ont créé plusieurs performances de rue, grâce à un métissage entre diverses formes artistiques. Généralement, les œuvres de *Houda Gorbel*, créent une atmosphère



Figure 1 : Performance artistique, tour médiévale (*Skifa el Kahla*),

inhabituelle suite à leur irrévérence (comme nous pouvons le constater par les paroles et le visuel), leur imprévu et leur audace inhérents aux arts plastiques.

Cette œuvre contemporaine est une performance, constituée de lettres géantes, couvrantes d'images, positionnées en ordre linéaire. Ces lettres sont poussées par un groupe de citoyen, certains parmi eux font partie des invités participants à l'événement : chacun de ces participants, diffuse une voix « *Pousse avec moi... ma voix est enrouillée ! ...* » C'est à l'écoute de ces voix intégrées à une création contemporaine, qu'un comportement contemplatif, s'impose ici aux visiteurs. « *Le train prenant son chemin est en fait un ensemble de lettres alphabétiques en carton épais, découpées à échelle humaine, sur lesquelles sont imprimées des images représentant des yeux, des bouches et des oreilles de différentes tailles. Une telle interprétation veut-elle peut-être dire que l'œuvre bouge, voit, parle et entend ? Les lettres sont mises en ordre, elles s'enchainent pour former un mot. Le mot lu intégralement de loin est " DEMOCRATIE "*. Avec un dialecte tunisien et d'une voix pleine et nette l'artiste crie : « *Pousse avec moi... ma voix est enrouillée !* ». Le slogan est répété vivement par les participants. » Ces lettres parcouraient les ruelles de la médina, de la tour médiévale (*Skifa El Kahla*), traversant la grande mosquée, jusqu'au fort Ottoman (*El Borj*). « *Du vestibule monumental, se dégage un bruit confus. Il se passe un mouvement inhabituel sous l'abri sombre du vieil édifice. Des femmes et des hommes, venus d'ici et là, essayent de s'aligner en file droite. La majorité de ces gens ne se connaissent pas, mais leur souci commun est de monter*

¹ Houda Ghorbel, artiste contemporaine, spécialisée dans les performances artistiques, sa performance " *Pousse avec moi... ma voix est enrouillée !* », a eu lieu après la révolution. Tunis : 09/12/2012, Sousse : 16/12/2012, Sfax : 23/12/2012, Gabes : 06/01/2013, Bizerte : 13/01/2013, Mahdia : 21/04/2013.

*les éléments colorés et de les maintenir solidement sur des socles à roues, ce qui manifeste une certaine solidarité »*¹.

Les ruelles de la médina, territoires d'imprévus et de surprises de tous genres, deviennent le terrain magique sur lequel on peut, grâce à la créativité et l'espoir, faire pousser la « DEMOCRATIE » en toute lettre. Grâce à cette performance, la médina serait l'espace médiateur entre le quotidien et la production symbolique, le lieu d'une atmosphère émotionnelle et affective. La voie publique se transforme en une vaste agora respectable, investie non par la raison mais par l'émotion, où l'on aime à déambuler et où chacun trouve un territoire autorisé pour exprimer ses sentiments et révéler ses capacités. Les outils de la performance sont le corps, le temps et le mouvement. Le mouvement est au cœur du jeu, et le performeur cherche à éveiller l'attention du public, en posant ces lettres comme objet artistique. En effet, simultanément avec le mouvement, certaines unités de l'œuvre, telles que celles des lettres géantes, ont leurs propres mouvements comme si elles possédaient une vie autonome et participaient, en même temps, au déroulement du parcours. Ce déplacement incessant, permet au public (invité et passager) d'assister et de participer à la performance, contrairement à ce qui se passe dans d'autres performances, sans rupture ni pause.

Le public devient lors de cette performance, un personnage principal, la variété de son agissement a mené à entreprendre son intégration au processus de création de l'artiste. Ce dernier favorise la participation, les échanges avec (et entre) le public, souhaitant modifier la relation du spectateur avec l'œuvre artistique. Si on constate que le public est en grande partie familiarisé avec les propositions participatives, sa relation avec l'œuvre artistique n'est pas toujours celle que l'on s'attend habituellement à rencontrer. Les spectateurs ont pour point commun leur mobilité (promenade), leur rencontre avec l'œuvre est incluse dans un parcours quasiment ininterrompu. Certains aspects de son attitude ont ainsi été mis en évidence dans ce parcours. L'artiste est là, vive et active, elle bouge dans tous les sens, forte attentive au moindre détail, donnant des indications à celui qui en demande. L'artiste réussit, en quelque sorte, à « manipuler » ses acteurs devant le regard curieux et étonné des passants.

Cette performance évoque chez le public un état de surprise et d'admiration des valeurs et des sentiments qu'il n'avait pas connus ou partagés auparavant, tels la surprise, l'inattendu, l'audace et puis l'échange. Le parcours de la performance prend une nouvelle forme et un discours à l'instant même de son exécution. Les possibilités expressives du corps à la performance dévoilent un mouvement continu. La prestation de la performance est différente à chaque présentation, car même si la marche est la même, les circonstances et le cadre ne sont jamais les mêmes.

Sur la colline, à côté du fort ottoman, en face de la mer, l'œuvre débarque. *« Elle est parvenue à son lieu de destination portant en elle les traces de son aventure. Démocratie est enfin arrivée, plusieurs de ses parties sont quasiment ruinées, mais elle persiste encore. En dépit du stress et de la fatigue, tout le monde est fier de*

¹ RESSAISSI (Fatma), extrait du texte *« Pousse avec moi... ma voix est enrrouillée »*, Mahdia, 2013

*l'avoir soutenue précieusement et de la mener jusque-là ».*¹ Par la richesse des expressions formelles et symboliques qu'elle représente, cette performance a pris beaucoup de succès dans l'événement.

Nous avons constaté, que cette performance demeure dans nombreuses situations un discours accolé à l'œuvre, duquel les passagers eux-mêmes ont parfois du mal à se départir. La confluence culturelle appliquée à l'art contemporain, notamment sous cette forme de performance, est davantage une réponse à une volonté de démocratisation culturelle. Aujourd'hui, la situation de l'art contemporain est effectivement liée à la préoccupation d'ouverture de la culture. La confluence culturelle est un des outils destinés à servir cet objectif, mais le lieu de la performance lui-même porte les traces de cette volonté. Nous avons émis l'hypothèse que cette réalité reflète une volonté d'inciter le public à découvrir le lieu, tout autant que l'œuvre qu'il abrite. Face à cette mission culturelle, et ce public diversifié et imprévisible, le territoire de la médina se voit incitées à se modeler aux attentes de chacun, elles tendent à devenir lieu de culture voire de consommation culturelle.

2-4 Spectacle de Jazz oriental : Fort ottoman (*El Borj*)

Par son association à cet événement, le groupe de jazz (Oriental Jazz Quintet)² a ainsi bénéficié d'une médiatisation, faisant connaître la mémoire musicale classique de la Tunisie. « *Là, on a vu s'esquisser le devenir de la musique tunisienne. Un devenir possible, tout à fait réalisable, fondé, non pas sur un discours d'intention, mais sur l'expérience concrète, sur la recherche appliquée, sur la novation, l'innovation, la synthèse des acquis et des perspectives, sur le côtoiement de l'ouverture et de l'authenticité* »³. Dans cette étude, nous avons voulu poser les contraintes scéniques du spectacle de Jazz. La première se rapporte aux caractéristiques de la cour extérieure du fort, la deuxième présente le rapport entre le public et son spectacle et la troisième se réfère à l'espace scénique du spectacle.

a- Caractéristiques de la cour extérieure du fort ottoman

Le fort ottoman est occupé pendant l'été par le festival des nuits de Mahdia, un lieu pour des spectacles de musique et pour d'autres activités scéniques. La fréquentation constante des gens de différentes catégories sociales le transforme en un lieu

¹ Extrait de l'interprétation de Fatma Ressaissi, Mahdia 2013

² L'Oriental Jazz Quintet suggère un profil sonore original et diversifié. On y retrouve un trio combinant le piano aux percussions tunisiennes et à la basse électrique, avec deux prodigieux jeunes musiciens ne cessant de se distinguer sur les grandes scènes tunisiennes : Jihed Khemiri (p.) et Helmi Neifar (b). À leurs côtés se trouvent le luthiste vocaliste Hamdi Makhoul et le joueur de *nây* Hichem Badrani : deux extraordinaires solistes au jeu moderne.

En 2013, c'est le couronnement d'une phase de création riche avec le premier album qui va réunir ces musiciens : *Tunisology*, dont le titre évoque une réflexion sur l'art musical contemporain tunisien.

³ La Presse, août 2011

appartenant à la communauté. Selon ces extraits, les spectateurs sont venus à la place du fort attirés par la présence temporaire de la scène, bénéficiant d'un fond colossal du monument, d'une proximité aux décombres du palais fatimide *El Kaïem* et d'une vue sur mer. En cherchant à décrire la configuration spatiale du fort Ottoman, nous avons sélectionné quelques variables qui caractérisent la cour extérieure. Quoique la plus visible soit la façade du monument qui sert de fond scénique au spectacle. La cour extérieure s'étale sur une plate-forme circulaire, comme une arène de cirque, permettant une bonne visibilité sur tous les angles, contrairement à la cour intérieure sous forme horizontale et rectangulaire. Par ailleurs, il n'y a pas de problème de visibilité ni des places aveugles. À partir de ces données, les caractéristiques spatiales de la cour extérieure du fort semblaient intéressantes : son ouverture et sa rondeur. Une telle forme constitue, sa plus importante caractéristique scénique. Le sens circulaire donne au spectateur une profondeur dans toutes les directions. Tout y est dévoilé aux spectateurs, rien n'est camouflé. Aucun équipement ni engrenage n'obstrue la vision ; il n'y a ni colonnes ni obstacles. Le fait d'être à ciel ouvert, sans cloison, fait de lui un espace ouvert à la ville qui l'entoure.

b- Relation entre public et spectacle

La structure du spectacle est conçue de façon à ce que le public puisse observer simultanément, à partir des trois côtés de la scène. En réalité, la distribution hétérogène des spectateurs, qu'ils soient proches ou éloignés, fait que les uns et les autres ont une perception différente de celui-ci. Évidemment, les spectateurs qui occupent les places les plus proches de la scène, ont une meilleure perception des détails du spectacle que ceux qui en sont plus éloignés. Ils ont l'impression d'être placés au cœur de l'événement. Dans cet emplacement le spectateur peut dévoiler les traits du visage, l'allure du corps, le geste instrumental...des détails nécessaires pour l'interprétation de l'œuvre. Cet emplacement permet une visibilité nette, cependant, il est trop proche et trop bas. Ainsi, pour les derniers rangs la perception n'est pas complètement nette, mais l'acoustique est meilleure. On éprouve donc la sensation d'être loin mais plus libre. Les spectateurs n'ont pas de place fixe où ils se déplacent librement à l'intérieur de la cour. En ce sens, la cour est constituée d'espaces libres qui permettent la possibilité d'échanges entre les spectateurs et une participation gestuelle et très expressive du public.

c- La conception scénique

Durant les préparatifs de l'événement, le designer espace porte des soucis concernant la conception de la scène réservée aux musiciens. Le principe est de retrouver les caractères d'un spectacle vivant et de chercher à établir avec le public une relation de quotidienneté et d'attraction à ce lieu exceptionnel. Face à ce monument, le designer a une grande responsabilité, de manière à leur favoriser un maximum d'originalité scénique. Un véritable challenge puisqu'on doit créer une scène adaptable aux caractéristiques architecturales du monument ainsi qu'au style de la musique. Ce travail nécessiterait la collaboration du designer espace avec le

chef d'orchestre et les techniciens du son et lumière. L'esthétique du spectacle en plein air repose alors sur l'harmonie entre l'agencement scénique, la conception des différents équipements scéniques pour donner un sens au lieu.

Outre son rôle de base, la conception scénique doit prendre une fonction signifiante et intervenir de façon expressive face à ce monument historique. Ce principe scénographique se pose d'une manière fonctionnelle et plastique. Par son exécution technique, l'éclairage et la qualité du son, demandent des efforts qui vont avec la nature et l'aspect de cette cour extérieure. Il ne s'agit plus d'éclairer une scène obscure et de mettre en lumière les musiciens, mais plutôt, d'accorder par des effets invisibles une certaine harmonie à la valeur du monument. La cour extérieure du fort demande beaucoup plus d'équipements techniques afin de donner à ce monument sa vraie valeur. La scène ne doit jamais être considérée comme un simple élément décoratif, elle doit conférer une fonction esthétique intégrante dans la vue d'ensemble du monument. La mise en espace du spectacle de Jazz devant le fort Ottoman doit être un espace ouvert que la musique emplit totalement. Cette conception scénique est une vision particulière que le designer espace peut imaginer d'une manière artistique, à l'aide des performances techniques.

III- Impact du design espace dans le territoire de la médina de Mahdia

Nous avons réalisé cinq conceptions d'espace, évaluées de deux façons (critères esthétiques et techniques). Nous avons mis en place une démarche de travail collaboratif avec tous les partenaires de l'événement. Nous avons également identifié le designer comme étant un acteur maîtrisant les éléments composant l'espace, lui permettant de concevoir cet événement. A travers ceci, nous avons voulu démontrer l'importance des deux aspects qui caractérisent cette expérience : le premier se réfère à la nature des activités artistiques proposées, le deuxième concerne la conception d'espaces. Or restituer un espace patrimonial n'est nécessairement reproduire l'identique. *« Ce n'est pas seulement remettre en état. C'est rendre à une réalité éclatée et dispersée sa cohérence mais sans qu'aucun des éléments les plus actuels et les plus hétérogènes en apparence que la vie a introduits s'en trouve exclu »*¹.

D'abord, il faut que la conception du designer soit considérée comme partie intégrante de l'événement. Or *« La vérité d'une attitude volontariste est sans doute qu'elle privilégie assez la liberté par rapport aux déterminismes pour savoir tantôt susciter, tantôt préserver des modes de vie en fonction de la qualité humaine dont ils sont traditionnellement ou virtuellement porteurs, modernes ici, ailleurs archaïques, et parfois l'un et l'autre tous ensemble, dans une complémentarité qui se nourrirait de différences »*². Ce qui signifie que les différentes activités proposées, parviennent à installer cette complémentarité.

¹BOURGI (Albert) et COLIN (Jean-Pierre), Le rôle de l'Art dans les transformations sociales, Op. Cit, p. 163

² BOURGI (Albert) et COLIN (Jean-Pierre), Le rôle de l'Art dans les transformations sociales, Op cit, p. 164

Dans l'interprétation des performances artistiques, l'expérience et la mémoire du public comptent beaucoup. Le choix des œuvres participantes dans l'événement reflète un compromis entre l'adéquation au thème et une référence plus ou moins proche de la vision que le designer imagine de cette réalité, ce qui lui permet d'interpréter le discours de l'événement. De cette façon, l'événement est conçu selon des critères symboliques qui permettent au public de tisser des liens entre l'héritage et les œuvres artistiques développées. Le rôle important du designer espace consiste à situer l'ensemble des monuments dans les différents contextes qu'ils représentent. « *Comprendre le sens du lieu est un élément essentiel du processus de conception* »¹. Ce processus vise à mettre concrètement en images des abstractions temporelles et physiques. Nous avons envisagé la médina de Mahdia comme un espace sans frontière, ouvert à toute discipline artistique susceptible d'enrichir son propos. Ses préoccupations profondes concernant le devenir de l'œuvre dans un contexte de démocratisation culturelle, et l'entrave à sa réception, révèlent son attachement à cet espace patrimonial. Le territoire de la médina a été conçu sous la forme d'un cabinet prévenant à marquer une pause dans le flux des activités artistiques. Si l'installation et le spectacle offrent l'image d'un public maître des lieux, circulant parmi les œuvres, le défilé contraint pourtant le visiteur à s'adapter aux contraintes de sa mise en espace. Cependant, il est probable que notre réflexion n'aurait pas emprunté les mêmes voies si nous avons effectué une démarche dans un autre territoire que celui du patrimoine.

Par ailleurs l'événement marque un impact positif sur la médina de Mahdia par rapport à la conception traditionnelle des festivals de la ville. Le designer joue un rôle très important dans la structuration des différentes activités de l'événement. Cette diversité qui transfigure les espaces de la médina aboutit à la présentation d'une variété de formes, de couleurs, de rythmes et de mouvements qui enrichissent le cadre général. Décors, éclairage, musique, ...autant d'éléments indissociables qui constituent une part importante dans la conception de l'espace patrimonial, qui malgré sa complexité offre le sentiment d'une cohésion parfaite avec ces éléments esthétiques *qui « constituent des sources de stimulation, de séduction (ou au contraire, de rejet) pour le spectateur »*².

Le designer se doit d'innover et de proposer sa meilleure conception qui correspond aux besoins réels du lieu. Par ceci la valorisation de la médina de Mahdia doit nécessairement se plier à la création en respectant les relations structurelles et symboliques de cet héritage. « *Reconstituer un patrimoine –du produit du travail des mains aux œuvres de l'esprit –c'est composer l'identité vivante dont il est la multiple trace* »³. La conception design fonctionne comme un code qui permet au public d'identifier le lieu. C'est pour cette raison que le territoire de la médina doit être conçu de telle façon qu'ils soient reconnus par le public. Mais comment

¹ COLES (John) et HOUSE (Naomi), Les Fondamentaux de l'architecture d'intérieur, éd. Pyramyo, Paris, 2007, p.16

² DAMAK (Leila), Quel impact des sites antiques de représentation sur la consommation de spectacles vivants, actes de colloque ATM, Tunis 2004, p.13

³ BOURGI (Albert) et COLIN (Jean-Pierre), Le rôle de l'Art dans les transformations sociales, Op cit, p. 162

identifier les qualités d'une conception design ? Pour analyser ce principe scénique de l'événement, on utilise certaines observations et réflexions faites tout au long du travail. À partir de cette approche, on distingue trois caractéristiques pour déterminer l'efficacité de la conception du designer dans ce territoire :

1- Le symbolique –La conception de l'espace doit se référer à l'héritage à un moment déterminé de l'événement. Nous verrons plus loin que ce point est important dans la mesure où le design espace est une discipline qui « *n'a pas pour seule finalité l'utilisateur, mais qui doit répondre aux besoins du commanditaire et des nombreux acteurs qui prennent part au processus* »¹. Faisons référence au territoire de la médina qui indiquait, à propos de la position occupée par l'œuvre dans l'événement, permettant au public d'avoir une lecture cohérente du symbolisme qui émerge les bâtiments de la médina. « *Tous les bâtiments anciens possèdent un historique de transformations qui se superposent sur sa forme et son style d'origine ; il appartient à l'architecte d'identifier ce qui est précieux dans cet héritage et d'y répondre. Ce principe s'applique aux matériaux, aux formes et aux volumes* »². Ainsi, il est important de faire apparaître ces éléments faisant référence à son style, tout en l'insérant harmonieusement dans le contexte général de l'événement. Il faut que chaque espace patrimonial, fournisse tant, dans la lecture de la performance qui se déroule sous les yeux du public.

2- La fonctionnalité –Le design espace doit remplir une fonction pratique et servir le designer qui dans son interprétation du lieu, cherche à le mettre en valeur en utilisant peu d'éléments de décor tout en lui évitant le déséquilibre afin de permettre aux invités d'accéder facilement à son intérieur. La mise en espace est le principal producteur de signification du dispositif scénographique. En résumé, la conception de l'espace patrimonial, doit être efficace pour aider l'œuvre (artistique, musicale ou chorégraphique) dans son rythme ou son mouvement. Une des caractéristiques fonctionnelles importantes à considérer, dans la conception design, est l'accessibilité des espaces de la médina. Ces espaces ont en commun le besoin d'une atmosphère qui s'adapte à la fois à l'image de l'équipement et à celle du citoyen. « *Ils embarquent leurs utilisateurs pour un voyage qui commence dès la porte d'entrée (et en réalité même avant) et qui se poursuit par une succession d'événements et d'activités avant de les ramener, dans une meilleure forme physique, vers le monde extérieur* »³.

3- L'esthétique⁴ –C'est l'esthétique qui marque le public et les artistes participants, conscients du fait que l'espace patrimonial est conçu pour son

¹ MINVIELLE (Nicolas), Design des lieux d'accueil, Op cit, p.15

² COLES (John) et HOUSE (Naomi), Les Fondamentaux de l'architecture d'intérieur, Op cit, p.78

³ COLES (John) et HOUSE (Naomi), les Fondamentaux de l'architecture d'intérieur, Op cit, p.71

⁴ EZAN (Pascal) et LAGIER (Joël) : « *L'esthétique est, dans les domaines visuels, audiovisuels ou sonores, la caractéristique de tout phénomène, quel qu'il soit, dont les composantes sont reliées de façon spécifique dans les rapports de proportion, tels qu'ils lui donnent une valeur supérieure la classant dans le domaine privilégié*

architecture et sa somptueuse décoration. Elle constitue pour le public un élément majeur dans sa lecture de l'œuvre. Cependant, l'espace patrimonial utilisé par l'événement est un effet d'esthétisation pour la ville. Nous considérons que l'intégration des différents éléments esthétiques, est indispensable pour la mise en valeur de la médina. « *La mise en place d'une réelle stratégie de décoration implique dans la majorité des cas le développement d'une nouvelle politique de sourcing et le choix de partenaires aptes à réaliser correctement les produits demandés* »¹.

L'esthétique met en espace une idée, un point de vue... à travers un traitement plastique spécifique à l'espace patrimonial. Elle permet d'enrichir l'espace, en lui attribuant une dimension artistique. Dans ce cas, l'esthétique passe par une appréhension sensible des qualités formelles et symboliques de l'espace patrimonial et des dispositifs scénographiques, qui sont fortement associées à la dimension cognitive de l'œuvre exposé. Nous classons ces activités dans la catégorie émotive conçue afin d'avoir un effet sur l'émotion du visiteur.

Le design espace, en tant qu'élément structurel de l'événement, est propagateur de l'esthétique, par ses éléments constants et par la fascination qu'il exerce sur un public entièrement sous le charme de l'espace patrimonial riche en formes, couleurs, texture... sous une conception raffinée. Ceci présente un des critères les plus importants dans l'événement. Or le design espace « *ne doit pas être jugé uniquement à l'aune de ses valeurs esthétiques mais en termes de sensations et de plaisir dérivés de l'expérience offerte par le lieu* »². Certains espaces évoquent de petites installations alors que d'autres ont des conceptions plus abstraites ou que d'autre encore bousculent les attentes en dialoguant avec l'utilisateur de manière inhabituelle. « *Mais tous captent l'attention et stimulent l'imagination* »³. Les espaces patrimoniaux de la médina aspirent, non seulement à la plénitude de la création, mais aussi au partage collectif des activités ainsi produites.

Conclusion

L'évènement « *Mahdia l'héritage et la création* » a donné naissance à une expérience structurée et conçue par le designer espace. Cette expérience constitue une nouvelle modalité d'évènement, unique et différente. D'une esthétique hybride, elle incorpore des langages issus de la musique, des arts visuels et plastiques, de la danse et des performances. Elle possède une forme de performativité qui se manifeste entre autres par son caractère spectaculaire. En effet, elle ne prend sa forme définitive que devant le spectateur, avec tous les imprévus que cela comporte.

de l'art », Trois caractéristiques individuelles de la sensibilité esthétique, éd. NIMEC-IUT d'Evreux université de Rouen, France, 2001, p.4

¹ MINVIELLE (Nicolas), Design des lieux d'accueil, éd. De Boeck université, Bruxelles, 2008, p. 57

² MINVIELLE (Nicolas), Design des lieux d'accueil, Ibid, p. 33

³ COLES (John) et HOUSE (Naomi), les Fondamentaux de l'architecture d'intérieur, Op cit, p.72

Le caractère esthétique de l'événement est prépondérant, mais l'harmonie de sa forme finale dépend de l'interdépendance des parties et de l'ensemble, dont l'expression est subordonnée au thème de l'événement. Paradoxalement, l'événement est à la fois le lieu de l'ordre et du débordement parce qu'elle concilie la spontanéité avec la rigueur d'un produit artistique. Paradoxalement aussi, puisqu'elle se constitue à la fois d'éléments éphémères et d'éléments permanents qui sont le territoire de la médina sans lesquels l'événement ne peut pas exister. Dans sa forme actuelle cette expérience est conçue par un designer espace qui a respecté les paramètres et les valeurs matérielles et immatérielles du territoire. Nous avons essayé de montrer, dans cette contribution, comment cette expérience a constitué une nouvelle forme de valorisation issue d'une conception design espace. Cependant il faudra, idéalement, continuer d'identifier et d'approfondir encore d'autres aspects qui le distinguent nettement d'autres formes scéniques. En mettant la problématique du territoire et de ses multiples représentations en relief, nous avons voulu démontrer comment échappe à des festivals traditionnels et comment elle s'affirme dans une représentation particulière et distincte. Cette expérience mettait en avant l'articulation harmonieuse existante entre l'espace patrimonial et les pratiques artistiques offertes par l'événement dont la performance de chaque artiste était exceptionnelle.

D'un point de vue global sur nos futurs travaux de recherche, nous proposons de réfléchir sur une nouvelle approche permettant au designer espace d'améliorer la mise en valeur des espaces patrimoniaux lors des festivals. Sa conception commence par une réflexion sur la nature, l'histoire et même les origines de l'espace, car chaque espace porte en lui-même comme un déterminisme qui infléchit d'une façon ou d'une autre le genre de production qu'il abritera. Des méthodes et des techniques de travail doivent être identifiées pour aider l'artiste dans la représentation de son œuvre. On considère que cette approche ne se limite pas au design espace mais elle concerne toutes les disciplines y compris le design.

Notre réflexion a mis en considération la position clé qu'occupent l'architecte d'intérieur dans la stratégie de valorisation des monuments, les muséographes dans l'agencement des musées, les designers dans la planification des sites et des monuments et les scénographes dans la mise en scène des spectacles. Ils sont, en effet, à l'interface entre des professions aux positions et aux langages souvent similaires. Ils sont probablement les plus compétents pour favoriser une ouverture des uns sur les autres. Encore une fois, tout projet culturel doit être considéré dans le cadre de variables politiques, économiques, sociales et culturelles... Ce type d'action ne peut créer de valeur à long terme que s'il existe une stratégie holistique visant à utiliser toutes les variables pouvant avoir un impact sur l'expérience.

Bibliographie

1. AMOUGOU (E), La question patrimoniale de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes, éd. L'Harmattan, France, 2004,
2. AMOUGOU (E), Les grands ensembles un patrimoine paradoxal, éd. L'Harmattan, France, 2006,
3. BOURGEOIS (Valérie), Industrie papetière rayonnement culturel et développement touristique, In Espaces tourisme et loisirs ; *Régions créatives : Patrimoine-cr  ation-tourisme*,   d. SARL ETE, Paris

4. BASUALDO (Ricardo), La ville le lien social les artistes, In *Le rôle de l'Art dans les transformations sociales*, éd. PUBLISUD, Paris, 1985,
5. COLES (John) et HOUSE (Naomi), Les Fondamentaux de l'architecture d'intérieur, éd. Pyramy, Paris, 2007
6. DAMAK (Leila), Quel impact des sites antiques de représentation sur la consommation de spectacles vivants, actes de colloque ATM, Tunis 2004
7. DEBOULET (Agnès) : *Médina en transformation*, éd. Chaire UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la Culture, 1999
8. BOURGEOIS (Valérie), Industrie papetière rayonnement culturel et développement touristique, In *Espaces tourisme et loisirs ; Régions créatives : Patrimoine-crétion-tourisme*, éd. SARL ETE, Paris, 2010
9. DU CLUZEAU (Claude Origet) Le Tourisme culturel, In *Que sais-je*, Éd. Presses universitaires de France, Paris, 2008
10. GERONDEAU (Ch.), Musique et architecture, éd. C.N.M.H.S, Paris, 1991,
11. FANTAR (M'hamed Hassine), Le Dialogue des civilisations et des Religions, In *Annales*, éd. ISSN 1737-3301, 2001-2002
12. FANTAR (M.H), Tunisie Terre de rencontres et de civilisations, éd. ANP/ INAA, Tunis
13. HOLSTEIN (J.P.), L'espace musical dans la France contemporaine, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1988,
14. HIZAOUI (Najwa), Mahdia la redynamisation, éd. Centre de documentation nationale, Tunis, 1999
15. JALLOUL (Néji), Mahdia et Sabra-Mansouriya, *acte du séminaire Mahdia, Le Gouvernera de Mahdia : Patrimoine, environnement et développement*, éd. ORBIS, Tunis, 2005
16. JELLOUL (Neji), Les fortifications en Tunisie, éd. Ministère de la Culture AMVPPC, Juin 1999
17. LEZINE (Alexandre), Mahdia ; recherche d'Archéologie Islamique, ouvrage publié avec le concours du CNRS, éd. Librairie C. Klincksieck, Tunis, 1965
18. MAILLOUX (Silvain), Caractéristique territoriale urbanistique et environnementale de la ville de Mahdia, In. Workshop_ atelier/terrain, Mahdia, 2006
19. MAZOUZ (Said), Outils pour une nouvelle lecture du patrimoine, In acte de séminaire *La conservation du patrimoine : Didactiques et mise en pratique*, éd. Laboratoire de Conception et de modélisation des formes architecturales et urbaines (LaCoMoFA), Algérie
20. MINVIELLE (Nicolas), Design des lieux d'accueil, éd. De Boeck université, Bruxelles, 2008,
21. MONTENEGRO (Ana Maria), Identité urbaine et pratique festives, In *Géographie et cultures expériences des lieux et imaginaires n°39*, éd. L'Harmattan, Paris 2001
22. NOEL (L.), Vers une praxéologie du design Le savoir-faire du designer, éd. Laboratoire Paragraphe Université paris 8, Vincennes Saint-Denis, Paris, 2010,
23. PAPANÉK (V.), Design pour un monde réel, éd. Mercure de France, Paris 1974
24. PAVIS (P.), L'analyse des spectacles, éd. NATHAN, Paris, 1996,
25. Pavis (P.), Vers une théorie de la pratique théâtrale, éd. Septentrion, Paris, 2001,
26. RITZ (Josiane Stotessel), La production du patrimoine : enjeu des politiques publiques. In *La question patrimoniale*, éd. L'Harmattan, Paris 2004
27. REAUDOUIN (F), Mahdia, plan d'aménagement et d'extension, éd. Société centrale pour l'équipement du territoire, Tunis
28. RENIER (A.), Espace et représentation, éd. La Villette, Paris, 1982,
29. WOOLMAN (Matt), sonic graphics, éd. Paris, Hong Kong, 2000.

TOURISMOPHOBIE EN ESPAGNE. DU BARRICIDIO AUX STRATÉGIES PARTICIPATIVES DE DÉCROISSANCE

Niccolò INCHES

*Università degli Studi Niccolò Cusano Telematica
Roma
Italie*

niccoloinches@gmail.com

Résumé

En 2017, l'Espagne a connu une nouvelle vague de protestations après la saison d'Indignados, en raison de la bulle spéculative dans le marché de biens immobiliers. Initiée en Catalunya, une vague populaire contre le tourisme de masse s'est élargie aux régions voisines. Les politiques libérales étaient cruciales pour accorder le développement économique, mais ont aussi encouragé un phénomène de gentrification dans le cœur de la ville de Barcelone. Ce papier a pour objet d'analyser ce cas comme un laboratoire politique du point de vue de la promotion de la démocratie délibérative en ce qui concerne la gouvernance urbaine, en prenant en considération la vie de voisinage et en fournissant un la vivienda à derecho efficace.

Mots-clés

Tourisme, Espagne, Barcelone, Catalogne, Podemos, démocratie participative

Abstract

In 2017, Spain has known a new wave of protests after Indignados season, due to the speculative bubble within the real estate market. Spotted in Catalunya, a popular wave against mass tourism has broaden to further areas. Liberal policies was crucial for granting economical development but also encouraged as a phenomenon of gentrification in the core of the city of Barcelona. This paper is aimed to analyse this case as a political lab in terms of promotion of deliberative democracy with respect to urban management, implementing neighborhood life and providing an effective derecho a la vivienda.

Key-words

Tourism, Spain, Barcelona, Catalonia, Podemos, participative democracy

Classification JEL

L 83, O 18

Introduction : “Tourismophobie” et *Barricidio*

Durant l’été 2017, l’Espagne a connu une nouvelle montée protestataire après celle des *Indignados* de 2011, qui avait été déchaînée à l’époque par la crise économico-financière et l’implication du pays dans la bulle de spéculation immobilière qui avait éclaté au niveau global. Son épïcêtre se situant en Catalogne et plus précisément dans la capitale Barcelone, une ample mouvance de rejet du tourisme de masse et de l’industrialisation des activités touristiques s’est étendue à d’autres villes connaissant une forte fréquentation de visiteurs étrangers, tels que Valence, Madrid, San Sebastian, Ibiza et Majorque. D’après les données publiées par l’Institut National de Statistiques¹ d’Espagne, en moyenne 7 millions de non-résidents ont séjourné chaque mois dans le territoire ibérique entre décembre 2015 et avril 2018. Le secteur touristique représente 16% du Produit National Brut de l’Etat et l’on préconise une nouvelle augmentation à hauteur de 2% à l’horizon 2025, compte tenu des 937.000 emplois directs et d’un chiffre d’affaire de 62,1 milliards d’euros (Querol Castillo 2017). Dès les années 1990, la spécialisation des villes et des métropoles en tant que lieux de consommation et production de services (Quaglieri Dominguez 2010), ainsi que la démocratisation de l’expérience touristique liée à l’essor du modèle *low-cost*, ont sensiblement contribué à la hausse de la demande étrangère et par conséquent à la reconfiguration du paysage urbain. Cela a déclenché une tendance à la *Gentrification* des quartiers populaires de plus en plus évidente (à l’instar de ce qui s’est également vérifié dans de nombreuses métropoles européennes), la gestion de l’impact de celle-ci sur la cohabitation entre autochtones et touristes, sur le décor urbain et sur la durabilité environnementale se révélant désormais un enjeu non négligeable pour les administrateurs locaux.

Suivant une logique de rationalité économique, les propriétaires d’immeubles tendent effectivement à privilégier le marché des locations hebdomadaires ou mensuelles en nourrissant la demande touristique, au détriment des contrats annuels ou pluriannuels qui sont normalement destinés aux résidents de longue durée. Dans le cas de Barcelone, 12ème ville la plus visitée dans le monde ainsi que 3ème ville touristique d’Europe d’après les statistiques pour l’année 2016, 70% de la population est impacté par les dynamiques du tourisme de masse (Querol Castillo 2017) et 54% des appartements ouverts à la location touristique est passé en 2017 sous le contrôle de la plateforme *peer-to-peer* Airbnb², ce qui a stimulé une concentration de l’offre autour des quartiers du centre ville, en parallèle avec la localisation des structures hôtelières traditionnelles (Arias Sans, Quaglieri Dominguez 2016). Sur fond de vague d’investissements spéculatifs dans l’immobilier ayant frappé des secteurs tels que Ciutat Vella, Barceloneta, Gòtic, Raval, Poblenou, Poble Sec et Eixample, les immeubles ont été requalifiés sous forme de maisons de vacances ou d’appartements disponibles à la location de 31

¹ <http://www.ine.es/infografias/turismo/desktop/panel.html?t=5&lang=es>

² https://elpais.com/elpais/2017/08/06/eps/1501970746_150197.html

jours au maximum ; on compte à l'heure actuelle 16.000 structures environ au sein de cette catégorie, dont seulement 9.000 d'entre elles présentent un permis d'exercice de l'activité (Hugues 2018). La vague de spéculation a fini par dénaturer l'identité des quartiers, en dehors du fait d'avoir provoqué une hausse des tarifs de location et en second lieu l'abandon du périmètre du centre ville de la part de nombreuses familles. Le quartier *Barrio Gòtico*, au sein du district urbain de *Ciutat Vella*, a connu entre 2012 et 2015 une flambée des prix au mètre-carré des immeubles à hauteur de 67%, en parallèle avec une diminution de 8% des résidents habituels¹.

Un sentiment de rejet vis-à-vis des flux touristiques s'est donc produit chez les habitants de Barcelone, ce qui a abouti à une sorte de conflit entre *anfitriones* e *invitados* - maîtres des lieux et hôtes - que les médias ont entendu simplifier, créant le terme de "Tourismophobie", à ne pas considérer comme une véritable crainte mais plutôt comme une posture critique (souvent à caractère idéologique) envers certains effets du capitalisme contemporain, notamment la désagrégation du tissu social local (Huete, Mantecon 2018). L'intolérance à l'encontre du tourisme de masse a poussé de nombreuses associations ou collectifs citoyens issus des pays du Sud de la Méditerranée à mettre en place un circuit international à la fois de solidarité active et de revendication politique, qui a embrassé entre autres les réalités de Venise, Valence, Séville, Pampelune, Lisbonne, Malaga, Malte, Madrid, Girona, Canarias, Donostia/San Sebastian, Camp de Tarragona, Barcelone, rebaptisé SET² (*Red de Ciudades del Sur de Europa ante la Turistización*). Parmi les objectifs du réseau figurent notamment une politique de sensibilisation quant à la hausse des tarifs de location, la précarisation du droit d'habiter (*derecho a la vivienda*) et la transformation du commerce local, ainsi qu'une prise de conscience publique sur la saturation des quartiers et accessoirement du système des transports en commun, sur la libéralisation déréglementée du trafic naval et aérien (mettant particulièrement l'accent sur le transit côtier des croisières) et sur la banalisation des activités commerciales ou hôtelières de type illégal, amoindrissant les conditions matérielles et contractuelles de travail dans le cadre du secteur touristique.

Des quartiers de la capitale catalane aussi bien populaires que prisés par le tourisme international de jeunes couples et groupes d'étudiants, tels que Barceloneta, ont particulièrement fait l'objet de nombreuses études sur la flambée de la tourismophobie. Suite à un épisode anecdotique comme celui de jeunes madrilènes traversant la plage complètement nus pour se rendre dans un petit commerce, de multiples manifestations se sont déchaînées depuis août 2014 - jusqu'à la mi-septembre - au sein du quartier pour dénoncer les dérapages et les incivilités des touristes. L'instrument le plus symbolique utilisé par les riverains dans leur démarche protestataire est la pancarte, accrochée aux balcons des immeubles, qui affiche des slogans en signe de mécontentement à l'égard du tourisme le plus fêtard

¹ <http://www.linkiesta.it/it/article/2017/06/24/la-battaglia-di-barcellona-contro-il-turismo-e-airbnb/34693/>

² <https://www.ecologistasenaccion.org/?p=94342>

et insouciant (Ballester, 2018). S'est alors développée une première prise de conscience par les autochtones de Barceloneta - soit l'un des quartiers faisant davantage l'objet de l'engouement des "nomades internationaux" - quant aux transformations frappant les immeubles historiques¹ et l'identité des habitants, parmi lesquels l'on retrouve de plus en plus d'individus issus des classes favorisées attirés par la perspective d'une résidence en bord de mer et bien entendu des touristes internationaux profitant de la hausse de l'offre d'appartements en location saisonnière, au détriment des contrats de longue durée. Ce double phénomène a suscité l'emploi du concept de "Gentri-touristification" de la part de la littérature spécialisée (ibid.).

Des mouvements pour l'autonomie politique aux plateformes de démocratie participative

La mobilisation contre le tourisme de masse et ses dérapages industriels, concernant notamment le cas de l'Espagne et de Barcelone, semble suivre deux axes fondamentaux : la naissance de noyaux protestataires voués au recours à des actions directes ou même violentes ; la création d'associations de voisinage dans le but de promouvoir les revendications populaires contre les externalités négatives du tourisme et en faveur d'une sensibilisation politique sur la durabilité. Anthropologue socio-culturel, Claudio Milano a souligné qu'au cours des dernières décennies il était possible de constater une certaine porosité des frontières entre le tourisme et la vague des mouvements. D'une part, le penchant de l'industrie touristique pour s'approprier les quelques "espace-témoignage" chers aux rassemblements sociaux les plus importants (tels que Plaça Catalunya à Barcelone ou Puerta del Sol à Madrid, soit les symboles en ville de l'expérience des *Indignados*) dans le but d'en alimenter le potentiel en termes d'attractivité ; de l'autre, l'initiative de plusieurs Organisations Non Gouvernementales plaçant pour des projets de "Nouveau Tourisme" solidaire et participatif, dans des régions sinistrées ou défavorisées du reste du monde comme Cuba, le Nicaragua, la Palestine ou le Sahara occidental (Milano 2017). Plus récemment, la mobilisation a développé un profil davantage conflictuel - à l'exception des quelques initiatives d'inspiration plus conservatrice ou menées sous le drapeau de la doctrine sociale de l'Eglise catholique² - à la lumière d'une propension à la convergence des luttes avec des revendications écologistes ou féministes, ce qui a effectivement fait de la question touristique un véritable terrain de lutte idéologique. *Arran*, collectif catalan de la jeunesse de gauche radicale

¹ Lors des premières vagues protestataires, les riverains visaient particulièrement les changements radicaux survenus au niveau des façades et de la structure des immeubles (introduction de balcons, terrasses *rooftop* plus convenables pour les touristes), à l'origine d'une standardisation nuisant à l'image traditionnelle du quartier (Ballester, 2018).

² <http://e-cristians.cat/ca/>

indépendantiste¹ (agissant également à Valence et dans les îles Baléares) prenait notamment d'assaut les sièges des partis politiques adverses et des instituts bancaires et a récemment étendu cette modalité de lutte aux infrastructures touristiques (Hugues 2018) ; aux Pays Basques, autre foyer nationaliste en Espagne, l'organisation social-féministe *Ernai* a animé une manifestation à l'occasion des festivités traditionnelles dans la ville de San Sebastian brandissant le slogan "*Votre tourisme est la misère pour les jeunes*" (Huete, Mantecon 2018). Dans les contextes les plus affectés par les flux touristiques à l'instar de Barcelone (en dépit de la baisse enregistrée entre août et décembre 2017, sur fond de crise politique entre le Gouvernement central et celui de Catalogne mais surtout après les attentats terroristes qui ont frappé l'artère piétonne de *Las Ramblas*), les associations contre le tourisme de masse ont tiré profit de la synergie avec d'autres formes de mobilisation : c'est le cas notamment de la *Plataforma de Afectados por la Hipoteca* (PAH), qui a été fondée dans le but de donner la parole aux citoyens les plus touchés par la crise de la dette hypothécaire, ainsi que par les effets juridiques de la loi prescrivant le paiement des mensualités des prêts même en cas d'éviction de l'immeuble (Paolo Russo, Scarnato 2018). Les initiatives de revendication se sont progressivement étendues à d'autres thématiques, contribuant à alimenter une ample mouvance de voisinage qui s'alimente grâce aux nouveaux moyens de communication apportés par le numérique. Le tourisme industriel est donc dans le collimateur des militants associatifs, du fait de l'abandon des quartiers d'origine de la part des autochtones en fonction des choix des propriétaires : en vertu de plus hautes marges de profit, ces derniers préfèrent effectivement louer en priorité à des clients de courte durée, les touristes saisonniers en premier lieu. De telles pratiques n'ont fait qu'engendrer une hausse des tarifs quant aux contrats de location, ce qui a à son tour provoqué la prolifération du phénomène des appartements touristiques illégaux, du fait de l'insuffisance de déclarations d'exercice d'activité à transmettre à l'administration municipale (Querol Castillo 2017). La convergence entre la lutte en faveur d'un moratoire des évictions et celle ayant pour cible la touristification et la *Gentrification* de la ville, au détriment notamment des quartiers historiques comme Barceloneta et Ciutat Vella (Soliguer Guix 2017, Crespi-Vallbona et Mascarilla-Mirò 2018), a enfin abouti à la création de la liste électorale *Barcelona Comù*, dont le chef de file est la mairesse actuelle de Barcelone Ada Colau. Ancienne porte-parole de la PAH, Mme Colau a été élue en 2015 à la tête d'un rassemblement de gauche radicale et grâce au soutien du mouvement anti-capitaliste *Podemos*, plaidant une remise en cause de la vision néolibérale de transition post-industrielle orientant la politique administrative de la métropole catalane depuis des années et dénonçant les coûts sociaux de la pression touristique.

¹ Traditionnellement considéré comme noyau fédérateur de la jeunesse autonomiste au sein du parti CUP, "Candidatura d'Unitat Popular", en 2017 ce mouvement a diffusé le document "Els Mites del Turisme" dans lequel on identifie l'organisation des Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone à un tournant symbolique de la transformation d'une ancienne ville portuaire en destination internationale pour le tourisme de masse (Hugues 2018).

Du “Modèle Barcelone” à la gestion socialement responsable du tourisme

Dès la fin de la dictature de Francisco Franco, le Conseil municipal de Barcelona régi par le maire Pasqual Maragall a promu un programme de “régénération” de la ville du point de vue urbanistique (Paolo Russo, Scarnato 2018), introduisant la saison du soi-disant “Modèle Barcelone”. Une telle stratégie de coopération entre agences privées, citoyens et institutions publiques a effectivement été menée durant environ 30 ans par les autorités municipales sous le drapeau du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE), dans l’optique d’aboutir à l’expansion économique de la capitale catalane, profitant notamment de l’écho international d’événements d’envergure comme la Coupe du Monde de Football de 1982 ou les Jeux Olympiques de 1992. La compagnie privée *Turisme de Barcelona* ayant remplacé en 1993 l’agence publique *Patronat Municipal de Turisme*, la transition s’est accélérée vers une politique de promotion de la métropole à l’international ; le but était celui de répondre au *creative tourism* grimpant, en concevant un *brand* et un style de vie identifiables à la ville, dont la quête de popularité ne peut surtout pas se passer d’importantes campagnes marketing. Plus tard, on remarquera (Soliguer Guix 2017) les points faibles d’une telle politique du point de vue du respect du principe de la gestion socialement responsable du tourisme, particulièrement lors de la préparation du Plan Stratégique sur le Tourisme (PET) pour la période 2013-2016 rédigé par l’avant-dernière équipe municipale, conduite par le conservateur Xavier Trias (2011-2015). Le texte, alors que l’on mettait formellement l’accent sur le volet de la durabilité environnementale, s’inspirait en revanche d’une logique de rationalité économique, l’attention envers la responsabilité sociale et l’implication de la société civile lui faisant défaut. Dès son entrée en fonction au sein de l’*ayuntamiento* à la tête de la liste civique Barcelona Comù, la nouvelle mairesse Ada Colau a entendu bousculer le paradigme précédent dans l’administration touristique de la ville afin de remettre le citoyen au coeur d’une gestion touristique davantage intégrée, à partir notamment de la convocation d’un nouvel organisme tel que le *Consejo de Turismo y Ciudad*¹, soit une entité participative (émettant pourtant des résolutions non contraignantes) à consulter en vue de la rédaction du nouveau Plan Stratégique sur le Tourisme (pour la période 2016-2020). Ce dernier isole en effet les critères fondamentaux d’orientation de la mise en oeuvre des politiques publiques dans le secteur touristique : Durabilité et Responsabilité, dans l’optique de réduire l’impact environnemental et les entraves aux droits de la population résidente ou des travailleurs du secteur ; Redistribution des recettes issues des activités productives par le biais de la fiscalité ; Innovation.

Dans le cadre du programme PET 2020, un chapitre est entièrement consacré aux hébergements touristiques afin de “Promouvoir le compromis entre les plateformes commerciales et [les conditions de] qualité et légitimité de l’offre” (Ayuntamiento de Barcelona, Direcció de Turismo 2017). Ses contenus s’inscrivent dans le socle

¹ <https://ajuntament.barcelona.cat/turisme/es/consejo-de-turismo/que-es>

des premières initiatives déployées par la nouvelle administration municipale, notamment la suspension d'un an des concessions de licences aux structures hôtelières en juillet 2015, la réduction de la période autorisée de location des hébergements particuliers à 4 mois d'ici un an, avec l'obligation faite au propriétaire d'être présent simultanément dans l'immeuble (Ballester 2018), l'alourdissement des sanctions à l'encontre des propriétaires d'appartements à louer dans le cadre des circuits *peer-to-peer* tels que Airbnb. La municipalité a en effet constaté que 40% de ceux-ci présentent des irrégularités sur le plan fiscal et des licences (Paolo Russo, Scarnato 2017), sollicitant par ailleurs la préparation d'un Plan urbanistique spécial pour les logements touristiques (PEUAT) compte tenu du diagnostic développé dans le PET, dans l'optique de réaliser certains objectifs spécifiques : atteindre un équilibre entre flux de visiteurs et population résidente (celle-ci bénéficiant d'une prolifération des modèles de contrat d'habitation) ainsi qu'une cohabitation durable entre les activités commerciales et la vie de quartier ; préserver la fonction sociale des immeubles, qui font de plus en plus l'objet d'une conversion économique en logements à but lucratif ; réduire l'expansion touristique dans les quartiers les plus saturés du point de vue de la demande touristique, où se concentrent généralement les attractions urbaines les plus convoitées, histoire de conjurer une utilisation "intensive" du territoire¹. Quant à la méthodologie prévue pour atteindre de tels objectifs, le gouvernement local a mis en oeuvre un plan de veille digitale sur les plateformes *p2p*, introduisant une obligation de publier en ligne le numéro d'immatriculation auprès de l'agence *Turisme de Catalunya*². Face aux dommages potentiels au détriment du tissu urbain et social que peut engendrer la nouvelle économie collaborative alimentée par le numérique, le recours aux mêmes outils digitaux pour solliciter l'opinion publique (Twitter en premier lieu) s'est révélé incontournable à la fois pour garantir le succès électoral de la liste Barcelona Comú et pour mieux impliquer les résidents dans le processus de *decision making* au niveau local. A cet égard, en 2016 le nouveau conseil municipal de Barcelone a créé la plateforme digitale *Decidim*³ dans le but de favoriser un *empowerment* des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques⁴ censées être incluses dans le *Programa de Actuacion Municipal* (PAM).

Conclusions. Une décroissance touristique est-elle envisageable ?

Barcelone constitue l'idéal-type de métropole européenne dont la structuration urbaine a connu de profondes transformations suite à des décennies de politiques

¹

https://ajuntament.barcelona.cat/turisme/sites/default/files/turismo_2020_barcelona.pdf, pp.92-93.

² Ibidem, pag.95.

³ <https://www.decidim.barcelona/?locale=es>

⁴ 10.860 propositions ont été transmises à un comité technique selon une logique *bottom-up*, dont 7284 effectivement réceptionnées, 1467 ayant donné lieu à des politiques publiques (Querol Castillo 2017).

d'ouverture et de libéralisation économique. A l'heure actuelle, la capitale catalane s'affiche en avant-garde d'un mouvement transnational de contestation à l'égard des effets nuisibles du tourisme de masse contemporain. Son *humus* local se compose de plusieurs comités citoyens et d'associations de voisinage nés à l'image de ceux qui avaient caractérisé la saison des *Indignados* après la crise financière de 2008, ayant animé les premières grandes manifestations en faveur du droit à l'habitation. Les politiques de "régénération" urbaine ayant entraîné une croissance économique vertigineuse, elles sont également à l'origine à la fois d'une vague spéculative dans le domaine de l'immobilier ainsi que d'un phénomène de *Gentrification* des quartiers populaires, du point de vue de la recomposition sociologique. A la lumière de l'expérience électorale de Barcelona Comú, le cas de Barcelone et de la Catalogne fait figure de laboratoire politique pour la mise en oeuvre des principes de démocratie directe ou délibérative favorisant la participation citoyenne à l'élaboration des politiques municipales. A l'instar des plateformes de rassemblement civique *MeetUp* qui s'étaient propagées à l'aube de l'expérience du Mouvement 5 Étoiles en Italie, le réseau de cartels électoraux ou les comités-satellite de *Podemos* en Espagne a eu recours aux mêmes dispositifs mis à disposition par le numérique pour stimuler de nouvelles formes de participation démocratique. En l'occurrence, il s'agit de redéfinir un modèle de gestion des flux touristiques et de *containment* de certaines activités commerciales que l'on considère comme nuisibles du point de vue du *derecho a la vivienda* et de la qualité de la vie de quartier, qui est souvent affectée par ledit *turismo de borrachera*¹ (tourisme d'ivresse) des *guiris gamberros*².

La question de la durabilité environnementale dans le cadre de l'espace urbain, et par conséquent celle de la réappropriation des quartiers de la part des autochtones, représentent ainsi un ballon d'essai pour évaluer l'efficacité du nouveau paradigme introduit par l'administration présidée par Ada Colau. Fixer le cap d'une "Décroissance touristique", dans l'optique d'atténuer la contagion du Syndrome de Venise au XXI siècle (Montanari 2015), s'inscrit à juste titre dans le socle des mouvances anticapitalistes que partagent d'autres métropoles post-industrielles au coeur de l'Europe occidentale.

Références bibliographiques

1. Balanzó R., Rodríguez-Planas N. (2017), *Crisis and Reorganization in Urban Dynamics: The Barcelona Case Study*, paru dans "IZA Discussion Papers", N.10748, Institute for the Study of Labor, Bonn
2. Ballester P. (2018), *Barcelone face au tourisme de masse. "Tourismophobie" et vivre ensemble*, paru dans "Téoros. Revue de recherche en tourisme"

¹ https://www.hosteltur.com/169000_crispacion-barceloneta-turismo-borrachera.html

² <https://cafebabel.com/es/article/quienes-son-los-guiris-5ae00a42f723b35a145e6164/>

3. Crespi-Vallbona M., Mascarilla-Mirò O. (2018), *La transformación y gentrificación turística del espacio urbano. El caso de la Barceloneta (Barcelona)*, paru dans “EURE”, Vol.144, N.33, pp.165-184
4. Huete R., Mantecón A. (2018), *El auge de la turismofobia ¿hipotesis de investigacion o ruido ideológico?*, paru dans “PASOS. Revista de turismo y Patrimonio cultural”, n.1, vol.16, pp. 9-19
5. Hughes N. (2018), *‘Tourists go home’: anti-tourism industry protest in Barcelona*, paru dans “Social Movement Studies”
6. Milano C (2017), *Turismofobia : cuando el turismo entra en la agenda de los movimientos sociales*, paru dans “Revista de la Taula Veïnal d’Urbanisme de Barcelona”
7. Paolo Russo A., Scarnato A. (2018), *Barcelona in common? A new urban regime for the 21st-century tourist city?*, paru dans “Journal of Urban Affairs”
8. Querol Castillo E. (2017), *La arena de Internet como el nuevo poder social para influenciar en las políticas públicas y la democracia : el caso del turismo en Barcelona*, paru dans “GGIAPP Estudios Working Papers”, n.63, pp.150-16
9. Soliguer Guix A. (2017), *Gestión pública socialmente responsable del turismo en Cataluña*, paru dans “PASOS. Revista de Turismo y Patrimonio Cultural”, Vol. 15, N.2. pp. 319-332

TERRITORIALISATION DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE, FACTEUR CRITIQUE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE A L'ERE DE L'INNOVATION OUVERTE ET DU NUMERIQUE

Nadia CHETTAB

*Professeure d'économie
Université Badji Mokhtar
Annaba
Algérie*

nad.chet@gmail.com

Résumé

L'innovation ouverte, avec la quatrième révolution industrielle comme catalyseur, restructure le monde sur de nouvelles valeurs et les réponses apportées par les pouvoirs publics aux mutations économiques et à leurs effets sont appréhendées comme des facteurs favorisant la transition systémique des territoires vers le numérique pour faire émerger des avantages dynamiques dans des secteurs industriels à hautes valeurs ajoutées. La territorialisation de la politique industrielle s'est alors progressivement affirmée comme un facteur critique de la croissance économique notamment avec l'émergence des thèses de la théorie institutionnelle comme un cadre majeur d'explication et de proposition.

Le but du présent travail est de cerner le mode et la nature du processus de croissance et de développement industriel, et la place majeure qu'occupe le facteur institutionnel à l'ère de l'innovation ouverte et du numérique.

Mots clés

Institution, déconcentration, décentralisation, démocratie participative et gouvernance multiscalaire.

Abstract

With the fourth industrial revolution as a catalyst, open innovation restructures the world economy on new values. Within these economic changes, the governments opted for public policies which help a systemic transition of the country territories to digitalization in order to bring about dynamic advantages in high value added industrial sectors. Territorializing the industrial policy has, then, gradually asserted itself as a critical factor for economic growth, especially with the emergence of the institutional theory as a major framework for understanding the economic dynamic and proposition of public policies.

The aim of this work is to identify the mode and nature of the industrial growth process and development and the major role played by the institutional factors in the era of open innovation and digitalization.

Key words

institution, deconcentration, decentralization, participative democracy and multi-scalar governance

Classification JEL

H, L, O, P

Introduction

De par sa nature plurielle et pluridimensionnelle, le territoire, qui est désormais construit et non donné, suppose une gouvernance multiscalaire qui implique non seulement l'Etat mais également l'ensemble des acteurs de développement. Traditionnellement, l'intervention publique se structure autour de deux logiques ayant chacune sa propre rationalité : la logique sectorielle, d'une part, la logique territoriale d'autre part. Dans le dernier cas, le système économique à réguler est un territoire géographique fermé. Il s'agit, le plus souvent, d'une politique globale à vocation territoriale. Dans le premier cas, l'Etat se donne pour objectif de régler la reproduction d'une entité beaucoup plus abstraite constituée par un domaine activité découpé verticalement, une filière ou secteur par exemple. Ces logiques d'intervention, qui ont prévalu jusqu'à la fin de la décennie 1990, renvoient à deux dynamiques bien distinctes, la première place la relation centre/périphérie (en termes de développement du territoire) au cœur de l'intervention étatique, alors que pour la seconde il s'agit de la relation global/sectoriel (en termes de développement sectoriel). Mais, si ces logiques s'inscrivaient dans des dynamiques complémentaires pour former une gouvernance uniforme et homogène sur l'ensemble d'un pays, elles ne sont, cependant, plus de mise.

En effet, l'innovation ouverte (Chesbrough, 2000)¹, portée par des réseaux sociaux de chercheurs, créateurs et innovateurs et articulée sur la miniaturisation des machines de bureau « *desktop manufacturing*² », a révolutionné les modes de création de la connaissance et de la production de biens et services, donnant ainsi les opportunités aux porteurs de projets et d'idées de passer plus rapidement à la matérialisation de leurs idées. Basée sur le réseau (Chabaud et Ngijol, 2005, 2010)³, l'activité productive a, conséquemment, évolué vers une approche plus collaborative

¹ Chesbrough Henry W. (2003). Open innovation, Boston, Massachusetts, Harvard Business School Press

² Les outils de bureau appelé « *desktop manufacturing* » incluent l'imprimante 3D, la découpe au laser, et les logiciels de CAD (conception/design assistée par ordinateur).

³ Chabaud D. et J. Ngijol. 2005. « La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché », *Revue Internationale PME*, vol. 18, n° 1, p.29-46. Chabaud D. et J. Ngijol. 2010. « Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires ? », *Revue française de gestion*, n° 206, p.129-147.

(Verstraete et Fayolle, 2005)¹ ; de plus la digitalisation a incité, à repenser les relations entre les acteurs économiques et accompagnants (Garrett *et al.*, 2017)². Face à ces évolutions technologiques disruptives, organisationnelles et comportementales, *le champ du référentiel de l'action de l'Etat s'élargit alors au domaine économique dans lequel le territoire s'affirme comme dimension du fait productif et sa compétitivité comme un élément majeur de l'efficience dynamique du marché* (Stiglitz J.E, 2014)³.

Une telle approche remet non seulement en cause le découpage par systèmes de production nationaux (espaces donnés) puisque les initiatives ne résultent plus d'une politique centralisée à l'échelle d'un Etat mais de groupes d'acteurs liés tant par la géographie et l'histoire que par le besoin d'un développement commun, ce qui nécessite la construction d'une articulation efficiente entre les politiques locales, nationales et supranationales. Ces logiques intégratives des différents niveaux de politiques que représentent le processus de territorialisation des politiques industrielles et qui peut être défini comme étant la prise en charge des spécificités locales dans la détermination des avantages comparatifs dynamiques, exigent la mise en œuvre d'un processus entre « *Déconcentration, Décentralisation et Démocratie participative* ».

Il est attendu de ce processus intégré (que l'on désignera par 3D) une conjugaison des effets d'une décentralisation favorisant la prise en charge des intérêts locaux (pilotage et organisation des interactions des parties prenantes), d'une déconcentration capable de fournir les moyens et la force d'intervention de l'Etat au niveau local et d'une démocratie participative donnant aux acteurs du territoire la capacité de s'approprier un projet et de le mettre en œuvre. Ceci exige un alignement des processus de coordination de l'action publique, au niveau (i) horizontal, entre la collectivité territoriale et les autres parties prenantes, et (ii) vertical entre les différents niveaux de la décentralisation, sur le niveau national, voire supranational (Rodriguez-Pose, 2010)⁴.

La prise en compte de ces aspects est particulièrement déterminante car la dynamique économique ne se joue plus dans l'addition de processus dans le temps mais plutôt dans la mise en œuvre de processus systémiques qui prennent en charge la complexité du système. Dans ce contexte, la gouvernance multiscalaire a bien un effet structurant pour faire émerger l'écosystème favorable au renforcement des industries et à l'intensification de leurs interactions.

Aussi, la compréhension et l'analyse des différentes dimensions et niveaux d'intervention des pouvoirs publics dans une économie permettent de renforcer et de rendre plus efficace la prise de décisions de politiques économiques. Comment

¹ Thierry Verstraete et Alain Fayolle, Revue de l'Entrepreneuriat, vol 4, n°1, 2005

² Garrett, B. Taverner, T...and Mc

³ Stiglitz, J. (2014), Creating a Learning Society, A New Approach to Growth, Development, and Social Progress Columbia University Press, New York, 680 pages.

⁴ Rodríguez-Pose A. 2010. Do institutions matter for regional development? Working Paper in Economics and Social Sciences No. 2, IMDEA Social Sciences, Madrid.

penser, alors, le rôle de l'État à l'ère de l'innovation ouverte sans mettre au cœur de l'analyse les politiques publiques à l'œuvre, d'une part et l'état de développement du territoire, d'autre part ? La réponse paraît si évidente qu'il est donc urgent de réintégrer l'analyse de la croissance économique dans une conception plus large des rapports "innovations-institutions-industries" pour inscrire le développement sur un processus systémique dans le cadre d'une gouvernance multiscalaire.

La première partie de l'article présente une revue de la littérature sur le territoire, la gouvernance de la connaissance et l'efficiencia dynamique du marché mettant en exergue les modes d'intervention et les modèles d'organisation et de gouvernance de l'Etat dans sa stratégie de transformation du régime de production et de croissance. La deuxième partie sera consacrée à la question de la territorialisation des politiques industrielles à l'ère de l'innovation ouverte et du numérique. Nous expliquerons le cheminement ayant mené à l'émergence de ces procédés de territorialisation des politiques qui favorisent la transition systémique des territoires.

I. Territoire, gouvernance de la connaissance et efficiencia dynamique du marché : quel rôle pour l'Etat ?

Le débat sur la nécessité de politique industrielle et les facteurs déterminants de la croissance de long terme est toujours ouvert, et la théorie économique n'a pas encore tranché. Cependant, l'absence de consensus n'a pas empêché de mettre en évidence que, ce qui distingue les débats contemporains de ceux de la fin du vingtième siècle, ce sont les facteurs pris en considération. Ces nouvelles approches ont mis en exergue l'importance du cadre institutionnel ¹ comme facteur explicatif et déterminant de la croissance économique.

I.1. Les politiques premières générations ou quand les interventions publiques se traduisent par des incitations économiques et un financement traditionnel de la R&D.

Sur ce point, D. North (1980 et 1990)² souligne, chose maintenant tout à fait admise, que l'économie classique est fondée sur des hypothèses de rationalité et d'information parfaite, construit des modèles hors du réel qui sont inaptes à rendre compte à la fois du fonctionnement statique³ réel de l'économie et de la dynamique

¹ Par Institutions nous désignons aussi bien les institutions économiques que les institutions politiques. Les premières correspondent aux droits de propriété et aux droits des contrats et coordonnent toutes les relations économiques dans la production, les échanges et la distribution. Les institutions politiques définissent, quant à elles, la structure de l'État aussi bien que le processus politique. Il revient aux institutions politiques et, en premier lieu à l'État, de garantir le respect des règles de droit qui permettent le bon fonctionnement des sphères de la production et de l'échange.

² North Douglass (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge, Cambridge University Press, page 74.

³ Dans la théorie néo-classique l'incertitude est le cas général et non l'exception.

économique de long terme. Il fait observer que « (La théorie néoclassique) présente trois déficiences fondamentales qu'il est nécessaire de surmonter pour comprendre le processus du changement économique. Elle est sans friction, elle est statique et elle ne tient pas compte de l'intentionnalité humaine.... La structure créée par les humains pour organiser leur environnement politico-économique est le déterminant essentiel des performances d'une économie »¹.

Dans la décennie 1980, les politiques de développement émises par le gouvernement central portent sur les infrastructures (routes, chemins de fer, accès à l'eau et assainissement, électrification, etc.), d'une part et sur l'introduction de mécanismes incitatifs (instrument d'appui financier) pour promouvoir le développement dans les régions les plus démunies, d'autre part. La jonction de ces deux types de politiques que l'on peut qualifier de "politiques universelles" ou de "politiques standards" traduisent une approche Top Down parce qu'elles partent, non seulement, du haut vers le bas mais sont également émises de façon complètement neutre relativement aux spécificités des territoires.

L'État protège la propriété, fait respecter les contrats et fournit des biens publics. Sur le plan de l'innovation, l'attention des gouvernements se portait principalement sur le secteur de la recherche et sur la question des moyens mobilisés à cette fin. Ils garantissaient la propriété intellectuelle. L'observation d'une défaillance particulière autorise alors, selon l'approche, l'intervention des pouvoirs publics (Bates, R.H., 1995)².

I.2. Les politiques de deuxième génération ou quand l'intervention publique se manifeste par la promotion systématique et le développement du progrès technique par une approche Top down et de construction de " système national d'innovation"

Dès les années 1990, c'est le système institutionnel, c'est à dire le cadre de fonctionnement de l'espace économique et social, constitué de relations non-marchandes en dehors du secteur de la science et de la technologie, qui apparaît au premier plan, comme facteur critique de la croissance et du développement. La construction d'un système national d'innovation³ comme composante déterminante

¹ Voir North Douglass C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation. pp 95.

² Voir Bates (1995, pp. 29–35) pour un bref aperçu des différentes formes de défaillances de marchés et des institutions créées pour les surmonter. Bates, R. H. (1995). « Social Dilemmas and Rational Individuals - An assessment of the new institutionalism ». In J. Harriss. J. Hunter et C. L. Lewis (directeurs de publication), *The New Institutional Economics and Third World Development*, New York: Routledge

³ L'approche structuraliste de Dahrén, Hirschman ou Perroux, la théorie évolutionniste fondée par Nelson et Winter ainsi que le courant institutionnaliste ont été les sources théoriques qui ont inspiré la théorie des systèmes d'innovation.

du système économique global s'impose afin de structurer et concilier "l'institutionnel et le politique" pour répondre, pour partie, à l'incertitude et promouvoir le développement de réseaux de compétences et d'institutions soutenant les activités inventives et industrielles.

Le champ du référentiel de l'action publique s'élargit alors au champ économique pour assurer la mise en œuvre du système national d'innovation¹ (SNI) qui favorise, par un ensemble de dispositions, à organiser le transfert de technologie de la recherche publique vers l'industrie et à assurer la création de valeur dans le tissu industriel.

Dans ce contexte, le renforcement de la recherche publique et les mesures destinées à inciter les entreprises à investir dans la R&D sont importants (politiques de première génération adoptées dans la décennie 1980) mais ne suffisent plus. Le développement industriel devient un processus impliquant alors des « *efforts incessants accomplis par les hommes pour devenir davantage maîtres de leur existence en affrontant constamment des problèmes inédits* »². Ces efforts conduisent à la construction de structures institutionnelles, des « *échafaudages* » complexes qui, eux-mêmes, produisent de l'incertitude. Il n'est plus question d'établir des liens entre deux centres institutionnels (Ministères et territoires par exemple) mais de provoquer des effets systémiques, source de performance économique, par la coexistence et l'articulation de plusieurs centres institutionnels. Ainsi, les arrangements institutionnels dans des logiques intégratives de politiques publiques (centrales/locales) deviennent une étape déterminante dans la construction de la complémentarité institutionnelle. La performance économique ne devient effective que si le système institutionnel multidimensionnel formé par le système national d'innovation engendre des résultats économiquement et socialement plus profitables que l'effet de chaque institution prise séparément.

Le rôle des pouvoirs publics est devenu progressivement structurant dans la mesure où ce sont des mesures d'actions et de politiques publiques plus ciblées qui établissent des liens de plus en plus organiques, entre universités et organismes de recherche, industrie, et capital financier. Ces politiques sont qualifiées de politiques de deuxième génération (adoptées dans la décennie 1990). L'intervention des pouvoirs publics ne se limite pas seulement au financement traditionnel de la recherche fondamentale mais, s'assure également du bon fonctionnement du système d'innovation³, générateur de R&D moteur de l'industrie. Les critères

¹G.Dosi et L.Orsenigo, coordination and transformation: an overview of structures, behaviours and change in evolutionary environments" dans G. Dosi et al. *Technologie Change and Economic Theory*, Pinter Publishers, London and New-York, 1998, pp13-37.

² Idem North, 2005, p. 20

³ L'activité d'innovation, entendue dans son sens large, nécessite la construction d'une cadre qui englobe non seulement la production de techniques et de technologies nouvelles mais également leur imitation, leur adaptation et leur diffusion. Cette définition répond au souci visant à assurer la maîtrise des initiatives

essentiels d'efficacité, en termes d'innovation et de croissance, sont donc pour l'essentiel, la « cohérence » et l'« adaptabilité », critères qui se réfèrent à la mutualisation, à l'interaction entre les opérateurs économiques et à la faculté d'apprentissage.

Cependant, le soutien par les pouvoirs publics d'une politique systématique de promotion et de développement du progrès technique et de l'industrie partant de haut vers le bas n'a pas été sans difficultés pour un grand nombre d'États. La gouvernance de la connaissance et de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire, la gestion de la création et la transmission des savoirs liés aux progrès scientifiques et technologiques s'est avérée un processus complexe qui nécessite un système d'innovation mettant en œuvre la production du savoir et son incorporation dans les territoires.

Sur ce point, D. North (2005) affirme que si les institutions¹ garantissant les droits de propriété permettent de réduire les coûts de transaction et d'accroître la productivité et donc d'améliorer les performances économiques, leur mise en place, se heurtent à divers problèmes. Ces arrangements institutionnels (Volberda et Lewin, 2003)² se sont alors structurés dans un système national d'innovation pour que puisse se réaliser la coévolution de "politiques publiques et du territoire" qui détermine la territorialisation des politiques et, en dernier ressort, la structure du développement économique et industriel. Mais la compatibilité dynamique et les logiques intégratives des politiques qui fondent le cœur même du système national d'innovation (Niosi, 2003 ; Lee et Von Tunzelmann, 2005)³ s'est avérée difficilement réalisable dans la mesure où tout arrangement institutionnel⁴, source de

d'imitation et d'adaptation de technologies produites ailleurs et transférées par de multiples canaux.

¹ Voir North Douglass C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation, déjà cité

² Volberda, H.W. et A.Y. Lewin. 2003. "Co-evolutionary Dynamics Within and Between Firms: From Evolution to Co-evolution." *Journal of Management Studies*, 40 (8): 2111-2136.

³ Niosi, J. 2003b. Regional systems of innovation as evolving complex systems. Présenté à la 1^{ère} conférence annuelle du Globelics: "*Innovation Systems and Development Strategies for the Third Millennium*." Rio, septembre 2003. Lee, T. L. et N. von Tunzelmann. 2005. "A dynamic analytic approach to national innovation systems: The IC industry in Taiwan." *Research Policy*.

⁴ La distinction entre « arrangement institutionnel » et « environnement institutionnel » est extraite de Davis et North (1971, p.6). Le premier signifie « un arrangement entre des unités économiques qui régit les modalités de coopération et, éventuellement, de compétition de ces unités », tandis que le second est « l'ensemble [durable] de règles fondamentales politiques, sociales et juridiques qui fixe la base de la production, des échanges et de la répartition ».

compétitivité territoriale, est soumis à une contrainte de viabilité et de reproduction définie par sa propre légitimité, à sa culture et à ses spécificités.

Autrement dit, l'effet positif attendu des politiques publiques sur la performance économique d'un territoire dépend du bien fondée de cette politique, qui est elle-même déterminée par le degré d'adhésion des opérateurs économiques à ses règles, de la confiance des opérateurs dans l'institution ou alors de la croyance de ces derniers dans l'efficacité du signal envoyé par cette institution *et, bien sûr, des rapports de force internes du système économique.*

Le changement au niveau d'un territoire affecte, en fait, la façon dont les opérateurs économiques perçoivent le jeu et leur espace de stratégie. Il en ressort que la dynamisation d'un territoire, condition essentielle au développement des avantages dynamiques, est alors déterminée par le niveau et la qualité de la territorialisation des politiques publiques. Les institutions à travers les politiques publiques structurent le champ des interactions et des logiques intégratives dans l'objectif de faire émerger une trajectoire socio-économique le long de laquelle les conditions de viabilité institutionnelle et de performance économique s'affectent mutuellement. Cette coévolution de « *l'institution et la performance économique* » *ne tombe pas du ciel comme une manne. Elle doit, au contraire, être structurée volontaire et collectivement. Une structure institutionnelle « fonctionne bien (quelle que soit la manière dont on définit ce "bien") il faut l'altérer continuellement en fonction de l'évolution des paramètres essentiels de la technique, des informations et du capital humain.* » (North, 2005, p. 207)¹.

Les organisations économiques (entreprises et marchés) et les institutions politiques s'affectant mutuellement, il incombe alors à l'État, en plus de définir et de faire appliquer les droits de propriété et les droits contractuels, de créer, de faire respecter les institutions et de veiller à leur évolution en fonction des besoins du marché et de leur territoire. « *Des institutions adoptées pour une époque particulière, même si elles sont optimales (c'est-à-dire qu'elles procurent une perception correcte) pour cette époque, peuvent ne pas l'être du tout quand l'environnement humain change dans le temps.* » (North, 2005, p. 42). Le comportement de l'État a, donc, une influence décisive sur la qualité institutionnelle, déterminant de la performance économique et industrielle.

Mais, faire converger, concilier puis structurer les diverses perspectives en fonction d'une problématique de recherche pour la traduire en innovation commercialisable se révèle alors être une tâche ardue. La construction du système d'innovation (Amable, 2001)², composante du système économique global, fondé sur des relations de collaboration concrètes et d'actions en cohérence avec les autres sous-systèmes du pays, particulièrement ceux traitant des questions économiques, éducatives et de formation, a entraîné, dans une grande majorité de cas, des effets contradictoires pour au moins deux raisons : d'une part, le cadre juridique et institutionnel

¹ North D. Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.

² Amable B. (2001), Contribution à l'Encyclopédie de l'innovation dirigée par Philippe Mustar et Hervé Penan in <http://www.jourdan.ens.fr/amable/lessystemesd'innovation.pdf>, consulté le 4/4/2018.

organisant cette interaction est lui-même incertain, ce qui se traduit par des incertitudes dans la structuration du système d'innovation ; et d'autre part, la différence, voire parfois la contradiction entre le mécanisme institutionnel local et l'environnement régional.

La complémentarité des diverses perspectives n'évite pas l'existence de profonds fossés entre elles, ce qui entrave la coévolution de "l'institution et de la performance économique et industrielle" empêchant ainsi leur inscription dans une compatibilité dynamique. La coévolution implique que l'État doit être à la fois capable d'assumer cette évolution et déterminé à concrétiser ces institutions. Elle suppose de la part de l'État "puissance et engagement" pour façonner les nouvelles interactions porteuses de performances économiques. Ces deux éléments interdépendants invitent l'État, non seulement, à élaborer les lois idoines régissant la propriété et les contrats, les faire respecter sur l'ensemble de son territoire, tout en garantissant la stabilité politique mais également à se soumettre¹ lui-même à ces règles afin d'être contraint de créer et de faire respecter l'ensemble le plus large possible d'institutions économiques et de ne pas s'autoriser à les enfreindre (Weingast, 1993).

Ce difficile défi se traduit par des « défaillances systémiques » (Bresnahan et al., 2001)² qui influent, dans un grand nombre de pays, négativement sur la structure industrielle, inhibant ainsi l'émergence du processus graduel de développement endogène de l'innovation qui aurait servi la productivité industrielle d'une manière durable³. Les politiques de première et deuxième générations qui ont, non seulement, porté sur le système d'enseignement et de recherche mais aussi sur le monde des entreprises, les conditions-cadres, l'infrastructure et les intermédiaires, s'avèrent être insuffisantes quand les défaillances sont systémiques.

I.3. Les politiques de troisième génération ou quand l'intervention publique vise la montée en gamme de l'économie et la spécialisation industrielle par une approche Bottom-up et de construction de "systèmes sectoriels d'innovation"

Avec l'Accord sur les aspects des Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce⁴ (ADPIC), un des aboutissements du cycle de l'Uruguay (OMC, 1995),

¹ Si l'État ne souscrit pas totalement aux règles, cela signifie que l'État emploie son pouvoir discrétionnaire à son avantage et non plus dans l'intérêt général. Il peut le faire pour rester au pouvoir et transférer des ressources à lui-même ou encore à des groupes puissants.

² Bresnahan, T. et Gambardella, A. et A. Saxenian. 2001. "Old Economy' inputs for 'New Economy' outcomes: cluster formation in the New Silicon Valleys." *Industrial and Corporate Change*, 10 (4): 835-860.

³ Voir Bates (1995, pp. 29–35) pour un bref aperçu des différentes formes de défaillances de marchés et des institutions créées pour les surmonter.

⁴ L'accord sur les ADPIC, entré en vigueur le 1er janvier 1995 à l'OMC, est un accord multilatéral en matière de propriété intellectuelle. Il s'articule autour des trois principaux éléments : les normes minimales de protection devant être prévues par chaque pays membre, les procédures et mesures correctives internes destinées à faire respecter les droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends.

le système de brevet introduit une inefficience dans l'utilisation des connaissances¹ en limitant sa libre circulation. Les brevets réduisent la concurrence et, dans certains cas, induisent même des monopoles (temporaires appelés rente d'innovation²) qui, à leur tour, entraînent des inefficiences statiques³. Mais ces inefficiences sont admises parce que les restrictions encouragent la recherche et que les gains dynamiques l'emportent sur les coûts statiques (Henry et Stiglitz, 2010)⁴.

Sur ce point, de profonds désaccords⁵ subsistent encore sur le champ de ces tâches essentielles et légitimes. Mais ce nouveau contexte met en évidence que la mise en œuvre de droits de propriété n'est plus suffisante à promouvoir le développement car l'enjeu devient l'appropriation de rentes induites par les droits de propriété eux-mêmes que par la création de richesses. La question n'est donc plus celle du choix entre État et marché ou la sélection de celui des arrangements institutionnels qui serait, dans l'absolu, le plus efficace. État et Marché sont désormais déterminants (Hollingsworth et Boyer 1997)⁶ et satisfont des objectifs différents. C'est de leur combinaison que résulteront à l'avenir les performances macroéconomiques d'ensemble.

¹ La connaissance étant un bien public consommé de manière non concurrentielle, la fournir à un individu supplémentaire n'enlève rien aux connaissances disponibles aux autres individus.

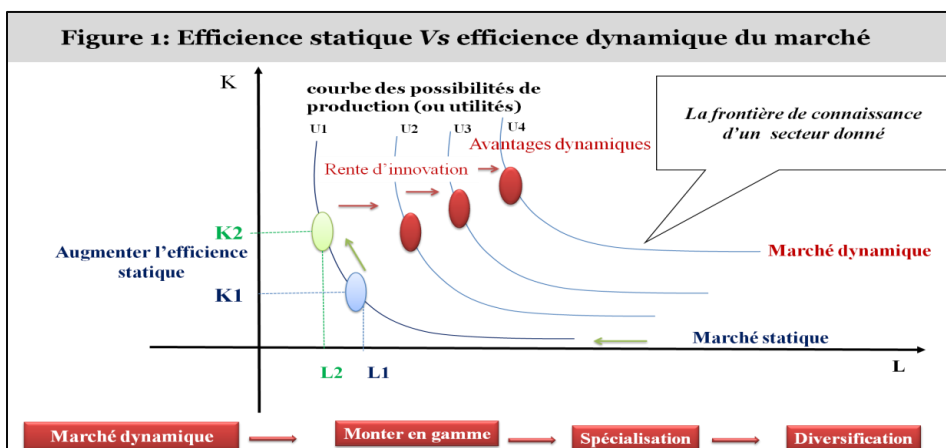
² La notion de rente d'innovation a deux sens. 1 -En théorie microéconomique, elle correspond au supplément de bénéfice (surplus) dû à l'innovation que réalise la firme innovante par rapport à ses concurrentes. 2- En entrepreneuriat, elle correspond à la somme monétaire qu'un innovateur peut exiger d'une firme en contrepartie d'une licence de brevet.

³ Le Bas Ch., et Pénin J. (2015), « Brevet et innovation : comment restaurer l'efficacité dynamique des brevets ? », *Revue d'économie industrielle*, n° 151, pp 127-160.

⁴ Henry, C., et J. E. Stiglitz. 2010. "Intellectual Property, Dissemination of Innovation, and Sustainable Development." *Global Policy* 1(1, October): 237–251

⁵ Pour les libéraux traditionnels comme Hayek ou Nozick, le rôle de l'État se limiterait essentiellement à garantir l'ordre public, tout en recourant le plus possible au secteur privé pour l'éducation, les soins de santé et les infrastructures.

⁶ Hollingsworth R. and Boyer R. (Eds) 1997. *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*. Cambridge University Press.



Source : Chettab Nadia, *L'innovation : nouvelle frontière*, journée d'études sur l'innovation en Algérie, CREAD, le 14/07/2014.

La théorie conventionnelle qui traite de la manière d'augmenter l'efficacité statique du marché par le recentrage de l'activité productive sur la courbe des possibilités de production (Fitoussi, Sen et Stiglitz 2010)¹ se trouve battue en brèche, *resituant alors la question de l'économie de développement sur la gouvernance de la connaissance et la conversion de l'efficacité statique du marché en efficacité dynamique, c'est-à-dire, la capacité des pouvoirs publics à faire face, non seulement, aux déficits de connaissances² mais également au défi du déplacement de la frontière de la connaissance (aspect dynamique)*. Les interventions optimales des pouvoirs publics, c'est-à-dire, celles qui maximisent l'amélioration de la productivité relative à la connaissance sont, dans ce nouveau contexte, considérées comme la plus grande source d'augmentation des revenus et d'actions développementales.

L'innovation et plus généralement le changement technologique, en tant que facteur endogène et permanent, requiert des restructurations que les marchés échouent souvent à opérer, ouvrant alors le champ aux interventions publiques dont l'objet est la construction et la structuration des avantages comparatifs dynamiques de long terme du pays.

Avantages ayant pour but l'augmentation du potentiel d'invention, d'innovation et d'« apprentissage par la pratique » (Stiglitz, 2014)³ dans des secteurs précis que les pouvoirs publics déterminent, après avoir effectué des analyses fines sur les activités productives et les territoires, comme secteurs moteurs, ancrés dans des territoires porteur de compétences et qui leur permettrait de générer, non seulement des

¹ Fitoussi, J.-P., A. Sen et J. E. Stiglitz. (2010). *Mismeasuring Our Lives: Why GDP Doesn't Add Up*. New York : The New Press.

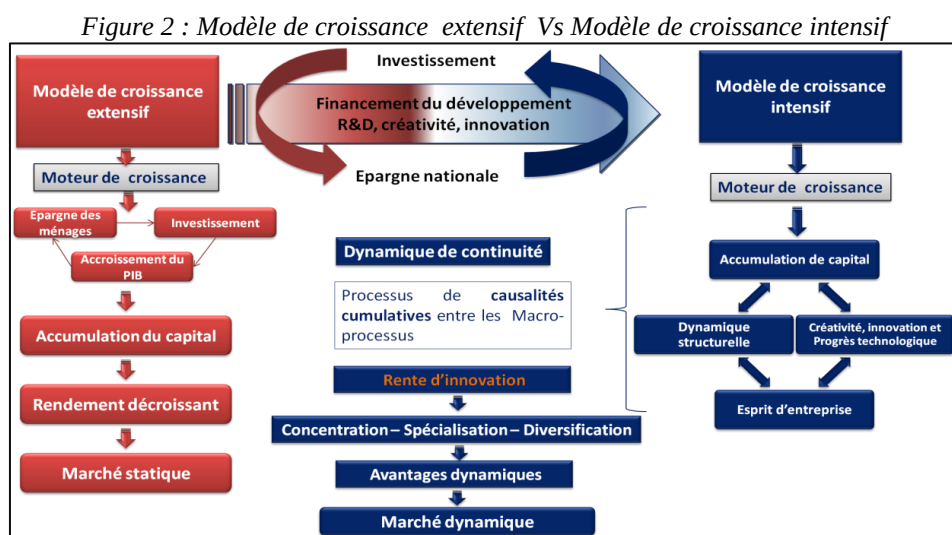
² Rappelons que la connaissance présente des propriétés de bien public et de grandes externalités connexes.

³ Voir Stiglitz, J. (2014), *Creating a Learning Society, A New Approach to Growth, Development, and Social Progress* Columbia University Press, New York, 680 pages.

avantages comparatifs dynamiques au pays mais également, de monter en gamme son industrie et de transcender la frontière de connaissance (efficience dynamique du marché), garantissant ainsi à l'ensemble de l'économie de tirer pleinement profit de son potentiel.

L'économie en croissance n'est donc plus appréhendée comme dans les modèles de développement standards par la jonction de l'effet de l'accumulation des facteurs de production (main d'œuvre, de machines et de produits) et celui, plus ou moins, régulier de progrès technologiques qui vient accroître par à coup le PIB global mais plutôt comme un processus de causalités cumulatives entre les processus centraux¹ à savoir l'accumulation de capital, le progrès technologique, le changement structurel et l'exercice effective de l'esprit d'entreprise au niveau microéconomique (cf. rapport NU, 2006). Cette mutation institutionnelle ouvre de nouvelles perspectives quant à la manière dont l'État peut stimuler la croissance à travers le soutien au développement de l'industrie dans les secteurs où se réalise d'une manière endogène et significative le progrès technique constitue un trait distinctif des politiques de deuxième génération démarquant les pays qui réussissent de ceux qui peinent à le faire.

Dans cette optique, la croissance économique qui devient transformatrice n'est donc plus considérée comme un processus s'exerçant à l'échelle de l'économie toute entière mais comme étant déterminée par la composition sectorielle de l'économie, d'une part et par les interactions entre les macro-processeurs.



Source : Chettab Nadia, *l'Afrique et les locomotives économiques du Sud -état et perspectives-*, Journée d'études Bandung 60 ans après : quel bilan ? Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, le 27 juin 2014.

¹ Appelés également macroprocesseur.

Ainsi, l'intervention des pouvoirs publics se trouve renforcée. En plus de corriger les imperfections du marché, ils ont désormais la charge de développer certains secteurs apparaissant comme à fort potentiel et pouvant apporter un avantage comparatif futur pour les territoires avec des retombées positives (*spillover effect*) pour l'ensemble de l'économie. L'objectif recherché par cette approche est de développer un (ou des) pôle(s) d'activités sur un produit ou un (ou des) secteur(s) donné(s) en vue de construire, un (ou des) systèmes sectoriels d'apprentissage et d'innovation dans un (ou des) secteur(s) porteur(s) de croissance. Il est ainsi question de faire ressortir, au-delà de leur nombre, les secteurs moteurs de la croissance qui, dans leur complémentarité et leur diversité, s'imposeraient comme le premier vecteur du développement socioéconomique.

Ces nouvelles modalités de développement, qui ne peuvent se suffire ni de la trajectoire institutionnelle ni du marché pris isolément pour provoquer spontanément la mutation vers de nouveaux systèmes de production, requièrent la mise en œuvre de politiques différenciées, des transformations structurelles et un développement spatial industriel intégré. Ce qui embrasse un champ plus large et suppose de repérer et de comprendre les liaisons dynamiques entre trois niveaux, au moins, de l'organisation économique : d'abord, les entreprises en tant qu'agents de la décision industrielle et vecteurs de sa réalisation, ensuite les branches ou secteurs qui y sont développées pour déterminer la nature et les différents types de changement technique et les innovations possibles et, enfin, le cadre institutionnel où s'élaborent les règles sociales, explicites et/ou implicites et qui constitue le cœur même de la croissance économique.

La complexité des relations entre ces trois niveaux basées sur les principes d'augmentation de la valeur des prestations fournies aux entreprises, d'une part, et de réduction des coûts de production de ces prestations, d'autre part, fait ressortir la détermination des avantages comparatifs différenciatifs¹ de chaque espace, c'est-à-dire l'optimisation des avantages naturels ou construits et le renforcement des

¹ Ce concept est emprunté à B. Pecqueur qui traite de configurations agglomérées de grande taille construites, et non données. Dans son ouvrage l'auteur remet en cause le modèle-type ricardien de l'échange international à base d'"avantages comparatifs" comme seul outil d'analyse. Il ne s'agit donc plus, pour les territoires, de se spécialiser dans un schéma comparatif, mais plutôt d'échapper aux lois de la concurrence lorsqu'elles sont impossibles à suivre, en visant la production pour laquelle ils seraient (dans l'idéal) en situation de monopole. Dans cette lignée, le présent travail considère l'application des avantages comparatifs différenciatifs à un territoire plus réduit, c'est-à-dire à l'échelle d'un territoire national. Par ailleurs, l'analyse ne se limite pas uniquement aux aspects techniques, le développement peut se faire à partir de n'importe quel type de ressource, ce qui signifie que tout territoire peut se développer en valorisant des ressources patrimoniales, latentes ou révélées. Tous les territoires ne peuvent aller au développement technologique mais peuvent valoriser d'autres ressources (tourisme, etc.). Voir, *L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation*, *L'économie politique*, n° 33, 2007/1, pp 29-30.

vocations de chaque territoire comme une condition préalable à la formation des avantages dynamiques de long terme d'un pays.

Ce qui implique de la part de l'État le renouvellement de son approche *Top down* et la sortie des rigidités institutionnelles pour mettre en œuvre de nouvelles modalités de territorialisation de politiques industrielles qui suppose une "Déconcentration et Décentralisation" (2D) du pouvoir. L'objectif recherché à travers cette réforme institutionnelle est de façonner de nouvelles interactions porteuses de performances économiques qui prennent en charge les spécificités des territoires.

Il n'est plus question d'adopter des politiques publiques générales à l'ensemble de l'économie du pays mais plutôt des politiques différenciées visant à maximiser l'amélioration de la productivité relative à la connaissance dans des territoires qui présentent des compétences. Dans cette perspective, le soutien au développement de l'industrie se fera dans les secteurs où se territorialise d'une manière endogène et significative le progrès technique. Cette démarche *Bottom up* vise la conversion de l'efficacité statique du marché en efficacité dynamique (Innovations). Autrement dit, l'optimisation des avantages naturels ou construits et le renforcement des vocations de chaque territoire deviennent une condition préalable à la formation des avantages dynamiques de long terme d'un pays.

Toutefois, les modalités de territorialisation des politiques de développement qui, désormais, nécessitent des interventions optimales des pouvoirs publics, restent corrélées au mode de gouvernance dans chaque territoire, c'est-à-dire, au degré et niveau d'articulation du couple « déconcentration et décentralisation ». Ces deux dimensions sont essentielles car elles traduisent la manière dont l'État central (macroéconomie) et les territoires (microéconomie) s'articulent pour concevoir et mettre en œuvre des actions publiques devant promouvoir le développement économique (voir figure n°14). Elles supposent, aussi, une démarche "*Bottom up*" qui implique une transformation radicale de la gouvernance, c'est-à-dire un mode de coordination adéquat devant assurer la compatibilité de l'évolution des compétences territoriales avec le développement des activités productives.

La déconcentration, qui peut être définie comme le transfert de pouvoirs internes des structures centrales vers ses propres démembrements (autorités locales), ne peut constituer qu'une décongestion de l'activité administrative au niveau central si elle n'est pas accompagnée de marges de manœuvre nécessaires et suffisantes à la conception et la mise en œuvre de structures et de politiques publiques capables de fournir les moyens nécessaires et de faciliter l'intervention de l'État au niveau local. C'est le niveau du transfert de pouvoirs du Gouvernement central aux autorités locales qui reflètera la concrétisation ou non de l'inversion du flux *top down* en *bottom up*.

Dans ce cadre, la décentralisation, qui est la traduction de la capacité des structures locales à concevoir et à mettre en œuvre les politiques publiques appropriées pouvant répondre au mieux aux préoccupations et aux besoins du territoire, constitue le meilleur moyen de synchronisation entre la mise en œuvre de politiques publiques et les spécificités, le potentiel et les besoins socio-institutionnels des territoires.

Le territoire sort alors de son cantonnement d'espace politique, administratif et institutionnel pour devenir un espace dynamique construit par ses acteurs, à partir, en grande partie, de ressources nouvelles bâties essentiellement sur les relations qui

émergent des interactions. La Démocratie participative se constitue, alors, comme un instrument de l'organisation rationnelle des territoires qui favorise la pratique d'une démocratie de proximité. Elle peut aider à améliorer tant la qualité de la réglementation que la réactivité du gouvernement aux demandes des entreprises et citoyens.

Plus précisément, sur le plan technique, la démocratie participative, à travers le recours aux mécanismes de consultation, est au cœur même du dispositif de l'analyse de l'impact de la réglementation aussi bien pour le recueil d'informations, la mesure des attentes, l'évaluation de coûts et des bénéfices que pour l'identification des options politiques alternatives. Au niveau politique, l'implication des acteurs concernés permet (i) un processus d'élaboration de politiques transparentes, (ii) l'acceptation sociale des décisions et (iii) leurs respects.

Le territoire devient, alors, un processus de construction réalisé par ses propres acteurs. Le tryptique "Décentralisation – Déconcentration – Démocratie participative" (3D) s'est imposé comme un processus systémique indispensable à la coévolution des institutions et de la performance économique et industrielle territoriale.

19. Dans cette nouvelle approche où le territoire est appréhendé dans sa dimension méso-socio-économique, c'est-à-dire, comme le lieu où s'effectuent les interactions et s'élaborent les projets communs, les nouvelles modalités d'intervention de l'État vont nécessiter l'alignement des processus de coordination de l'action publique aux niveaux : (i) horizontal, entre la collectivité territoriale et les autres parties prenantes et (ii) vertical, entre les différents niveaux de la décentralisation, sur le niveau national, voire supranational. Mais, force est de constater que le cadre juridique et institutionnel organisant cette interaction est lui-même incertain : la différence, voire, parfois, la contradiction entre le mécanisme institutionnel local et l'environnement régional traduit des défaillances systémiques importantes. La complémentarité des diverses perspectives ne pouvant éviter l'existence de profonds fossés entre "l'institution" et la "performance économique et industrielle".

20. Face à ce changement dans la manière dont l'État peut stimuler la croissance, les organisations internationales¹ font deux recommandations aux pouvoirs publics. Elles préconisent la mise en œuvre des politiques qui vont combler, au sein de la gouvernance de l'État, le « déficit de coordination » entre les différents ministères s'occupant d'aspects particuliers de la chaîne de l'innovation, d'une part, et les administrations nationales, internationales et régionales, d'autre part. Et, pour maintenir le cap d'une trajectoire de croissance durable, elles suggèrent l'adoption d'une démarche intégrée englobant à la fois les politiques d'innovation des première, deuxième et troisième générations.

II. La territorialisation des politiques publiques à l'ère de l'innovation ouverte et du numérique

¹ OECD (2003), *Science, Technology and industrie acoreboard*, Paris.

Le début de la décennie 2000 fut marqué par l'*open innovation* et le développement du monde du libre, ce qui a ouvert une nouvelle forme de développement : la croissance inclusive. Deux raisons expliquent ce changement de paradigme. D'abord le rôle croissant du territoire dans la croissance et le développement (Sonn et Storper, 2008)¹. Le territoire apparaît comme le fournisseur privilégié de la connaissance tacite du fait de la proximité spatiale qu'il fournit pour transmettre, absorber et réutiliser cette connaissance tacite relativement rare par rapport à la connaissance codifiée (Storper et Venables, 2004 et McCann, 2008)². Ensuite, la mobilité du capital a permis de relier les territoires aux ressources et aux marchés extérieurs (McCann et Acs, 2009)³, ce qui a eu un double effet : l'avènement de réseaux de production globaux⁴ dans les économies développées et la facilitation de l'accès des territoires de pays en voie de développement à la connaissance et au savoir-faire via l'investissement direct étranger (Pietrobelli et Rabellotti, 2009)⁵. Ce changement de paradigme explique le rôle croissant des territoires dans le développement économique (Crafts, 2004 et Sala-i-Martin, 2006)⁶. Les forces localisées se sont imposées comme un facteur déclencheur du développement économique et l'intégration des territoires dans les réseaux et flux mondiaux comme le processus même de la croissance.

II.1. Les politiques de quatrième génération ou quand l'intervention publique se manifeste par le développement d'activités industrielles dont les bénéfices sociaux sont supérieurs aux bénéfices privés dans le cadre d'une gouvernance multiscalaire.

Les années 2000 fut marquées par retour de la politique industrielle sous une nouvelle forme se justifie alors par le besoin d'adaptation à un contexte mondial en perpétuel changement. La transformation territoriale se place alors au cœur même des stratégies gouvernementales. L'enjeu principal n'est plus seulement de rechercher la bonne échelle territoriale ou de la reconstruire mais surtout d'articuler les différents échelons (locaux, nationaux et internationaux), ce qui remet en cause le découpage par systèmes de production nationaux (espaces donnés).

Dans cette perspective, la coordination des acteurs devient élément fondamental qui dépasse le cadre de la mise en œuvre de politiques publiques pour s'inscrire dans

¹ Sonn J. and Storper M., (2008). The increasing importance of geographical proximity in knowledge production: An analysis of US patent citations, 1975-1997. *Environment and Planning A* Vol 40, 1020-1039.

² McCann P. 2008. Globalization and economic geography: The world is curved, not flat. Cambridge, *Journal of Regions, Economy and Society*, 1, 351-370..

³ McCann P. and Acs Z. (2009). Globalisation: Countries, cities and multinationals. *Jena Economics Research Papers* No. 042.

⁴ Appelé également *Global Production Networks*.

⁵ Pietrobelli et Rabellotti (2009) Systèmes d'innovation et chaînes de valeur mondiales, 6ème conférence internationale GLOBELICS 2008, 22-24 septembre, Mexico, Mexique.

⁶ Sala-i-Martin X., 2006. The world distribution of income: Falling poverty and convergence, period. *Quarterly Journal of Economics* 121, 351-397.

une gouvernance multiscalaire qui suppose, non seulement, l'évolution des méthodes mais également des modes d'intervention de l'État. Cela signifie que l'action publique ne peut plus se limiter à la création de pôles, de districts ou d'incubateurs et à la promotion de partenariats publics-privés, c'est beaucoup plus en profondeur qu'il faut réformer l'action même de l'État. Il s'agit, désormais, de donner la capacité aux acteurs inscrits sur un territoire à s'approprier un projet et à l'activer.

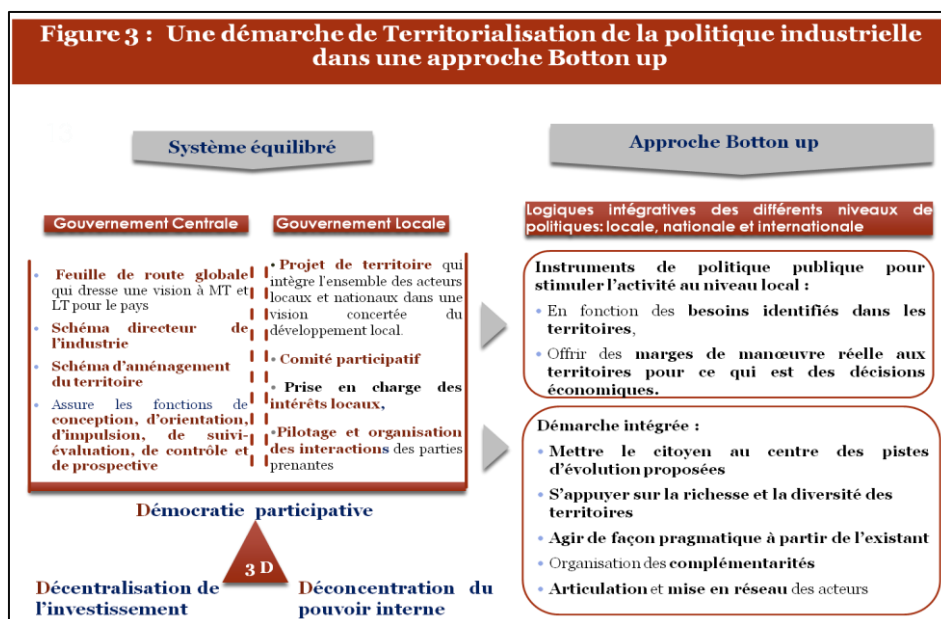
Dans cette démarche, l'État se pose en facilitateur, en État animateur dont le rôle est de favoriser la rencontre entre les acteurs qui identifient les problèmes et ceux qui sont capables d'élaborer et de concrétiser des solutions spécifiques. Plus précisément, l'État sort des logiques de distribution et de subvention pour se constituer en État capable de résoudre les conflits entre différents projets d'un territoire et de donner aux communautés territoriales la capacité de se réapproprier leur territoire et construire leur avenir.

Les modes d'interventions vont alors concerner, non seulement, les mentalités, les usages mais également les modèles afin que des écosystèmes complets se reconfigurent selon les spécificités propres à chaque territoire. La reconversion des territoires devient l'objectif privilégié des pouvoirs publics. Elle se traduit alors par la création d'espaces publics de communautés éducatives, scientifiques et entrepreneuriales fondées sur un esprit transdisciplinaire ouvert à l'international, croisant les problématiques des besoins locaux / nationaux et fonctionnant davantage comme des biens communs et dégageant plus d'externalités positives que de services marchands.

Dans cette optique, les États favorisent le développement d'activités industrielles dont les bénéfices sociaux sont supérieurs aux bénéfices privés (Rodrik, 2004) et mettent en œuvre une Gouvernance Multiscalaire visant la montée en gamme simultanée des compétences spécifiques (Technique, Information, Capital Humain, etc.) du tissu socioéconomique de chaque territoire et des activités industrielles dans tous les secteurs d'activité révélés par le marché, objectif de long terme.

Aussi, les politiques de développement endogène autocentrées et axées sur la lutte contre la pauvreté mais qui ne produisaient pas les résultats escomptés en termes de création d'emplois et de développement soutenable sur une longue période ont vite été battues en brèche. Le développement endogène vise désormais l'intégration dans l'économie mondiale, la compétitivité et la recherche de rentes d'innovation.

Au vu de ces objectifs, les stratégies de développement prennent des formes d'intervention centrées sur le développement territorial inclusif. Elles articulent, alors, l'approche qui part de la base vers le haut (*Bottom up*) avec le programme de développement économique local fondé sur la recherche de l'équilibre entre quatre dynamiques interdépendantes : (i) l'amélioration de la compétitivité des firmes locales, (ii) la promotion des investissements, (iii) la performance du capital humain et des compétences pour le marché du travail, et (iv) l'amélioration des infrastructures (Rodriguez-Pose, 2012).



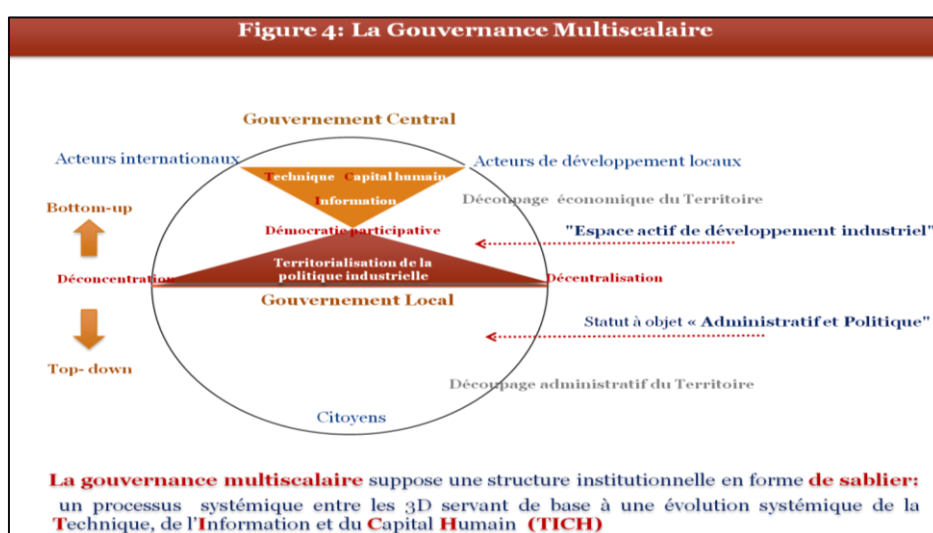
Source : N. Chettab, communication La territorialisation de la politique industrielle, la trame structurante manquante pour la diversification du tissu industriel et la croissance inclusive en Algérie, 2^e rencontres du CEDITER, Paris, les 4 et 5 décembre 2018.

La gouvernance multiscale devant assurer la compatibilité de l'évolution des compétences territoriales avec le développement des activités productives suppose un gouvernement ouvert qui partage, sans difficulté, l'information avec les citoyens. Mais il s'agit d'un processus exigeant qui appelle un changement dans la structure organisationnelle comme de la culture administrative vers un système de gouvernance participatif. Ce qui suppose une volonté politique et des ressources humaines et techniques dédiées à long terme car une gouvernance multiscale réussie dépend des engagements des parties impliquées et des attentes des parties affectées.

Cette nouvelle forme de gouvernance devant assurer la coévolution des compétences territoriales et du développement des activités productives suppose une architecture institutionnelle en forme de sablier qui favorise, dans un premier temps, le développement d'un processus systémique entre « Décentralisation / Déconcentration / Démocratie participative » (3D) pour asseoir le deuxième processus systémique entre « Technique / Information / Capital Humain » (TICH). Le premier triptyque promeut le suivi de la qualité grâce à un système de poids et de contrepoids afin d'empêcher des groupes d'intérêts particuliers de "s'accaparer" des ressources et le deuxième triptyque favorise le développement de la productivité de la connaissance à l'échelle du territoire (cf. schéma n 3).

Ces deux processus systémiques sont associés dans une gouvernance multiscale, où ils se superposent et se complètent. Dans cette forme de co-construction des territoires structurée sur des interpénétrations complexes de processus, « les

alliances¹ » constitue une « source première d'innovation » : les entreprises locales ont besoin des associations et des citoyens pour concrétiser leurs démarches de responsabilité sociétale et ces derniers ont besoin de nouer des partenariats avec les entreprises pour répondre à l'augmentation croissante des besoins sociaux. Par ailleurs, les autorités locales, en tant que garant de l'intérêt général, ont besoin du développement des relations entre entreprises, associations et citoyens pour favoriser l'innovation sociétale au niveau des territoires. Cette capacité des acteurs à être individuellement ou collectivement "force de proposition" auprès des autorités locales pour porter l'intérêt général de la collectivité renforce l'innovation économique et sociétale qui s'appuie de manière évidente sur la participation citoyenne active dans la réalisation d'un projet ou bien commun en faveur de l'intérêt général.



Source : N. Chettab, communication La territorialisation de la politique industrielle, la trame structurante manquante pour la diversification du tissu industriel et la croissance inclusive en Algérie, 2^e rencontres du CEDITER, Paris, les 4 et 5 décembre 2018.

Mais il faut noter que dans cette co-construction où les acteurs locaux inventent ensemble et, au fur et à mesure, les moyens de mettre en œuvre un projet commun en faveur de l'intérêt général, l'évolution positive du développement territorial capable d'une ouverture à l'international reste dépendante de l'efficacité des instruments de coopération et d'articulation entre gouvernements central/local. En effet, la mise en œuvre de politiques de développement économique locale reste corrélée au niveau de la construction d'une synergie entre le développement territorial et l'implication des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre

1 L'alliance, contrairement au partenariat qui suppose une relation impliquant un échange équilibré entre plusieurs organisations pour répondre aux enjeux de chacun, traduit plus une position qu'une action. Elle renvoie à la volonté d'entreprendre une co-construction. .

des politiques publiques car les réformes de la décentralisation et déconcentration sont décidées et pilotées exclusivement par les impératifs d'exercice du pouvoir et les dispositions institutionnelles de légitimation politique. Quant aux rôles de délibération des élus, ils restent pauvres en outils de développement et plutôt concentrés sur la prestation de services et d'équipement locaux ainsi que sur les compétences administratives et fiscales (Leonard G. Romeo, 2012).

Aussi, la gouvernance multiscalaire requiert des compétences et des outils spécifiques. La décentralisation et déconcentration doit aller de paire avec une démocratie participative basée sur l'utilisation d'une approche multicanaux flexible combinant une variété d'outils de consultation pour asseoir et renforcer l'accroissement de la productivité de connaissance. A cet effet, l'OCDE¹ (2014) précise que *« les outils adéquats sont choisis en fonction de la portée et de la forme de la consultation, en insistant sur les besoins des différents acteurs concernés ... Cet exercice de consultation doit être constamment révisé et examiné depuis la perspective des citoyens afin d'impliquer les acteurs dans la délibération démocratique de la meilleure manière »*.

II.2. Les politiques de cinquième génération ou quand l'intervention publique vise la démocratisation de l'outil numérique et la coévolution de la montée en gamme des activités industrielles avec celle des compétences par la création d'espaces publics numériques ².

Le début de la décennie 2010 a été marqué par une transformation numérique de grande envergure qui a touché tous les secteurs économiques. Et, pour les industriels, c'est l'avènement de l'industrie 4.0, celle de l'usine connectée. L'industrie 4.0 est portée par les avancées des applications du Web. C'est un mouvement global et continu qui introduit de nouveaux procédés de production dans l'industrie et induit de nouveaux métiers.

En fait, le concept d'industrie 4.0 a été inventé au début de la décennie 2010 par un groupe de spécialistes multidisciplinaires réunis par le gouvernement allemand pour concevoir un programme devant améliorer la productivité de l'industrie manufacturière. En 2013, le groupe présente les résultats finaux de l'étude et dans lesquels l'industrie 4.0 est définie comme un levier stratégique pouvant mener les usines allemandes vers une nouvelle étape de leur développement. Le gouvernement

¹ OCDE, Consultation réglementaire, Guide du praticien MENA-OCDE pour impliquer les parties prenantes dans le processus législatif, p 73, 2014.

² Ces espaces publics numériques sont divers (Makerspace, Hackerspaces, Fab Labs, Medialabs, Techshops, etc.) mais les Fab-labs sont devenus une tendance mondiale. Contraction de l'expression anglaise : *fabrication laboratory*, dont la traduction est: «laboratoire de fabrication». Généralement, le *Fab Lab*, écrit quelquefois *Fablab*, est utilisé pour nommer un atelier monté par une institution : Université, centre de formation, etc. C'est une tendance qui s'est développée aux USA à partir de la fin des années 1990. Ce concept a été inventé par le professeur Neil Gershenfeld et ses collègues du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) dans les années 1990. Ils ont considéré ces espaces comme un moyen d'apporter la fabrication numérique aux masses.

allemand a donc fait de l'Industrie 4.0¹ un axe central du Plan stratégique d'Alta Technology 2020.

L'industrie a, ainsi, évolué avec la transformation de l'environnement technologique mondial du Web. Aujourd'hui, l'industrie 4.0 est, non seulement, établie dans le monde entier mais aussi considérée comme l'une des références conceptuelles de la 4^{ème} révolution industrielle, amenant, ainsi, les gouvernements, de par le monde, à se mobiliser alors autour de cette transformation de rupture de l'économie.

Dans cette course au numérique caractérisé par des objets connectés, le *Big data* et les algorithmes intelligents, l'Allemagne a été rapidement rattrapée dans son initiative par le Royaume-Uni qui en 2010 a mis en œuvre le "*High Value Manufacturing Catapult*", un groupe de centres de recherche orientés sur les processus industriels de production. L'année suivante (2011) les USA ont créé l'« *Advanced Manufacturing national Program Office* » (AMNPO). L'Italie a mis au point en 2012 *La Fabbrica del Futuro*. En 2013, la France lance le programme de "l'Usine du Futur" rebaptisé en 2015 programme de « l'Industrie du Futur ». Des initiatives ont, également, vu le jour en 2014 au Japon, en Corée du Sud et aux Pays-Bas.

Ces programmes sont, en fait, un ensemble d'innovations disruptives² qui vont engendrer un changement radical dans les procédés de production industrielle. Ces technologies intelligentes font entrer le monde dans une forme d'optimisation intelligente de la société industrielle, de ses coûts de fonctionnement et dans une réduction de ses externalités négatives, mais dont la base sociale³ ne change pas. Autrement dit, les fondamentaux, c'est-à-dire, le bien produit et service final sont toujours les mêmes mais deviennent intelligents. Les services incorporés via les outils numériques font du produit ou service un *Smart Product*.

Dans l'industrie, c'est, non seulement, la numérisation mais, également, la possibilité de connecter tous les acteurs économiques et sociaux en temps réel via Internet qui structure, désormais, le secteur manufacturier sur la création de nouvelles valeurs ajoutées. L'avancée significative est la connectivité qui touche des objets, des machines, et permet leur connexion dans plusieurs sens : machine-machine (MtoM), machine-produit, machine-humain, produit-humain. Ces objets connectés ont, désormais, un rôle d'accélérateur de performance de l'industrie. C'est la combinaison, notamment, de l'Internet des objets (IoT), du *cloud computing* et du

¹ L'Industrie 1.0 fait référence aux sites Web et aux données structurées 1-N. L'Industrie 2.0 correspond aux réseaux sociaux, aux signaux faibles et au passage de la donnée à l'information N-N. L'industrie 3.0, c'est l'Internet des objets, des données capteurs, de *Machine to Machine* et du *Big Data*. L'industrie 4.0 fait référence à l'intelligence artificielle, aux robots et à la coopération Homme-Machine.

² Sur le plan étymologique cela veut dire un changement radical, une rupture qui fait référence à un ensemble complexe de technologie (Internet des objets, *Big Data*, réalité augmentée, etc.) au service de la production industrielle.

³ La voiture continue d'être une voiture qui transporte le passager du point A vers le point B mais les technologies numériques incorporées dans cette dernière permettent de lui éviter les embouteillages, d'indiquer la route, etc.

Big data qui change la donne dans l'entreprise puisque ces technologies lui permettent d'obtenir des informations en temps réel, ce qui lui facilite le traitement et l'analyse du marché et lui donne, ainsi, de nouvelles façons de prédire les événements. Les capacités d'analyse et d'utilisation de ces informations marquent, non seulement, le changement du contexte mais, surtout, mettent en exergue l'avènement d'un nouveau facteur de production : « la Donnée » qui, par l'accroissement de sa volumétrie, de sa variété et de sa vélocité, vient renforcer les deux facteurs traditionnels que sont le Capital et le Travail. Et l'avantage de ces technologies est la connexion de toute la chaîne industrielle qui transforme ainsi la création de valeur dans l'industrie.

Plus précisément, la coexistence d'une grande variété de technologies qui effacent les frontières¹ entre le physique, le numérique et le biologique a influencé de manière profonde le mode de production et de fonctionnement des entreprises ainsi que la dynamique de développement des économies. Ces percées dans les domaines de la connectivité mobile, de l'Internet des objets, de l'intelligence artificielle, de la robotique, de l'impression 3D² et des matériaux avancés ont transformé les systèmes de conception et de fabrication, faisant déplacer la concurrence sur d'autres valeurs et les avantages concurrentiels acquis de l'entreprise s'en trouvent alors érodés.

Une remise en cause de l'ordre établi est engagée, les marchés se restructurent alors sur de nouvelles valeurs, l'économie se renouvelle à travers sa numérisation³ et l'industrie mue vers *la smart manufactory*. Face à ces évolutions de rupture, la territorialisation des politiques publiques apparaît comme un facteur central de la transformation devant aboutir à la reconversion des territoires puis à leur développement. Cette approche renvoie à l'idée d'une définition proprement territoriale des solutions du développement économique et des acteurs pertinents devant les mettre en place.

¹ Le fusionnement de ces trois plans, grâce à l'Internet des objets, génère, alors, un système cyber-physique et chaque élément de ce système est doté d'une capacité 3C : Computation (traitement de l'information), communication et contrôle. L'industrie 4.0 avec son lot d'innovations remet en cause les systèmes de production actuels et ceci dans plusieurs secteurs aussi bien le commerce de détail et de gros, la logistique, la construction, l'automobile, etc.

² Ces procédés permettent de réaliser des tâches plus faciles mais plus techniques que dans la fabrication conventionnelle. Par exemple, la réalisation de pièces complexes devient plus facile, comparativement aux machines classiques. Le temps des manœuvres manuelles des opérateurs est réduit ainsi que le temps de surveillance dans la fabrication d'un bien. Le rendement et la qualité sont constants, il y a même une diminution du nombre des machines nécessaires pour une production donnée.

³ Les piliers de l'économie numérique appelée également "économie de production" sont : L'Internet des objets (IoT), La fabrication additive (impression 3D), *Big Data* et analyse de données macro, Machines et systèmes autonomes (robots), La réalité augmentée, La réalité virtuelle, L'intelligence artificielle, le *Cloud Computing*, La cybersécurité, etc.

La territorialisation des politiques prend alors la forme d'une réactivation et d'un redimensionnement du volontarisme politique qui implique des moyens différents des instruments centraux de régulation macroéconomique, sans toutefois en réduire la portée. Cette démarche trouve son explication dans le fait que le numérique va au-delà du progrès technique qui serait défini comme l'acquisition des technologies les plus récentes, il dépasse le cadre organisationnel du processus de production pour s'inscrire dans un champ aussi large que diversifié. Il suppose la maîtrise d'un savoir reposant sur des apprentissages de différentes natures (managériale, scientifique, technique et organisationnelle) acquis dans des cadres divers (laboratoires de recherche, ateliers de production, bureaux d'études, etc.) repoussant à chaque instant la frontière technologique.

Les institutions politiques jouent un rôle essentiel dans la dynamique des structures à travers la fonction de régulation de dernière instance de l'espace d'innovation qui leur incombe. La dynamique économique d'un territoire est, dans ce cadre, considérée comme étant la transformation dans le temps de sa composition productive qui dépend elle-même, et d'une manière fondamentale, de la capacité de ses acteurs à valoriser leur production. Car, si l'innovation technologique est le fruit de changements techniques, elle est en même temps le résultat d'un produit social hérité de l'histoire et des structures qui se sont accumulés dans cet espace. Les facteurs critiques de l'innovation et de la croissance sont inscrits dans une réalité sociale spatialement limitée et non transférable.

Le rôle des institutions politiques locales prend, ici, tout son sens, non seulement dans la détermination du niveau de "densité institutionnelle" mais, également, dans l'organisation du système productif local pour, *in fine*, donner une direction à l'espace innovateur pouvant promouvoir une croissance plus inclusive. Dans cette perspective, le changement du mode de production induit par les machines numériques a été identifié comme une opportunité de rupture pour améliorer l'efficacité de la formation, de la rénovation et de la gestion & exploitation du savoir et du savoir produit. Les gouvernements, d'une façon générale, se mettent alors à construire au sein de leurs territoires des écosystèmes favorables au numérique pour accélérer la transformation du tissu socio-économique.

Ainsi, la nouvelle doctrine qui consacre la généralisation et l'inéluctabilité des transformations numériques suppose une organisation de l'action publique réservée au développement économique des territoires. Sur ce plan, la politique de création par les pouvoirs publics d'espaces publics numériques tels que les *FabLabs*¹ ou encore d'espaces aménagés pour des start-up concrétise la dimension instrumentale du territoire en tant qu'espace de croissance du fait de sa plus grande flexibilité et son adaptabilité pour intégrer les changements. Dans ce cadre ouvert et en perpétuel changement, la territorialisation des politiques publiques apparaît comme un facteur central de mise en œuvre des réformes. La création de ces espaces institutionnels fonctionnant comme des lieux d'apprentissage organisationnel et collectif donne, alors, l'opportunité de: (i) développer auprès du grand public la conception assistée

¹ Ce concept inventé dans les années 1990 par Neil Gershenfeld et ses collègues du Massachusetts Institute of Technology (MIT) dans les années 1990 a été alors défini comme un moyen d'apporter la fabrication numérique au plus grand nombre.

par ordinateur dans la production de biens, (ii) offrir l'accessibilité à la fabrication de biens pour les chercheurs et les porteurs de projets innovants, (iii) renforcer l'apprentissage par la facilitation à l'accès aux outils de fabrication numérique et (iv) propulser la création d'entreprises fondées sur les technologies numériques.

Le rôle des institutions politiques locales devient ainsi opérationnel et prend tout son sens dans l'organisation du système productif local en créant un espace innovateur pouvant faire émerger une croissance plus inclusive. La collaboration centre-territoire n'est plus hiérarchique mais hétérarchique.

Cette forme de territorialisation de la politique industrielle par l'implantation d'espace public numérique sur les territoires contribue, non seulement, à la diminution des externalités négatives tout au long du cycle de vie des produits/services mais participe, également, à une nouvelle « appropriation » des ressources territoriales ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux modèles d'affaire (Bocken et al., 2013 ; Short et al., 2014). Elle constitue un levier pour la création de richesses en générant des externalités positives pour le territoire. Ce qui donne à celui-ci l'opportunité de dégager une *rente de qualité territoriale* et permet à l'économie de s'engager dans de nouvelles trajectoires technologiques pour se repositionner au sein du marché mondial.

Dans ce contexte où la maîtrise de la connaissance technologique devient centrale et les réseaux mondiaux pourvoyeurs de fichiers techniques, la création de lieux d'éducation scientifique centrés sur les questions techniques et la fabrication d'objets à partir de fichiers informatiques ont émergé à travers le monde : *Makerspace*, *Hackerspaces*, *Fab Labs*, *Medialabs*, *Techshops*, etc. Tous ces espaces, bien que différents dans leur objet, ont un socle de valeurs communes et qui peut être résumé dans le travail collaboratif¹ et le partage comme moyen.

Cependant, les Lab-labs, à la différence des autres tiers lieux d'innovation, ont l'avantage d'être structurés en réseau mondial via la Fabfoundation² (MIT). Ces espaces d'innovation d'un type nouveau favorisent par un ensemble de dispositions l'organisation de transfert de technologies du réseau mondial vers l'économie locale et assure la création de valeur dans le tissu industriel national.

En effet, l'Open Source Hardware apporte des réseaux de contributeurs qui travaillent pair à pair (*P2P*) et tissent des relations immédiatement opérationnelles entre les *Fab Labs* locaux³ et le réseau mondial de *Fab Labs*. Autrement dit, dans

¹ Exemple de licence open source : CERN, TAPR, CC-by-SA, GPL, BSD, etc.

² La Fabfoundation (MIT) est le rassemblement du réseau international des Fab Labs, une initiative qui coordonne les Fablabs à travers le monde. Tout Fablab labellisé devient membre du réseau mondial, engagé dans la promotion et le développement de la production numérique au niveau du grand public. Elle constitue le Pool des Technologies numériques mondial et le Fab lab, un moyen d'acquisition de savoir et savoir faire.

³ Sur le plan opérationnel, l'intégration au réseau mondial des ateliers numériques commence par une identification précise de l'auteur du fichier initial qui devra placer toutes les versions de son fichier sous la même licence et la mettre à disposition des usagers membres de la Fabfoundation pour pouvoir recevoir l'autorisation d'accès à la base de données centrale du réseau mondial. Plus

ces espaces, le développement de la créativité se réalise par le croisement des compétences tant nationales et qu'internationales, et la transformation des activités de production de biens et services s'effectue par les échanges des fichiers techniques au sein de ces réseaux. Les Fab-lab offrent la possibilité de puiser dans le pool international des technologies, ce qui crée des opportunités d'avancées techniques pour certains pays et de rattrapage rapide des retards technologiques pour d'autres.

Tout Fab-lab¹ créé induit donc une connexion du territoire à la plateforme numérique mondiale mais l'accès au savoir et savoir-faire produits dans les autres Fab-Labs du monde reste toutefois conditionné par l'échange du savoir produit dans le Fab-Lab local. Cette condition appelle et justifie l'intervention des pouvoirs publics dans la promotion de différentes sortes d'ateliers de fabrication numérique (Makerspace, Hackerspaces, Medialabs, Techshops) offrant à un large public l'accès aux moyens modernes d'invention, d'innovation et de prototypage rapide pour promouvoir une production de savoir local qui leur permettrait d'aller à l'échange pair à pair.

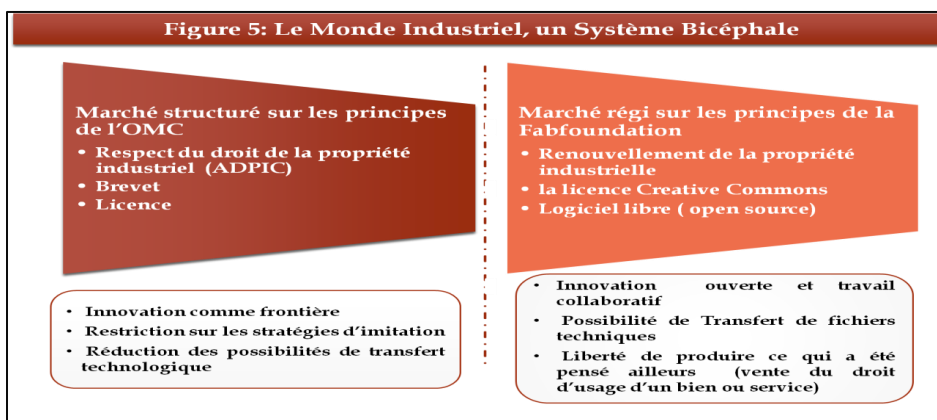
Sur ce point, la charte du MIT² énonce clairement que les créations et les procédés développés dans un *Fab Lab* peuvent être protégés par son auteur ou inventeur mais celles-ci doivent rester utilisables par des tiers³. Et en matière de droit d'auteur, l'article L.122-5 du CPI stipule que « lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire « (...) *Les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* ».

précisément, on n'accède au savoir et savoir-faire produits dans les autres Fab-Labs du monde que par l'échange du savoir produit dans son propre le Fab-Lab.

¹ En 2015, le nombre de Fab lab dans le monde a atteint 1186 voir <https://www.Fablabs.io/labs>. Ici il est question de Fablab AAAA, c'est-à-dire, de fab-Lab labellisé. L'indicateur AAAA informe du niveau d'adhésion de la fabrique

² Voir La charte des Fab Lab élaborée par le MIT et publiée sur le site <http://FabLab.fr/projects/project/charte-des-fab-labs>.

³ L'article L613-5 du CPI prévoit que « les droits conférés par le brevet ne s'étendent pas : a) Aux actes accomplis dans un cadre privé et à des fins non commerciales. b) Aux actes accomplis à titre expérimental qui portent sur l'objet de l'invention brevetée... ».



Source : Chettab Nadia, *Les Fab-Labs l'industrie du 3^{ème} millénaire*, Ministère de l'industrie et des mines, CETIC- Alger le 5 mai 2018.

Ainsi, basés sur les principes de la communauté de la co-construction, du partage de l'invention et l'esprit de collaboration intégrée, les utilisateurs innovent dans les *Fab Labs* et exposent, le plus souvent librement, leurs projets, ce qui intéresse d'autres utilisateurs et aboutit à la formation de communautés d'utilisateurs. L'innovation devient, alors, ascendante, décentralisé et ouverte. Ces espaces publics numériques sont de ce fait identifiés comme étant des lieux de promotion de la transition pouvant provoquer la mise à niveau des entreprises aux objectifs de compétitivité, de croissance et de création d'emplois, d'autant que le numérique est à l'origine de l'émergence de nouveaux modèles économiques et d'une transformation du rapport à la propriété, à la consommation et au travail.

C'est, particulièrement, la refonte des droits de propriété intellectuelle édictée par l'esprit de coopération et du libre partage des savoirs et des savoir-faires portée par les réseaux sociaux de chercheurs qui est centrale. Ce changement qui ouvre de nouvelles opportunités aux économies, notamment en développement, est fondamental dans la mesure où le nouveau cadre de création de valeur dans lequel cette dernière se réalise n'est plus l'apanage des seules entreprises mais intègre, également, les usagers du numérique et des réseaux par le seul fait qu'ils produisent des données et des interactions.

Ainsi, la territorialisation des politiques à travers le développement des tiers lieux d'innovation de type nouveau peut s'interpréter comme étant un mode d'intégration de l'industrie au Monde du libre. C'est une forme de réinvention du volontarisme politique où les territoires sont considérés, non plus, comme des réceptacles de programmes d'actions mais des espaces sociaux dotés de politiques, de pouvoir et de régulation.

Au final, cette démarche *Bottom up* ou plutôt, cette approche de partenariat et de partage entre le *Top* et le *Bottom* qui constitue une transformation radicale de la gouvernance et des politiques de promotion de l'industrie productive, pose un problème crucial : celui du mode de coordination adéquat devant assurer la compatibilité de l'évolution des compétences avec le développement des activités productives. Comment transformer les mentalités, les usages et les modèles afin que des écosystèmes complets se reconfigurent selon les spécificités propres à chaque

territoire ? Cette question est désormais au cœur même des stratégies des gouvernements.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'analyse du triptyque Innovation, industries et institutions a mis en relief des transformations décisives dans la conception du développement des territoires et des politiques de promotion de l'industrie productive. Cet aspect s'est renforcé à l'ère de l'innovation ouverte et du développement des réseaux sociaux de chercheurs qui ont induit une refonte des droits de propriétés permettant ainsi le transfert de technologies et la réduction des coûts de l'innovation, tout en accélérant son processus.

Le rôle de L'Etat en tant que « Maître de cérémonie » s'avère à la fois nécessaire et crucial. Cette ultime évolution implique la mise en œuvre d'une territorialisation des politiques industrielles qui, tout en retenant le rôle puissant de rationalité des mécanismes du marché, fait intervenir l'État, tant pour en corriger leurs effets et amplifier le rythme des transformations économiques que pour promouvoir la connaissance et le transfert technologique.

Références bibliographiques

1. Amable B. (2001), Contribution à l'Encyclopédie de l'innovation dirigée par Philippe Mustar et Hervé Penan in <http://www.jourdan.ens.fr/amable/LESSYSTEMESD'INNOVATION.pdf> consulté le 4/4/2018.
2. Bates, R. H. (1995). « Social Dilemmas and Rational Individuals - An assessment of the new institutionalism ». In J. Harriss. J. Hunter et C. L. Lewis (directeurs de publication), *The New Institutional Economics and Third World Development*, New York : Routledge
3. Bresnahan, T. et Gambardella, A. et A. Saxenian. 2001. "Old Economy' inputs for 'New Economy' outcomes: cluster formation in the New Silicon Valleys." *Industrial and Corporate Change*, 10 (4): 835-860.
4. Chabaud D. et J. Ngijol. 2005. « La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché », *Revue Internationale PME*, vol. 18, n° 1, p.29-Chabaud D. et J. Ngijol. 2010. « Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires ? », *Revue française de gestion*, n° 206, p.129-147.
5. Chesbrough Henry W. (2003). *Open innovation*, Boston, Massachusetts, Harvard Business School Press
6. Fitoussi, J.-P., A. Sen et J. E. Stiglitz. (2010). *Mismeasuring Our Lives: Why GDP Doesn't Add Up*. New York: The New Press.
7. G.Dosi et L.Orsenigo, coordination and transformation: an overview of structures, behaviours and change in evolutionary environments” dans G. Dosi et al. *Technologie Change and Economic Theory*, Pinter Publishers, London and New-York, 1998, pp13-37.
8. Henry, C., et J. E. Stiglitz. 2010. “Intellectual Property, Dissemination of Innovation, and Sustainable Development.” *Global Policy* 1(1, October): 237–251

9. ¹ Hollingsworth R. and Boyer R. (Eds) 1997. *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*. Cambridge University Press.
10. McCann P. 2008. Globalization and economic geography: The world is curved, not flat. Cambridge, *Journal of Regions, Economy and Society*, 1, 351-370..
11. McCann P. and Acs Z. (2009). Globalisation: Countries, cities and multinationals. *Jena Economics Research Papers* No. 042.
12. Niosi, J. 2003b. Regional systems of innovation as evolving complex systems. Présenté à la 1^{ère} conférence annuelle du Globelics: "*Innovation Systems and Development Strategies for the Third Millennium*." Rio, septembre 2003 . Lee, T. L. et N. von Tunzelmann. 2005. "A dynamic analytic approach to national innovation systems: The IC industry in Taiwan." *Research Policy*.
13. North D. Institutions, Institutional Change, and Economic Performance. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.
14. North Douglass (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge, Cambridge University Press, page 74.
15. North Douglass C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation. pp 95.
16. OCDE, Consultation réglementaire, Guide du praticien MENA-OCDE pour impliquer les parties prenantes dans le processus législatif, p 73, 2014
17. OECD (2003), *Science, Technology and industrie acoreboard*, Paris.
18. Pietrobelli et Rabellotti (2009) Systèmes d'innovation et chaînes de valeur mondiales, 6^{ème} conférence internationale GLOBELICS 2008, 22-24 septembre, Mexico, Mexique.
19. Rodríguez-Pose A. 2010. Do institutions matter for regional development? Working Paper in Economics and Social Sciences No. 2, IMDEA Social Sciences, Madrid.
20. Sala-i-Martin X., 2006. The world distribution of income: Falling poverty and convergence, period. *Quarterly Journal of Economics* 121, 351-397.
21. Sonn J. and Storper M., (2008). The increasing importance of geographical proximity in knowledge production: An analysis of US patent citations, 1975-1997. *Environment and Planning A* Vol 40, 1020-1039.
22. Stiglitz, J. (2014), *Creating a Learning Society, A New Approach to Growth, Development, and Social Progress* Columbia University Press, New York, 680 pages.
23. Thierry Verstraete et Alain Fayolle, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol 4, n°1, 2005
24. Voir North Douglass C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation, déjà cité
25. Voir Stiglitz, J. (2014), *Creating a Learning Society, A New Approach to Growth, Development, and Social Progress* Columbia University Press, New York, 680 pages.
26. Volberda, H.W. et A.Y. Lewin. 2003. "Co-evolutionary Dynamics Within and Between Firms: From Evolution to Co-evolution." *Journal of Management Studies*, 40 (8): 2111-2136.

EMERGENCE D'UNE METROPOLE ET PRATIQUE DE LA DEROGATION PAR RAPPORT AUX DOCUMENTS D'URBANISME : CAS DE MARRAKECH

Mohamed GHERIS

enseignant-chercheur

Université Caddi Ayyad

*Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Marrakech
Maroc.*

Mohamedgheris@hotmail.com

Résumé :

En vue de dynamiser le secteur de l'investissement au Maroc, les pouvoirs publics marocains ont mis en place ces deux dernières décennies une multitude d'outils et d'instruments d'aide directe ou indirecte à l'investissement. En complément, dès 1999, les pouvoirs publics ont défini un système d'octroi de dérogation en matière d'urbanisme afin de répondre aux exigences économiques et sociales.

Cette communication souhaite montrer comment cette pratique a stimulé quantitativement l'investissement dans l'agglomération de Marrakech, qui a des indicateurs économiques et sociaux non satisfaisants, et comment elle a contribué à renforcer un modèle de développement fragile, assis principalement sur le tourisme international, avec des impacts économiques, sociaux et environnementaux qui restent à mesurer. Après une présentation des impacts économiques, urbanistiques et environnementaux, ce processus de dérogation est évalué au regard de son allocation-crédation des ressources territoriales dans le cadre d'une économie « située » au sens de H. Zaoual, en faisant ressortir la forte pression exercée particulièrement sur la ressource foncière, désormais de plus en plus uniformisée.

Mots clés :

Dérogation, homotus, immobilier, investissement, rupture méthodologique, territoire, tourisme, urbanisme, urbanisation.

Abstract:

With a view to making more dynamic the sector of the investment in Morocco, the Moroccan authorities set up these two last decades a multitude of tools and of instruments of direct or indirect aid in the investment. Further to, from 1999, authorities defined a system of conferment of derogation in town planning to answer economic and social requirements.

This communication wants to show how this practice stimulated the investment quantitatively in the agglomeration of Marrakech, with as unsatisfactory economic and social indicators, and how it contributed to reinforce a model of fragile development, sat mainly on international tourism, with economic, social and environmental impacts which remain to

measure. After a presentation of economic, urbanistic and environmental impacts, this process of derogation is assessed with regard to its allocation-creation of territorial resources as part of an economy "located" in the sense of H. ZAOUAL, by bringing to light the sound pressure exercised particularly over land resource, from now on more and more standardised.

Keywords :

Derogation, homositus, real estate, investment, methodological break, territory, tourism, town planning, urbanization.

Classification JEL

H, K, R

Introduction :

En vue de dynamiser le secteur de l'investissement au Maroc, les pouvoirs publics ont concentré leurs efforts ces deux dernières décennies sur la mise en place d'une multitude d'outils et d'instruments d'aide directe ou indirecte.

Etant donné d'une part, le fort taux d'urbanisation, le faible taux de couverture en documents d'urbanisme, l'inadéquation des documents d'urbanisme à la dynamique urbaine que connaît le Royaume et à la cadence de développement enregistrée dans plusieurs secteurs vitaux liés à l'investissement, et d'autre part, le nombre considérable de projets d'investissement en souffrance, et l'absence de structures administratives chargées d'orienter et d'encadrer les investisseurs, une nouvelle politique urbaine a été instaurée visant de confirmer le rôle de l'urbanisme en tant que générateur de dynamique économique et sociale.

Ainsi, les pouvoirs publics ont mis en place dès 1999 un système d'octroi de dérogation en matière d'urbanisme afin de répondre aux exigences économiques et sociales.

L'instauration de ce dispositif a contribué d'une manière remarquable à la création d'une réelle dynamique qui a touché l'ensemble du territoire national mais a généré plusieurs dysfonctionnements dans sa mise en œuvre :

- Un impact relativement réduit sur l'investissement productif de richesse ;
- Des irrégularités dans l'application des circulaires en vigueur ;
- Des approches contrastées entre les régions ;
- Un manque de suivi des projets bénéficiant de dérogations.
- Un étalement urbain et une artificialisation des terrains agricoles ;
- Une contribution à la spéculation foncière ;
- Des pressions d'ordre environnemental.

La dérogation est un état de fait qui caractérise en premier lieu Marrakech à hauteur de 55,97% du total des dérogations, 61,75% de la surface totale des dérogations et la première place en termes de montants d'investissement demandé (194 milliards de dhs) et de potentiel de création d'emplois des projets demandés (183.910 emplois pour la Préfecture de Marrakech).

Dans cette communication, nous comptons montrer comment cette pratique a stimulé quantitativement l'investissement dans une agglomération à indicateurs économiques et sociaux non satisfaisants, mais a renforcé un modèle de développement fragile, assis principalement sur le tourisme international, avec des impacts économiques, sociaux et environnementaux qui restent à mesurer. Pour cela, nous ferons dans un premier temps le point sur cette pratique à Marrakech, en mettant en exergue à la fois ses impacts économiques, urbanistiques et environnementaux, et dans un deuxième moment, on essaiera de voir dans quelle mesure ce processus permet ou non une meilleure allocation-crédation des ressources territoriales dans le cadre d'une économie « située ».

I – La pratique de la dérogation au Maroc et à Marrakech

Le dispositif juridique de l'urbanisme réglementaire actuellement en vigueur a certes permis l'émergence et la consolidation de l'armature urbaine actuelle, mais il aussi montré dans le contexte des mutations que connaît le pays, eu égard à la globalisation et aux exigences du développement durable, des carences et limites endogènes et exogènes manifestes. Celles-ci atténuent parfois les actions visant un encadrement efficient du processus d'urbanisation notamment dans les grandes et moyennes agglomérations ainsi que dans certains centres urbains. Parmi les griefs retenus contre ledit dispositif, figure son inadéquation aux attentes du terrain, ses difficultés à répondre aux changements imprévisibles du contexte de mise en œuvre, ainsi que son caractère discriminatoire vis à vis de certains territoires démunis de toutes conditions objectives de mise en œuvre normale de ses dispositions. Ainsi, une même législation s'appliquait uniformément à tout le pays sans différenciation spatiale, avec tous les phénomènes sous-jacents entraînés par cette situation de sous équipement, d'habitat non réglementaire et de non-respect des dispositifs mis en place. Face aux difficultés apparues dans le domaine de la production des prescriptions réglementaires, le recours à des mesures ponctuelles prises à titre transitoire devient une échappatoire et un moyen de régulation mis à la disposition de l'administration pour concrétiser ses objectifs. Selon les résultats d'une étude¹ lancée en 2015 par le département de l'Urbanisme marocain, a priori, l'objectif de création d'emplois est atteint si on se limite aux montants d'investissements demandés qui a atteint un montant cumulé de 443,9 milliards de Dh pour une création projetée de 490.547 emplois depuis le début de la pratique de la dérogation, soit une moyenne d'investissement de 0,9 million de Dh par emploi projeté. Il faut

¹ Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Etude relative à l'évaluation de l'impact de la dérogation en matière d'urbanisme, 2015.

observer aussi qu'une seule ville sort du lot par rapport aux autres en ce qui concerne le nombre de dérogations et les montants d'investissements programmés au titre de la dérogation.

En effet, Marrakech représente à elle seule 60,49% du total des investissements et 50,61% du total des emplois projetés dans le cadre des projets demandés, avec une moyenne de 1,07 millions de Dh par emploi.

Ventilation des demandes de dérogation et nombre d'emploi générés par Agence Urbaine

Agence urbaine	Nombre de	Emplois générés
Marrakech	1441	248702
Berrechid	161	40817
Oujda	316	37486
SkhirateTemara	51	29069
	130	24023
Rabat-Sale	63	23844
Tetouan	58	23664
Kenitra-Sidi Kacem	27	18677
	55	8500
Meknes	60	8125
Khemisset	35	7686
Settat	50	7169
El Kelaa des Sraghna	30	4346
Taza	64	3831
Khenifra	28	1850
Ouarzazate zagora	29	1173
Errachidia	15	704
Larache	4	535
Al Hoceima	12	246
Fes	1	100
	2630	490547

Source : Direction de l'Urbanisme, 2017

La dérogation est un état de fait qui caractérise Marrakech et touche le reste du pays dans des proportions très faibles. Selon une étude commanditée par la Direction de l'Urbanisme¹, la métropole est concernée par 55,97% des dérogations. La surface occupée par la dérogation localisée à Marrakech, représente la part la plus importante : 60,94%. La dynamique de la dérogation est gérée en fonction des opportunités foncières et de zonage. L'essentiel des dérogations demandées porte hiérarchiquement sur les changements de zonage, l'ouverture de nouvelles aires à l'urbanisation, et les densifications à concurrence de 78.17%.

La structure de la base économique du territoire concerné est le déterminant majeur de la nature des projets de dérogation, projets touristiques et projets de lotissements d'habitation.

¹ Agence Urbaine de Marrakech, Etude d'impact des dérogations en matière d'urbanisme au niveau de la région de Marrakech, 2013.

Les acteurs privés s'inscrivent dans la procédure dérogatoire pour rentabiliser les terrains disponibles privés par changement de zonage.

La question de l'urbanisation est un défi majeur pour la métropole. Le modèle urbain à l'œuvre actuellement échappe à toute planification. Si la macroforme de la ville couvrirait une superficie de 9 500 ha en 2004, elle aurait augmenté de 12 645 ha à fin 2012¹ (3), à cause, entre autres, de la pratique de la dérogation par rapport aux documents d'urbanisme.

Les « économies d'agglomération » constituent le maillon faible du processus de développement économique à l'œuvre actuellement dans la métropole. L'urbanisation ne s'est pas accompagnée d'une transformation structurelle, notamment vers l'industrialisation.

Cette absence d'une économie d'agglomération positive adéquate est due à l'expansion urbaine fragmentaire, qui a été en partie alimentée par les politiques publiques sectorielles sans coordination d'ensemble. L'étalement urbain se caractérise par des constructions dispersées sous forme de logements ou de projets touristiques qui n'ont pas de liens physiques et spatiaux les uns avec les autres ou avec leur environnement direct. Au cours de la période 2004-2014, le rythme de croissance des zones bâties était deux fois plus élevé que le taux de croissance démographique. La dédensification (étalement) et les occasions manquées de coordonner les nouveaux aménagements à l'échelle de la ville sont à l'origine d'un développement inefficace, de l'augmentation des coûts de la prestation de services, et de la mobilité des travailleurs, ce qui crée des obstacles supplémentaires qui ne permettent pas aux travailleurs d'évaluer les possibilités d'emploi.

¹ Agence Urbaine de Marrakech, Ibid.

II- Pour une meilleure allocation-cr  ation des ressources territoriales dans le cadre d'une   conomie « situ  e ».

Dans l'« arch  ologie du savoir », Michel Foucault distingue entre le seuil de scientificit  , commun    tout discours ordonn   selon des lois d'  laboration, et le seuil de formalisation, qui ne peut   tre franchi que par les sciences ayant d  fini des pr  misses, axiomes et structures propositionnelles, afin de produire par elles-m  mes leurs propres r  gles formelles. Tel est le cas de la science   conomique, qui n'a pu constituer un corpus de lois universelles qu'en obtenant son autonomie par rapport    une connaissance sociale globale. La science   conomique ne peut franchir le seuil de la formalisation qu'en faisant abstraction de la diversit   des comportements sociaux et en pr  supposant au d  part le paradigme universel et homog  ne de l'homo oeconomicus. H Zaoual va montrer que la science   conomique s'est construite sur l'illusion scientifique : la possibilit   d'isoler totalement les faits et les comportements   conomiques du reste des soci  t  s humaines. La recherche de cette "puret  disciplinaire" a d  bouch   sur un arsenal conceptuel (l'homo oeconomicus, la rationalit   du comportement individuel, l'  quilibre quasi-naturel et l'auto-r  gulation du march  , l'utilit   comme fondement des comportements humains suppos  s rationnels et   go  stes, le postulat de l'uniformit   des comportements des individus, des organisations et des syst  mes   conomiques en tout lieu et en tout temps etc.).

Nous proposons une transition vers le concept d'homo situs de H Zaoual. La synth  se ing  nieuse op  r  e par l'auteur a des r  f  rences par rapport    Serge Latouche. L'auteur, d  s le d  part, souligne que l'  conomie trouve ses racines dans le site symbolique de la modernit   occidentale telle qu'elle s'est impos  e, dans le monde. De cette fa  on, il met en   vidence l'impossibilit   de concevoir une rationalit     conomique en dehors de cet imaginaire particulier. Celui-ci est le lieu d'une soci  t   qui tend    s'organiser sur le mod  le social du march   qui d  truit les autres formes de vie sociale. La th  orie des sites symboliques trouve son ultime fondement   pist  mologique dans un double projet entrepris par Serge Latouche : 1- le premier, exprim   d  s *  pist  mologie et   conomie*, a consist      recentrer le culturel au centre du proc  s d'accumulation; 2- le second, d  velopp   dans *Le Proc  s de la science sociale*, propose nouvelle une sociologie int  grant de nouveaux principes   pist  mologiques. C'est, toutefois, le travail de Hassan Zaoual qui, fond   sur ces pr  suppos  s, a construit le concept de site symbolique. Zaoual soutient qu'il n'y a pas que les faits qui sont t  tus, les th  ories peuvent l'  tre encore plus dans la mesure o   nous avons aussi affaire    des croyances scientifiques. Le site est d'abord un imaginaire social fa  onn   par les contingences et la trajectoire de la vie commune des acteurs consid  r  s. Sch  matiquement, il renferme une « bo  te noire » qui fait de lui un espace cognitif d'appartenance. Les croyances et les mythes donnent sens et direction aux adh  rents du site. Le site est une entit   immat  rielle qui impr  gne l'ensemble des comportements et des mat  rialit  s visibles de la contr  e. Pour Zaoual, le site n  cessite une   conomie de la diversit   et d'une p  dagogie de l'accompagnement. Il est dou   d'une « rationalit   s  lective ». L'auteur met en relief

la grande diversité des contextes et le caractère subtil des comportements qui s'y exercent.

Conclusion

A la lumière des développements précédents, la nouvelle politique urbaine instaurée au Maroc visant à confirmer le rôle de l'urbanisme en tant que générateur de dynamique économique et sociale via la pratique de la dérogation par rapport aux documents d'urbanisme part d'un cadre d'analyse théorique standard faisant fi de la prise en compte des spécificités territoriales locales. Cela induit des conséquences prévisibles qui renforcent la fragilité économique des territoires, plus particulièrement celui de la région de Marrakech, objet de l'étude. En effet, depuis quelques années, la métropole de Marrakech est rentrée dans un cycle récessif sur fond de facteurs de fragilité économique. Le modèle économique en vigueur est extraverti et repose essentiellement sur les services touristiques (et plus particulièrement sur l'hébergement) et engendre un mode spécifique de développement urbain et environnemental.

Au niveau régional, l'économie repose sur plusieurs secteurs tels que le tourisme, l'artisanat, l'industrie, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'élevage et les mines. Mais c'est le tourisme qui joue le rôle de locomotive de l'économie. Si la région et l'aire d'étude ont un réel potentiel de développement, il n'en demeure pas moins qu'il existe des faiblesses et des dysfonctionnements liés à la faible diversification de l'activité, une forte prévalence de la pauvreté, du chômage, et du sous-emploi, des atteintes à l'environnement, un recul important de l'investissement, et un déficit d'équipements sociaux. Actuellement, Marrakech reste une ville attractive, mais fonctionne selon un modèle de non durabilité. Une approche durable du secteur appliquée à la ville devrait tenir compte à la fois des attentes de la population locale, mais aussi prendre en considération les objectifs socioculturels, économiques et environnementaux, avec la mise en place d'une planification holistique. Cela nous renvoie aux référentiels des politiques publiques mises en place dans notre pays. De plus, une démarche en termes de prospective territoriale s'impose, surtout qu'un processus de métropolisation et de péri-urbanisation mal connues sont à l'œuvre dans notre région.

En fait, une vision nouvelle de l'économie basée sur une approche sitienne au sens de H Zaoual, devrait impulser un nouveau projet de société et de nouvelles tendances devraient s'imposer :

- La prise de conscience nouvelle du rôle primordial que joue l'industrie dans l'économie. Une bonne santé économique passe de plus en plus par la part grandissante de l'industrie dans le PIB ;
- Le développement de stratégies territoriales assurant la promotion d'une économie mixte (sociétés mixtes de développement local, activités productives liées à l'économie résidentielle...) ;
- La montée du territoire, comme acteur économique de premier plan (au-delà de leurs fonctions classiques, de plus en plus, les collectivités devraient se

- préoccuper de l'ensemble du cycle de vie des entreprises) et faire émerger des processus de créativité et d'innovation ;
- L'émergence d'une économie verte fortement innovatrice et valorisant les potentiels locaux.

A notre sens, cette vision présuppose un ensemble de ruptures méthodologiques en termes de modes de gouvernance saine du secteur public, d'organisation, d'outils, de montages juridiques et économiques. Cela passe aussi par la mise en place de nouveaux modes d'organisation et de management, plus transversaux, au sein des collectivités ainsi qu'une culture d'innovation pour faire évoluer les comportements. Il faut constater qu'il existe encore à la fois un déficit de connaissances quant aux flux (matériels et informationnels) qui traversent l'agglomération, et aussi une multitude de verrous méthodologiques sur la conception de cadres de fonctionnement et d'outils d'évaluation, permettant de mesurer une performance globale.

Principales références bibliographiques

1. ABDELMALKI L, COURLET C. (1996) Les nouvelles logiques de développement. L'Harmattan, Paris, Montréal
2. BEAUCHARD J (1999) La Bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire. L'Harmattan, Paris, Montréal.
3. COURLET C (2008) L'économie territoriale. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
4. ES-SALLAK N (2016), « Dérogations en urbanisme et rapports de pouvoirs au Maroc. Le cas de la ville de Fès », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 30 | 2018.
5. FOUCAULT M (1969), « L' archéologie du savoir », Gallimard.
6. GHERIS M (2016) Développement agricole et développement urbain : Quels impacts des dérogations par rapport aux documents d'urbanisme sur l'agriculture marocaine ? revue de la FSJES de Marrakech, n°56
7. GUESNIER B, LEMAIGNAN C (2006) Connaissance, solidarité, création. Le cercle d'or des territoires. L'Harmattan, Paris, Montréal.
8. LATOUCHE S (1976) : Épistémologie et économie, essai pour une anthropologie freudo-marxiste, Anthropos, Paris, 1976.
9. LATOUCHE S (1984) : Le procès de la science sociale, Anthropos, Paris, 1984.
- VELTZ P (1996) Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel. Presses universitaires de France, Collection Economie en liberté, Paris, 264 p.
10. ZAOUAL Hassan (2009) Dynamiques territoriales, vers des savoirs recomposés, in Taoufik Daghi, Hassan Zaoual, ed l'harmattan. ZAOUAL Hassan (2008) Développement durable des territoires, sous la direction de Hassan Zaoual, ed l'harmattan.
11. ZAOUAL Hassan (2005) Socioéconomie de la proximité, ed l'harmattan.
12. ZAOUAL Hassan (1998) La Nouvelle économie des territoires : une approche par les sites. In : B KHERDJEMIL, H PANHUYS, H ZAOUAL (dirs), Territoires et dynamiques économiques, L'Harmattan, Paris, Montréal.

Documentation officielle

1. Agence Urbaine de Marrakech, Etude d'impact des dérogations en matière d'urbanisme au niveau de la région de Marrakech, 2013 ;
2. CESE, Etude d'impact des dérogations dans le domaine de l'urbanisme, saisine 11/2014
3. Focus du Rapport Annuel 2013 du CESE sur la planification urbaine.
4. LYDEC, Etude des surcouts générés par les projets d'investissement bénéficiant de dérogation au niveau de la région de Grand Casablanca, 2014 ;
5. Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Etude relative à l'évaluation de l'impact de la dérogation en matière d'urbanisme, 2015.
6. Ministère de l'aménagement du territoire de l'urbanisme : Etude de l'impact de la dérogation sur le processus de planification et gestion, 2009 ;
7. Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement, Aménagement du territoire et urbanisme : Evaluation des travaux de la commission AD-HOC instituée par la circulaire n°254, l'urbanisme au service de l'investissement, 2002.

DES ENJEUX DE GOUVERNANCE MULTISCALEAIRE : LE ROLE DE L'ESS PAR ET POUR LES TERRITOIRES

Myriam MATRAY

*Docteur en sciences économiques
Chercheur associé CNRS - UMR 5600 EVS - Isthme Université de
Lyon - Membre Comité scientifique ESS FI*

myriam.matray@gmail.com

Jean-Philippe POULNOT

*Responsable des partenaires politiques | Groupe Up
Direction Communication, Affaires Publiques et Engagements
Administrateur ESS FI*

jphpoulnot@up-group.coop

Résumé

L'intrication des objectifs supranationaux et internationaux avec la transversalité de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) donne la capacité de mettre en œuvre des solutions et innovations sociales au plus proche des territoires dans une logique de coopérations inter acteurs. Issu de la loi française relative à l'ESS de 2014, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), outils de l'ingénierie territoriale, sont un enjeu pour le renforcement de la gouvernance multiscalaire par et pour le territoire.

Mots-clés

Économie sociale et solidaire, gouvernance, territoire

Abstract

The interlacement of supranational and international objectives with the transversality of Social and Solidarity Economy (ESS) gives the capacity to implement solutions and social innovations in the closest to territories in a logic of cooperations inter actors. Coming from the French law relating to ESS of 2014, the Territorial Poles of Economic Cooperation (PTCE), tools of territorial engineering, are a stake for the strengthening of the multiscalar governance by and for the territory.

Key-words

Social and solidarity economy, governance, territory

Introduction

Cette communication met en évidence une des représentations de gouvernance multiscalaire territoriale, portée par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), à travers le prisme des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), une des nouvelles formes d'innovation d'ingénierie territoriale.

L'ESS vise à favoriser la participation des salariés, et plus largement de ses parties prenantes, en plaçant l'homme en son centre. L'ESS, en France, représente 10,5 % de l'emploi soit 5 fois plus d'emplois que dans l'automobile, 2 fois plus que dans l'agriculture, 13,9 % de l'emploi privé en 2013, et près de 750 000 départs à la retraite d'ici 2025¹, c'est à dire un réservoir d'emploi important. L'ESS regroupe l'ensemble des structures définies par l'article 1 de la loi du 31 juillet 2014², elle compte de nombreux champions régionaux, nationaux et internationaux, en particulier sous ses formes mutualistes et coopératives³, et elle constitue un moteur de création, maintien⁴ et développement d'emploi, y compris dans ses formes les plus récentes et innovantes⁵.

Priorisant les logiques de durabilité, la Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît pour la première fois le rôle des organisations territoriales sous forme de pôles, dans le développement économique local, en leur accordant le qualificatif de PTCE. Ces derniers, définis par la Loi relative à l'ESS, se développent par une co-construction locale et institutionnelle (entreprises de l'ESS associées à des entreprises, des collectivités locales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation, ou toute autre personne physique ou morale) pour répondre aux besoins sociaux et sociétaux, aux problématiques de développement durable, et aux enjeux d'innovation sociale. A ce jour, 37 PTCE ont été financés par l'Etat, sur la base d'appels à projets, à hauteur de 5,7 millions €.

En France, l'émergence d'outils d'ingénierie territoriale participe à une nouvelle organisation des territoires. Quelles sont les interrelations entre l'ESS, les PTCE et les enjeux d'une gouvernance multiscalaire territoriale ? Autrement dit, quel est le

¹ Rapport de l'Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, publié en juillet 2017

² LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

³ Coopératives agricoles, banques coopératives, scops, mutuelles, grandes associations, etc.

⁴ Reprise d'entreprise sous forme coopérative par les salariés notamment.

⁵ SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi), PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique), tiers-lieu, etc.

rôle de l'ESS dans une gouvernance multiscale territoriale à travers l'exemple des PTCE ?

Nous démontrerons dans cette communication l'articulation entre les politiques industrielles structurelles en faveur de la recherche et de l'innovation avec les outils de gouvernance territoriaux multiscales de l'ESS en s'appuyant sur l'exemple des PTCE. D'autant que l'ESS répond à des objectifs des institutions supranationales et internationales de plus en plus stratégiques.

I. Les enjeux de l'approche transversale des PTCE dans la gouvernance multiscale

Il sera tout d'abord question, dans une première partie de montrer que les enjeux de l'approche transversale des PTCE se manifestent par un tournant des politiques structurelles de développement local en France depuis les années 2005 où les outils de gouvernance multiscale sont mobilisés. Pour ensuite, aborder via l'exemple des PTCE, leur rôle sur la nouvelle organisation territoriale et le réseau d'acteurs qu'ils fédèrent sur des projets relevant de l'ESS par et pour les territoires.

a) Le tournant des politiques structurelles de développement local en France depuis les années 2000 : l'intérêt de la coopération entre acteurs

Les politiques structurelles ont une action à moyen et long terme afin d'intervenir sur la croissance de l'économie, souvent qualifiées par le secteur ou le domaine sur lesquelles elles sont menées notamment en ce qui concerne les politiques industrielles comme les nationalisations, les privatisations, les politiques de recherche, ou encore les politiques de réglementation de l'environnement.

Indépendamment des spécificités nationales, les politiques structurelles peuvent être initiées sous recommandations d'organisations européennes, internationales, ou encore d'institutions supranationales telles les recommandations de réformes structurelles des Nations-Unis sur les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 (ODD) ou de l'OCDE sur la diminution du nombre de régions.

En France, les réformes territoriales à travers les politiques industrielles sont ainsi en corrélation avec des configurations globales. Ces mesures de politique économique ciblent plusieurs objectifs. Afin de répondre à nos questionnements, nous nous focaliserons sur l'objectif qui consiste à favoriser l'initiative économique et l'innovation. D'inspiration libérale, nous observerons que les outils d'ingénieries territoriales¹ soulèvent la question de la résilience des territoires en intégrant progressivement la notion d'égalité des territoires à la notion de compétitivité. Ainsi, la politique industrielle des pôles de compétitivité, initiée en 2004, présente ces derniers, dans le rapport de 2017 du Commissariat Général à l'égalité des territoires

¹ Districts industriels, Systèmes Productifs Locaux (SPL), Technopôle, Milieu innovateur, Clusters, Pôles de compétitivité (PdC), Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) etc. : Famille des Organisations productives Localisées (OPL) - Annexe 1 -

(CGET) et de la Direction Générale des Entreprises (DGE), comme performants et structurants pour les territoires¹.

Par ailleurs les dénominations successives de la DATAR, le lancement des pôles de compétitivité en 2004, la création de l'Agence de l'innovation industrielle en 2005, mais surtout la loi de l'ESS et le lancement des PTCE en 2013 (inspirées des pôles de compétitivité) sont autant d'initiatives récentes qui témoignent de ce renouveau et de ce tournant de la politique industrielle en faveur du développement local et de l'égalité des territoires en référence à la création du CGET en 2014.

1963-2005	Création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR).
2002	Mise en place du comité stratégique par Jean-Pierre Raffarin : Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement des Territoires (CIADT) du 13 décembre 2002.
2004	Rapport DATAR - « France, puissance industrielle » - Février. Rapport Blanc - « Pour un écosystème de la croissance » - Mars. Projet de loi de finances pour 2005 présenté par Nicolas Sarkozy (art.24). CIADT du 14 septembre 2004 - Lancement de l'appel à projets « pôles de compétitivité » - Novembre.
2005	La DATAR devient la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT). La DIACT : participation aux décisions arrêtées par le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT, nouvelle dénomination du CIADT depuis 2005).
2005	Clôture de l'appel à projets des pôles de compétitivité - 28 février 2005. CIADT du 12 juillet 2005 - Labellisation de 67 projets de pôles. Décret du 14 octobre 2005 - le Comité Interministériel à l'Aménagement et au Développement des Territoires CIADT est désormais dénommé Comité Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires CIACT.
2005 - 2008	Pôles 1.0 : 1ère phase évaluée par Boston Consulting Group et CM International. 5 juillet 2007, 71 pôles sont désormais labellisés.
2009	La DIACT reprend son acronyme d'origine avec une nuance dans la signification : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Le CIACT reprend sa dénomination de 1995 à savoir le CIADT.
2010	CIADT du 11 mai 2010 : délabellisation de 6 pôles de compétitivité nationaux.
2009-	Pôles 2.0 2ème phase évaluée par la DGCIS et par la DATAR

¹ Evaluation de mars 2017, à mi-parcours de la 3^e phase de cette politique (2013-2018), commandée par le CGET et la DGE.

2012	
2013	1er appel à projets gouvernemental, 23 PTCE retenus parmi 180 candidats.
2014	Loi ESS : Reconnaissance des PTCE comme acteurs de l'ESS.
2014	31 mai 2014, Création du CGET Commissariat Général à l'égalité des territoires : fusion de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), du secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV) et de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).
2013-2018	Pôles 3.0 : Evaluation à mi-parcours en mars 2017 par la CGET et la DGE.
2015	2 ^{ème} appel à projets de soutien aux PTCE, 14 PTCE lauréats subventionnés parmi 120 candidatures.

Source : M. Matray

Historiquement, les années 80 et 90, avec les privatisations et le développement des politiques de concurrence et de dérégulation, ont marqué la fin d'une certaine politique industrielle à la française, caractérisée par des grands programmes et une intervention de l'Etat associant recherches publiques, commandes publiques et entreprises publiques.

Face à la désindustrialisation, au développement de la concurrence mondiale, aux menaces de délocalisations et à un manque d'innovation, les pouvoirs publics français soutiennent davantage un ensemble de mesures visant à favoriser les coopérations entre tous les acteurs, publics et privés, de l'innovation industrielle. Afin de répondre à ces orientations, les outils d'ingénierie territoriale ont été placés au cœur d'une nouvelle stratégie, par leur dynamique bottom-up (ascendante) source d'attractivité des territoires. Progressivement l'opposition entre les services et l'industrie a perdu de la cohérence et les modèles top-down reposant sur un Etat catalyseur de la synergie entre entreprises, recherches et marchés, comme les grands programmes des années 60, ont perdu en efficacité, sans compter la diminution de l'aide publique à l'innovation industrielle.

Désormais, les enjeux de ces outils territoriaux de cette gouvernance multiscalaire sont valorisés par les pouvoirs publics qui positionnent leurs interventions suivant trois axes majeurs :

- Rendre le territoire durable pour qu'il devienne plus attractif
- Favoriser l'émergence de clusters pour attirer et maintenir les entreprises sur le territoire
- Soutenir une puissance publique locale socialement responsable (participation citoyenne, gouvernance participative, coopération...)

Ces trois volets, propices à l'attractivité des territoires, sont présents dans le cadre des PTCE, initiés récemment sous l'impulsion de plusieurs réseaux de l'ESS, et définis par la loi de l'ESS comme « *le regroupement, sur un même territoire,*

d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités locales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable ». En résumé ses PTCE se développent sur une co-construction locale et institutionnelle pour répondre aux besoins sociaux, aux enjeux de développement durable et en innovant sur le plan social.

En ce sens, le PTCE permet une reconfiguration territoriale, une coordination des acteurs, des praticiens et des usagers existants, une harmonisation du tissu local en même temps qu'une intégration dans une dynamique globale (transition écologique, objectifs de développement durable, insertion et formation professionnelle, etc.).

Les PTCE, selon une logique ascendante (*bottom-up*) de la société civile et de dynamiques entrepreneuriales sociales, se caractérisent par une concentration significative d'acteurs qui décident solidairement de coopérer à différents niveaux pour créer, sur et au bénéfice d'un territoire, de la valeur sociale et économique, qu'il s'agisse d'insertion professionnelle, de distribution locale de biens et de services, d'innovations sociales ou environnementales par la valorisation des ressources territoriales. Les « cahiers d'espérance », rédigés dans la dynamique des états généraux de l'ESS entre janvier et juin 2011, ont mis en évidence, sous la thématique « coopérer, mutualiser », les multiples initiatives de coopération et de mutualisation économiques initiées par l'ESS dans les territoires : groupements d'entreprises, pépinières solidaires, conventions et réseaux d'affaires, plateformes régionales d'approvisionnement, et districts sociaux et solidaires. D'origines diverses (entreprises classiques, entreprises de l'économie sociale, citoyens, collectivités locales), ces PTCE poursuivent de nombreux objectifs : mutualisation de ressources/compétences, recherche d'une taille critique, autofinancement, développement de groupes intégrés d'entreprises de l'ESS, reprise ou (re)localisation d'activités dans un territoire, stratégies équitables de distribution, innovations sociales, structuration d'une filière ou d'un secteur, partenariats locaux avec des entreprises, des collectivités territoriales et des centres de recherche, etc. Cette démarche des réseaux de l'ESS a été relayée par les pouvoirs publics. Les PTCE ont été reconnus via l'article 5 du projet de loi 2013 sur l'ESS (D. Demoustier, 2013c) et appuyés, la même année, par un appel à projets lancé par le gouvernement qui a permis de financer 23 pôles avec un budget de 3 millions d'€. La loi relative à l'ESS fut promulguée le 31 juillet 2014, et 21 avril 2015, un deuxième appel à projets de soutien aux PTCE a été lancé, sélectionnant 14 lauréats en 2016, pour un budget de 2,7 M€, soit une moyenne de 150 000 € par PTCE.

En soutenant les clusters technologiques avec les pôles de compétitivité et plus récemment les PTCE type « district » pour cibler localement les actions des politiques publiques de développement économique durable au sein d'un territoire

de vie, les pouvoirs publics ont réorienté les politiques industrielles vers la coopération entre acteurs, entreprises et collectivités locales, pour mutualiser des moyens et expérimenter de nouvelles règles d'échange et de répartition de la valeur entre tous les acteurs territoriaux.

b) L'organisation territoriale : interrelations entre les objectifs de décentralisation de la République française et les initiatives locales des PTCE

Exemples d'organisations productives multi-parties prenantes et transversales à un territoire, les PTCE jouent également un rôle dans la décentralisation en donnant une perspective concrète des enjeux de cette réforme.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République française¹) confie de nouvelles compétences aux régions, renforçant ainsi leur rôle pour le développement économique qui, à l'origine, relevait de la compétence des départements. Cette nouvelle organisation territoriale se traduit par ailleurs par une concentration régionale réduisant le nombre de régions de 22 à 13. Paradoxalement, la décentralisation prend forme par une « simplification du paysage institutionnel local » restreignant indirectement, de fait, le budget alloué aux départements. Cette loi contribue à une reconfiguration du territoire de la République avec des régions françaises de tailles équivalentes aux autres régions européennes, qui vont maintenant mettre en avant les réalités territoriales spécifiques sans les limiter à des frontières restreintes. L'enjeu est de permettre une reconnaissance internationale par pôle à l'image des pôles de compétitivité. Ainsi, localement, deux dynamiques divergentes et complémentaires sont valorisées par la nouvelle organisation territoriale en faveur des pôles pour un développement économique « durable » de la France :

- L'ouverture internationale fait que la croissance se localise dans quelques pôles connectés à l'économie mondiale reposant sur l'innovation technologique, et qui évoluent dans une économie libéralisée au gré des innovations de rupture selon le schéma de la concurrence et de la compétition pour intégrer les marchés mondiaux. Exemples : Les pôles de compétitivité.

- La dimension locale qui coexiste avec l'économie mondiale contemporaine, doit être considérée comme un nouveau paradigme productif reposant sur l'innovation sociale, améliorant la résilience de l'économie française (PTCE) et qui coexiste avec l'économie mondiale contemporaine. Le développement socio-économique solidaire par l'innovation sociale (ESS). L'enjeu est d'appuyer le positionnement d'initiatives locales citoyennes et d'améliorer la résilience des territoires par des structures de proximité (exemple : les PTCE), qui ont vocation à

¹ Cette loi du 7 août 2015 a été initialement présentée en conseil des Ministres le 18 juin 2014 par Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction publique et de la Décentralisation, et André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale.

développer des projets transversaux en fonction des ressources territoriales et en réponse à des besoins locaux.

Face au renouveau du développement local qui articule les défis mondiaux de la ville durable et les volontés locales, les initiatives bottom-up de PTCE constituent un exemple de territorialisation, à travers un regroupement d'acteurs par chaînes de valeurs éco-responsables pour/par le territoire.

La création de pôles structurant, outils de développement local multiscalaire, donne l'opportunité aux départements de poursuivre leur mission de développement économique par une stratégie territoriale de décentralisation dans une logique davantage bottom-up comme le démontre les PTCE qui favorisent entre autres un ciblage plus pertinent des budgets alloués sur le terrain via leur fonction de coordinateur des acteurs locaux, la constitution de réseaux qu'ils fédèrent, et leurs objectifs, à terme, d'autofinancement.

Précisons que le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) a démontré que toutes les collectivités ont la capacité d'intervenir en soutien des PTCE : les régions, les plus mobilisées, de par leur compétence de développement économique ; les départements, par le biais de leurs politiques relatives à la solidarité et à l'insertion ; les intercommunalités, de par leur grande proximité avec les acteurs (S. Cornu, 2014).

De plus, les autorités locales par l'intermédiaire des PTCE ont une visibilité de leurs projets de territoire. En France, le statut juridique de SCIC est l'unique à permettre à une entreprise de travailler plus spontanément avec des bénévoles et des autorités publiques tout en coordonnant plus légitimement les différentes entreprises membres du PTCE (comparativement à une association). A ce titre, entre 2013 et 2015, le nombre de PTCE gérés par des SCIC, a quadruplé, passant de 9% à 36%¹.

c) L'illustration de l'approche multiscalaire des PTCE sur un territoire : un réseau d'acteurs ESS

Comme l'approche politique des problèmes économiques par la « gouvernance » le démontre (E. Ostrom, 1990), les projets de développement territorial reposent en partie sur la capacité des acteurs à créer, par la délibération dans l'espace public (J. Habermas, 1978), de l'intelligence collective (E. Heurgon, 2006), en mobilisant toutes les parties prenantes, y compris l'Université. Dès lors, la question de la coordination des acteurs, de l'émergence de nouveaux modes de régulation dans les territoires apparaît stratégique, y compris dans le champ de l'ESS.

Après une longue période d'innovations sociales qui s'est appuyée sur une myriade d'initiatives, les organisations de l'ESS s'interrogent actuellement sur leurs modes de structuration, pour accroître leurs effets d'entraînement sur les territoires.

¹ Matray M., Poisat J., 2016, "Cooperatives and social clusters. The example of SCIC (Cooperative societies of public interest) and PTCE ("Territorial clusters for economic cooperation") in France", Colloque de l'IGT-ICCS Luzern, *Cooperative Identity and Growth*, 14-16 September, p. 655-662. ISBN : 978-3-033-05782-1

Les observations qui suivent s'appuient à la fois sur la consultation des monographies de pôles témoins, sur des entretiens avec les responsables de PTCE des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France ainsi que sur l'observation participative de plusieurs expériences d'innovation sociale. Dans le cadre du projet « Université citoyenne et solidaire », financé par la région Rhône-Alpes et conduit en partenariat entre l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne et le Conseil local de développement du Roannais¹, puis, de 2013 à 2015, au sein d'un programme d'animation scientifique Arc 8², « Émergence des PTCE en région Rhône-Alpes » (en collaboration avec A. Artis, M. Fare, E. Lanciano, M. Matray, S. Saleilles, - Sous la Direction : J. Blanc et D. Demoustier), ces initiatives ont été suivies. Ces observations s'appuient également sur une analyse approfondie et une étude prospective des interrelations potentielles entre la MACIF Ile-de-France et les PTCE alentours pour élargir et/ou redéfinir le positionnement stratégique de l'ESS au sein de la MACIF Ile-de-France³ (M. Matray, 2017).

Les PTCE, par leur espace collaboratif, favorisent la constitution de réseaux d'acteurs pluriels. Dans une logique de résilience des territoires, l'étude du RTES souligne l'importance stratégique du lieu en tant qu'outil d'identification et de visibilité, espace de coopération, objet de mutualisation, levier d'implication des collectivités, facilitateur d'échanges, de synergies, et d'innovations sociales (Cornu, 2014). Les projets d'infrastructures collaboratives sont notamment soutenus par les collectivités et/ou d'autres organismes de l'ESS (comme les mutuelles, les fondations etc.) qui inscrivent les PTCE dans les politiques d'aménagement des territoires avec par exemple des appuis en termes de financement et de soutien à l'investissement. Par ailleurs, les PTCE valorisent la coopération des Universités, des organismes de formation, des institutions locales, des structures d'insertion, des entreprises classiques, des associations, des acteurs financiers (publics et/ou privés), les mutuelles... et la société civile.) et ne se limitent pas à développer les activités du pôle mais participent au dynamisme global du territoire.

L'intervention des collectivités publiques (dont les chambres consulaires, les Chambres régionales de l'ESS, la Chambre nationale de l'ESS, les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les Syndicats mixtes etc.) peut faciliter la constitution de réseaux, d'autant que ces derniers affichent une vocation à servir le territoire et ses habitants et à répondre aux problématiques de maillage et de structuration des territoires notamment pour limiter les « trous structuraux » (R. S. Burt, 1992) dans le réseau social.

Aujourd'hui, les collectivités positionnent leurs interventions selon deux axes majeurs : au niveau de l'émergence des PTCE, en suscitant des projets par des diagnostics de besoins, le repérage des initiatives et la mise en relation des acteurs,

¹ Le CLD (85 membres) est l'instance de démocratie participative qui représente la société civile au sein du syndicat mixte Roannais, Pays de Rhône-Alpes.

² L'Arc 8 « Industrialisation et sciences de gouvernement » fait partie des huit communautés de recherche académique mises en place par la région Rhône-Alpes.

³ M. Matray, 2017, Rapport interne non publié, non public « Etude sur l'intérêt (et les possibilités de coopération) de la MACIF IDF de se rapprocher des Pôles Territoriaux de Coopération Economique ».

dans une logique de constitution de réseaux ; puis en accompagnant des projets dans les étapes de création et de démarrage des coopérations, que ce soit par la mise en place d'infrastructures ou par la mobilisation de ressources financières et d'ingénieries techniques et administratives.

Suite à l'exploitation de données – visites des structures, séminaires acteurs-chercheurs, entretiens semi-directifs avec les adhérents et les salariés des PTCE, questionnaires aux 37 PTCE et recensement d'une centaine de « districts sociaux et solidaires » – recueillies et traitées de 2015 à 2016, il a été mis en évidence l'intérêt d'un PTCE pour accompagner un changement d'échelle. Trois perspectives de changement d'échelle complémentaires ont été mises en exergue (M. Matray, 2018) :

- Pour soutenir/accompagner la résilience du territoire. Le pôle Sud Archer, créé en 2007 dans la Drôme, reconnu PTCE en 2013, est axé sur la question de la relocalisation d'activités industrielles, du renouveau productif et de transferts de technologies sur son bassin d'emploi suite à une forte désindustrialisation subie notamment dans le secteur de la chaussure. Ce pôle a par exemple développé la marque « *Made in Roman* » dans le cadre de projets d'insertion.

- Pour dépasser les frontières du territoire d'implantation. Le PTCE Matières et Couleurs, dans le Vaucluse, lauréat du 2^e appel, porte sur la problématique de la sauvegarde du patrimoine, de la valorisation du savoir-faire du massif ocrier du Roussillon (le plus grand d'Europe), des entreprises locales, pour sauver le métier et le faire évoluer dans le contexte économique mondial actuel. Il regroupe des activités touristiques, pédagogiques, de formation, de production et de commercialisation de produits ocriers. Implantée dans ce massif depuis 20 ans, la SCIC OKHRA, structure porteuse du PTCE, s'inscrit dans un positionnement vertical (de la matière première à la production d'ocre), ce qui la contraint indirectement à un territoire limité. Le PTCE va au contraire permettre d'intégrer une dimension transversale au massif et aux territoires voisins en valorisant la thématique de la couleur afin de changer d'échelle territoriale (J. Morel *et al.*, 2014). À terme, l'enjeu est d'intégrer des acteurs régionaux comme par exemple les producteurs de Nice.

- Pour répondre à une augmentation de l'activité productive. Le PTCE Solivers, dans le Bas-Rhin, également lauréat du 2^e appel, travaille sur la valorisation de la filière locavore. À l'origine, la SCIC Solivers, créée en 2012, regroupait plusieurs entreprises adaptées, entreprises d'insertion dans les prestations du secteur des métiers de bouche et entretien des espaces verts. Ce PTCE a permis de soutenir le changement d'échelle (par exemple, passer de 200 à 600 couverts notamment pour des dîners au Conseil de l'Europe), et de se différencier en termes de positionnement commercial dans le sens où un collectif d'acteurs complémentaires a été créé au lieu de faire jouer la concurrence pour répondre à une demande par des produits/production locale « du champ à l'assiette ». Le PTCE a permis d'aller au-delà des limites de la SCIC et d'intégrer d'autres acteurs (comme les groupements d'AMAP de gros) qui se reconnaissent dans la coopération et la collectivité, valeurs

reprises dans la *Charte des PTCE* du Labo de l'ESS. Concrètement, la SCIC (structure mère du PTCE) est basée davantage sur l'intégration territoriale verticale, à savoir l'inclusion dans la filière locavore, et le PTCE porte davantage sur l'intégration horizontale territoriale de nouveaux membres à valeur/éthique similaire afin de changer d'échelle quantitative.

Ces changements d'échelle générés par les PTCE mettent en lumière l'approche multiscalaire des PTCE sur un territoire qui est rendu possible par la transversalité de l'ESS (économie plurielle) et par sa dimension globale (qui répond à des objectifs supranationaux et internationaux).

II.L'enjeu de l'approche transversale de l'ESS dans la gouvernance multiscalaire

Dans cette seconde partie, il s'agit de retracer l'évolution historique de l'ESS pour présenter sa nouvelle orientation davantage globale. L'approche transversale de l'ESS, qui fédère et articule les politiques locales, nationales et supranationales, constitue un véritable enjeu dans la gouvernance multiscalaire à l'échelle territoriale. A titre d'exemple, la prise de conscience des problèmes sociaux, sociétaux et environnementaux illustre l'émergence d'une politique locale de développement de l'ESS en lien avec les préconisations nationales et internationales émanant notamment des objectifs des ODD à l'horizon 2030 de l'ONU¹.

a) L'évolution des lignes directrices de l'ESS

La France a initié l'économie sociale (puis solidaire) à la suite de longues luttes menées par le mouvement ouvrier. Elle fut souvent qualifiée de « fille de la nécessité » (C. Gide, 1931). Le statut d'association fut consacré par la loi du 1er juillet 1901, alors qu'elle résultait bien d'un droit fondamental tel que défini dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789.

Lors du XIX^e siècle, les constitutions d'associations étaient essentiellement liées aux grandes luttes politiques et sociales qui donnèrent un sens nouveau aux organisations professionnelles (corporations) et réconcilièrent l'idée révolutionnaire avec le groupement d'intérêt social (apparition des coopératives, des syndicats ...).

Pendant la III^e République, la démocratie continuait sa progression. Ainsi, de nombreuses lois de la fin du Second Empire ou du début de la III^e République avaient déjà consacré des formes spécifiques d'associations pour de nombreuses activités sociales et économiques (i.e. la loi du 1er avril 1898 relative aux sociétés de secours mutuels, dite charte de la mutualité).

La liberté d'association dans sa conception moderne représente deux facettes d'une même pièce maîtresse de la démocratie, à savoir la liberté de s'associer au sens

¹ Ces objectifs ont été adoptés lors de la 70^e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York le 28 septembre 2015.

strict et la liberté d'exercer des droits fondamentaux. En ce sens, la liberté d'association est consubstantielle de l'expression de nombreux droits et libertés au même titre que la liberté de conscience, la liberté de religion, et les libertés politiques. De fait, les associations, les mutuelles et les coopératives, parties intégrantes de l'Economie sociale, ont souvent été perçues plus comme des construits politiques – plutôt ouvriéristes, de gauche, que de véritables organisations à vocations économique, sociale ou environnementale. Si le concept d'économie sociale est apparu dès 1830, il n'a en réalité fait l'objet d'une théorisation qu'à partir du début du XX^e siècle, et notamment avec les travaux de l'économiste Charles Gide (1931), théorisation qui n'a eu de cesse d'être enrichie par de nombreux auteurs, comme Thierry Jeantet (2016), afin d'arriver à sa définition moderne.

La subjectivité, les préjugés qui grèvent la perception de l'ESS, furent accentués à la fois par les acteurs de l'ESS eux-mêmes en se constituant en silos et en forces politiques, en revendiquant une reconnaissance de la part des pouvoirs publics et du monde politique.

Les structures faitières françaises de l'ESS, comme ESS France (Nouveau nom du CEGES¹) ou le CNCRES² tendent à être dans des postures politiques, demandant la reconnaissance d'un secteur éclaté en fonction de ses différents statuts et activités, alors que l'ESS s'inscrit par nature dans l'interdisciplinarité et la pluralité.

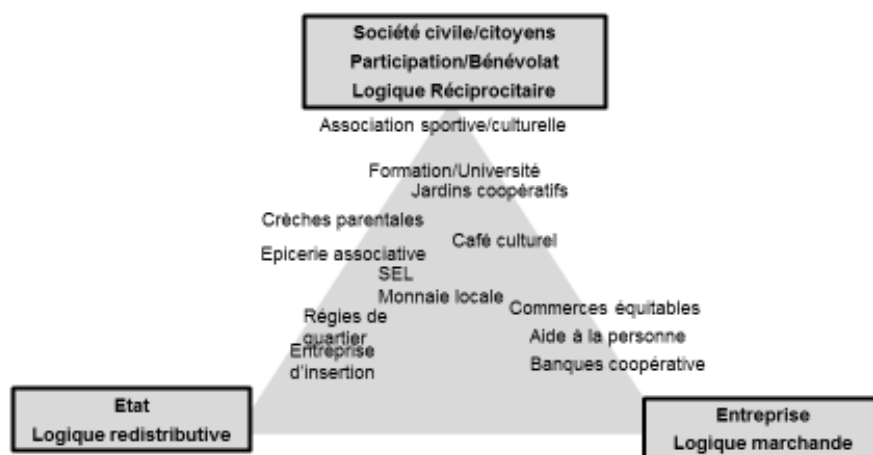
En effet, l'ESS couvre la quasi-totalité des champs des activités économiques, humaines et écologiques, et, en fonction des gouvernements, doit discuter avec la quasi-totalité des Ministères. A ce titre, le consensus ayant été trouvé pour définir l'ESS fut l'approche par les statuts juridiques, et pour la première fois de son histoire, dès 2012, l'ESS française a été reconnue comme acteur économique à part entière, rattachée au Ministère de l'Economie et des Finances. Elle était préalablement éclatée entre différents ministères comme jeunesse et sport, santé etc.

Le Panorama de l'ESS en France, publié en 2015 par le CNCRES, et l'Observatoire National de l'ESS, donne des éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'importance de l'ESS (13,9 % de l'emploi privé, soit 2,37 millions de salariés dans 221.325 établissements) et également sur sa vitalité, puisque, alors que l'économie classique perdait 0,2 % de ses emplois dans la période 2008 – 2013, le nombre d'emplois dans l'ESS croissait de 0,8%, créant par ailleurs plus de 3.600 établissements nouveaux chaque année. La tertiarisation de l'économie (89% des activités sont des services tertiaires en France) a appuyé le développement de l'emploi dans l'ESS jouant un rôle dans sa légitimation. L'ESS, majoritairement tertiaire, apporte paradoxalement des alternatives durables face à la flexibilité et aux nouvelles formes de contrat de travail précaire inhérent à l'économie des services, et également des alternatives à l'entrepreneuriat, en particulier à travers les Coopératives d'Activités et d'Emploi. En somme, l'ESS n'est ni un parti politique ni un secteur d'activité, mais une véritable partie de l'économie qui intègre les services et l'industrie et répond à la vision des structures d'aujourd'hui (Coopératives, PTCE, PdC, etc).

¹ Conseil des Entreprises Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

² Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale

ESS : intersection de trois logiques de régulation économique



Source : M. Matray

L'ESS est par ailleurs présente dans la quasi-totalité des pays, sous des formes diverses et elle allie trois logiques de régulation économique, la positionnant en solution économique complémentaire ou alternative du capitalisme traditionnel (T. Jeante, J-P. Poulnot, 2007). Ainsi, l'ESS intègre la logique marchande en particulier à travers les coopératives et les mutuelles, la participation de la société civile et des diverses parties prenantes, (associations, SCIC, PTCE ...) et la logique redistributive. L'ESS n'a pas pour objectif premier le profit, mais la pérennité et le développement de ses activités pour servir les intérêts du plus grand nombre. Pour autant, elle est souvent amenée à redistribuer ses excédents soit à ses membres, ses salariés, ou s'en servir pour rendre ses services encore plus abordables pour tous.

Certaines des familles de l'ESS sont particulièrement bien organisées et structurées tant au plan géographique que sectoriel et interviennent largement dans les débats internationaux, avec une vraie ligne stratégique suivie mondialement par l'ensemble de ses membres. C'est le cas, particulièrement des coopératives, fédérées au sein de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI)¹, qui dans son « *Blueprint for the next decade* »² témoigne de l'engagement mondial et local des coopératives membres, quelques en soient les formes, et dont les trois chiffres clés sont : 100 millions de salariés, 1 milliard de coopérateurs, et 2, 5 milliards de clients, soit 1 habitant de notre planète sur 3 environ. La famille coopérative est particulièrement structurée, là

¹ ACI ou ICA - International Co-operative Alliance

² Rapport accessible :

https://ica.coop/sites/default/files/media_items/ICA%20Blueprint%20-%20Final%20version%20issued%207%20Feb%2013.pdf

où d'autres familles le sont moins, et particulièrement dans les domaines associatifs, mutualistes, et celui des fondations, sans parler des organisations moins formelles, cette transversalité et gouvernance multiscalaire rend difficile l'exercice de l'écriture d'une définition générique de l'ESS.

Au plan international, face à la pluralité, la diversité des modes d'entreprendre dans l'ESS, il convient toutefois de citer la définition de la Task-Force des Nations Unies pour l'ESS - UN TFSSE¹ qui se veut la plus inclusive et englobante pour définir l'ESS des années 2000 : *« une variété de formes d'organisations basées sur divers contextes historiques et produisant des biens et des services pour leurs membres ou leur communauté, qui se fonde sur la primauté de la personne sur le capital sur une perspective de long-terme, la participation des membres-parties prenantes dans la gouvernance de l'organisation et le réinvestissement des bénéfices pour leur mission. L'ESS inclut les coopératives et les autres formes d'entreprises sociales, de groupes d'entraide de femmes, d'organisations communautaires, d'associations de travailleurs de l'économie informelle, d'ONG de prestation de services et de plans de financement solidaire, entre autres ».*

b) Le tournant des politiques ESS vers une valorisation de l'action d'entreprendre et l'innovation par et pour les territoires

Il est à remarquer également l'ancrage territorial très fort des organisations de l'ESS, qui par nature, ne sont ni opéables ni délocalisables, et précisons, selon le Rapport du CNCRESS de 2017, que 61,3 % des 36.600 communes de France disposent d'au moins un établissement employeur de l'ESS, avec une moyenne de 11 établissements. L'ESS, à travers ses différentes composantes, mais aussi en tant qu'« acteur collectif » (D. Demoustier, N. Richez-Battesti, 2010a), témoigne de la diversité des formes de production. En raison de la pluralité des principes et ressources mobilisées, l'ESS peut être définie comme économie plurielle où l'économie marchande et non marchande se combinent (G. Roustang, J-L. Laville, B. Eme, D. Mothé et B. Perret, 1997).

L'ESS a trois grandes fonctions (B. Enjolras, 2009) que sont la solidarité, la démocratie et le développement économique. Non seulement l'ESS répond-elle à des défis sociaux et économiques majeurs, mais aussi porte-t-elle des ressorts de transformations durables des modes économiques sociaux et environnementaux. A travers ses pratiques et ses valeurs, l'ESS démontre ainsi une triple performance : Les entreprises de l'ESS visent à être viables et pérennes et donc à générer de la richesse/de la valeur. Les financements sociaux et solidaires sont un thème incontournable pour discuter de l'efficacité productive de l'ESS et de sa contribution au développement économique centré sur l'humain. C'est en ce sens qu'il convient

¹ UNRISD, ONU-SLNG, OIT, PNUD, UN-DESA, CNUCED, CEPAL, FAO, OMS, PNUE, UNESCO, ONUDI, UNECE, ESCWA, UN-Habitat, ONU Femmes, WFP, TDR, ONUSIDA. L'OCDE en est également membre. Observateurs : EESC, EMES, GSEF, ACI, MedESS, RMB, RIPESS

de lui donner les moyens de financer son développement, et en particulier ses fonds propres qui sont souvent insuffisants, l'ESS ne recourant pas par construction à l'utilisation des marchés financiers et autres prêts spéculatifs.

Il est également possible d'évoquer l'ESS et le paradigme des biens communs, le modèle de l'économie de partage, et, à travers la notion de responsabilité, la discussion peut être étendue à d'autres notions et modèles voisins : par exemple la RSE, et les « nouvelles formes d'économie ». Il serait important d'évoquer ici toutes les formes d'innovation (numériques, innovations dans les territoires, innovations sociales) en tant que leviers pour augmenter l'impact de l'ESS, en particulier à partir d'une autre vision du « Big Data » (le Smart Data), et d'une autre vision de l'économie de plateforme (C. Benavent, 2016).

En période de crise économique, écologique, démocratique, les liens de réciprocité et de transversalité entre les domaines environnemental, économique et social sont inscrits dans le modèle même de l'ESS, donnant lieu à des solutions de développement intégrées et de modes de consommation et d'entreprises durables. L'ESS augmente les capacités d'adaptation et de résilience à travers la création et la mobilisation de ressources endogènes et participatives. Très souvent orientées vers le « capital patient » d'une part et le réinvestissement de tout ou partie de leurs bénéfices d'autre part, les entreprises de l'ESS s'obligent ainsi à leur propre développement. C'est particulièrement le cas des coopératives de salariés dans certains pays, qui ont une obligation légale de réinvestir une part non négligeable de leurs bénéfices, (M. Matray, J-P. Poulnot, 2016)

En substance, si nous pouvions définir l'économie sociale du XXI^e siècle comme économie plurielle, solidaire et mixte de bien-être, celle-ci participerait également à la constitution d'un « nouveau régime de gouvernance de l'intérêt général » où seraient mobilisés de façon inédite l'État et ses agences, le marché à travers les entreprises et la société civile, à travers entre autres les associations volontaires (B. Enjolras, 2004). En conséquence, l'économie sociale proprement dite ne constitue pas un « secteur de la société civile » : elle réalise une forte hybridation des ressources, y compris marchandes, de sorte qu'elle fait partie d'une économie plurielle et d'une économie mixte de bien-être, et non marchandes puisque, dès lors qu'elle reçoit une partie importante de ses ressources de l'État à travers la redistribution, elle bénéficie également du travail bénévole et de dons à travers la réciprocité, sans exclure une part variable d'activités marchandes (B. Zimmerman et R. Dart, 1998). Par ailleurs les organisations et entreprises de l'ESS par définition ont une capacité à satisfaire des besoins et des aspirations non satisfaits ou mal satisfaits par le marché ou l'État (H. Zimmermann, 1999).

En effet, Leur ancrage dans la communauté et leur proximité, voire intrication, avec certaines catégories sociales leur permettent d'identifier bien plus rapidement les besoins et les opportunités (J-M. Fontan, 1998). De même, leur structure qui permet la participation des diverses parties prenantes, favorise la circulation de l'information et par suite l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets. Il semble toutefois que les associations et les entreprises relevant de l'économie sociale n'ont souvent pas l'impression d'innover tant elles le font spontanément. D'où l'intérêt d'identifier ces innovations, de les décrire et d'étudier leurs conditions d'émergence et de diffusion.

c) L'enjeu transversal de l'ESS pour l'atteinte des ODD

A l'ère des politiques structurelles de configuration globale, dans une optique plus macroéconomique, l'on constate les enjeux des relations publiques et des lobbyings supranationaux pour légitimer l'ESS par ses corrélations avec les thématiques de durabilité, lui donnant la crédibilité et les moyens d'actions au plan local.

Ainsi, dans le cadre des accords internationaux, et pour prendre l'exemple de la France, les politiques structurelles de développement local prennent progressivement en considération l'écologie (économie circulaire etc.) et les expériences solidaires selon les accords internationaux sur le développement durable comme la Conférence Habitat III - 17 au 20 octobre 2016 à Quito (Rapport France Habitat III). L'Organisation des Nations Unies, dès sa Charte fondatrice, intègre la transversalité des missions de l'ESS, avec notamment la mise en place de l'UN TFSSE. Dans ce contexte également, ESS Forum International, créé en 2005, mobilise le Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire - GPIESS, « Leading group » créé en 2014, au sein des Nations Unies afin de faire appel à l'action des Etats autour de thématiques fédératrices (M. Matray, J-P. Poulnot, 2016) respectant les principes fondamentaux de l'ESS par la recherche, les bonnes pratiques, la formation etc. De nouvelles perspectives s'offrent ainsi aux structures de l'ESS et sont relayées dans la Déclaration du GPIESS de l'ONU, New York - 28 septembre 2015 - et la Déclaration des 7ème Rencontres du Mont-Blanc, Chamonix - 28 novembre 2015. Ces lobbyings et relations / partenariats publics institutionnels supranationaux sont une réelle impulsion pour l'émergence de l'ESS et sont relayés par des politiques industrielles de développement territorial des Etats. A ce titre, de nouvelles formes d'organisations coopératives se développent pour mutualiser des moyens et expérimenter de nouvelles règles d'échange et de répartition de la valeur (Le Labo de l'ESS, 2013). Jusqu'à présent, principalement politisée, l'ESS appréhendée à travers le prisme des ODD permet progressivement d'objectiver l'ESS sur la pluridisciplinarité et la transversalité. Les ODD à l'horizon 2030 ont été adoptés lors de l'Assemblée Générale (70^{ème} session) des Nations Unies, New York - 28 septembre 2015. A l'analyse des 17 objectifs du développement durable, il a été constaté que l'ESS est par nature et, de par son interdisciplinarité, en phase avec ces objectifs que nous pouvons classer en trois catégories :

- *Les objectifs sociaux et sociétaux :*

Elle regroupe l'éradication de la pauvreté (Objectif 1), la lutte contre la faim (Objectif 2), l'accès à la santé (Objectif 3), l'accès à une éducation de qualité (Objectif 4), l'égalité entre les sexes (Objectif 5), la réduction des inégalités (Objectif 10) et la justice et la paix (Objectif 16). Pour ce qui est des réponses apportées par l'ESS sur cette première catégorie d'objectifs, citons l'action des associations, des ONG, des fondations, et également celle des mutuelles, des coopératives du secteur médico-social et du handicap particulièrement dans le domaine de la santé, et de l'éducation populaire ainsi que des écoles alternatives pour ce qui est de l'enseignement. En France, c'est, en 2015, 18,7 % des emplois de l'ESS qui travaillent dans l'enseignement.

- *Les objectifs environnementaux :*

L'accès à l'eau salubre et à l'assainissement (Objectif 6), le recours aux énergies renouvelables (Objectif 7), les villes et communautés durables (Objectif 11), la

consommation responsable (Objectif 12), la lutte contre les changements climatiques (Objectif 13), la protection de la faune et de la flore aquatique (Objectif 14), la protection de la faune et de la flore terrestre (Objectif 15). L'ESS, par rapport à cette série d'objectifs apporte nombre de réponses à travers les associations, les ONG et les coopératives, voire les SCIC pour ce qui est des énergies renouvelables, par exemple. Par ailleurs, des organisations très transversales relatives aux filières peuvent être mises en place à travers les PTCE notamment.

- *Enfin les objectifs économiques et entrepreneuriaux :*

L'accès à des emplois décents (Objectif 8), l'innovation et les infrastructures (Objectif 9), les villes et les communautés durables (Objectif 11), et les partenariats pour les objectifs mondiaux (Objectif 17). L'ESS, par ses logiques d'équité et de solidarité, est associée à une mission de service public.

Afin de faire prévaloir l'importance de l'ESS dans la complétude des ODD 2030, l'Association ESS Forum International¹, membre observateur d'ECOSOC², a créé, dès 2014, le Groupe Pilote International de l'ESS - GPIESS³.

ESS Forum International est une structure supranationale qui regroupe des dirigeants et leaders de l'ESS du monde entier. Créée en 2005 elle œuvre sur trois axes que l'on peut résumer en trois mots :

- Rassembler : en favorisant les rencontres entre dirigeants et leaders de l'ESS, représentants des Etats, représentants de l'Union Européenne, de l'Organisation des Nations Unies, et bien entendu des enseignants/chercheurs et des experts de haut niveau ;

- Co-construire : en mettant en évidence les bonnes pratiques et avec son Agora des projets, permettre des co-constructions interdisciplinaires de solutions, d'entreprises, ... de manières trans-familiales et transnationales ;

- Influencer : en portant la voix de l'ESS auprès des Etats et des organisations supranationales, notamment à travers le GPIESS et l' UNTFSSSE.

Ainsi, lors d'un événement de haut niveau tenu en marge de l'AG de l'ONU de New York en septembre 2015, le GPIESS, en présence de François Hollande, son président, a publié une déclaration commune intitulée « *Pour des politiques publiques soutenant l'ESS pour le développement durable* ». Cette déclaration, portée par l'ensemble des membres du GPIESS marque clairement un recentrage de l'ESS et son inscription pleine et entière dans les ODD 2030 :

« *Nous, Etats membres du GPIESS, en présence notamment de représentants d'agences de l'ONU membres et observateurs de la Task Force inter-agences des*

¹ ESS Forum est le nouveau nom des Rencontres du Mont Blanc,
<http://www.rencontres-montblanc.coop>

² Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies

³ Colombie, Costa Rica, Equateur, France, Luxembourg, Maroc, Grèce, puis Québec et Sénégal (observateurs). UNRISD, ONU-SLNG, OIT, PNUD, UN-DESA, CNUCED, CEPAL, FAO, OMS, PNUE, UNESCO, ONUDI, UNECE, ESCWA, UN-Habitat, ONU Femmes, WFP, TDR, ONUSID, OCDE. Observateurs : EESC, EMES, GSEF, ACI, MedESS, RMB, RIPESS

Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE) et les organisations internationales de la société civile membres du GPIESS, [...] Affirmons que l'ESS est un moyen de mise en œuvre stratégique pour la réalisation des ODD et en ce sens doit être soutenue par des politiques adaptées, que nous demandons aux Etats membres de l'ONU de mettre en place et aux agences de l'ONU de favoriser, notamment :

- des cadres juridiques et politiques publiques propices au développement de l'ESS (lois-cadre, lois d'orientation de l'ESS) [...], l'inclusion de l'ESS dans les systèmes éducatifs nationaux,

- des « partenariats publics/économie sociale et solidaire durables », conçus dans un esprit de réinvestissement des bénéfices dans l'objectif social ou environnemental ;

- le renforcement des connaissances sur l'ESS par la recherche et l'analyse, la collection de bonnes pratiques en matière de cadres juridiques et politiques publiques favorables ainsi que d'initiatives innovantes des acteurs de l'ESS, notamment pour évaluer son potentiel de réalisation des ODD. [...]

- La mise en avant des programmes de formation pour assurer que les partenariats publics/ESS respectent les principes fondamentaux de l'ESS, génèrent des produits et services de qualité répondant aux besoins locaux à prix abordables [...]

Demandons la prise en compte de l'ESS dans les divers processus de suivi et de révision des ODD, ainsi que la mobilisation de moyens supplémentaires pour que les agences de l'ONU et leurs partenaires puissent faciliter le changement d'échelle de l'ESS,

En conséquence :

Soutenons le projet de création d'un guide juridique international portant sur les législations de l'économie sociale et solidaire,

Appelons, à tenir une Conférence Internationale sur le financement de l'ESS [...]

Entendons également contribuer à la mise en œuvre de nouveaux indicateurs de richesse, ou parfaire des indicateurs existants en complément du PIB, quantitatifs et qualitatifs, qui permettront de mesurer l'impact de ce secteur sur l'économie nationale et locale, sur le développement humain et le développement durable de nos pays, avec une attention particulière sur les échanges non marchands. »¹

L'ESS, alignée sur les ODD, dans une logique inclusive prend en compte la question/ la notion de territoire en intégrant l'Université, la recherche, les collectivités, les entreprises locales et les citoyens dans des modèles de territorialisation bottom-up comme les outils d'ingénierie territoriale (exemple : PTCE).

Dans cette même dynamique, il se crée dans des pays des réseaux d'élus de collectivités locales en faveur de l'ESS (Citons le RTES pour la France, le REMCESS au Cameroun ...) et au sein de plus en plus de parlements nationaux se créent des groupes de parlementaires, députés, sénateurs en faveur de l'ESS, (En France le Groupe d'Etude de l'Assemblée Nationale sur l'ESS), ce qui témoigne de la prise de conscience des élus à œuvrer à la fois au plan local, au plan national, et au plan supranational.

¹ Texte complet à l'adresse : http://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/declaration_groupe_pilote_ess_agnu_280915_fr.pdf

Conclusion

Cette volonté d'action multiscalaire se conjugue avec l'ESS qui œuvre en transversalité sur l'ensemble des territoires, des champs des activités humaines, marchandes ou non marchandes, avec une volonté d'identifier les bonnes pratiques nationales / internationales à travers les cahiers d'expériences de ESS-FI ou des travaux menés par des fondations sur l'innovation sociale et sociétale (comme la fondation Up, la fondation Macif etc.), le repérage des initiatives innovantes issues même des besoins exprimés par les populations, et la mise en œuvre des stratégies d'essaimage, de dissémination, de reproduction, d'adaptation et de développement sur d'autres territoires.

Quand bien même le travail de reconnaissance de l'ESS, d'information auprès du plus large public sur ce qu'est l'ESS reste à développer, l'ESS est plus que jamais d'actualité et sur la voie d'un changement d'échelle, en particulier si l'on considère son adéquation avec les Objectifs de Développement Durable – ODD de l'ONU à horizon 2030. Par sa capacité à inventer des solutions pour répondre aux (nouveaux) besoins du plus grand nombre et à apporter d'autres réponses face à un monde économique globalisé, l'ESS est en capacité de mettre en œuvre des solutions et innovations au plus proche du territoire dans des logiques de coopérations inter acteurs.

Issu de la loi française relative à l'ESS de 2014, les PTCE, outils de l'ingénierie territoriale, sont un enjeu pour le renforcement de la gouvernance multiscalaire par et pour le territoire.

Comme le décrit Pierre Velz (2014), une articulation entre les politiques locales nationales internationales et supranationales est indispensable « L'économie même de la concurrence globalisée appelle des articulations fortes avec les territoires, leurs diversités ancrées dans l'histoire, leurs capacités à structurer des processus de long terme, à favoriser l'innovation et l'apprentissage ». L'ESS pour et par les territoires pourrait être un levier de cette articulation/gouvernance multiscalaire.

ANNEXE 1 : Les différentes formes d'Organisations Productives Localisées OPL

Forme de coopération Localisée	Définitions	Auteur(s) clefs
District industriel	- division du travail entre petites et moyennes entreprises spécialisées dans un même secteur industriel	A. Marshall, 1890 ; G. Becattini, 1979
Système productif local SPL	- un ensemble de PME - secteur industriel	C. Courlet, 1994 ; P. Aydalot, 1986 ; D. Maillat, L. Kebir 1999
Technopôle	- un micro système innovant - entreprises innovantes à proximité de centres de recherche et de formation scientifiques	B. Ruffieux, 1991
Concept de Cluster	- un réseau d'entreprises et d'institutions proches géographiquement et interdépendantes - métiers, technologies et savoir-faire en commun	M. Porter, 1990, 1998.
Pôle de Compétitivité PdC	- une combinaison d'entreprises, de centres de formation, d'unités de recherche publiques ou privées - synergie autour de projets communs au caractère innovant	N. Jacquet et D. Darmon, 2005.
Pôle territoriaux de coopération économique PTCE	- un groupement d'acteurs (engagement volontaire et réciproque) - innovations socio-économiques - ancrage local des activités : pour/par les acteurs et les populations d'un territoire	S. Cornu, 2014 M. Matray, 2014

Source : M. Matray

Bibliographie :

1. BENAVENT Christophe, *Plateformes*, Editions FYP, 2016.
2. BESANÇON Emmanuelle., CHOCHOY Nicolas et GUYON Thibault, *L'innovation sociale. Principes et fondement d'un concept*, Paris, L'Harmattan, 2013.
3. BLANC Jérôme et PERRISSIN FABERT Baptiste, « Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales », *Institut Veblen pour les réformes économiques*, janvier 2016.
4. BORZAGA Carlo, *The Economies of the Third Sector In Europe: The Italian Experience*, Department of Economics, University of Trento, Trento, 1998.
5. BURT Ronald S., *Structural holes. The social structure of competition*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
6. COLLETIS Gabriel et PECQUEUR Bernard, « Les facteurs de concurrence spatiale »,

- communication au colloque *Dynamiques industrielles et dynamiques spatiales*, Toulouse, 30 août - 1^{er} septembre 1995.
7. CORIAT Benjamin, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, éd. Les liens qui libèrent, 2015.
 8. CORNU Sébastien, *Le rôle des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE*, RTES, l'Atelier Coopératif, 2014.
 9. DEMOUSTIER D., RICHEL-BATTISTI N., « Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, Vol. 12, p. 5-14, 2010a.
 10. DEMOUSTIER D., « Economie sociale et solidaire et régulation territoriale, étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *Géographie, économie, société*, Vol.12, 2010b.
 11. DEMOUSTIER Danièle, « La construction du projet de loi sur l'ESS », *Recma*, n° 329, 2013c.
 12. ENJOLRAS Bernard, « Formes institutionnelles, rationalité axiologique et conventions », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 75, no 4, p. 595- 617, 2004.
 13. ENJOLRAS B., « Approche théorique de la gouvernance des organisations non lucratives », *Revue internationale de l'économie sociale*, n°314, pp. 63-83, 2009.
 14. FONTAN Jean-Marc, « Le développement économique à Montréal », *Possibles*, Vol.12, n° 2 (printemps), p. 183-195, 1998.
 15. GIDE Charles, *Principes d'économie politique*, 26ème édition, Edition l'Harmattan, 1931.
 16. HABERMAS Jürgen, *L'Espace public*, Paris, Payot, 1978.
 17. HAMDOUCH Abdelillah, DEPRET Marc-Hubert et TANGUY Corinne, *Mondialisation et résilience des territoires, Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2012.
 18. HEURGON Edith, *Le Développement durable, c'est enfin du bonheur !* éd. de l'Aube, Essai, 410 p., 2006.
 19. JEANTET Thierry et POULNOT Jean-Philippe, *L'ESS, une alternative planétaire* Edition ECLM, 2007.
 20. JEANTET Thierry, *L'économie sociale : la Solidarité au défi de l'efficacité*, La Documentation Française, Troisième édition, 2016.
 21. MAGNEN Jean-Philippe et FOUREL Christophe, *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité*, Paris, ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité–secrétariat d'État chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, 2015.
 22. MATRAY Myriam, *Le dynamisme d'évolution des pôles de compétitivité territoriaux. Approche territorialisée de l'écosystème des pôles de compétitivité en France*, thèse en sciences économiques, Université Lyon 3, 2010.
 23. MATRAY Myriam et POISAT Jacques, « Cooperatives and social clusters. The example of SCIC (Cooperative societies of public interest) and PTCE (Territorial clusters for economic cooperation) in France », *Actes du colloque de l'IGT-ICCS Cooperative Identity and Growth*, Lucerne, p. 655-662., 14-16 septembre 2016.
 24. MATRAY Myriam et POULNOT Jean-Philippe, « Promoting social and solidarity economy – SSE : the Up group Experience », communication au 31^e congrès international du CIRIEC, *Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ?*, Reims, 22-23 septembre 2016.
 25. MATRAY Myriam, Rapport interne non publié, non public « Etude sur l'intérêt (et les possibilités de coopération) de la MACIF IDF de se rapprocher des Pôles Territoriaux de Coopération Economique », 2017.

26. MATRAY Myriam, « Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique PTCE en France, nouvelles perspectives publiques bottom-up pour le développement local », Chapitre d'ouvrage in Lajarge R., Cailly L., Ruas A., Saez G., *Demande(s) territoriale(s)*, CIST, Karthala, 2019.
27. MARSHALL Alfred, *Principles of Economy*, Londres, MacMillan, 1890.
28. MOREL Jimmy, BUTERY Laurent, LEMOINE Jean-François et BADOT Olivier, « Promouvoir les territoires : un problème d'échelle », *Proceedings du 2^e colloque international du CIST*, Paris, p. 291-296, 2014.
29. OSTROM Elinor, *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, Londres, Cambridge University Press, 1990.
30. RAPPORT FRANCE HABITAT III, préparation à la conférence de Quito, septembre 2015 [en ligne www.pfvt.fr/fr/un-habitat-2016/la-france-et-habitat-iii].
31. SOCIAL ECONOMY EUROPE, Livre blanc *L'économie sociale... Reprendre l'initiative*, éd. Alain Coheur, 2015.
32. RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL de l'ESS - CNCRESS, publié en juillet 2017.
33. ROUSTANG Guy, LAVILLE Jean-Louis, EME Bernard, MOTHE Daniel et PERRET Bernard, *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 186 p., 1997.
34. VELZ Pierre, *Mondialisation Villes et Territoires*, pp. 136, 1996, Réédition 2014.
35. ZIMMERMAN Brenda et DART Raymond, *Charities Doing Commercial Ventures : Societal and Organizational Implications*, Toronto and Ottawa, Trillium Foundation/Canadian Policy Research Networks, 92 p., 1998.
36. ZIMMERMANN Horst, « Innovation in Nonprofit Organizations », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford (Blackwell), vol. 70, n° 3, p. 589-613, 1999.

POLITIQUES DE GOUVERNANCE (MICRO)REGIONALE. ETUDE DE CAS : LES « PAYS » ET LES « DISTRICTS » ROUMAINS

**Pompei COCEAN,
Ana-Maria POP
Gheorghe-Gavrilă HOGNOGI
Lelia PAPP**

*Centre de Géographie Régionale,
Faculté de Géographi
Université Babeş-Bolyai
Cluj-Napoca, Roumanie*

ana-maria.pop@ubbcluj.ro

Résumé

Fortement ancrées dans l'espace roumain, dès la période médiévale, les entités territoriales de type « pays » (« țară ») et « district » (« ținut »), se sont individualisées, au long des siècles suivants, comme des vrais bassins de vie, étant soumises aux différents changements dictés par le contexte socio-historique existant. Depuis une vingtaine d'années une pléiade d'auteurs a étudié ces régions (Cocean P., 1997, 2001, 2004, 2005, 2008, 2011; Dezsi, Ș., 2006 ; Ilieș, G., 2006 ; Ilieș, M., 2006 ; Filimon, L., 2007 ; Pușcaș, A., 2007 ; Josan, I., 2009 ; Ilovan, O.R., 2010 ; Borogean S., 2010 ; Boțan, C., 2010 ; David, N., 2010 ; Ianăș, A., 2010 ; Pop, A.M., 2011 ; Cîmpoieș, P., 2015 ; Hognogi, G., 2016 ; Potra, A.C., 2017 etc.), en essayant de témoigner leur fonctionnalité et de distiller leurs traits spécifiques. Elles sont investies comme :

- *Des régions géographiques particulières, étendues sur l'entier espace précarpatique roumain ;*
- *D'espaces mentaux originaux où chaque territoire s'individualise à travers des traits ethnographiques, culturels ou sociaux ;*
- *Des modèles de cohésion territoriale, un attribut exigé par les acteurs socio-économiques ou politiques afin d'assurer une coopération régionale ;*
- *Des régions de programme/projet aux traits systémiques (Cocean P., Cocean R., 2003), un possible découpage territorial distinct.*

Mots-clés

région, gouvernance, Roumanie, réorganisation administrative.

Abstract

Strongly anchored in the Romanian space, from medieval period, territorial entities of type "country" (« țară ») and "region " (" ținut "), became more individual, during following centuries, as true basins of life, being subjected to the different changes dictated by existent socio-historical context. Since about twenty years a group of authors studied these regions (Cocean P., 1997, 2001, 2004, 2005, 2008, 2011; Dezi, Ș., 2006 ; Ilieș, G., 2006 ; Ilieș, M., 2006 ; Filimon, L., 2007 ; Pușcaș, A., 2007 ; Josan, I., 2009 ; Ilovan, O.R., 2010 ; Borogean S., 2010 ; Boțan, C., 2010 ; David, N., 2010 ; Ianăș, A., 2010 ; Pop, A.M., 2011 ; Cimpoeș, P., 2015 ; Hognogi, G., 2016 ; Potra, A.C., 2017 etc.), by trying to manifest their functionality and to distil their specific features. They are invested as :

- *From particular geographical regions, spread on the whole précarpatique Romanian space ;*
- *Original mental areas where every territory becomes more individual through ethnographic, cultural or social features ;*
- *Models of territorial cohesion, attribute demanded by the socioeconomic or political actors to assure a regional cooperation ;*
- *From regions of programme / plan in systematic features (Cocean P., Cocean R., 2003), a possible distinct territorial cutting up.*

Key-words

Region, governance, Romania, administrative reorganisation

Classification JEL

R 58

Introduction

Au présent, au point de vue scientifique, il y en a 18 entités de type « pays » et beaucoup plus « districts » (environ 31). N'étant pas reconnues comme unités territoriales administratives, elles peuvent, toutefois, s'articuler dans des régions ou microrégions guidées par les principes d'un développement local durable. Les unes se sont déjà associées, plus ou moins d'une manière adéquate (Cocean P., 2014), plus ou moins sur une certaine fonctionnalité, mais plutôt stimulée par les opportunités financières offertes par le programme LEADER (par exemple : GAL Microrégion Ținutul Pădurenilor-Țara Hațegului, GAL Microrégion Ținutul Haiducilor, L'association „Ținutul Bârsei” etc.) et par la volonté des mairies incluses. Dans ce cas, le document public qui envisage les directions d'action des microrégions c'est la stratégie de développement qui inclut également les principaux projets d'investissement dans le territoire.

Au-delà des valences naturelles ou économiques qui peuvent s'instituer dans une condition sine qua non de la viabilité de ces microrégions, il y en a un réseau d'acteurs qui peut assurer la mise en pratique d'un modèle de gouvernance régionale. Comme document programmatique, l'institution d'un Plan d'aménagement serait une autre mesure pour statuer le diagnostic du territoire et les

projets à venir. Perçues comme des « nouveaux » territoires, les entités territoriales proposées reflètent, en ce moment, une alternative plus viable d'articulation entre les politiques locales et celles nationales, en y ajoutant le fait que ces découpages n'excluent pas les autres légiférés.

1. La région au centre de la gouvernance européenne

Au présent, au niveau de l'Union Européenne, l'unité territoriale de référence est représentée par la région, envisagée comme l'échelon d'intervention pour toute sorte d'activité qui vise l'assurance de la cohésion territoriale. La politique régionale représente toutefois l'expression de la solidarité parmi les Etats membres de l'Union Européenne. Parmi les objectifs de la politique régionale européenne on prend en compte le renforcement de la compétitivité et de la croissance économique, le fournissement des meilleurs services sociaux-culturels, la croissance et la création d'emploi ou l'amélioration de la qualité de vie, au moyen d'investissements stratégiques (Commission Européenne, 2014). La politique régionale ou de cohésion de l'UE est implémentée au niveau de chaque Etat membre par des organismes nationaux et régionaux, en partenariat avec la Commission Européenne, pour un intervalle prévu de sept années (les périodes d'absorption des fonds européens de 2007-2013, 2014-2020).

La Roumanie, comme pays membre de l'UE, a également adopté la région comme unité territorial-administrative, par l'institution de huit régions de développement, mises en place en 1998 et qui correspondent aux divisions régionales de niveau NUTS 2 de l'UE. Mais, ces régions n'ont aucun statut administratif, elles sont perçues comme unités statistiques régionales (HG 488/2001) et comme unités territoriales d'implémentation des divers fonds européens. Si on augmente l'échelle territoriale, il y en a 41 départements et le municipe Bucarest (NUTS 3), divisées en plusieurs unités administrative-territoriales de type municipe, ville ou commune, avec les villages inclus (NUTS 5, redéfini comme LAU 2). La subdivision régionale associée à LAU 1 (l'ancien NUTS 4) n'existe plus en Roumanie.

Aujourd'hui, la région suscite diverses polémiques, en s'inscrivant dans un processus de décentralisation, d'une régionalisation administrative selon les modèles d'autres pays européens (par exemple, celui français), une démarche assez effervescente dans la Roumanie des années 1990 et surtout autour de l'année 2013. L'absorption encore faible des fonds européens met en discussion la viabilité des départements qui ne sont très bien articulés afin de pouvoir permettre la parution des projets locaux et leur inscription dans des programmes stratégiques régionaux (Săgeată R., 2015). On avait constaté le fait que le niveau de cohésion territoriale de l'espace roumain est affecté par certaines disparités interrégionales beaucoup plus que par des disparités intrarégionales. En ce contexte, un découpage régional ancré partiellement sur des régions historiques qui se sont individualisées au long du temps par des traits démographiques, socio-économiques ou culturels spécifiques et une certaine polarisation des centres existants reste encore une possible solution

(Cocean P., 2013 ; Săgeată R., 2015). En outre, l'individualisation des certains espaces mentaux auxquels les habitants se sont attachés a donné naissance aux vraisemblables structures territoriales où l'identité territoriale est plus forte que celle nationale (Cocean P., 2008), des potentielles constructions sociales (Bakk M., Marian C., 2010).

D'ailleurs, les dernières années, surtout l'année 2013, la Roumanie a connu beaucoup d'initiatives pour instituer une régionalisation différente. Parmi les variantes véhiculées, les unes ont un profond caractère politique, appartenant à différents partis politiques tels le Parti Démocrate-Libéral et le Parti Populaire Hongrois de la Transylvanie (Săgeată R., 2015 ; <http://www.neppart.eu/proiect-de-regionalizare-a-romaniei.html>), lorsque les autres ont un fondement scientifique, basé sur l'optimisation des fonctions d'un territoire (Cocean P., 2013 ; Săgeată R., 2015). Certaines versions de régionalisation proposent la légifération des régions de développement contemporaines, d'autres voix créent d'autres divisions administratives, leur nombre variant de 8 à 11 régions, en envisageant comme critères le fonctionnement optimal comme organisme du territoire, l'homogénéité du territoire (même ethnique, dans certains cas !), la superposition aux espaces mentaux et/ou l'existence de certaines relations fonctionnelles par rapport à la polarisation exercée par des centres de convergence locaux et régionaux. Pour le moment, le processus de régionalisation est arrêté, sans adopter l'une des versions proposées, mais la question de la réorganisation administrative reste toujours ouverte.

En fait, les politiques régionales sont restées dépendantes des politiques centralistes, de l'Etat ; l'élimination ou l'atténuation des disparités territoriales devient un desiderata possible seulement par une réforme de l'administration publique locale et le renforcement de la région comme entité méso-territoriale ayant une légitimité politique (Bakk M., Marian C., 2010).

Au-delà de l'intérêt conféré aux NUTS II, il reste à débattre la nécessité d'une recomposition territoriale par l'introduction des régions de plus petites dimensions interposées entre le département et la commune (Cocean P., 2014). Pour cette démarche, la réorganisation doit partir non de la commune mais de l'articulation du village comme un taxon territorial fondamental. D'autre côté, il y en a déjà plusieurs communes qui incluent un nombre assez grand de villages (par exemple, certaines communes des Monts Apuseni), aspect qui se traduit par une faible concentration de politiques de développement efficaces. Introduire le niveau territorial NUTS IV, équivalent de la microrégion, reste une option viable pour la plupart d'acteurs locaux responsables à l'aménagement du territoire. D'ailleurs, on doit préciser le fait que cette proposition correspondrait aux anciennes structures territoriales du XVIII^e siècle nommées « plăși », des sous-divisions du département (Cocean P., 2014).

Actuellement, vu les modèles européens, de l'assimilation volontaire des associations intercommunautaires (Balogh M., Pop D., 2010), plusieurs Groupes d'Actions Locaux (GAL) se sont constitués, à travers le programme LEADER et LEADER+, représentant en effet des partenariats public-privé de différents

domaines d'activités ayant comme but de développer des projets locaux pour les communautés locales auxquelles ils s'adressent. Les uns d'eux se superposent aux microrégions de type « pays » ou « district », mais ils incluent des localités qui n'ont aucune fonctionnalité spatiale ou qui seulement empruntent les noms de ces anciennes structures territoriales (tel Țara Secașelor) (Puiu V., Mitran C.M., 2008; Cocean P., 2014). Lorsque des microrégions essayent d'aboutir un certain niveau de développement socio-économique, d'autres associations intercommunautaires se sont proposées d'envisager la promotion du tourisme (Microrégion Huedin), la préservation de l'environnement ou la protection du patrimoine culturel (Puiu V., Mitran C.M., 2008).

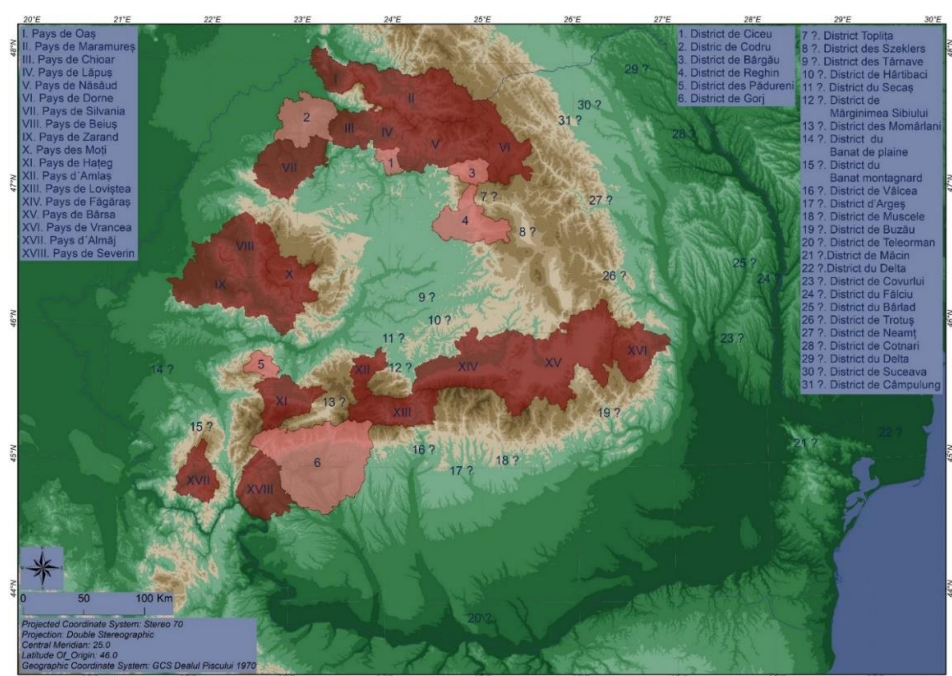
Maintenant, le développement micro-régional est soutenu par l'activité de 239 GAL et 37 GAL financés par le mécanisme Développement Local sous la Responsabilité des Communautés (DLRC).

2. La problématique des entités territoriales roumaines de type « pays » et « district »

Toute région investie comme espace mental peut être envisagée comme la plus viable unité territorial-administrative. Le territoire roumain a plusieurs formes d'espaces mentaux, à partir de macro-régions (les provinces historiques) jusqu'aux microrégions (associations de communes). Si l'espace mental roumain s'est affirmé au long de plusieurs étapes, à partir de la période des Gètes et des Daces, on aurait assisté à une forte fragmentation de l'initial espace mental roumain dans le Moyen Age et à son enclavation due aux colonisations des Szeklers et des Saxons. C'est toujours dans ce contexte que les unités territoriales de type « pays » ou « district » ont été plus individualisées parmi les petits couloirs de population allochtone, non-roumaine (Cocean P., 2008).

Au niveau de la Roumanie, il y a 18 entités territoriales de type « pays » (Figure 1), des nouveaux territoires qui ont comme fondements les anciennes structures administratives du Moyen Age. A travers les outils de la géographie régionale, plusieurs géographes roumains ont témoigné leur viabilité (Cocean P., 1997, 2001, 2004, 2005, 2008, 2011; Dezsi, Ș., 2006 ; Ilieș, G., 2006 ; Ilieș, M., 2006 ; Filimon, L., 2007 ; Pușcaș, A., 2007 ; Josan, I., 2009 ; Ilovan, O.R., 2010 ; Borogean S., 2010 ; Boțan, C., 2010 ; David, N., 2010 ; Ianăș, A., 2010 ; Pop, A.M., 2011 ; Cîmpoieș, P., 2015 ; Hognogi, G., 2016 etc.).

Fig. 1. Les régions de type « pays » et « district » de la Roumanie



Sur la carte ci-dessus, les 18 « pays » roumains sont représentés avec chiffres romains, les « districts » étant pointés par des chiffres arabes. 6 districts ont déjà une extension établie à travers les études réalisées, les autres territoires n'ont pas encore une délimitation claire de leur extension et polarisation.

Parmi les rôles accomplis par les « pays » roumains, on mentionne :

- Des régions géographiques fonctionnelles, redécouvertes, avec une cohérence territoriale distincte, surtout par rapports aux espaces avoisinés ;
- D'espaces mentaux originaux avec degrés différents de l'auto-identification d'habitants à leur espace natal ou vécu, avec un paysage culturel original et authentique ;
- Des régions de programme/projet aux traits systémiques (Cocean P., Cocean R., 2003 ; Cocean P., 2012), non légiférés, propices pour le développement des projets locaux ;
- Des brands territoriaux par des éléments ethnographiques (Pays de Oaş, Pays de Năsăud, Pays de Vrancea), la physionomie des demeures (Pays de Maramureş, Pays de Moţi), l'héritage historique (Pays de Chioar, Pays de Zarand, Pays de Haţeg, Pays de Făgăraş) ou les valeurs culturelles (Pays de Dorne, Pays de Bârsa, Pays de Severin etc.) (Cocean P., 2012).

La démarche d'investir les « pays » comme territoires de projets ne représente pas un cas particulier pour la Roumanie, les formes créés en France par l'Association Nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (262 territoires de

projet) structurent au présent le territoire national (ANPP, 2018 ; Cocean P., Filimon L., 2013).

A côté des « pays », il y en a d'autres territoires qui peuvent être investis comme microrégions (Cocean P., 2010 ; Potra A.C., 2017), « les districts », qui sont plus nombreux que les « pays » et non exhaustifs en ce qui concerne leur nombre (Figure 1). Parmi ceux-ci, 6 « districts » représentent l'objet des certaines thèses de doctorat, lorsque les autres restent à être découverts. Similaires aux structures territoriales de type « pays », ils sont définis par une plus faible coagulation de l'espace mental, une polarisation parfois divergente plus que convergente, mais comprenant toujours un bassin de vie ou d'emploi pour les communautés locales incluses. Les districts n'ont pas représenté d'entités politiques administratives, sauf au début de leur organisation, leur évolution étant dictée par la parution des centres de polarisation (District de Neamț). Parfois, ils coïncident aux espaces ethnographiques (District de Pădureni).

Quoique les structures territoriales mentionnées en-haut soient des vraisemblables régions géographiques fonctionnelles, elles sont encore négligées par les autorités locales surtout du point de vue de l'aménagement du territoire. Sans une certification législative, ces territoires n'ont pas un document programmatique qui peut fonctionner comme politique publique. Cependant, vu leur superposition aux microrégions, la stratégie de développement nécessaire pour tout GAL peut devenir un outil de l'analyse diagnostic du territoire et de sa future projection de développement.

3. Vers une nouvelle réorganisation administrative locale ?

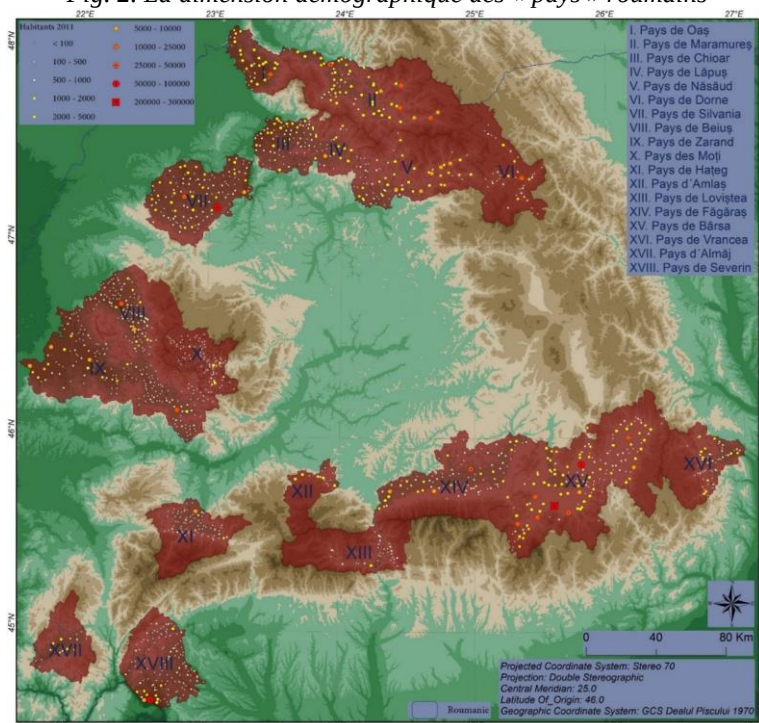
Vus les territoires qui s'articulent le mieux possible au monde contemporain (zones métropolitaines, formes d'associations intercommunautaires, pôles de croissance etc.), il reste encore questionnable la viabilité de certaines structures d'organisation administrative. Pour la Roumanie c'est toujours le cas de la présence des départements qui dans leur forme actuelle amplifient les décalages socio-économiques déjà existants.

Des voix venues de la sphère politique ont récemment formulé la nécessité de l'agglutination des villages et la restructuration des communes, une démarche justifiée par la croissance du degré d'absorption des fonds européens, l'élimination de la bureaucratie et d'actes de corruption, une réorganisation du personnel employé dans le secteur de l'administration publique (assez grand et non spécialisé !), l'articulation des vrais projets de développement local, la tendance générale de la diminution du nombre d'habitants etc. Cette fusion serait possible par le fusionnement des départements et/ou des communes.

Si on recourt à un exercice d'imagination pour les unités de type « pays », on peut aisément constater qu'il y a un écart démographique interrégional (Figure 2, tableau

1) conditionné tout d'abord par les facteurs physico-géographiques (le nombre d'habitants est indirectement proportionnel à l'écart d'altitude). Par exemple, ce sont les dépressions qui abritent le contingent le plus sérieux de la population (le cas des Pays de Bârsa, Pays de Severin, Pays de Maramureș etc.). L'individualisation des forts centres urbains, même au fond de l'industrialisation de la période communiste, amplifiée ou poursuivie par le développement d'autres services tertiaires, a représenté une autre condition pour l'établissement d'un bassin d'emploi.

Fig. 2. La dimension démographique des « pays » roumains



Source : Recensement de la Population (2011)

En poursuivant seulement les traits démographiques des « pays » roumains (Tableau 1), on constate des différenciations visibles en ce qui concerne la dimension de chaque bassin de vie. Des territoires comme le Pays de Moți, secondé à une distance considérable par le Pays de Severin et le Pays de Zarand, incluent un nombre assez grand de localités rurales de petites dimensions. Aux antipodes, les Pays de Bârsa et de Severin, dû à leurs centres d'attraction urbaine (Brașov, Drobeta Turnu Severin) polarisent même d'autres territoires avoisinés. En outre, pour la plupart d'unités territoriales de type « pays », les localités s'inscrivent dans la catégorie des localités rurales petites et moyennes. Les centres de convergence, soient-ils principaux ou secondaires, sont représentés par des localités urbaines d'une certaine taille démographique (Brașov pour le Pays de Bârsa, Drobeta Turnu Severin pour Pays de Severin, Năsăud pour le Pays de Năsăud, Câmpeni et Abrud pour le Pays de Moți, Negrești Oaș pour le Pays d'Oaș etc.), mais également par des localités qui sont centres de communes (Bozovici pour le Pays d'Almăj, Vidra pour le Pays de

Vrancea etc.), et parfois ils ressentissent plus la polarisation d'un centre extrarégional.

Tableau 1. Le nombre des localités par rapport à leur dimension démographique au niveau des « pays »

Pays	Localités 2011 (pop.)										Total
	< 100	100 - 500	500 - 1 000	1 000 - 2 000	2 000 - 5 000	5 000 - 10 000	10 000 - 25 000	25 000 - 50 000	50 000 - 100 000	200 000 - 300 000	
Pays d'Amlaş	1	8	1	1	4						15
Pays d'Almăj	13	6	6	3	1						29
Pays de Bârsa	5	44	33	32	27	2	4	1	1	1	150
Pays de Beiuş	7	78	34	7		1	1				128
Pays de Chioar	7	28	33	13	4						85
Pays de Dorne	4	25	13	4	1		1				48
Pays de Făgăraş	4	40	34	16	3	2		1			100
Pays de Haţeg	8	61	9	1		1					80
Pays de Lăpuş	3	15	4	6	3	1					32
Pays de Lovişte	9	23	9		1						42
Pays de Maramureş		7	15	16	22	3	3	1			67
Pays des Moţi	231	76	6	1	2						316
Pays de Năsăud	2	27	17	17	8	5					76
Pays de Oaş	3	7	5	9	11	1					36
Pays de Severin	32	95	23	5	3	1			1		160
Pays de Silvania	12	48	48	19	5	1	1		1		135
Pays de Vrancea	7	34	15	9	1						66
Pays de Zarand	43	131	36	8	3	3	1				225
Total	391	753	341	167	99	21	11	3	3	1	1790

Note : Les cassettes grises correspondent aux centres de polarisation de chaque « pays ».

Les différenciations au niveau micro-régional sont plus évidentes si on envisage la fonction administrative détenue par chaque localité (Tableau 2 et 3). Les plus équilibrés « pays » du point de vue de la population incluse qui reviennent à un certain statut administratif des localités caractérisent les Pays de Maramureş, Oaş, Lăpuş.

Par rapport à la moyenne calculée au niveau national des différents statuts administratifs des localités, c'est plus qu'évidente une tendance d'augmentation de sous-divisions de plus petites unités administrative-territoriales (les communes/les villes). Cette évolution est réfléchie aussi au cas des « pays », où certaines microrégions dépassent la moyenne nationale des localités (surtout villages) inscrites dans une UAT (Pays de Lăpuş, Pays de Moţi, Pays d'Amlaş, Pays de Loviştea, Pays de Severin etc.). Au niveau des municipes, la situation se présente plus équilibrée, quoique dans cette situation se trouve un nombre assez réduit de pays, tels Pays de Dorne, Pays de Silvania, Pays de Bârsa, Pays de Maramureş. On remarque aussi une gravitation de la population des communes et des villes vers les centres urbains avec fonctions supérieures (administrative, économique, juridique etc.).

Tableau 2. La distribution des habitants des « pays » roumains par unité administrative-territoriale

		Municipe résidence du département			Municipe			Ville			Commune		
	Surface (km ²)	No.	Habitants 2011	Habitants / municipe	No.	Habitants 2011	Habitants / municipe	No.	Habitants 2011	Habitants / ville	No.	Habitants 2011	Habitants / commune
Pays de Oaş	822							1	11867	11867	12	49195	4100
Pays de Maramureş	3375				1	37640	37640	4	40651	10163	31	121982	3935
Pays de Chioar	944							1	7565	7565	14	50783	3627
Pays de Lăpuş	852							1	11744	11744	6	17041	2840
Pays de Năsăud	2571							2	19266	9633	24	80949	3373
Pays de Dorne	1597				1	14429	14429				9	20272	2252
Pays de Sîlvania	1972	1	56202	56202				3	32057	10686	31	86326	2785
Pays de Beiuş	1896				1	10667	10667	3	11009	3670	21	52633	2506
Pays de Zărand	3668				1	14495	14495	3	22185	7395	35	72456	2070
Pays des Moţi	1050							2	12293	6147	14	26762	1912
Pays de Haţeg	1442							1	9685	9685	10	22486	2249
Pays d'Amlaş	687							1	5421	5421	4	11077	2769
Pays de Loviştea	1657							1	6022	6022	7	12017	1717
Pays de Făgăraş	2885				1	30714	30714	2	20201	10101	26	57796	2223
Pays de Bărsa	4859	2	309206	154603	3	70997	23666	4	53310	13328	49	169464	3458
Pays de Vrancea	1405			-							14	35733	2552
Pays d'Almăj	1089										7	13335	1905
Pays de Severin	1672	1	92617	92617				1	5349	5349	21	48651	2317
Roumanie	238391	40	5217145	130429	62	1679667	27091	217	2068450	9532	2861	9260575	3237

Tableau 3. La distribution des localités des « pays » roumains par unité administrative-territoriale

		Municipe résidence du département			Municipe			Ville			Commune		
	Surface (km ²)	No.	Localités rurales/urbaines	Localités / municipe	No.	Localités rurales/urbaines	Localités / municipe	No.	Localités rurales/urbaines	Localités / ville	No.	Localités rurales/urbaines	Localités / commune
Pays de Oaş	822							1	3	3	12	32	2.7
Pays de Maramureş	3375				1	6	6	4	5	1.3	31	56	1.8
Pays de Chioar	944							1	1	1	14	76	5.4
Pays de Lăpuş	852							1	14	14	6	19	3.2
Pays de Năsăud	2571							2	6	3	24	71	3
Pays de Dorne	1597				1	4	4				9	44	4.9
Pays de Sîlvania	1972	1	2	2				3	14	4.7	31	120	3.9
Pays de Beiuş	1896				1	2	2	3	10	3.3	21	118	5.6
Pays de Zărand	3668				1	6	6	3	8	2.7	35	211	6
Pays des Moţi	1050							2	26	13	14	292	20.9
Pays de Haţeg	1442							1	4	4	10	74	7.4
Pays d'Amlaş	687							1	9	9	4	5	1.3
Pays de Loviştea	1657							1	9	9	7	33	4.7
Pays de Făgăraş	2885				1	1	1	2	6	3	26	94	3.6
Pays de Bărsa	4859	2	5	2.5	3	4	1.3	4	6	1.5	49	127	2.6
Pays de Vrancea	1405			-							14	66	4.7
Pays d'Almăj	1089										7	31	4.4
Pays de Severin	1672	1	4	4				1	9	9	21	144	6.9
Roumanie	238391	40	120	3	62	187	3	217	919	4.2	2861	12382	4.3

Une réorganisation administrative locale s'impose au niveau de l'entier espace roumain, et c'est surtout dans ce contexte que les structures territoriales telles « pays » ou « district » peuvent jouer un rôle important dans le processus de planification et l'aménagement du territoire, d'autant plus si on envisage une restructuration administrative du bas vers le haut.

4. Conclusion

A l'heure actuelle, il n'y a pas encore une politique cohérente d'investir les territoires de projets roumains comme entités viables pour certaines actions de planification territoriale, étant toujours encouragé la création des structures artificielles sans aucune fonctionnalité réelle. En outre, la prise en compte des critères identitaires et fonctionnels a donné naissance aux découpages territoriaux tels « pays » et « districts » qui peuvent accomplir pas seulement la fonction d'une unité statistique mais également un rôle administratif (LAU 1).

La région, soit-elle la région de développement (équivalent du NUTS 2) soit-elle microrégion (un possible équivalent du LAU 1) reste comme le pilon essentiel de tout procès de gouvernance européenne, parmi laquelle on peut implémenter des projets locaux qui s'inscrivent dans les politiques européennes du développement territorial.

Références

1. Association Nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (2018), *Panorama 2018. Pôles Territoriaux et Pays*, France.
2. Bakk M., Marian C. (2010), *Construcția regională în Europa*, în Bakk M., Benedek J. (2010), *Politicile regionale în România*, Edit. Polirom, Iași, pp. 15-44.
3. Balogh M., Pop D. (2010), *Cooperarea intercomunitară ca exercițiu pentru implementarea guvernanței regionale*, în Bakk M., Benedek J. (2010), *Politicile regionale în România*, Edit. Polirom, Iași, pp. 45-60.
4. Cocean P. (2008), *Stages in the Formation of the Romanian Mental Space*, Romanian Review of Regional Studies, vol. IV, nr. 2, pp. 31-42.
5. Cocean P. (2010), *Ținutul – un taxon regional tradițional, specific României*, Geographia Napocensis, anul IV., nr. 1, pp. 5-14.
6. Cocean P. (2012), *The Future of „Lands” in Romania*, Revue Roumaine de Géographie, vol. 56, no. 1, pp. 11-19.
7. Cocean P. (2013), *Projet for a Functional Regionalization of Romania*, Romanian Review of Regional Studies, vol. IX, no. 2, pp. 3-8.
8. Cocean P. (2014), *Microregion – a Regional Taxon Interposed between Commune and County*, Romanian Review of Regional Studies, vol. X, nr. 1, pp. 3-6.
9. Cocean P. (2014), *Regionalisation of Romania between desiderata and possibilities*, in Rogoianu D.C. - coord (2014), *Regionalizare și politici regionale*, Edit. Lumen, Iași, pp. 67-74.
10. Cocean P., Filimon Luminița (2012), *Advocacy for the Romanian “Lands” as Project Territories*, Romanian Review of Regional Studies, vol. VIII, nr. 2, pp. 59-66.
11. Cocean P., Filimon L. (2013), *« Țările » din România ca teritorii de proiect*, Edit. Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca.
12. Commission Européenne (2014), *Comprendre les politiques de l'Union Européenne. La politique régionale*, Office des publications de l'Union Européenne, Luxembourg.
13. Hognogi G. (2016), *Țara Hațegului. Studiu de geografie regională*, Edit. Risoprint, Cluj-Napoca.
14. Potra Alexandra (2017), *Ținutul Ciceului – analiză regională*, Edit. Risoprint, Cluj-Napoca.
15. Puiu V., Mitran Cristina Monica (2008), *Microregions and the Elimination of the Regional Disparities*, Romanian Review of Regional Studies, vol. IV, nr. 1, pp. 87-101.
16. Săgeată R. (2015), *A proposal for Romania's Administrative Organization based on Functional Relations in the Territory*, Transylvanian Review of Administrative Sciences, nr. 46E, pp. 178-196.
17. *** *Hotărârea de Guvern nr. 488 din 24 mai 2001 privind organizarea și funcționarea Institutului Național de Statistică*, Monitorul Oficial nr. 488 din 24 mai 2001.
18. <http://www.neppart.eu/proiect-de-regionalizare-a-romaniei.html>, Accédé le 21 novembre 2018.

REGLES DE PRESENTATION DES ARTICLES

pour publication aux « Cahiers du CEDIMES »

1. STRUCTURE DU TEXTE

Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse : <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

Introduction

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir.

Tableaux et graphiques

Ceux-ci doivent entrer dans le format de la revue (B 5).

- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

2. CONSEILS TECHNIQUES

Mise en page

- - Document Word, Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- - Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, en tête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm; Style et volume:

Polices

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés, en italique, et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres

Le titre de l'article est en gras, en majuscules, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Mention des auteurs

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénoms, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé et mots-clés

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (***Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words***). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

Notes et citations

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être

précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page, et sont recommencées à 1 à chaque page.

Tableaux, schémas, figures

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques

- Dans le texte : les citations de références apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

ENVOI de l'ARTICLE

Adresse Internet de la revue :

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes/numeros-publies>

Envoi du document en français ou en anglais par courriel à M. Marc RICHEVAUX (Rédacteur en Chef) : marc.richevaux@yahoo.fr

Toute proposition d'articles doit mentionner le N° de carte d'adhérent du CEDIMES avec sa cotisation à jour. Pour les auteurs non encore membres, l'article doit être accompagné du formulaire d'adhésion rempli et la cotisation à l'ordre du CEDIMES. Les documents envoyés doivent respecter les conseils de rédaction indiqués ci-dessus, à défaut ils sont renvoyés à l'intéressé pour mise aux normes ce qui en retarde la procédure. Le rédacteur en Chef retourne un avis de réception de l'article.

L'auteur recevra ultérieurement une notification sur les résultats de l'évaluation avec trois possibilités :

- 1) L'article n'est pas publiable en l'état avec les raisons ;
- 2) L'article est publiable sous réserve de certaines modifications énoncées ;
- 3) L'article est publiable en l'état ou avec quelques corrections mineures.

Si l'article est retenu, l'auteur doit s'acquitter de 25 € de frais forfaitaires. L'acceptation définitive par la Revue sera effective après leur réception.